This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

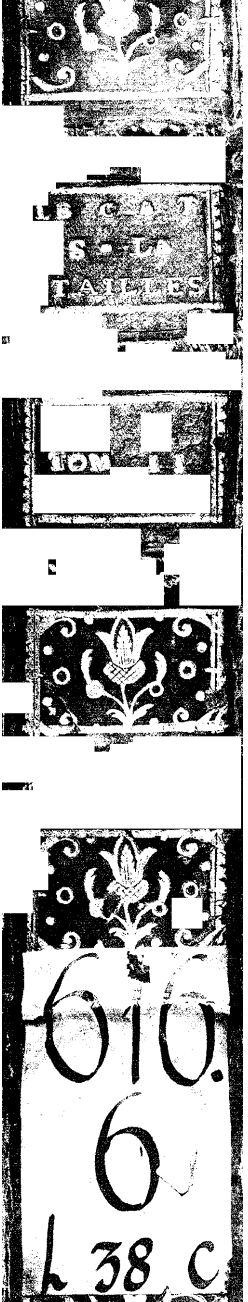
TOM
610.
6
L 38 C

PIECES
CONCERNANT
L'OPERATION
DE LA TAILLE.
SECOND RECUEIL

Qui contient la deſcription de pluſieurs Lithotomes compoſés ; celle d'une Tenette à briſer la Pierre, celle des diverſes ſituations du Pierreux dans l'Opération de la Taille, leurs avantages & leurs inconvéniens diſcutés par des critiques réciproques, où ſe trouve . . . .

LA REPONSE

Aux derniers Ecrits de l'anonime Auteur du Recueil in-12. des Pieces importantes ſur l'Opération de la Taille, faite avec le Lithotome caché.

Par CLAUDE-NICOLAS LE CAT.

A ROUEN,
De l'Imprimerie de LAURENT DUMESNIL,
rue aux Juifs.

M. DCC. LII.

QUand je fis imprimer ce ſecond Recueil, j'avois deſſein de donner au Public un Traité de la Taille qui devoit faire le premier volume ou la premiere partie de cette collection, dont notre 1er Recueil devoit être la ſeconde, & ce ſecond Recueil la troiſieme; voilà d'où lui vient la dénomination qu'on lui trouve ici & au bas des feuilles.

Depuis ce tems-là, j'ai produit un troiſieme Recueil de Lettres, *un Memoire intitulé*: Parallelle, &c. *& il me viendra peut-être encore quelque choſe ſur un ſujet ſi fécond, ſi agité aujourd'hui, & ſur lequel j'ai beaucoup travaillé & médité. Ce ſont là autant de matériaux pour mon Ouvrage dogmatique ſur la Lithotomie, dans lequel je pourrai me diſpenſer de traiter à fond les points qui l'auront été dans ces Recueils : il me ſuffira donc d'y renvoyer mes Lecteurs, comme à un magaſin de faits, de preuves & de démonſtrations détaillées : or il eſt naturel que la publication de ce magaſin précéde l'Ouvrage qui en eſt comme le réſultat. Voilà une partie des raiſons qui m'ont fait changer mon premier projet. Je détaillerai les autres dans l'Ouvrage même que je promets. Je tiendrai ma parole, ſi le Ciel m'accorde les jours & la ſanté dont j'ai beſoin, pour remplir les engagemens nombreux que j'ai pris vis-à-vis du Public; mais je ne puis diſſimuler que l'incendie de mon Etude, arrivé le 26 Décembre 1762, en retardera l'exécution pour bien des années.*

AVERTISSEMENT.

CEtte troiſiéme Partie de notre Recuëil offre au Lecteur grand nombre de morceaux dogmatiques ſur diverſes circonſtances de l'Opération de la Taille : Cependant, ſi l'on en excepte les premiéres Piéces, elles ſont toutes le produit d'une critique, d'une diſpute littéraire.

Je n'ignore ni les deſagrémens attachés au métier de Critique, ni la prévention établie contre ceux qui s'y livrent ; mais je penſe que le bon Citoyen doit braver l'un & l'autre, quand le bien général & ſon honneur l'exigent ; je penſe qu'il doit avoir le courage de ſacrifier, s'il le faut, ſon repos à la ſûreté publique, & à la défenſe de

ſa réputation. Je ne crains pas ici les reproches que méritent ceux qui fatiguent leurs Lecteurs par des diſputes frivoles, dont fourmillent les Belles Lettres, & dont les Sciences ne ſont pas exemptes : je n'ai pas moins pour objet, que de défendre la vie des hommes & l'honneur d'un Art tout occupé de leur conſervation.

C'eſt uniquement à ces motifs que cet Ouvrage doit le jour. L'Auteur Anonyme du nouveau *Lithotome caché*, en nous donnant cette prétenduë invention, & ſes dangereuſes manœuvres, traita toutes les autres Méthodes de tailler, & la latérale même, avec tant de mépris & d'injuſtice, qu'il n'étoit pas poſſible que ceux qui connoiſſent combien elle eſt ſupérieure à celle que l'Anonyme vouloit introduire, ſe refuſaſſent au ſentiment naturel de repouſſer l'inſulte faite à cet apa-

reil & à ceux qui l'exercent, & de préſerver le Public d'une innovation qui dégraderoit un des chef-d'œuvres de la Chirurgie de ce ſiécle.

Etant l'un des Lithotomiſtes de France qui ont le plus exercé, & j'oſe dire, un peu perfectionné l'apareil latéral, je devois être, ce me ſemble, des plus ſenſibles à cette ſortie. C'étoit en quelque ſorte m'attaquer perſonnellement que de fronder cette Opération; notre cauſe eſt commune, & en gardant le ſilence je fuſſe devenu un ingrat envers cette Méthode qui m'a ſi bien ſervi, je fuſſe devenu le complice des erreurs & des ſuites funeſtes attachées au projet de l'Anonyme. Je ne devois pas m'attendre à une diſpute bien longue; je crus qu'elle ſeroit terminée par l'avis charitable que je rendis public, & cette affaire,

par elle même, n'étoit pas de nature à aller plus loin ; cependant l'état de l'Anonyme, & certaines ſituations favorables, indiquées dans notre ouvrage, lui donnérent les moyens d'en impoſer à des perſonnes de mérite, & même à quelques-uns des Journaliſtes, de ces hommes faits pour encourager les travailleurs, protéger les véritables Artiſtes, diſtinguer les fruits légitimes d'avec ceux du ſauvageon ; ces hommes ſéduits, firent tout le contraire de ce qu'on doit attendre d'eux.

Quelques autres Adverſaires, leurs Amis & Concitoyens, combattus peut être avec trop d'avantage, aidérent au préjugé défavorable ; on taxa d'avoir du penchant pour une Critique injuſte & paſſionnée, un homme qui, paiſiblement occupé depuis dix-huit à vingt ans à mériter l'eſtime des

Compagnies célébres qui lui ont fait l'honneur de l'agréger, ſe trouve au bout de ce tems-là obligé de revendiquer le fruit de ſes travaux, & de défendre l'honneur & les progrès d'une Méthode précieuſe au Public. Quiconque attend à 50 ans à donner dans ce genre d'écrire, juſtifie pleinement, ce me ſemble, que ce n'eſt point ſon goût naturel, & qu'il y eſt forcé par de trop juſtes motifs.

Quoiqu'il en ſoit, nos querelles litteraires n'entraînent après elles rien de funeſte que quelques mortifications dont chacun des Ecrivains prend ſa part. Le Public non-ſeulement n'y perd rien, mais encore il gagne toujours. Si la Critique eſt plaiſante, il en rit; ſi elle eſt utile, comme j'oſe croire qu'eſt la nôtre, elle va toute à ſon profit.

Par exemple, on avoit bien

abandonné les Biſtouris herniaires de toutes les eſpéces, copiées par le Lithotome caché, mais jamais on n'avoit donné de cet abandon les raiſons détaillées, les démonſtrations dans leſquelles nous a engagé notre diſpute. Toute l'Europe donnoit aux Pierreux qu'on taille une ſituation plus ou moins inclinée, ſelon les Méthodes, par des raiſons que la pratique & les expériences ſuggéroient, mais que les grands Maîtres gardoient pour eux. L'ardeur de l'Anonyme à ſe ſingulariſer, à ſe diſtinguer des Lithotomiſtes ſes compatriotes, lui ayant fait adopter la ſituation horizontale de Frere Jacques, & de quelques Anglois, & blâmer ſans raiſon la ſituation inclinée, j'ai entrepris la défenſe de celle-ci, & c'eſt au démêlé ſurvenu ſur cet article entre l'Anonyme & moi qu'on doit l'expoſi-

tion de toutes les raiſons ſolides qu'avoient nos grands Maîtres, de préférer la ſituation inclinée, & du peu de fondement de l'opinion contraire.

Je ne le deſavouërai pas, ces fruits de nos diſputes ſont un peu noyés dans la chicane qui en eſt inſéparable. Par exemple, ſi je n'euſſe écrit que des régles pour les Lithotomiſtes, mon Mémoire de douze ou quinze pages ſur la ſituation du Pierreux eût ſuffi; mais quelque raiſonnable, quelque évident que ſoit le principe, je ſuis forcé d'écrire pour le défendre contre les chicanes qu'on a eu l'art de faire goûter, même à des perſonnes diſtinguées dans notre Art, alors mon Commentaire indiſpenſable ne peut avoir moins de deux ou trois fois autant d'étenduë que le Texte; mais auſſi c'eſt un Procès apointé, diſ-

cuté à fond, & raporté de façon à être jugé définitivement par le Public Chirurgien, qui aura la patience de le lire, & je me flâte qu'il l'aura, parce que l'affaire eſt très-intéreſſante.

Je ne dois pas oublier ici, parmi les fruits de notre diſpute, les faits & les Planches Anatomiques qu'on trouvera en aſſez bon nombre dans notre Recuëil. Pour en augmenter l'utilité, je vais joindre à cet Avertiſſement, une explication détaillée de ces Planches, dont on n'a employé dans le courant de ce Recuëil que les particularités les plus liées au ſujet traité, le plus grand nombre, quoique très intéreſſant, ayant été obmis pour ne point détourner le Lecteur de l'objet principal.

EXPLICA-

EXPLICATION
DES PLANCHES ANATOMIQUES.

LA PLANCHE V.

Repreſente ſur tout la Veſſie pleine d'urine, avec l'Uréthre & leurs principales dépendances, vuës du côté gauche par une coupe verticale de la partie antérieure inférieure du côté gauche du baſſin.

Le Sujet eſt ſitué horizontalement.

A. LA Veſſie totalement remplie ; ſes fibres muſculaires antérieures, poſtérieures & latérales.
B. La coupe du pubis à ſa ſymphiſe.
C. Le Péritoine formant une eſpéce de ſac rempli par les inteſtins, & enveloppant la veſſie poſtérieurement & un peu ſupérieurement & latéralement.
D. Arc ou replis ſupérieur du Péritoine ou de ce ſac, ſous la ligne blanche.
E. Tégumens communs du bas ventre coupés.
a. Muſcles du bas ventre coupés.
b. Anneau gauche par où paſſe le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques.

F. Eſpace qui ſe trouve entre le pubis & le replis ſupérieur du Péritoine ſous la ligne blanche, par lequel on pratique la Taille au haut apareil.
G. Le *Rectum*.
ζ. Portion du Muſcle obturateur interne.
θ. Son tendon qui va paſſer ſur la goutiére ou poulie de renvoi de l'Iſchion entre ſa tubéroſité & ſon épine, ſur le grand ligament ſacro-ſciatique, ou entre ce ligament & cette poulie.
H. Le Gland. iii. Le corps caverneux gauche.
K. Le canal de l'Uréthre.
L. L'angle que fait faire à ce canal le ligament ſuſpenſeur, χ.
M. Golphe de l'Uréthre.
N. Le détroit & les inflexions en ſens contraire de l'entrée du golphe des Proſtates.
O. Golphe des Proſtates.
P. Culs de ſac de ce Golphe.
Q. Détroit de l'entrée de la Veſſie.
R. Portion de l'Uréthre qui eſt ſimplement membraneuſe.
S. Bulbe de l'Uréthre.

a. L'Anus. b. La Feſſe droite. c. La Cuiſſe droite.
d. Les Bourſes. e. Extrémité inférieur antérieur des ligamens Sacro-ſciatiques.
f. Epanoüiſſement du petit ligament Sacro-ſciatique, joint au périoſte & aux expanſions aponevrotiques qui tapiſſent l'échancrure iſchiatique derriére la cavité cotyloïde.
g. Nerf ſciatique paſſant par l'échancrure de ce nom.
h. Muſcle pyramidale.
i. Grand feſſier envelopé d'un corps graiſſeux ** fort épais, & de la peau.
l. Moyen Feſſier.
m. Petit Feſſier. μ. Tendon du Pſoas.

t. Muſcle iliaque.
n. L'os des iſles ſcié tranſverſalement immédiatement au-deſſus de ſon épine antérieure ſupérieure.
o. Portion de l'artére iliaque coupée.
q. Veines iliaques.
r. Veſicules ſéminales gauches, vuës par une fente faite à la guaine nerveuſe qui les envelope.
ſ. Portion des Urethéres.
t. Canal defférent gauche renverſé par deſſus le bas ventre avec le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques.
u. Vaiſſeaux ſpermatiques gauches.
x. Artére ombilicale gauche.
y. Ligament ſuſpenſeur de la veſſie fait de l'ouraque & des deux artéres ombilicales devenuës ligamenteuſes.

LA PLANCHE VI.

Repreſente la Veſſie vuide & affaiſſée, & le canal de l'Uréthre à demi injecté, pour en conſerver les rides ou replis.

Le Sujet eſt ſitué horizontalement.

A. LE Gland.
B. L'arc ou le coude que le ligament ſuſpenſeur fait faire au Priape.
C. Les plis ou rides du golphe de l'Uréthre.
D. L'entrée ou le détroit des Proſtates.
E. Le golphe des Proſtates. *Verumontanum.*
F. L'arc & le détroit de l'orifice de la Veſſie.
G. Cavité de la Veſſie.
H. Coupe du Pubis.

i. Artére honteuſe hypogaſtrique poſtérieure, qui donne les Artéres hémoroïdales, l.; l'Artére du muſcle accélérateur, e, & du bulbe de l'Uréthre, f; l'Artére honteuſe externe, m, &c.

K. L'Artére honteuſe hypogaſtrique antérieure, qui fournit du ſang aux Veſſicules ſéminales, aux Proſtates, à la Veſſie.

a. Teſticule droit avec ſes envelopes.
b. L'Uréthre.
d. Tégumens du Périnée.
e. Le muſcle accélérateur détaché & jetté de côté.
f. Bulbe de l'Uréthre.
g. Petites Proſtates.
h. Portion du plancher triangulaire aponevrotique, muſculeux & ſpongieux, &c.
l. Artéres hémorroïdales.
m. Artére honteuſe externe.
n. Tiſſu ligamenteux, aponevrotique & caverneux, qui recouvre les proſtates & les attaches au pubis, ainſi que le cou de la veſſie.
o. L'Anus.
p. Portion du ſphincter de l'Anus.

L. Parois poſtérieures ſupérieures de la Veſſie ouverte & affaiſſée, après l'évacuation de l'urine contenuë, occaſionnée par une inciſion faite à cet organe. Par où l'on voit cette parois ſe preſenter à l'orifice de la Veſſie.

M. Parois antérieure de la Veſſie, ouverte pour laiſſer voir la parois poſtérieure.

N. Portion inférieure de la parois M.

P. Pierre placée dans la région la plus baſſe de la cavité de cet organe. Cette Pierre étoit ovale & de la groſſeur d'un moyen œuf de poule, un peu aplatie; ayant près de deux pouces de long, un pouce cinq

lignes de largeur, & un pouce une ligne & demie d'épaiſſeur.

Q. Ligament ſuſpenſeur de la veſſie fait de l'ouraque, & des Artéres ombilicales, devenuës ligamenteuſes.

R. Tégumens & muſcles du bas ventre.

S. Sac du Péritoine renfermant les inteſtins, faiſant la tunique extérieure des parties poſtérieures, ſupérieures & latérales de la Veſſie, & enfonçant cet organe vers ſon orifice, & ſon fond antérieur & inférieur, comme on le voit en G, L, K.

T. Artére ombilicale, là où elle a encore une cavité remplie de ſang.

V. Tronc des vaiſſeaux iliaques.

X. Canal defférent.

Y. Le même canal, joint aux vaiſſeaux ſpermatiques, formant le cordon ſpermatique, le tout renverſé au-deſſus de l'os des iſles, & ſous la draperie qui envelope le Sujet.

Z. Portion des Urethéres.

q. Le *Rectum*.

r. Portion des os des iſles & iſchion, qui ſoutenoient la cavité cotyloïde, laquelle a été enlevée.

ſ. Echancrure iſciatique.

t. Petit ligament Sacro-ſciatique s'attachant à l'épine iſciatique ſous la cavité cotyloïde.

u. Grand ligament Sacro-ſciatique épanoüi & attaché ſur la tubéroſité de l'iſchion, dont il ne reſte ici que le périoſte, & une eſpéce d'envelope aponevrotique & cartilagineuſe.

x. L'os ſacrum, ſes fauſſes apophyſes obliques & tranſverſes où viennent s'attacher le ligament ilio-ſacré, y, & les Sacro-ſciatiques, t, u.

* L'os des iſles.

Fin de l'Explication des Planches Anatomiques.

APROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit intitulé : *Recuëil de Piéces ſur la Lithotomie &c. par M. le Cat, Maître en Chirurgie &c.* j'en avois aprouvé les premiéres, & notamment *la deſcription & l'uſage du Gorgeret-ciſtitome*, dès le mois d'Octobre 1749, celles qui ſuivent ne ſont pas moins intéreſſantes, & je juge l'Ouvrage très-digne de l'impreſſion. A Paris, le premier Août 1751.

MORAND, *Cenſeur Royal.*

EXTRAIT des Regiſtres de l'Académie Royale des Sciences de Rouen, du 22 Juillet 1751.

MEſſieurs PINARD & THIBAULT, ayant été nommés par l'Académie pour examiner un Ouvrage de M. LE CAT, qui a pour Titre : *Recuëil concernant l'Opération de la Taille*, & en ayant fait leur raport *, l'Académie a jugé qu'un Ouvrage ſi utile aux progrès de la vraye Chirurgie, ne pouvoit que faire honneur à ſon Auteur, & étoit très-digne de l'impreſſion. En foi dequoi j'ai ſigné le preſent Certificat. A Rouen, ce 20 Août 1751.

Signé, GUERIN, Secretaire de l'Académie pour les Sciences.

* *Voyez ce Raport à l'Article des Piéces Juſtificatives, p.* 419.

EXTRAIT des Regiſtres de l'Académie Royale de Chirurgie, du 6 Novembre 1751.

MOnſieur le Cat, aſſocié de l'Académie Royale de Chirurgie, ayant preſenté à la Compagnie la troiſiéme Partie d'un Ouvrage, qui a pour Titre : *Piéces concernant la Taille*, & dans laquelle l'Auteur ſe propoſe 1°. de démontrer les inconvéniens de la ſituation horizontale des Malades pendant l'Opération de la Taille ; 2°. de faire voir les dangers attachés à l'uſage du Biſtouri caché ou herniaire nouvellement apliqué à cette Opération, 3°. de prouver les avantages de ſa Méthode de tailler, & la préférence de ſes inſtrumens ſur les précédens, elle a nommé Meſſieurs la Faye & Verdier pour examiner cet Ouvrage ; & les Commiſſaires en ayant fait un raport très-avantageux, l'Académie a conſenti à ce que M. le Cat le publiât avec la qualité d'Aſſocié. En foi dequoi j'ai donné le preſent Extrait des Regiſtres. A Paris, ce 7 Novembre 1751.

MORAND, *Sécretaire perpétuel.*

APPROBATION DE M. SALERNE,

Docteur en Médecine, aggrégé au Collége de Médecine d'Orléans, & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris.

APrès avoir lû avec beaucoup d'attention & de plaiſir l'Ouvrage de M. le Cat, intitulé : *Piéces concernant l'Opération de la Taille, troiſieme Partie*, il m'a paru qu'il y prouvoit bien clairement par raiſon & par expérience que le *Lithotome caché* que le F** C** prétend avoir inventé ou perfectionné, n'eſt ni nouveau ni parfait, que c'eſt un inſtrument non ſeulement inutile en Chirurgie, mais même dangereux

dans la Pratique, quoique mis entre les mains des plus habiles Lithotomiſtes, & qu'en outre la ſituation horizontale que ledit F** C** donne à ſes Pierreux dans l'Opération, eſt deſavantageuſe & contraire à la bonne Méthode. A Orléans, ce 27 Août 1751.

Signé, SALERNE.

APPROBATION

DE MM. DE LA CROIX ET LE BLANC.

ON ne peut rien de plus utile & de plus inſtructif ſur *l'Opération de la Taille*, que l'Ouvrage que vient de nous donner M le Cat. Il opoſe aux erreurs du F** C** des principes & des régles ſûres, pour ſe bien conduire dans cette Opération, apuyées de raiſonnemens juſtes & ſolides. Il prouve inconteſtablement l'inſuffiſance du Lithotome caché de cet Anonyme, & le danger de s'en ſervir, quoique mis entre les mains des plus habiles Lithotomiſtes. Il y démontre ſolidement que la ſituation oblique du Pierreux dans l'Opération de la Taille eſt préférable à l'horizontale ; c'eſt ce que nous avons pluſieurs fois remarqué en opérant. Tel eſt le Jugement que nous portons ſur cet Ouvrage, après l'avoir lû avec autant d'attention que de ſatisfaction.

DE LA CROIX, *Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, Chirurgien en Chef de l'Hôtel Dieu d'Orléans, & Penſionnaire Litbotomiſte de S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans.*

LE BLANC, *Maître en Chirurgie à Orléans, & Lithotomiſte de l'Hôtel-Dieu de la même Ville.*

A Orléans, ce 4 Novembre 1751.

APPROBATION DE M. HARDOUINEAU,

Médecin des Hôpitaux Militaires du Roi à Namur, & de l'Hôtel-Dieu d'Orléans.

Rien, ſuivant moi, ne rend M. le Cat plus recommandable que le zèle infatigable avec lequel il s'eſt élevé contre l'Anonyme, Auteur d'un nouveau Lithotome caché. En effet, combien la nouveauté de cet inſtrument dans ce genre, n'auroit-elle pas fait ſuccomber de Pierreux, avant que l'on en eût reconnu par expérience ſes meurtriers effets ? Les raiſons qu'il allégue, tant pour infirmer & même détruire ſon uſage, que pour prouver la néceſſité de la ſituation inclinée du Sujet dans l'Opération de la Taille au bas apareil, me paroiſſent autant de démonſtrations qui frapent le Lecteur, même prévenu contre. A Orléans, ce 7 Novembre 1751.

Signé, HARDOUINEAU.

Voyez page 421. l'Aprobation autentique & détaillée de M. GARENGEOT, Lithotomiſte, Membre de l'Académie Royale de Chirurgie, & Démonſtrateur Royal des Opérations de Chirurgie en l'Ecole de S. Côme de Paris.

PERMISSION DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaire de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il apartiendra. SALUT : notre Amé le ſieur LE CAT, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour Titre : *Recuëil de Piéces concernant l'Opération de la Taille*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A ces Cauſes, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou pluſieurs Volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & debiter partout notre Royaume pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des Preſentes ; Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs, & autres Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangére dans aucun lieu de notre obéïſſance ; à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle ſous le contre-ſcel des Preſentes, que l'impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cent vingt-cinq, qu'avant de l'expoſer en vente le Manuſcrit, qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Aprobation y aura été donnée ès-mains de notre

très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque, un en celle de notre Château du Louvre, & un en celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, le tout à peine de nullité deſdites Preſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement; voulons qu'à la copie des Preſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'Original; commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre Permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. Donne' à Verſailles le quatorziéme jour du mois de Février, l'an de Grace mil ſept cent cinquante; & de notre régne, le trente-cinquiéme: Par le Roy, en ſon Conſeil.

SAINSON, avec Paraphe.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

PAge 117. ligne 28. caractérique, *liſez* caractériſtique. Pag. 160. Apoſtille, ligne 4. à notre Art, *liſez* dans notre Art. Page 200, lig. 18. le Lithotome, *liſez* le Lithotomiſte. Pag. 213 lig. 24. connexité, *liſez* convexité. Pag. 242. lig. 13 la cure, *liſez* ſa cure. *Ibid.* Apoſtille, lig 3. ils ont aporté, *liſez* raporté. Page 273, ligne 21. mienne, *liſez* la mienne. Pag. 283, lig 7. la la plus grande, effacez un la. Page 327, lig. derniere, pour les obſervations, *liſez* par. Pag. 396, la page ſuivante eſt chiffrée 401, mettez au-deſſus 397.

J'Ai dit page 234. que *le peu* (de Sujets taillés par le Lithotome caché) *qu'on a vû de ma part, n'a pas fait une fort bonne figure à l'Examen*, comme le prouve l'hiſtoire que j'en donne & les Certificats placés à l'article des Piéces Juſtificatives pag. 409; mais il n'a pas été poſſible de *voir de ma part* tous ceux qui ont eu le malheur de ſe livrer à cet Inſtrument. F** C** nous en a pourtant donné (p. 159. de ſon Recuëil) une Liſte, avec une aſſurance qui promettoit des ſuccès conſtans. " Si M. le Cat ou „ d'autres, dit-il, ſont curieux d'en faire des infor- „ mations, pour s'aſſurer ſi c'eſt à l'*inſtrument*, au „ *hazard*, ou *à la bonne manœuvre* que leurs *guéri-* „ *ſons* ſont duës, en voici les noms & les demeures.

Quoi de plus poſitif & de plus ſéduiſant que ce procédé ! c'eſt par-là en effet qu'il a ſéduit des gens reſpectables, c'eſt par là que des Journaliſtes ont annoncé la bonté de ſa méthode comme démontrée. Cependant *André Juré*, le ſecond de cette Liſte, eſt bien éloigné d'avoir reçu cette *guériſon* ſi authentiquement annoncée. Non-ſeulement il eſt reſté fiſtuleux de l'Opération, mais encore ſa fiſtule a reſiſté à tous les ſecours d'un des plus habiles Maîtres du Royaume, M. Moreau, Chirurgien en Chef de

l'Hôtel-Dieu, & doit par conſéquent être regardée comme incurable. De plus, *il ſouffre continuellement des douleurs terribles, trainant une vie à charge à tout le monde, infectant tous les lieux où il couche... on croit* même *qu'il eſt mort depuis peu.* Voilà donc que le raport du F** C** ſe trouve faux dès la troiſiéme ligne. Si cet Anonyme cherchoit ſincérement la vérité & le bien public dans toutes ſes œuvres, comme il affecte partout de le dire, pourquoi taire des circonſtances auſſi capitales dans le compte qu'il en rend au Public ? Pourquoi placer dans le Bourg de Margilly en Franche Comté, une Taille faite à Paris & traitée pendant tout l'Eté à l'Hôtel-Dieu ? Ne voit-on pas que cette confuſion affectée du lieu de ſa naiſſance avec celui où il a été taillé, eſt encore un de ces petits ſtratagêmes imaginés pour donner le change & empêcher les *curieux de faire des informations pour s'aſſurer* de ce qui en eſt, tandis que d'autre part on ébloüit & dupe le Public par des affiches triomphantes.

J'ai dit page 235, que *François de May*, le cinquiéme de cette Liſte ſéduiſante, & le premier Taillé de F** C** avoit été ſix mois fiſtuleux, & qu'il étoit reſté avec une incontinence d'urine, des douleurs &c. J'ajoute qu'on vient de m'aprendre qu'il eſt encore actuellement *fiſtuleux & miſérable par la maigreur*, ainſi que ſon *Chirurgien l'a certifié* : aparemment que les douleurs, le maraſme & le fond de la maladie non guéri, comme l'annoncent ces ſymptômes, ont renouvellé ſa fiſtule. Par conſéquent de tous les Sujets taillés par le Lithotome caché qui ſont venus à ma connoiſſance, deux pour le moins ſont morts de l'Opération, deux en ſont reſtés fiſtuleux & moribonds, & aucun des autres n'a été parfaitement guéri, puiſqu'ils ont tous plus ou moins une incontinence d'urine.

TABLE
DES PIECES CONTENUES dans ce Recuëil.

Deſcription & uſage du Gorgeret-ciſtitome, tant ſimple que compoſé, pages 1, 3, 7, 15
Deſcription & uſage du Lithotome caché de M. le Blanc. 42
Recuëil des principales Piéces de mon démêlé littéraire avec l'Anonyme. 47
Deſcription du Lithotome caché de l'Anonyme. 49
Deſcription d'une Tenette pour caſſer les pierres dans la Veſſie par l'Anonyme. 64
Premiere Cenſure du Lithotome caché & de la Tenette de l'Anonyme, par M. le Cat. Lettre à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans. 69
*Seconde Cenſure du Lithotome caché & de la Tenette de l'Anonyme. Lettre de M. le Cat à M. D** du 12 Mai 1749. en replique aux réponſes de l'Anonyme.* 82
*Addition à cette ſeconde Cenſure. Lettre de M. le Cat à M. B**, l'un des Auteurs du Journal des Sçavans.* 129
Lettre du Journaliſte de Verdun contre M. le Cat. 145
Lettre de M. Monny à Meſſieurs le Cat & Louis, & à l'Auteur Anonyme du Lithotome caché. 148
Réponſe de M. le Cat à ces deux Lettres. 152
Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes. 156
Réponſe de M. le Cat aux deux dernieres Piéces de l'Anonyme. 171
Lettre de M. le Cat à Meſſieurs Falconnet & Puzos, Cenſeurs Royaux &c. 172
Réponſe de M. Puzos à M. le Cat. 178
Réponſe de M. Falconnet. 181
Réponſe de M. le Cat à la Piéce de l'Anonyme in-

titulée : Jugement &c. 187
Le Trocard courbe à poinçon mobil, n'eſt pas une invention de l'Anonyme. 295
Obſervations ſur la ſituation la plus favorable qu'on puiſſe donner aux Malades dans l'Opération de la Taille, par l'Anonyme, Auteur du Lithotome caché. 298
La ſituation du Pierreux dans l'Opération de la Taille par le bas apareil, déterminée par les régles de l'Art, par M. le Cat. 308
Replique de M. le Cat aux réflexions de l'Anonyme contre le précédent Mémoire. Lettre à Meſſieurs les Aprobateurs de ces Réflexions. 325
Piéces juſtificatives.
Détail des expériences faites avec le Lithotome caché, correction de cet inſtrument & de ſes manœuvres, par M. le Cat. 392
Piéces Juſtificatives. *Raports de pluſieurs Chirurgiens & Témoins oculaires, concernant les Tailles faites par le Lithotome caché.* 409
Notte de M. Poiſſonnier, & remarques ſur cette Notte. 411
Rapport de Meſſieurs les Commiſſaires de l'Académie des Sciences de Rouen. 419, 424
Lettre de M. Garengeot contre le Lithotome caché. 421

Fin de la Table.

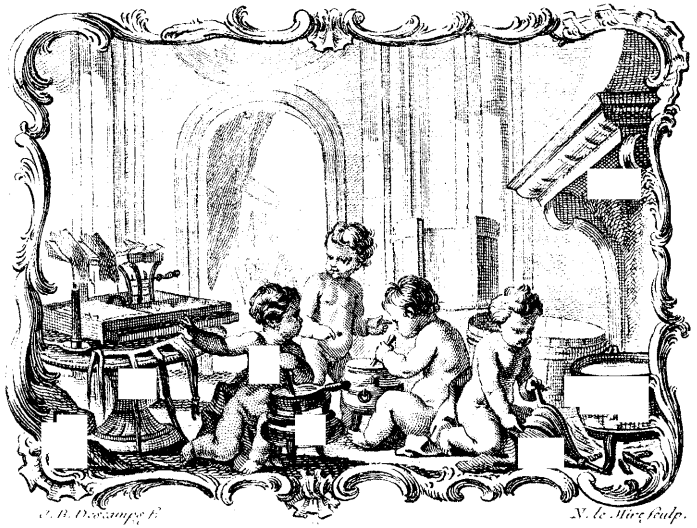

J. B. Deshayes f. N. Le Mire Sculp.

PIECES SUR LA TAILLE.

DESCRIPTION

ET USAGE DU GORGERET-CISTITOME, TANT SIMPLE QUE COMPOSÉ.

Et parellele de cet Inſtrument, avec quelqu'autres du méme genre.

PREMIERE PARTIE.

Deſcription de ces Inſtrumens.

QUAND j'eus imaginé, pour tailler les Femmes de la Pierre, le Gorgeret à ſonde cannelée, & le Ciſtitome avec leſquels je fis cette Opé-

Gorgeret-ciſtitome ſimple.

ration dès 1735. je n'eus pas grand chemin à faire pour aller au Gorgeret, Fig. 8. Pl. II., de cette 3e Part., qui réuniſſoit ces deux Inſtrumens en un ſeul. Comme mon premier motif étoit la Taille des Femmes, j'avois d'abord fait ce Gorgeret ſimple & droit, comme le Gorgeret à Sonde, qui m'en avoit ſuggéré l'idée; & c'eſt des eſquiſſes de ce premier Inſtrument que j'ai envoyé à pluſieurs de mes Amis; la difficulté de faire ſortir la lame, l'envie de le rendre plus propre encore à la Taille des Hommes qu'il n'y étoit déjà, m'engagérent à lui donner la petite corbure de mon Ciſtitome ordinaire, laquelle, en même-tems qu'elle étoit plus convenable à la Taille des Hommes, devenoit auſſi fort propre à celle des Femmes; ainſi c'eſt à cette Figure que je me ſuis fixé.

ARTICLE PREMIER.

Description du Gorgeret - Cistitome simple.

LA Figure 3. Pl. I., 2e Partie, démontre assez que cet Instrument est composé 1°. D'un Gorgeret terminé par une Sonde pleine D ; 2°. D'une Lame, a, b, qui a pour guaine l'épaisseur de la Sonde pleine E, & le fond du Gorgeret qui doit être fort mince ou très-évuidé ; 3°. De deux Piéces, b, c, d, B, qui coulent dans cette même guaine, E, F, C, soit pour en faire sortir la Lame, soit pour l'y faire rentrer. A, B, sont des anneaux dans lesquels passent les doigts de la main droite pour tenir ferme cet Instrument, & pour en faire jouer les piéces, comme je le dirai, en parlant de l'usage. Au haut de la piéce qui porte l'anneau B., du côté droit de l'Instrument opposé à celui qui paroît dans cette Fig. 3., est une visse * pour arrêter cette piéce B. à différens dégrés, dans sa couliſſe, & donner par-là à la lame, a, b,

* Je sçai qu'on écrit *vis*, mais je pense qu'on écrit mal ; ces trois lettres ne rendent nullement la prononciation qui est *visse*, & qu'on peut écrire ainsi avec aussi peu d'inconvénient qu'on le prononce.

Gorgeret-Ciſtitome ſimple.

différens dégrés de ſaillie hors de ſa guaîne. * On verra ces détails dans le gorgeret-ciſtitome compoſé, où ces viſſes ſont même au nombre de deux.

Cet Inſtrument a deux lames de rechange, l'une longue comme dans la Figure 3., l'autre courte comme dans la Figure 4. La lame longue eſt deſtinée à n'être pouſſée dans le cou de la veſſie que d'une portion de ſa longueur qui le débride, tandis que le reſte de cette lame fait aux parties extérieures une playe évaſée, pour les cas où des Opérateurs, aſſez ſûrs de leurs mains pour exécuter régulièrement cette inciſion, jugeroient cette manœuvre préférable; & je conçois qu'entre des mains habiles & exercées, cette lame a des avantages conſidérables; elle ouvre ſans équivoque toutes les barrières au paſſage de la Pierre que pourroient former le plancher triangulaire aponevrotique, les muſcles tranſverſaux, &c. En faiſant une playe évaſée par dehors, & latéralement inférieurement, elle procure la pente aux évacuations de

* Cette viſſe étoit à droite dans les premiers Inſtrumens exécutés, ſur leſquels a été deſſiné la Figure 3. L'uſage a fait connoître que les viſſes ſont beaucoup mieux à gauche, où cette main libre peut aiſément les manœuvrer. C'eſt ainſi qu'elles ſont placées dans la Planche I., 3e Part., & qu'elles doivent l'être par-tout.

toute eſpéce, de la veſſie, dont le ſéjour à craindre par toute autre Méthode, eſt un des plus grands obſtacles à la guériſon. La lame courte eſt faite pour entrer en entier dans la cavité de la veſſie, & faire à ſon cou une inciſion proportionnée à l'écartement qu'on lui aura donné par la poſition de la viſſe qui fixe cet écartement. Cette lame, avec la viſſe, a tous les avantages de mes ciſtitomes de différens dégrés de largeur, de faire au cou de la veſſie une inciſion déterminée, & j'avouë même qu'elle a encore de plus qu'eux une perfection. Le ciſtitome & cette lame inciſent également le cou de la veſſie en entrant dans la capacité de cet organe; le ciſtitome, en ſortant, garde toute ſa largeur; il faut qu'il repaſſe exactement dans le fond de l'inciſion qu'il a faite; s'il ne le fait pas exactement, cette ſortie donne une ſeconde inciſion; s'il le fait exactement, c'eſt toujours un tranchant qui repaſſe ſur le fond d'une playe, & l'on ſent dès-lors qu'il vaudroit bien mieux que quand ce fer a fait ſon office, il n'y reparût plus; c'eſt préciſément ce qui arrive à la lame du gorgeret-ciſtitome, qu'on retire dans ſa guaine dès qu'on le ſent dans la cavité de la veſſie. Je ne ſçaurois diſſimuler que

Gorgeret-Ciſtitome ſimple.

Gorgeret Cistitome simple.

c'eſt-là un avantage réel que ce gorgeret a ſur mes anciens Inſtrumens, ſur le lithotome de M. Louïs, & généralement ſur tous les tranchans avec leſquels on coupe le cou de la veſſie, en les introduiſant en entier dans la cavité de ce viſcere, ſans pouvoir, avant de les en retirer, les cacher dans une guaine. On voit bien qu'on n'a pas beſoin de la précaution de faire rentrer la lame après l'inciſion, lorſqu'on fait l'Opération avec la longue lame, parce qu'on ne la fait paſſer qu'en partie dans la veſſie, & qu'en ce cas-là, en retirant le gorgeret, on fait paſſer par l'inciſion une portion de la lame, plus étroite que celle qui a fait cette inciſion, ainſi le tranchant ne ſçauroit y atteindre, & s'en éloigne au contraire, à meſure qu'on retire l'Inſtrument.

Ces lames doivent être fort étroites, ſurtout antérieurement, à cauſe que le fond du gorgeret y doit être très-mince pour donner plus de liberté au paſſage du doigt dilatateur & à l'introduction des tenettes; mais en revanche, les lames à cet endroit doivent avoir le dos fort épais, pour y conſerver de la force, & cette épaiſſeur n'empêchera pas que le tranchant ne coupe encore aſſez pour débrider une partie auſſi tenduë que l'eſt, dans ce cas-là, le cou de la veſſie.

ARTICLE II.

Description du Gorgeret-Ciſtitome composé ou dilatatoire.

LE *Gorgeret Ciſtitome composé ou dilatatoire*, Planche I., 3e. Partie, Fig. 1., ne différe du précédent qu'en ce que l'Inſtrument a pour baze le gorgeret à charniére ou dilatatoire de Covillard, renouvellé depuis quelques années, avec beaucoup de raiſon, par M. Foubert, célébre Chirurgien, & Lithotomiſte de Paris. On l'ouvre, comme on le voit dans la Fig. 3., qui le repreſente vû de face, en ſerrant la poignée, x, y, de la main droite qui l'embraſſe. Cette ſtructure particuliére lui donne ſur le premier, l'avantage d'ajouter à l'inciſion, la dilatation, qui, dans nos principes, eſt la ſeconde manœuvre eſſentielle à l'Opération de la Taille; ainſi cet Inſtrument réünit en lui ſeul les avantages des ciſtitomes les mieux imaginés, ceux du dilatatoire, exaltés à juſte titre par les Colots, & ceux du gorgeret, avoués de tous les Lithotomiſtes modernes, & même des Colots leurs Antagoniſtes.

Gorgeret Ciſtitome compoſé.

Tant d'uſages précieux me feroient regarder *le ciſtitome dilatatoire* comme le chef-d'œuvre de notre Méthode, ſi je n'étois d'ailleurs bien convaincu de la foibleſſe de mes lumiéres, des bornes étroites de mes talens, & plein de la défiance qu'elles m'inſpirent ; c'eſt à l'expérience & aux obſervations de pluſieurs années que je m'en raporterai uniquement.

Cette ſtructure du *gorgeret-ciſtitome dilatatoire*, dont il réſulte tant de commodités & d'utilités pour l'Opérateur, preſente auſſi à l'Ouvrier beaucoup de difficultés dans la conſtruction : pour les aplanir en partie, dévelopons l'intérieur de cet Inſtrument. Il eſt d'abord aiſé de voir, ſur-tout par la Fig. 3., que ce gorgeret eſt fait de deux branches jointes enſemble par la charniére K, & que le même clou K, qui lie cette charniére, ſoutient l'anneau A., Fig. 1, 2, qui eſt placé deſſous.

Il faut que toutes les arrêtes de ces branches ſoient bien émouſſées & bien polies, afin d'être hors d'état de bleſſer aucune partie quand on les ouvre.

L'une de ces branches, la gauche, par exemple, Fig. 4., porte la ſonde pleine, a, b, c, ſa rainure, & toutes

les piéces qui la font joüer. La ſeconde branche vient s'apliquer contre celle-ci pour faire le gorgeret, en commençant à l'endroit, c. Depuis cet endroit, c, tout l'eſpace, E, F, D, eſt l'épaiſſeur du fond de la branche gauche, un peu élargie en G ; c'eſt ſur cette épaiſſeur plane & polie que doivent s'apliquer la lame, & les piéces à couliſſe deſtinées à la mouvoir. On peut laiſſer de l'épaiſſeur à la partie de ce fond qui renferme ces piéces à couliſſe ; mais il eſt eſſentiel de bien évuider & de faire preſqu'auſſi mince que les gorgerets ordinaires, la partie antérieure de ce fond, b, c, E, Fig. 1., comme je l'ai obſervé dans le gorgeret-ciſtitome ſimple. F, F, (Figure 4.) ſont deux écrouës dans leſquelles doivent entrer les deux viſſes à têtes plates, (FF, Fig. 5.) qui doivent ſoutenir la premiere piéce à couliſſe, f, g, B. Gorgeret Ciſtitome compoſé.

G, Fig. 4 & 5, ſont des écrouës deſtinées à recevoir une viſſe placée à gauche, & deſtinée à déterminer, par ſa ſituation dans ces trous, les divers degrés dont on pouſſera la piéce B, g, Fig. 5., & par conſéquent les degrés de l'écartement de la lame b, c; c'eſt pourquoi j'ai donné le nom de *modératrice* à cette viſſe. On marquera, ſi l'on veut,

Gorgeret Cistitome composé.

par des chiffres placés au-dessus de ces trous le nombre des lignes de saillie qu'ils donnent à la lame ; on peut mettre ces chiffres d'un côté pour la lame courte, & de l'autre pour la longue. b, Fig. 5., est la charniére qui lie cette lame avec la sonde pleine de l'Instrument ; on fait cette liaison avec une vis extrêmement fine dans le gorgeret pour l'adulte ; mais dans celui qui est destiné aux Enfans, & qui doit avoir cette partie beaucoup plus fine, il faut se contenter d'une goupille.

Comme c'est-là une des parties de l'instrument des plus délicates, que la vis qui demande une certaine grosseur affoiblit beaucoup cet endroit, que la goupille presente des difficultés pour enlever & nétoyer la lame, j'ai imaginé la construction suivante.

Planche I. Fig. 2.

Faites faire à l'extrêmité de la lame, a, b, la petite encoche, ou le petit crochet, a ; la goupille sera fixe pour toujours sur le gorgeret. Quand vous voudrez monter la lame, vous commencerez par l'accrocher, pour ainsi dire, dans la goupille, m, ou ce qui est le même, vous passerez l'encoche, a, dans la goupille, en faisant glisser ce crochet dans le bout de la goutiére du gorgeret dans le sens, a, b ; le tranchant, a, b, étant

tourné contre cette goutiére ; ce crochet passera aiſément derriére la goupille, ſi l'Ouvrier a eu ſoin de faire la goutiére fort profonde en cet endroit-là, ou même s'il l'a percé un peu à jour, en cas que cela ſoit néceſſaire. Gorgeret Ciſtitome compoſé.

Dès que la goupille eſt accrochée, faites faire le tour à la portion, b, de la lame, dans la direction, b, d, juſqu'à ce que toute la lame, a, b, devienne dans la direction, m, n, qu'elle doit avoir : alors le dos de cette lame ſe trouvera logé dans la goutiére ; & le bout, c, du crochet, a, portant contre le fond ou l'extrêmité de cette goutiére, ce crochet ſe trouvera retenu par la goupille & ce fond, auſſi ſolidement que s'il n'y avoit qu'un ſimple trou dans le bout plein de la lame ; & vous pourrez, quand vous voudrez, décrocher cette lame & la nétoyer, ſans déranger la goupille.

La lame, b, c, eſt liée par ſon autre extrêmité, c, avec la ſeconde piéce à couliſſe. Il eſt eſſentiel que l'épaiſſeur de cette extrémité de la lame tranchante ſoit aſſez forte pour que les tenons de la piéce à couliſſe qui s'y joignent à charniére, ſe trouvent noyés dans cette épaiſſeur : il faut auſſi que la ſaillie du tranchant excéde cette charniére, la couvre, la de- Planche I. Fig. 1 & 5.

r Gorgeret Cistitome composé.

vance. L'objet de ces précautions est de faire ensorte que tout ce qui passera dans la playe après le tranchant, se trouve plus éloigné de la playe que lui, & ne porte point ses inégalités dans cette playe. f, Fig. 5., est la troisiéme charniére qui lie cette seconde piéce à couliſſe avec la premiere. Cette premiere piéce à couliſſe, f, g, B, a dans toute sa longueur une fenêtre, f, g, au moyen de laquelle & des visses F F, passées dans cette fenêtre, son mouvement de couliſſe se fait avec beaucoup de sûreté & de douceur. Cette piéce est terminée par l'anneau, B, destiné à recevoir le doigt index de la main droite, moteur de toutes ces piéces. La piéce, g, qui porte cet anneau, a un talon, h, qui correspond aux écrouës, G, de la *visse modératrice*, & qui, en portant contre la visse passée dans ces écrouës, borne à ces différens endroits le mouvement de la piéce.

Dans les Instrumens de cette espéce que j'ai fait exécuter, les Couteliers ont recouvert tout cet artifice d'une plaque qui achéve de former la rainure de la lame & de ses piéces à couliſſe. C'est à travers de cette plaque que passent les visses, F, F, & leur tête se perd dans

ſon épaiſſeur. Mais je penſe que pour la commodité de nétoyer cet Inſtrument chaque fois qu'on s'en ſert, il vaudroit mieux les laiſſer à découvert, comme la Figure les repreſente ; par-là l'autre branche achéveroit la rainure, & gagneroit en force l'épaiſſeur de cette lame ſuperfluë, ce qui donneroit encore la facilité de faire ces branches plus menuës, qualité eſſentielle à leur introduction. Au moins ſi l'on mettoit une contre-plaque au reſte de l'Inſtrument, je voudrois qu'elle pût ſe monter & démonter aiſément en s'engrainant d'une part dans la partie C, & s'attachant de l'autre à viſſe ou à couliſſe avec l'autre extrêmité D. Gorgeret Ciſtitome compoſé. Fig. 4.

Outre la viſſe modératrice, H, il eſt util & commode d'en avoir une ſeconde, I, qui, quand on l'enfonce, va apuyer ſur l'une des branches de la premiere piéce à couliſſe & l'arrête ; c'eſt celle-ci que j'apelle *viſſe fixative*. Il eſt indifférent à quel endroit on place cette viſſe ; quand il y a une contre-plaque fixe qui arcboute contre toutes les parties de la premiere piéce à couliſſe ; mais dans le cas où l'on ſuprimeroit cette contre-plaque, il faudroit que la viſſe fixative fût placée entre les deux viſſes à tête, F, F, (Fig. 5.) de façon qu'elle répondît Fig. 2.

Gorgeret Cistitome composé.

au point K. Non-seulement cette visse fixative est destinée à fixer la lame dans sa rainure, quand on ne s'en sert point, & dans l'Opération même, lorsque le débridement est fait, & qu'on a fait rentrer cette lame ; mais encore elle est propre à fixer cette même lame à tous les dégrés de saillie qu'on voudra lui donner, entre ceux qui sont déterminés par les trous de la visse modératrice.

Ce dernier usage de la visse fixative, sembleroit rendre la visse modératrice inutile ; mais sans cette derniére... 1°. On n'auroit pas de dégrés de saillie déterminés & connus, il faudroit les mesurer chaque fois, ou se contenter d'un à peu près, qu'il faut éviter, tant qu'il est possible, en Chirurgie. 2°. On seroit obligé de faire toujours sortir la lame de sa guaine, avant d'introduire l'Instrument, sans quoi on ne sçauroit pas ce qu'on lui donne de saillie. Or il y a des cas où il est plus avantageux de ne produire cette saillie que quand l'Instrument est introduit. Ce seroit donc le priver d'un de ses usages, & par conséquent diminuer ses avantages.

SECONDE PARTIE.

Usage du Gorgeret-Cistitome sur les deux Sexes.

1°. Sur les Femmes.

POur se servir du Gorgeret-cistitome, dans la Taille des Femmes, après avoir situé le sujet à l'ordinaire, on fait écarter les lévres par un aide, ou on les écarte soi-même avec les doigts de la main gauche, tandis que de la droite on tient à pleine main l'une des branches seulement * du Gorgeret, sçavoir celle qui porte l'extrêmité introductrice & la lame, le doigt du milieu passé dans l'anneau A, & le doigt index dans l'anneau B, on a eu soin auparavant de fixer la *visse modératrice* H, dans celui des trous G, qui donne le dégré d'écartement & de sortie de la lame qui convient au

* L'usage m'a apris que l'avantage qu'un Gorgeret a d'être un dilatatoire, l'expose à un inconvénient, c'est d'ouvrir un peu les branches quand on les empoigne toutes deux pour l'introduire, ce qui nuiroit extrêmement à cette introduction; le ressort qui est entre ces branches, s'oppose à cet accident; mais en apuyant un peu on surmonte son opositon, & dans une aussi terrible Opération, on peut être distrait de l'attention de ne point serrer; il est plus sûr de ne prendre qu'une des branches de l'Instrument.

Uſage du Gorgeret-ciſtitome.

ſujet. On trempe quelques pouces de l'extrêmité de cet Inſtrument dans l'huile, on l'introduit dans l'uréthre, en ſuivant ſa petite courbure, & y ajuſtant celle de l'Inſtrument de bas en haut; après quoi on fait faire à l'Inſtrument près d'un quart de tour, de façon que la lame tranchante réponde à la partie latérale gauche inférieure de l'uréthre & du cou de la veſſie. On pouſſe enſuite l'anneau B, qui fait ſortir la lame de la largeur déterminée par la viſſe modératrice, & l'on fixe ces piéces dans cet état par la *viſſe fixative* I, ou bien l'on a pris cette précaution, avant d'introduire l'Inſtrument; l'on continue enſuite de pouſſer l'Inſtrument dans l'uréthre, juſqu'à ce que la lame ſoit dans le vuide de la veſſie, ſi c'eſt de la courte qu'on ſe ſert, ou juſqu'à ce qu'on ait débridé convenablement le cou de la veſſie, ſi l'on fait uſage de la longue lame, obſervant attentivement dans l'un & l'autre cas de baiſſer le poignet & le manche de l'uréthrociſtitome, de façon que ſon extrêmité ſoit dirigée vers le milieu de l'hipogaſtre, & que ſa lame ne puiſſe porter vers le bas fond de la veſſie, mais qu'elle débride uniquement ſon cou, ſelon nos principes. L'inciſion faite, rentrez la

lame

lame dans ſa rainure, en ramenant l'anneau B, Fig. 2., Pl. I., & fixez-la dans cette rainure par la viſſe I; alors empoignez les deux branches de votre gorgeret, & les écartez, ſi c'eſt celui à charniére, pour dilater l'iſſuë. Laiſſez revenir un peu les branches, crainte que les parties ne faſſent ſupérieurement une bride trop roide qui s'opoſe à l'introduction du doigt & de la tenette; mais ne les laiſſez pas nonplus ſe réunir tout-à-fait, crainte qu'elles ne pincent quelques plis du fond de la veſſie; & pour les en empêcher, avancez la viſſe L, pouſſez enſuite ſur ce gorgeret votre doigt à la même fin, & pour être plus ſûr que la dilatation eſt ſuffiſante; après quoi, introduiſez les tenettes; retirez ce gorgeret, & finiſſez l'Opération à l'ordinaire.

Uſage du Gorgeret-Ciſtitome.

Pour tailler les Hommes avec ce gorgeret-ciſtitome, faites l'inciſion des tégumens, & de la portion de l'uréthre, placée devant les proſtates, de la maniére que le preſcrit notre Méthode; & à la place du ciſtitome que vous devez faire couler par la cannelure de l'uréthrotome dans celle de la ſonde, & par celle-ci dans le reſte de l'uréthre, & le cou de la veſſie, paſſez dans toute cette

2°. Uſage de cet Inſtrument ſur les hommes.

Usage du Gorgeret-Cistitome.

suite de cannelures & de conduits l'extrémité, a, du gorgeret-cistitome, Fig. 1. : Quand cette extrémité sera dans la vessie, retirez la sonde, & manœuvrez ensuite, comme je viens de le prescrire, dans cette Opération pratiquée sur les Femmes. Pour cette derniére manœuvre, je voudrois que cette sonde ne fut pas fermée par son extrémité ou son bec ; moyennant cette structure ouverte, on évitera l'embarras du *dégagement de la sonde*, qui ne laisse pas d'être quelquefois considérable, & qui le seroit peut-être encore davantage ici, sans cette précaution ; car pour ne point trop distendre ces organes avant le tems, il est prudent de n'introduire d'abord le gorgeret-cistitome, que de la longueur de sa partie grêle, & par conséquent dans le cou de la vessie seulement, & à l'entrée de la cavité, où l'on voit bien que ce dégagement pourroit être plus difficile ; mais dès que la sonde aura le bec ouvert, elle reviendra sur l'extrémité, a, du gorgeret-cistitome avec beaucoup plus d'aisance, de sûreté, de promptitude & de méthode, parce que ces deux Instrumens étant l'un dans l'autre, ils forment un diamétre près de moitié moindre, & qu'ils se servent reciproque-

ment de conducteurs. Je ne voudrois pas néanmoins qu'on étendit cette régle ſur le bec de la ſonde, à l'uſage des autres Inſtrumens ; ce bec fermé, en arrête la pointe dans les cas où il arriveroit à l'Opérateur de les pouſſer plus loin que le cou de la veſſie. L'embarras du dégagement eſt peu de choſe en comparaiſon de la ſauve-garde que prête alors ce bec fermé ; & dans les méthodes, comme la nôtre, où le débridement eſt fait avant le dégagement, on ſent bien qu'il y a beaucoup plus de place qu'il n'en faut, pour le faire avec une liberté entiere.

Uſage du Gorgeret-Ciſtitome.

Si l'on ſe ſert d'une ſonde à bec fermé, on peut, ſi on le veut, faire ſon débridement, la ſonde étant dans la veſſie. Dans ce cas-là, il faudra pouſſer l'Inſtrument plus avant, tenir compte de l'épaiſſeur de la ſonde & du gorgeret, & donner à la lame tranchante, proportionnellement à ces circonſtances, une moindre ſaillie hors de ſa rainure.

Mais je préfére d'introduire le gorgeret-ciſtitome dans une ſonde à bec ouvert, comme je viens de l'expoſer ; pendant cette manœuvre, la lame de l'Inſtrument reſte cachée dans ſa rainure : lorſque la ſonde eſt ôtée, je tourne

Usage du Gorgeret-Ciſtitome.

le gorgeret-ciſtitome tout-à-fait de côté, ſa convexité vers le côté gauche du Taillé, & je pouſſe la lame hors de la rainure, de toute la quantité déterminée par la viſſe modératrice, faiſant enſuite un mouvement en avant avec le gorgeret pour faire couper cette lame, que je ſupoſe être la longue lame; le débridement étant fait, je retire la lame dans ſa guaine, & l'y fixe avec la viſſe deſtinée à cet uſage; puis je retourne l'Inſtrument dans la même ſituation où il étoit en entrant; j'embraſſe les deux branches pour faire la dilatation; & finis l'Opération comme ci-devant.

J'eſpére que les gens de l'Art trouveront que cet Inſtrument remplit toutes les indications de la bonne méthode de tailler au bas apareil, d'une façon plus parfaite, qu'aucune autre qu'on ait imaginé juſqu'à ce jour. Je ne dirai cependant point que le premier venu pourra tailler avec cet Inſtrument; la premiére inciſion, qui dans la Taille des Hommes eſt néceſſaire pour introduire le gorgeret-ciſtitome, demande déja beaucoup de connoiſſance de la ſtructure des parties intéreſſées, & une longue habitude à la bien faire: faute de ces conditions, un Opérateur peut tomber dans pluſieurs

fautes : Par exemple, il peut ouvrir une grande étenduë de l'uréthre, & couper même beaucoup du muſcle accélérateur, & du tiſſu ſpongieux de l'uréthre, comme on le fait dans le grand apareil, & même dans la méthode du lithotome caché, délabrement très-préjudiciable au ſuccès de l'Opération ; & d'autant plus contraire à la bonne Chirurgie, qu'il eſt fait en pure perte ; car les moins verſés dans ces matiéres, peuvent voir que ce n'eſt point par cette portion recourbée & éloignée du cou de la veſſie que la pierre doit paſſer, mais ſeulement par le cou de cet organe, & la portion de l'uréthre qui y touche ; ceux donc qui commencent leur inciſion dès cette portion de l'uréthre éloignée de la veſſie, ne le font que pour trouver plus aiſément la cannelure de la ſonde, & ſe frayer de-là une route au véritable endroit de l'Opération ; mais n'eſt-ce pas un des grands axiomes de notre Art, de ménager les inciſions, de n'en faire jamais d'inutiles ; il n'eſt donc pas d'un véritable Artiſte d'inciſer, pour ſa propre commodité, un pouce ou deux, d'un canal précieux ; ce n'eſt pas aux dépens du Malade qu'il doit ſe donner cette commodité, c'eſt à ſon habileté à en faire les frais ; c'eſt à

Uſage du Gorgeret Ciſitome.

Uſage du Gorgeret-Ciſtitome.

ſes lumiéres & à ſon adreſſe à aplanir les difficultés, & à rendre le plus commode pour l'Opérateur tout endroit qui ſera le plus propre au ſuccès de l'Opération. * Ces qualités lui deviennent ſur-tout néceſſaires dans les derniers coups de cette inciſion préliminaire, qui en épargnant le *rectum*, ne doit pas ménager le plancher aponevrotique & celluleux qui ſe trouve dans le trajet deſtiné à l'extraction. J'avouë que le reſte de l'Opération faite par le gorgeret-ciſtitome eſt extrémement aiſé, dès qu'on a déterminé la largeur ou l'écartement néceſſaire à ſa lame ; cet écartement doit varier non-ſeulement ſelon les Sujets, mais encore ſelon la groſſeur de l'Inſtrument dont on ſe ſert, ſelon qu'on l'employe ſeul ou avec la ſonde. Sur un adulte, le gorgeret, tel que le repreſente la Fig. 1., Planche I., fait un débridement convenable avec la lame courte, en donnant à ſon tranchant une ſaillie depuis une ligne & demie juſques à deux en laiſſant la ſonde, & depuis deux lignes & demie juſques à trois,

* M. Sharp, pag. 210. de ſon Examen Critique, ſe déclare du même avis. Cet Ouvrage-ci étant fait & aprouvé du Cenſeur environ un an avant que celui de M. Sharp parut, le ſentiment de ce célébre Chirurgien devient une confirmation très-flateuſe de ma Doctrine.

ſi l'on a retiré la ſonde. Si l'on ſe ſert de la longue lame qui a deux pouces, on lui donnera ſix lignes de ſaillie, & l'on ſe ſouvient qu'on ne pouſſe celle-ci qu'en partie, c'eſt-à-dire, d'environ un quart de ſa longueur dans le cou de la veſſie. On devine bien que la ſaillie de la lame dont je viens de parler, ſe meſure au point, c, & de deſſus le tranchant. Uſage du Gorgeret-ciſitome.

Si c'eſt un Enfant qu'on taille, & qu'on ait un gorgeret plus petit & proportionné à l'âge, la régle que j'ai donnée ne change point. Si, eu égard à cette proportion, le gorgeret paroît un peu trop fort, il faut diminuer d'autant la ſaillie de la lame, & reciproquement. En général, quelque régle qu'on donne, les variations que produiſent la groſſeur de l'Inſtrument, l'âge du Sujet, ſa corporance, la forme & l'état de ſes organes, ne peuvent manquer d'introduire de petites différences dans les ſaillies qu'on doit donner à la lame; c'eſt pourquoi il faudra toujours s'en remettre à la ſagacité du Lithotomiſte, qui ſçait aprécier ces différens états, & qui connoît par les expériences ſur le cadavre l'effet de chacun de ſes Inſtrumens dans ces différens cas. Nous convenons pourtant qu'un Chirurgien

Uſage du Gorgeret-Ciſtitome.

moins habile, qui rendroit générales les régles de notre débridement, ne pourroit pas commettre de grandes fautes avec notre gorgeret, & avec les petites faillies que nous permettons à ſa lame, parce que les plus grandes erreurs que ces variations pourroient introduire dans une manœuvre auſſi reſervée que la nôtre, ſeroient peut-être d'une ou deux lignes, ce qui ne ſeroit pas capable de faire tomber cette Opération dans le cas dangereux des grandes inciſions ; & c'eſt-là, ce me ſemble, un avantage précieux, & de l'Inſtrument & de la Méthode pour laquelle il eſt inventé. A l'égard des manœuvres de la dilatation, & ſur-tout celles de la recherche & de l'extraction de la Pierre avec les tenettes ; perſonne n'ignore que c'eſt en un grand nombre de cas, tout ce qu'il y a dans cette Opération de plus difficile, de plus délicat, de plus capable de faire perdre la tête à un Opérateur, & la vie au Malade, ſi le premier n'a pas toute l'intelligence, la capacité, l'expérience, qui ſeules peuvent donner la preſence d'eſprit, la fermeté & le courage néceſſaires en ces rencontres.

TROISIE'ME PARTIE.

Parallelle du Gorgeret - Ciſtitome, avec quelqu'autres du méme genre.

LA plûpart des avantages particuliers au gorgeret-ciſtitome, ſeront remarqués par les Connoiſſeurs à la ſimple inſpection de l'Inſtrument. Ceux qu'il emprunte du gorgeret & du dilatatoire qu'il réunit, ſont trop connus, & nous en avons déja fait mention. Nous avons auſſi fait ſentir (pag. 6.) la ſupériorité que lui donne ſur mes anciens Inſtrumens, ſur celui de M. Louis, & ſur quelques autres qu'on pouſſe en entier dans le vuide de la veſſie, la facilité que l'on a de faire rentrer la lame tranchante dans ſa guaine, dès que l'inciſion eſt faite, facilité qui met cette inciſion & toute l'iſſuë à l'abri de cette lame, lorſqu'on retire l'Inſtrument ; mais un avantage capital que je me ſuis reſervé de développer ici, c'eſt le mécaniſme de la lame, conſidéré du côté de l'eſpéce de ſon mouvement.

Il y a long-tems qu'on connoît en Chirurgie les lames mobiles cachées dans

Parallelle du Gorgeret-ciſtitome.

dans des guaines. De ces lames, les unes coulent dans la guaine qui les renferme de toutes parts, & elles ne ſe montrent que par leur extrémité, comme le *pharingotome*, toutes les eſpéces de Trocart, & même, à quelques égards, le lithotome caché de M. le Blanc, Planche II., Fig. 10; les autres ſont attachées par une goupille ou charniére dans une guaine fenduë longitudinalement, & c'eſt par cette fente que la lame ſort & fait ſon effet, par un mouvement de levier, Fig. 4. 5. 6. 7. 8. 9.

Ce dernier genre d'Inſtrument tranchant caché dans une guaine, qu'on peut apeller du nom général de *ſarcotome caché*, a pluſieurs eſpéces ſubordonnées. Dans la premiére eſpéce, 4. 5., la goupille ou charniére, c, eſt placée entre la lame, r, & un talon, P, qui ſert à la faire ſortir, & forme par-là un levier ſimple du premier genre, 1; tel eſt le *biſtouri caché*, ou *biſtouri herniaire*, concave du côté de la lame, 4, ou celui de M. Thibault, 5, qui a la lame placée du côté convexe. Tels ſont encore le lithotome caché de Franco, Pl. IV., Fig. 1., & le lithotome caché d'un Anonime, repreſenté par la Planche III., qui, au manche près, eſt celui de M.

Thibaut, 5, Planche II., & dont la deſcription ſe trouvera dans un article ci-après. Dans la ſeconde eſpéce de *ſarcotome* machine, 6, c'eſt l'extrémité même, c, de la lame qui eſt montée à charniére ſur celle de la guaine ou de la baſe de l'Inſtrument, c, q, & c'eſt la portion de cette lame qui regarde le manche, P, de l'Inſtrument, où la main de l'Opérateur qui s'éléve, formant par-là un levier, du ſecond genre, 2: Tel eſt, à cet égard ſeulement, le biſtouri gaſtroraphique de M. Morand, & telle eſt en particulier la lame de mon gorgeret-ciſtitome. Dans la troiſiéme eſpéce de *ſarcotome caché*, la goupille ou la charniére, c, 7, ſe trouve à l'angle d'une baſcule, comme dans la premiere eſpéce; mais le bras du levier, r, opoſé au talon, P, eſt briſé, ou diviſé en deux parties jointes auſſi à charniere, dont l'une continuë au talon, fait avec lui une vraye baſcule, un levier ſimple du premier genre, 1, 4, & l'autre partie, s, de la briſure, eſt la lame, dont la derniere extrémité, t, eſt engagée, comme la ſeconde eſpéce, 6, dans la guaine, u, avec cette différence qu'elle n'y eſt point retenuë par une goupille fixe, mais qu'elle y eſt ſeulement ajuſtée à couliſſe par une traverſe

Parallelle du Gorgeret-ciſtitome.

Parallelle du Gorgeret ciſtitome.

& des galleries qui la reçoivent ; enſorte que, quand le talon ou la baſcule, r, c, P, exécute ſon mouvement de levier du premier genre, l'extrémité, t, de la lame engagée dans celle de la guaine, u, eſt forcée de couler dans cette guaine, & l'autre extrémité, r, de cette même lame, s'éléve de dedans la guaine, par un mouvement de levier du ſecond genre, 2, comme dans la ſeconde eſpéce, 6, avec cette autre différence remarquable que le point d'apui, t, de ce dernier levier, r, t, 7, eſt mobile ou à couliſſe, & produit un reculement de la lame vers l'Opérateur. Ainſi cette troiſiéme eſpéce de *ſarcotome caché* eſt compoſée des deux premieres eſpéces, ou du levier du premier, & du ſecond genre, avec la différence notable qu'on vient d'y obſerver. Tel eſt le biſtouri herniaire de M. le Dran.

Une quatriéme eſpéce nouvelle de *ſarcotome caché*, eſt celle que preſente la lame, r, s, de mon gorgeret-ciſtitome, 8. Elle eſt cachée dans une guaine, u, comme tous les Inſtrumens de ce genre ; elle s'éleve ou s'écarte de ſa guaine par l'extrémité, r, tournée vers l'Opérateur, comme celles des biſtouris herniaire & gaſtroraphique de Meſſieurs le

Dran, 7, & Morand, 6. Son extrémité, c, eſt à charniere ou à goupille avec celle de l'extrémité de l'Inſtrument, & forme un levier de la ſeconde eſpéce, 2, à point d'apui fixe, c, comme le biſtouri gaſtroraphique de M. Morand, 6, & elle différe en cela de celui de M. le Dran, 7, dont le point d'apui eſt variable & à couliſſe. Enfin, ce levier eſt mis en mouvement par une piéce briſée à couliſſe, P, f, r, gouvernée par un anneau P, dont le chemin eſt gradué par une viſſe, & dans cette Méchanique, mon Inſtrument eſt totalement neuf, ou ne reſſemble à aucun autre que je ſçache.

Parallelle du Gorgeret-ciſtitome.

Une cinquiéme eſpéce de *ſarcotome caché*, eſt le gorgeret, 9, aporté de Flandres par M. Andouillé, dans les derniéres Campagnes. Ma méthode de Tailler ayant été pratiquée en Flandres par M. Vandergracht, ſur la ſimple deſcription que j'en donnai dans le Journal de Verdun du mois d'Août 1742, il eſt probable qu'on a exécuté dans cette même Province le *gorgeret* que j'y annonce auſſi; & comme j'ai ſimplement dit dans ce Journal que ce *gorgeret a à ſa partie convexe une lame mobile*, pour faire le *débridement*, *& dans les Femmes & dans l'apareil latéral des Hommes*, il n'eſt pas

Parallelle du Gorgeret-ciſtitome.

étonnant qu'on l'ait exécuté à la lettre, en ſe contentant de fendre un gorgeret ordinaire, A, B, D, Fig. 9., le long de ſa partie convexe, & d'y attacher en, c, une lame, c, r, tranchante en deſſous, & ayant un dos en deſſus, P, ſur lequel on apuye pour faire ſortir la lame vers la partie convexe, où elle doit couper tout ce qui s'opoſeroit à ſon eſſort. Celui qui a exécuté cet Inſtrument n'avoit point mon gorgeret pour les Femmes, Planche I., Figure 1., 2e Partie, terminé par une ſonde cannelée, deſtinée à être introduite dans l'uréthre & le cou de la veſſie, & auquel ſeul j'entendois adapter la *lame mobile ;* il ne ſçavoit pas non-plus quel étoit le mécaniſme de ma lame ; voilà pourquoi ce gorgeret, aporté de Flandres, eſt ſi différent du mien. Le point d'apui de ſa lame étant en, c, où une viſſe l'attache au manche du gorgeret, la reſiſtance ou l'objet à couper en, r, & la puiſſance en P, ſon mécaniſme eſt celui d'un levier du troiſiéme genre, 3, & en cela, il différe de tous les précédens.

Ce détail des diverſes claſſes de *ſarcotomes cachés*, nous met en état d'en examiner les uſages propres, les défauts & les avantages.

Celui de la premiére eſpéce, le *biſtouri caché ſimple*, 4, le *biſtouri herniaire*, nommé dans les premiers tems de ſon uſage, *attrape-lourdeau*, porte ſon plus grand écartement à l'extrêmité de l'inſtrument; il eſt très-propre à ouvrir des abſcès déjà percés, des fuſées, des clapiers, &c. à des Malades qui ſeroient effrayés de la vûë d'une lame tranchante ; on l'introduit, ſous prétexte de ſonder ſimplement la maladie ; & quand on eſt au fond, le pouce apuyant ſubitement ſur le talon de la lame, a fait du dedans en dehors l'inciſion projettée, avant que le malade ait eu le tems de s'apercevoir de cette trahiſon ſalutaire ; mais ſi la cavité où l'on plonge le biſtouri, eſt telle qu'il y ait des parties précieuſes, que la lame pourroit intéreſſer, comme des brides faites par des artéres, des tendons, des nerfs, &c. ou des parties flottantes, reſpectables, comme les inteſtins dans certains abſcès, dans des deſcentes, &c. ou des fonds auſſi dignes de ménagement comme la pleure, la péritoine, la veſſie &c. qui forment les parois de certains abſcès, & ſont quelquefois les régions deſtinées à certaines Opérations ; dans tous ces cas particuliers, le *biſtouri caché*, & toutes ſes eſpéces ſont d'un

Parallelle du Gorget-ciſtitome.

Parallelle du Gorgeret-ciſtitome.

uſage dangereux, & il a été généralement banni de la Chirurgie à cet égard, * parce que le plus grand écartement, le plus grand jeu de ſa lame étant à ſa pointe, c'eſt-à-dire, dans la région la plus éloignée, la plus profonde, elle met l'Opérateur dans le riſque d'offenſer toutes les parties qu'on vient de nommer. C'eſt pour éviter ces dangers évidens qu'ont été inventés les biſtouris de la ſeconde, troiſiéme & quatriéme eſpéce, par M. le Dran, M. Morand, pour le débridement des tégumens du bas ventre, & par moi-même, pour le débridement de la veſſie. Celui de M. le Dran, 7, excellent d'ailleurs, & l'aîné des trois, ne fait joüer ſa lame, ou ne la reléve qu'en la ramenant vers l'Opérateur; cette retraite de la lame dans ſon action lui fait fuir, pour ainſi dire, le débridement qu'on veut qu'il faſſe, & qu'il fait réellement; il s'en éloigne, tandis que l'Opérateur l'y pouſſe, il jette par-là une ſorte d'incertitude dans le dégré de débridement qui pourra réſulter de la combinaiſon de ces mouvemens opoſés. Celui de M. Morand & le mien ont quelque

* Voyez le Traité des Inſtrumens de M. Garengeot, Tome I. page 238, &c.

que choſe de plus ſimple, de plus franc, ſi l'on peut dire, & de plus décidé; l'extrémité de la lame introduite eſt invariable, ſon mouvement, & celui de la main de l'Opérateur, ont une même direction du dehors au dedans vers l'obſtacle, & l'on voit du premier coup d'œil que le débridement ſera égal à tout l'écartement donné à cette lame, & porté par la main, & par l'anneau en avant ſous l'obſtacle. Les avantages d'un Inſtrument qui débride de dehors en dedans, ſont trop connus en Chirurgie pour que j'inſiſte plus long-tems ſur cet article. L'anneau & les piéces coulantes briſées, par leſquelles j'ai exécuté ce mécaniſme dans mon Inſtrument, en le rempliſſant parfaitement, me donnent encore l'avantage de pouvoir fixer l'écartement qu'ils donnent à la lame pour tous les dégrés qu'il eſt poſſible de deſirer en pareil cas, au moyen des deux viſſes, comme on l'a vû dans la deſcription.

Parallelle du Gorgeret-ciſtitome.

Non-ſeulement mon gorgeret eſt un Inſtrument avantageux dans l'Opération de la Taille ſur les deux Sexes, mais encore il ne l'eſt pas moins pour exécuter le débridement néceſſaire dans les hernies & dans la gaſtroraphie compliquées d'étranglement. Il ſuffit pour s'en convain-

Parallelle du Gorgeret-ciſtitome.

cre, de ſe rapeller le parallelle que je viens d'en faire avec les Inſtrumens deſtinés à ces opérations.

Le *gorgeret lithotome*, 9, aporté de Flandres, n'eſt qu'une eſquiſſe brute, ou une eſpéce d'avorton du nôtre. Le jeu de ſa lame, quoique pareil à celui du biſtouri herniaire, en ce qu'elle ſe meut par ſon extrémité, n'en a pourtant pas les dangers, parce qu'elle ne coupe que par une courbure particuliére, r, & que ſa pointe eſt arrêtée par l'extrémité de la fente du gorgeret; mais outre les inconvéniens qui réſultent du peu d'aiſance du jeu de cette lame à reſſort, il eſt évident que cet Inſtrument n'a aucune proportion avec les organes dans leſquels il doit être introduit; ce qui ſuffiroit ſeul pour le rendre inutile.

DESCRIPTION

ET USAGE DU LITHOTOME CACHE'

DE M. LE BLANC,

Maître en Chirurgie, & Lithotomiſte de l'Hôtel-Dieu d'Orléans.

LETTRE DE CET AUTEUR

A M. LE CAT.

Du 26 Juillet 1749.

VOUS m'invitez, Monſieur, à joindre à votre Recuëil le Lithotome caché dont j'ai parlé dans ma Lettre * à M. Louis. Si votre gorgeret à lame mobile m'avoit refroidi ſur la publicité de cet Inſtrument, votre ſonde à galleries rabattuës, & votre ciſtitome à lame tranſverſale, devoient m'empêcher de le publier, par les avantages que ces Inſtrumens ont ſur ce lithotome. Mais l'injure que me fait M. Louis, en m'accuſant

* Page 58 de la ſeconde partie de ce Recuëil.

* *Idem*, P. 45. d'avoir copié l'Inſtrument Pruſſien *, que je n'ai jamais vû ; plus encore, le plaiſir que je trouve à déférer à votre invitation, m'engagent à le mettre au jour.

Lithotome caché de M. le Blanc.

Après avoir ſuprimé un des tranchans de l'Inſtrument de M. Louis *, je m'imaginai, qu'à l'imitation de cet Inſtrument avec un ſeul tranchant, on pourroit bien en conſtruire un propre & convenable au débridement du cou de la veſſie des hommes, pour procurer avec plus de facilité, l'extraction des groſſes pierres. J'examinai d'abord, par des eſſais ſur le Cadavre, avec cet Inſtrument, ſi la coupe pouvoit ſe borner au cou de la veſſie, ou ſi elle ſe prolongeoit au corps de cet organe. Dans ces eſſais, l'Inſtrument coupoit la proſtate, le cou de la veſſie & plus d'un pouce de ſon corps.

* Quand je dis l'Inſtrument de M. Louis, j'entends celui dont il ſe ſert, & dont il ſe dit l'inventeur : mais je veux vous tirer d'erreur, Monſieur, par une Anecdote nouvelle pour vous, & que je vous aurois peut-être cachée toujours, ſi M. Louis eût tenu une conduite plus meſurée. Ce Chirurgien, Monſieur, n'eſt point l'Auteur de ce Lithotome qu'il s'aproprie, & qu'il défend avec tant d'acharnement ; il le tient d'un tiers reſpectable. C'eſt un fait, dont j'ai la preuve en main dès le mois de Décembre 1747.

Comme je n'avois pour but que de faire un leger débridement, & que l'inciſion prolongée me paroiſſoit inutile *, je fis conſtruire l'Inſtrument dont je vais donner une ſimple deſcription, & qui me parut remplir les vûës que je m'étois propoſées.

Lithotome caché de M. le Blanc.

Il eſt eſſentiellement compoſé, Plan. II. Fig. 10. d'un lithotome ou ciſtotome, a, g; d'une chape d'argent compoſée de deux piéces; l'une ſupérieure, le long de laquelle eſt une crête, f, qui ſert à diriger l'introduction de la tenette dans la veſſie. L'extrémité antérieure, h, ou le bec de cette piéce, eſt terminée par une eſpéce de languette, comme celle d'un gorgeret ou conducteur mâle, afin de pouvoir le conduire, par la cannelure de la ſonde dans la veſſie: ſur l'extrémité poſtérieure eſt une petite baſcule, c, à reſſort, ſemblable à celle que l'on voit à une flute traverſiére. Cette baſcule a ſous ſon extrémité antérieure un tenon ou petite goupille qui traverſe un petit conduit, pratiqué dans l'épaiſſeur de la piéce

* Je ne croyois pas alors *que les grandes playes faites au corps de la veſſie fuſſent preſque toujours mortelles*, comme vous me l'avez prouvé depuis.

Lithotome caché de M. le Blanc.

d'argent & qui entre, tour à tour, dans les deux trous ſitués ſur la ſoye du lithotome, ſoit pour l'aſſujettir dans ſa chape & l'y tenir caché, ſoit pour l'empêcher d'aller juſqu'à l'extrémité, h, lorſqu'on fait le débridement. Cette piéce ſupérieure a dans la face qui ſe joint avec la piéce inférieure, trois tenons, deux poſtérieurs, placés vers, d, & un antérieur, garnis de pas de viſſe, qui traverſent par autant de trous la piéce inférieure, & qui joignent enſemble les deux piéces, au moyen de trois petits écrouës, qui ſe montent & ſe ſerrent avec l'extrémité de la piéce de pouce, a. L'extrémité poſtérieure b, eſt terminée par une goutiére quarrée, couverte en deſſous par la piéce inférieure, dans laquelle coule à volonté le lithotome.

La piéce inférieure de la chape, eſt garnie par deſſous d'un anneau, e, pour y paſſer le doigt index de la main gauche, & d'une petite piéce d'argent, nommée platine, pour apuyer le pouce de la même main, afin de tenir l'Inſtrument en place lorſqu'on fait le débridement. L'extrémité antérieure de cette piéce, ſe joint avec la ſupérieure par une eſpéce de queuë d'aronde ou engrainure.

Au moyen des écroüës, ces deux piéces peuvent ſe monter & ſe démonter, pour nétoyer l'Inſtrument. Lithotome caché de M le Blanc.

On peut diſtinguer au lithotome, a, g, qui coule dans cette chape, ſon corps & ſa ſoye, à l'extrémité de laquelle ſe trouve la piéce de pouce, a, montée à pas de viſſe. Cette ſoye qui eſt quarrée, a cinq pouces de longueur ſur environ une ligne un quart d'épaiſſeur. Le corps du lithotome diminuë d'épaiſſeur depuis ſa ſoye juſqu'à ſa pointe. Il eſt large de trois lignes & demie, depuis la ſoye juſqu'au commencement du tranchant, g, où cette largeur eſt augmentée pour former ce tranchant. Cette largeur eſt percée d'une fente large d'environ une ligne, depuis la ſoye juſqu'à ſept lignes de la pointe du tranchant ; le tenon antérieur de la chape paſſe dans cette fente. Par ce moyen, le lithotome ne peut vaciller ni à droite ni à gauche, & eſt obligé de ſuivre, ſans aucune variation, la ligne de direction qu'il doit parcourir.

Sur la ſoye, à une ligne du corps du lithotome, eſt un trou rond, dans lequel entre le tenon de la baſcule mobile, c, pour aſſujettir le tranchant du litho-

Lithotome caché de M. le Blanc.

tome & l'y tenir caché. A deux pouces de ce trou, ſur la même face de cette ſoye, eſt un autre trou rond, du fond duquel part une rigole, ou goutiére de la même largeur que le trou, qui a huit lignes de longueur, & qui ſe termine à rien du côté du premier trou. Ce trou empêche que la pointe & le tranchant, g, n'aille juſqu'à l'extrémité, h, lorſqu'on fait le débridement, ce qui pourroit être ſuivi d'accident; & au moyen de la rigole, le tranchant du lithotome, pouſſé juſqu'en, h, pour faire la premiere coupe, peut être retiré d'un ſeul coup, & ſe cacher dans ſa chape, ſans qu'il ſoit arrêté en chemin par le tenon de la baſcule, c.

Ce lithotome, parcourt dans ſa chape, une ligne de la portion d'un cercle de dix-huit pouces de diamétre. La pointe de ſon tranchant peut être pouſſée quatre lignes au delà de l'extrémité h, afin de faire avec facilité la premiere coupe pour nétoyer la cannelure de la ſonde.

La chape a environ huit pouces de longueur, ſur les proportions de la largeur repreſentée, Fig. 10, Pl. II. Le lithotome monté de la piéce de pouce, a,

a environ dix pouces & demi de longueur. Le tranchant peut être plus large ou plus étroit qu'il n'eſt repreſenté, pour l'aproprier aux différens âges & à la différente groſſeur des pierres. On peut conſéquemment monter ſur cette chape un lithotome dont le tranchant ſoit plus large pour faciliter l'extraction des plus groſſes pierres.

Lithotome caché de M. le Blanc.

La courbure de cet Inſtrument répond aſſez à celle que forme l'uréthre, depuis la premiére coupe juſqu'au bourrelet intérieur du cou de la veſſie. Je me perſuade que cet Inſtrument peut être utile, quoiqu'il me paroiſſe encore ſuſceptible d'une plus grande perfection.

Dans votre Taille latérale, on ſe ſert de pluſieurs Inſtrumens qu'on introduit ſucceſſivement par les cannelures que vous avez ingénieuſement inventés: mon lithotome caché peut ſupléer à ces différens Inſtrumens. Il ſert à faire la premiere coupe; il exécute d'une maniere invariable, le débridement preſcrit par la Taille latérale, & il porte avec lui le conducteur pour diriger l'introduction de la tenette dans la veſſie. Ce ſeul Inſtrument renferme donc l'uréthrotome, le ciſtitome & le conducteur.

Lithotome caché de M. le Blanc.

Voilà, Monſieur, cet Inſtrument qui tire ſon origine de celui dont M. Louis s'eſt aproprié la découverte, & dont un grand Maître de l'Art, lui a *généreuſement fait preſent.* Si ce Chirurgien induſtrieux avoit lui-même défendu ſon Inſtrument & ſa Méthode, il l'auroit fait avec toute la candeur, la politeſſe, & les égards que ſe doivent les gens qui penſent bien, & dont les recherches n'ont pour but que la perfection de l'Art. Il a trop de bonne foi pour ne pas convenir d'après les faits (c'eſt ce qu'auroit dû faire M. Louis) du danger de la double ſection faite au corps de la veſſie.

Pour opérer avec cet Inſtrument, je ſituë & aſſujettis le Malade comme à l'ordinaire. La ſonde cannelée introduite dans la veſſie, je la fais tenir par un aide, à peu près comme vous faites tenir la vôtre dans votre Taille latérale, la poignée ou le manche incliné du côté de la cuiſſe droite du Malade, en faiſant faire à ſa courbure un peu de ſaillie entre la tubéroſité de l'*iſchion* & le pubis du côté gauche du Malade. Je m'aſſure de la direction de la cannelure de la ſon-

de avec le doigt, puis je prens l'Inſtrument, & le tiens comme on fait le lithotome ordinaire, ayant eu ſoin auparavant de pouſſer la lame juſqu'à ce que ſa pointe ſoit au-delà de l'extrémité, h, avec la pointe & le tranchant de cet Inſtrument ; je fais la premiere coupe dans le lieu deſtiné, c'eſt-à-dire, depuis l'endroit où finit ordinairement celle du grand apareil, juſques vers la tubéroſité de l'*iſchion*, & à côté de l'anus.

Lithotôme caché de M. le Blanc.

Après avoir découvert & nétoyé la cannelure de la ſonde, j'apuye & je pouſſe la pointe du lithotome ſur cette cannelure, de maniere que la chape eſt pouſſée, par ce mouvement, vers cette cannelure & le bec ou la crête, h, y eſt introduite. Dans cette poſition, le doigt index de la main gauche paſſé dans l'anneau, e, & le pouce poſé ſur la platine, pour tenir en place l'Inſtrument & aſſujettir la crête, h, dans la cannelure de la ſonde : dans le même tems, avec le pouce & le doigt index de la main droite, je ſaiſis la piéce de pouce, a, & retire le lithotome dans ſa chape pour y être aſſujettis par le tenon de la baſcule, c, j'empoigne enſuite le corps de

Lithotome caché de M. le Blanc.

l'Inſtrument avec la main droite : dans le même inſtant, je le quitte de la main gauche, & avec cette même main, je ſaiſis le pavillon de la ſonde que tenoit l'aide, & je fais, avec cet Inſtrument & avec la ſonde, le mouvement que l'on fait ordinairement pour introduire un gorgeret ou un conducteur dans la veſſie, en ſuivant la cannelure de la ſonde.

Le conducteur étant introduit dans la veſſie, je retire la ſonde, qui eſt alors inutile & qui pourroit nuire. Je paſſe le doigt index de la main gauche dans l'anneau, e, le pouce poſé ſur la platine, pour tenir l'Inſtrument en place ; j'apuye le dos concave du conducteur vers le haut & un peu du côté droit du Malade, afin que le tranchant de l'Inſtrument, en faiſant le débridement, ne bleſſe point le *rectum*. Je dégage enſuite le lithotome du tenon de la baſcule, c, qui l'aſſujettiſſoit ; je le pouſſe pour faire le débridement, & au moyen du ſecond trou placé ſur la ſoye du lithotome, le tranchant ne peut aller que juſqu'à l'endroit où il eſt arrêté en, g, & par conſéquent ne peut bleſſer le fond ni les parois de

la veſſie, la coupe qu'il fait étant bornée au cou de eet organe. Je le retire enſuite dans la chape. Lithotome caché de M. le Blanc.

Le doigt index de la main droite trempé dans l'huile, je l'introduis dans la playe pour frayer la route à la tenette. Je m'arme d'une tenette, je l'introduis dans la veſſie, à la faveur de la crête, f, ſituée le long de la piéce ſupérieure de la chape. La tenette dans la veſſie, je mets bas l'Inſtrument, charge la pierre & la tire.

J'attends que les grands Maîtres de l'Art, du nombre deſquels je vous compte, Monſieur, ayent aprouvé ce lithotome & la maniére de s'en ſervir, par les divers eſſais qu'ils en pourront faire, pour me déterminer à opérer avec cet Inſtrument ſur le vivant. J'ambitionne plus les ſuccès que les ſuffrages; & en matiére Chirurgicale, un Inſtrument nouveau, & la maniére de s'en ſervir, exigent les plus ſages précautions. M. Louis me dira peut-être encore, qu'une pareille production ne demande pas une grande force de génie; il en faut beaucoup plus qu'il ne s'imagine pour ſe ſoumettre à de judicieuſes cri-

Lithotome caché de M. le Blanc.

tiques ; & renoncer à des avantages aparens, que l'amour propre ſçait toujours groſſir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RECUEIL

DES PRINCIPALES PIECES DE MON DE'MÊLE' LITTERAIRE AVEC UN ANONYME,

SUR UN NOUVEAU LITHOTOME CACHE', UNE TENETTE A BRISER LA PIERRE,

Et la ſituation du Pierreux dans l'Opération de la Taille.

LE même Journal de Verdun qui annonça les eſpérances de la Paix, & la fin de cette Guerre ſanglante que nous avions en Flandres, en Italie &c. publia auſſi dans la page ſuivante, le nouveau Lithotome caché, & une tenette à briſer la pierre dans la veſſie, & fut par-là l'occaſion de la guerre littéraire

qui s'eſt allumée entre ſon Auteur & moi ; Guerre qui, heureuſement, ne troublera point le repos de l'Europe, & qui, loin de couter la vie à ſes habitans, a pour but, de ma part, leur conſervation, puiſqu'elle tend à empêcher qu'on n'introduiſe dans l'art de guérir des machines & des manœuvres dangereuſes & propres à retarder les progrès de cet Art. Voici la deſcription de l'Inſtrument, objet de ces réflexions ; je la donne telle qu'elle eſt dans le Journal, excepté que j'y ai ajouté une Figure que l'Anonime lui-même y deſiroit.

DESCRIP-

DESCRIPTION d'un Instrument nouvellement approprié pour faire l'opération de la Taille, & avec lequel elle sera facile à exécuter par tous les Chirurgiens, & beaucoup moins dangereuse qu'elle n'a jamais été. *

AVANT que d'exposer la maniére de se servir de cet Instrument, à qui on donne le nom de Lithotome caché, il est bon de faire observer, que depuis environ trente ans, on a beaucoup travaillé en France & en Angleterre, pour trouver des méthodes de tailler plus avantageusement. Journal de Verdun, Novembre 1748. pag. 383.

Pour y parvenir, on a fait en différens tems divers changemens à celle qu'on nomme le grand apareil; mais malgréce qu'on découvroit de bon, il en restoit toujours trop de mauvais, pour ne pas desirer mieux.

On a attaqué le corps de la vessie en conséquence par différens endroits, autres que son cou. Le haut apareil promit

* On voit que le modeste Anonime ne fait pas la petite bouche, quand il annonce ses prétenduës découvertes.

Lithotome caché de l'Anonime.

d'abord les ſuccès les plus flateurs ; mais les inconvéniens qui s'y rencontrérent, le firent abandonner. On ſe tourna enſuite du côté de celle qu'on nomme latérale ; mais les avantages n'en ont pas paru ſuffiſans pour faire abandonner le grand apareil par tous les grands Maîtres. A celle-là s'en eſt jointe une troiſiéme, où l'on a prétendu attaquer le corps de la veſſie ſans intéreſſer ſon cou ; mais elle s'eſt auſſi trouvée avoir des inconvéniens, qui empêchoient de la pratiquer dans tous les cas.

Les variations de toutes ces Méthodes, & leur inſuffiſance dans tous les cas, ayant toujours conſervé le premier rang au grand apareil, malgré ſa grande cruauté, un particulier, qui ne tient aucun rang en Médecine, ni en Chirurgie, & qui a été ſouvent témoin des douleurs inouies que les Malades ſouffrent pendant cette opération, & même longtems après, a ſur-tout obſervé que ces douleurs ſont plus ou moins grandes, ſuivant la maniére dont on fait l'inciſion, & que le ſuccès dépend beaucoup de cette maniére. Car ſi juſqu'ici on a tant cherché & tant varié, tous néanmoins paroiſſent ſe réunir à dire, que tout l'avantage de la Taille dépend de l'inci-

sion ; tous ont cherché à faire cette incision suffisante pour y faire passer la pierre sans violence, & ils ont connu que c'étoit de la facilité d'entrer dans la vessie sans violence, & d'en extraire la pierre aussi sans violence, que dépendoit l'avantage de cette opération. C'est de l'avantage de cette incision dont il s'agit maintenant, & on presente pour cela un Instrument ancien, mais nouvellement aproprié pour cette fin. C'est le Bistouri caché, dont on attribuë l'invention à M. *Bienaise*, à qui l'Ecole de Chirurgie de Paris a beaucoup d'obligation, étant l'un des Fondateurs de S. Côme. Lithotome caché de l'Anonime.

A ce bistouri caché on a donné une configuration qui le rend propre à être introduit dans la vessie, après une incision extérieure qui découvre un peu la crénelure de la sonde, & alors on l'introduit dans la vessie de la même façon qu'un conducteur mâle.

Ce bistouri caché a neuf pouces & demi dans la totalité de sa longueur. Le tranchant de sa lame, a, b, Figure 2., a quatre pouces trois lignes de longueur, & la guaine fenduë, c, d, qui le cache, est fermée par le bout, c, & se termine en forme de languette de trois lignes ou environ, de longueur pareille à celle d'un Pl. III.

Lithotome caché de l'Anonime.

conducteur mâle. La guaine & la lame ne forment qu'une groſſeur d'un tuyau de plume à écrire : la moitié de ſa longueur, tendante au bout, eſt courbée en arriére, & la languette la termine. La courbure eſt ſemblable à celle de la crénelure de la ſonde à tailler, & s'y loge par ſon dos pour conduire l'Inſtrument dans la veſſie. Depuis l'endroit de la viſſe, e, Fig. 1., qui tient le biſtouri aſſujetti à la guaine, il y a un manche, e, f, d'environ deux pouces & demi de longueur * : ce manche eſt de la même piéce que la guaine, & il ſe termine par une broche de la groſſeur d'un petit tuyau de plume, & longue de deux pouces neuf lignes, & par ſon bout il y a un écrou, afin d'y retenir une virole de bois auſſi longue que cette broche : cette virole, f, a ſix pans, & eſt figurée en forme de manche ; elle ſert de manche à l'Inſtrument. Au milieu de chaque pan, il y a une petite hoche ou cran, g, ſur une virole de fer, qui la termine par le bout qui aproche le plus du milieu de l'Inſtrument. Cette hoche ſert à recevoir le petit bec d'un reſſort, h, attaché ſur le fer qui donne naiſſance à la broche qui paſſe dans la virole de bois ſervant

* Deux pouces, ſelon celui que j'ai deſſiné.

de manche. Ce reſſort ſert à aſſujettir la virole de bois, de façon qu'un des ſix pans regarde toujours la queuë du biſtouri par ſa face, & chacun des ſix pans s'y tourne quand on veut, en retirant le reſſort qui tient la virole aſſujettie, & auſſi-tôt qu'on ceſſe de retenir le reſſort, il rentre dans le cran. Lithotome caché de l'Anonime.

Les ſix pans de la virole de bois ſont taillés de façon, qu'ils ſont tous inégaux de profondeur entr'eux, & ce ſont eux qui réglent l'ouverture du biſtouri d'avec ſa guaine quand on apuye le doigt ſur la queuë du biſtouri, parce que cette queuë, en apuyant deſſus, s'aproche du manche juſqu'à ce qu'elle y touche ſur le pan qui la regarde. Ces ſix pans ſont numérotés des chiffres 5, 7, 9, 11, 13, 15. Si c'eſt le 5 qui regarde la queuë du biſtouri, en aprochant cette queuë ſur le pan, le bout de ſa lame ſort de ſa guaine de cinq lignes, & ainſi des autres juſqu'à quinze lignes; en ſorte que l'Opérateur proportionne l'ouverture qu'il veut faire depuis la veſſie juſqu'à l'extérieur du périnée, par la face qu'il a tournée du côté de la queuë du biſtouri, & choiſit des ſix degrés ou numéros celui qui convient à l'âge de celui qu'il taille, ou à la groſſeur de la pierre qu'il croit devoir extraire,

Lithotome caché de l'Anonime.

& la longueur de cette inciſion ſera ſûrement du degré de celui des ſix qu'il aura choiſi. Cette inciſion commence toujours dans l'intérieur du cou de la veſſie, & finit en dehors, ce qui eſt le contraire de tous les Inſtrumens qui ont ouvert la veſſie juſqu'à preſent. L'inciſion, au ſurplus, ne dépend ni de l'adreſſe, ni d'aucune autre manœuvre de celui qui la fait, mais ſeulement de la face qui regarde la queuë du biſtouri. Celui qui le fait agir, n'a qu'à s'aſſurer qu'il fait toucher cette queuë au pan du manche qui la regarde.

Après cette deſcription imparfaite, & qu'on ne ſçauroit faire mieux comprendre qu'en donnant une démonſtration par une gravure à pluſieurs faces ; on donnera l'indication de l'Ouvrier qui l'a exécuté, après qu'on aura donné la maniére de s'en ſervir ; ce qui ſupléera à la démonſtration, qui ſeroit trop couteuſe. *

Pour ſe ſervir du Lithotome caché, il faut placer le Malade *à l'ordinaire des autres tailles*, ** & enſuite placer la ſonde, qu'on aura introduite, un peu

* J'eſpére que le F** C** me ſçaura gré de ma généroſité.

** C'eſt-à-dire ſur une table & ſur un plan incliné.

panchée ſur l'aîne droite, de la même façon que pour la latérale : il faut que ſa courbure crénelée regarde l'eſpace qui eſt entre le *rectum* & la tubéroſité de l'os iſchion. L'Opérateur donne la plaque de la ſonde à tenir à celui qu'il en croit le plus capable entre ceux qui lui aident : il la place lui-même auparavant, & il a ſoin qu'elle faſſe le plus de ſaillie qu'il ſe peut, au côté que nous avons déterminé : le même qui tient la plaque de la ſonde, tient le ſcrotum élevé avec ſon autre main. L'Opérateur prend un biſtouri, ou tel autre inſtrument qu'il juge à propos, pourvu qu'il ſoit tranchant d'un côté & pointu par le bout ; & il ſe place vis-à-vis de la feſſe droite du Malade, & tire la peau du côté du raphé qui répond entre le *rectum* & la tubéroſité de l'iſchion gauche : alors il plonge la pointe de ſon biſtouri à demi couché à côté du raphé, vers le milieu du muſcle accélérateur gauche, & fait ſon inciſion en deſcendant juſques vis-à-vis la tubéroſité, en ſorte que cette ouverture, ſi c'eſt un adulte, puiſſe avoir deux pouces & demi au moins de longueur : on y retourne une ſeconde & même une troiſiéme fois, & enfin juſqu'à ce qu'on ait coupé l'épaiſſeur des

Lithotome caché de l'Anonime.

Lithotome caché de l'Anonime.

graiſſes, & qu'on ſente bien diſtinctement la crénelure de la ſonde avec le bout du doigt indice de la main gauche par le fond de la playe. Alors on y plonge en gliſſant la pointe du biſtouri, ſon dos tourné du côté du fond de la crénelure de la ſonde : on découvre la ſonde d'environ ſept à huit lignes en deſcendant. Cette ouverture, pour qu'elle ſoit bien, doit ſe trouver préciſément au milieu du muſcle accélérateur gauche, en le prenant dans ſa largeur, & un peu poſtérieurement au-deſſous de ſon milieu, en le prenant dans ſa longueur.

Cette inciſion faite, on introduit la languette, c, du Lithotome caché ſur la crénelure de la ſonde, & après s'être bien aſſuré qu'elle y eſt, l'Opérateur va chercher la plaque de la ſonde avec ſa main gauche ; & après s'être bien aſſuré de nouveau, que la languette de l'Inſtrument eſt dans la crénelure, ce qu'il ſent par la réſiſtance mutuelle des deux Inſtrumens. Alors il reléve la courbure de la ſonde ſous l'arcade du pubis, en la ſuivant avec la languette du Lithotome. Enſuite, étant ſûr que le bec de la ſonde eſt dans la veſſie, il pouſſe doucement ſon Lithotome, dont *il aproche le manche de celui de la ſonde d'environ quatre*

à cinq pouces ; & quand la languette eſt parvenuë à la vive arrête du bec de la ſonde, elle s'y arrête, ce qui eſt un ſigne certain que l'Inſtrument eſt parvenu dans la veſſie ; alors il dégage la ſonde d'avec le Lithotome, & il la retire de la veſſie & hors du canal : enſuite il reconnoît la pierre avec ſon Lithotome ; & après l'avoir bien reconnuë, il juge de ſa groſſeur, & détermine par le manche de l'Inſtrument la grandeur de l'ouverture dont il a beſoin. Cela fini, il porte le dos de ſon Inſtrument ſous l'arcade du pubis, & fait regarder le tranchant ſuivant la détermination de l'inciſion extérieure : après quoi il apuye la queuë de ſon biſtouri contre la face de la virole de ſon manche qui la regarde, & retire ainſi ſon Inſtrument tout ouvert juſqu'au dehors de la veſſie, ayant ouvert tout le trajet latéral inférieur du côté gauche du cou de la veſſie, en commençant par les proſtates, qu'il prend du dedans en dehors ; auſſi ſont-elles toujours coupées bien net, & il continuë avec la même exactitude l'ouverture juſqu'au dehors. L'Inſtrument ayant abandonné la plaïe, on y entre avec le doigt auſſi librement qu'on veut, & on touche la pierre. Si on ne veut pas y introduire la tenette

Lithotome caché de l'Anonime.

Lithotome caché de l'Anonime.

seule, on peut la précéder avec le bouton ; l'ouverture eſt ſi exactement faite, qu'il n'y a point de fauſſe route à craindre. On prend la pierre, qui ſort fort aiſément ; & ſi elle eſt trop groſſe pour l'ouverture, celle-ci ſe prolonge ſans beaucoup de peine & ſans aucune déchirure forcée. L'eſſai en a été fait ſur pluſieurs cadavres, & il n'y a rien d'eſſentiel qui s'y trouve intéreſſé, tels que l'artére honteuſe interne, le vérumontanum, ou la véſicule ſéminale gauche.

L'endroit où ſe fait l'ouverture, fournit un eſpace auſſi ample que la méthode de M. *Rau*, & qu'aucune autre de toutes celles qui ont attaqué la veſſie par l'intervale du *rectum* & de la tubéroſité ; de ſorte qu'on oſe aſſurer que celle-ci a tous les avantages de toutes les méthodes qui ont attaqué la veſſie par ſon corps, & tous les avantages du grand apareil, ſans avoir aucuns des inconvéniens des unes, ni des autres.

Tout le monde ſentira facilement les avantages de cet Inſtrument, pour peu qu'on ait d'idée de la différence d'une diviſion faite par un Inſtrument bien tranchant, ou par un Inſtrument contondant ou déchirant ; d'où il eſt aiſé de conclure, que *ſi l'on voit guérir de*

ſix malades cinq, par l'opération du grand apareil, bien faite à l'ordinaire, qu'il en guérira par celle-ci de cinquante quarante-neuf; & que s'il étoit poſſible de peſer ou de meſurer les dégrés de la douleur que ſouffrent les Malades, on trouveroit que ſi le grand apareil ordinaire, bien fait, fait ſouffrir une livre de douleur, celle-ci n'en fera pas ſouffrir une once; ce qui revient comme un à ſeize *, & cet avantage augmentera à proportion en bien toutes les autres ſuites de l'opération.

Lithotome caché de l'Anonime.

Tous ceux qui connoiſſent bien la matiére dont il s'agit, ſentiront facilement l'extrême différence de cette méthode d'avec toutes celles dont on s'eſt ſervi juſqu'ici, & ſur-tout le grand avantage, de ce que tous les Opérateurs, quoique de différens degrés de génie & d'adreſſe, feront ſûrement une inciſion parfaite dans tous les cas; & on oſe aſſurer que c'eſt l'exécution de cet article qui a été le plus funeſte aux Malades dans tous les tems.

Le même Inſtrument aura le même avantage pour la taille des Femmes, ſans avoir beſoin de ſonde pour être porté dans la veſſie. On obſervera la

* On voit que l'Auteur eſt calculateur.

Lithotome caché de l'Anonime.

même détermination pour l'inciſion, en la portant entre le *rectum* & la tubéroſité de l'iſchion gauche, ayant ſoin de tirer le vagin à droite pendant le tems de l'inciſion. Celle-ci ne ſera point ſujette aux inconvéniens de celle qui coupe *les fibres circulaires de l'uréthre*, latéralement en deux moitiés, & dont la prolongation des inciſions ne ſçauroit profiter du grand avantage que le tiſſu cellulaire, latéral du rectum, fournit à la nôtre ſans déchirement.

Celui qui donne cette expoſition, prie les grands Maîtres de l'Art de ſuſpendre tout eſprit de critique juſqu'à ce qu'ils l'ayent eux-mêmes éprouvée.

D'ailleurs, il compte bien que chacun y pourra perfectionner quelque choſe; & il ne ſe flate point d'avoir épuiſé le ſujet, mais il a l'eſpérance que les ſuccès ôteront à l'avenir aux Malades la terreur que cette opération portoit avec elle.

Journal de Verdun, Décembre 1748. pag. 461.

Le Particulier qui a donné dans le dernier Journal la deſcription d'un nouveau Lithotome caché, annonce avec une grande ſatisfaction, qu'il n'a rien outré dans la ſupériorité qu'il lui a donné ſur-tout ce qu'on a découvert juſqu'à

preſent pour guérir la Pierre par l'opération ; il ne pouvoit encore citer que des épreuves ſur des Cadavres, mais preſentement il eſt en état d'y joindre une relation de la premiere qui a été faite ſur un Vivant. Premier ſuccès du Lithotome caché.

M. *de la Roche*, Maître Chirurgien à Paris, près le Palais Royal, s'eſt ſervi du Lithotome caché pour tailler M. *le Roy*, Marchand de Chaux de la Ville de Melun, âgé de 60 ans, d'une complexion délicate, & tourmenté depuis trois ans par des ſouffrances continuelles, que lui cauſoit une pierre dans la veſſie. L'opération fut faite le 8 Octobre dernier ; & la douleur fut ſi legére, que le Malade s'endormit deux heures après, & il continua de dormir le reſte du jour & de la nuit ſuivante, à l'exception des tems où l'on lui donnoit quelque choſe à prendre, ou qu'on le changeoit. Pendant les premieres 24 heures, les urines lui cauſoient une legére cuiſſon en paſſant par la playe ; mais après ce tems-là, il n'a plus rien ſouffert juſqu'à une parfaite guériſon arrivée en moins de vingt jours. Les urines paſſérent en partie dès le même jour de l'opération par la voye ordinaire, ce qu'elles continuérent de faire toujours en augmentant juſqu'au 13e de

Premier succès du Lithotome caché.

l'opération qu'elles y passérent en entier. Le Malade n'a pas été en danger un seul instant. Ceux qui douteront de ce recit, pourront s'en assurer par la bouche du Malade & du Chirurgien. La playe n'a point supuré ; & sans beaucoup de glaires, dont les urines étoient chargées, il n'est pas douteux qu'elle n'eût été réunie en fort peu de jours, de même qu'une playe simple.

Le succès de cette opération sera consolant pour ceux qui ont tenté le désagrément & la longueur (presque toujours infructueuse) des litontriptiques si dégoutans qui ont paru dans ces derniers tems. Ces Malades, s'ils s'adressent à des Opérateurs habiles *, seront sûrs de se tirer d'affaire, & ils auront un effroi de moins pour l'opération ; car ils pourront être taillés par cette méthode aussi avantageusement sur leur propre lit, que s'ils étoient liés sur un échaffaud, dont la seule vûë faisoit presque toujours trembler les plus déterminés ; & en cas que

* L'Auteur nous avoit annoncé ci-devant cette opération comme *facile à exécuter par tous les Chirurgiens... quoique de différens dégrés de génie & d'adresse.* Il commence donc ici à sentir un peu l'excès de son exagération, & cela après un succès ; il faut espérer qu'il en rabattra encore quelque chose, quand ces mauvais succès l'auront plus instruit.

leur lit par le bas ne puiſſe ſe preſenter à la lumiére d'une fenêtre, on en pourra conſtruire un ſur une table avec un bon matelas & un oreiller pour relever la tête; préparatif ſimple & peu effrayant, auquel on n'a jamais pu ſe borner dans le grand apareil. *

Premier ſuccès du Lithotome caché.

* L'Auteur eſt dans l'erreur, comme on verra dans nos Remarques.

****
*****
***
*

DESCRIPTION D'UNE TENETTE, pour caſſer les Pierres dans la Veſſie.

Par l'Auteur Anonime du précédent Lithotome caché.

Journal de Verdun, Décembre 1748. pag. 463.

LE Particulier dont il eſt queſtion, a été lui-même témoin de deux Opérations, où les pierres ſe trouvérent ſi groſſes, par le long-tems qu'il y avoit qu'elles avoient pris naiſſance qu'il fut impoſſible de les tirer, ni de les pouvoir caſſer, & il fallut prendre le triſte parti de laiſſer mourir les Malades dans les douleurs, ſans pouvoir leur donner aucuns ſoulagemens. Il y a fort peu de Chirurgiens expérimentés qui n'en ayent vu périr beaucoup d'autres par les ſeuls déchiremens & contuſions, que de groſſes pierres ont accoutumé de faire lorſqu'on les tire; & il eſt bien rare que cela n'arrive pas quand le volume de la pierre excéde trois ou quatre onces de peſanteur; au lieu qu'auſſi-tôt que l'Opérateur s'apercevra par l'écartement de ſa Tenette ordinaire, que la pierre eſt du volume ci-deſſus, ou qu'elle l'excéde; il pourra ſubſtituer

ſubſtituer la Tenette à caſſer la pierre, à celle dont il ſe ſert ordinairement, & ayant caſſé la pierre en deux ou trois morceaux, alors il retire la forte Tenette, pour tirer les morceaux plus doucement avec la Tenette ordinaire ; & s'il en reſte quelque morceau trop gros, il faut rentrer pour le caſſer.

Tenette de l'Anonime à caſſer les pierres.

La Tenette dont il s'agit *, a ſept pouces de longueur depuis le clou qui joint les deux branches, juſqu'au bout des anneaux qui ſervent à la tenir, & trois pouces quelques lignes, depuis le clou juſqu'au bout des cuilliéres ou mordaches. Les branches ont quatre lignes de diamétre en groſſeur, elles ſont fort nourries à l'endroit du clou. Les cuilliéres ou mordaches, ſont de même fort nourries par leur racine ou baſe, étroites de ſix lignes ſur leur largeur, & épaiſſes de quatre lignes à leur baſe, & de trois lignes ſur leur pointe. Elles ſont écartées par leur milieu, & ſe rejoignent par leur bout, de la même façon que les Tenettes ordinaires ; mais ce qui en fait eſſentiellement la différence, c'eſt qu'au lieu des ſimples dents, en forme de rape à bois, dont les Tenettes ordinaires ſont garnies dans les parties antérieures des cuilliéres, celles-ci ſont garnies à chaque cuilliére,

* Fig. 5. de la Pl. IV.

Tenette de l'Anonime à caſſer les pierres.

de trois clous d'acier bien trempé, dont la tête a deux lignes de longueur, de forme pyramidale, quarrée & pointuë, large d'une ligne deux tiers par ſa baſe, laquelle ſe termine par une petite viſſe qui entre dans un trou qui perce l'épaiſſeur de la cuilliére en écrou : cette queuë n'excéde point la ſurface externe de la cuilliére. Ces trois clous ſont poſés à trois ou quatre lignes l'un de l'autre, y en ayant un au bout, & les deux autres en deſcendant vers le milieu de la longueur de la cuilliére, ce qui fait un bon pouce de diſtance du premier au dernier.

Ils ſont poſés latéralement les uns à l'égard des autres, quoiqu'en long, afin de mieux conſerver la force des cuilliéres. Ces clous ſe montent & ſe démontent avec une clef, Fig. 6., où la tête du clou entre par le bout, & on tourne de la même façon dont on monte & démonte la pyramide de la couronne d'un trépan. On a jugé qu'il étoit mieux d'avoir poſé les trois clous en longueur, qu'en triangle fort court, parce que par cette diſpoſition il peut ſe rencontrer des occaſions, où celui du bout ne pourroit point agir ſur la pierre, & que l'un ou l'autre des deux ſuivans pourroient agir.

Pour ſe ſervir utilement de cette Te-

nette, il n'y faut jamais laiſſer qu'un clou à chaque cuilliére ou mordache, & il faut toujours préférer celui du bout le premier, parce que les deux enſemble, un de chaque côté, prendront toujours la pierre par ſon milieu, ou même un peu plus avant; car ſi on la prenoit trop par le bout qui répond à la plaïe, elle pourroit reculer vers le fond de la veſſie en la ſerrant, ce qui ſeroit très-dangereux: mais au contraire, en la tenant par ſon milieu ou plus avant, les deux clous, un de chaque côté, y agiront avec force: ce parti ſera toujours le plus ſûr pour une très-groſſe pierre. Mais quand elle ſera d'un volume de trois, quatre ou cinq onces, il ſera à propos de préférer les clous du milieu, ou même, ſi ceux-là n'agiſſent pas, les deux derniers. Il eſt bon auſſi de faire obſerver, que pour que la Tenette puiſſe ſe bien ouvrir, il faut que les cuilliéres ſoient entiérement dans la capacité de la veſſie. Le parti de ne jamais faire agir qu'un clou à chaque mordache à la fois, eſt plus ſûr que de les laiſſer tous les trois, parce qu'un ſeul a toute la force du levier des branches, & qu'alors, quelque dure que ſoit la pierre, il y entrera; & pour peu qu'il y entre en ſerrant par ſecouſſes, & étant de

Tenette de l'Anonime à caſſer les pierres.

Tenette de l'Anonime à caſſer les pierres.

figure pyramidale, un de chaque côté; la pierre ſe fendra. D'ailleurs, ſi elle réſiſte, on pourra changer en tournant ſur un autre côté de la pierre, juſqu'à ce qu'on ſente qu'elle obéiſſe. A l'égard de l'introduction de la Tenette, il ſera toujours mieux de la faire entrer fermée & par deſſous la pierre, & de l'ouvrir enſuite doucement, pour que la pierre s'y place d'elle-même, & que l'épaiſſeur que forment les cuilliéres avec les clous, ne nuiſe point à la veſſie.

Les Chirurgiens qui taillent beaucoup, pourront avoir trois Tenettes par dégrés, afin de pouvoir les proportionner aux volumes des pierres & aux différens âges, & pour lors il n'y aura aucun cas où elle leur réſiſte, & où ils ne puiſſent conſerver la vie aux Malades.

LETTRE

A MESSIEURS LES AUTEURS DU JOURNAL DES SÇAVANS,

Au ſujet du Lithotome caché de l'Anonime, & de ſa Tenette propre à caſſer la Pierre dans la Veſſie.

PAR Mr LE CAT.*

MESSIEURS,

Je viens de lire dans votre Journal de Décembre, pag. 723., la *deſcription d'un Inſtrument nouvellement aproprié pour* Journal des Sçavans, Mars 1749. pag. 169.

* Cette Lettre a été publiée auſſi dans le Journal de Verdun ; mais comme l'une des deux ſuffit ici, j'ai choiſi celle du Journal des Sçavans, parce qu'elle eſt un peu plus complette, & qu'elle a quelques petits traits de vivacité qui ne ſe trouvent pas dans l'autre. Je ne veux pas affecter de me montrer par mon plus beau côté ; les Partiſans de l'Anonime m'accuſeroient de l'avoir fait à deſſein de rendre les excès de cet Adverſaire plus indécens & plus odieux : les gens équitables en ſeront encore aſſez ſcandaliſés. Il y a dans cette Edition quelques additions & corrections fort legéres, qui concernent ſur tout les Planches qui ornent cet Ouvrage, & dont manque le Journal.

Premiere Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

faire l'Opération de la Taille, & avec lequel elle ſera, dit-on, *facile à exécuter pour tous les Chirurgiens, & beaucoup moins dangereuſe qu'elle n'a jamais été.*

L'honneur des Lithotomiſtes de ce ſiécle, & le bien public, m'engagent à vous prier, Meſſieurs, de vouloir bien inſérer dans votre ouvrage les réflexions que je vais avoir l'honneur de vous communiquer, ſur la deſcription du *Lithotome caché*, que cet Auteur annonce comme un Inſtrument nouveau, & propre à donner à l'Opération de la Taille une perfection qu'elle n'a point euë juſqu'ici. On ne ſçauroit que louer, Meſſieurs, la compaſſion généreuſe qui a émû cette perſonne à tâcher de trouver des moyens de diminuer les douleurs & les dangers d'une ſi terrible opération; mais comme l'Auteur de l'invention annoncée ne tient de ſon aveu *aucun rang en Médecine ni en Chirurgie*, il n'eſt pas étonnant qu'il ne ſoit pas bien au fait de ce qui s'eſt paſſé jadis, ni de ce qui ſe paſſe encore actuellement en Chirurgie ſur le fait de l'Opération de la Taille. Par la même raiſon, ce n'eſt point pour lui une faute qu'on puiſſe lui reprocher d'ignorer que le *Lithotome caché*, aproprié à l'Opération de la Taille, n'eſt pas

un Instrument nouveau, pas même celui qui ouvre le cou de la vessie du dedans au dehors ; que la méthode qu'il décrit n'est autre chose que l'opération latérale, & même que son Instrument exécute cette opération d'une façon moins avantageuse que ceux dont nous nous servons depuis nombre d'années, & que toute l'Europe connoît. Je puis donc espérer, Messieurs, que cet Auteur ne sera nullement blessé de mes remarques, puisqu'elles n'ont, comme ses projets, d'autre but que le bien public.

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Dans le Journal de Verdun du mois d'Août 1742, page 67, j'annonçai *un gorgeret de mon invention, qui a à sa partie convexe une lame mobile qui fait le débridement néceſſaire (au cou de la veſſie) & dans les femmes, & dans l'appareil des hommes, ſans qu'on ſoit obligé de ſe ſervir d'autres Inſtrumens.** La lame cachée dans l'épaisseur de ce gorgeret, c'est-à-dire, dans son extrémité allongée & propre à introduire dans l'uréthre, dans les sondes crénelées, &c. fait bien un vrai *Lithotome caché.* J'ai envoyé à M. Louis, Chirurgien de Paris, à M. le Blanc, Lithotomiste d'Orléans, la figu-

* On a vû la description de cet Instrument au commencement de cet Ouvrage.

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

re de cet Inſtrument, & je ſçai qu'elle a été communiquée à l'Académie de Chirurgie. M. le Blanc lui-même en a inventé un de la même eſpéce, Pl. II. Fig. 10. * Aparemment que l'Auteur du *Lithotome caché* que vous annoncez, Meſſieurs, n'en a eu nulle connoiſſance. Il y a pourtant une différence entre le ſien & les nôtres; ceux-ci ouvrent de dehors en dedans, & nous ne nous propoſons qu'un débridement du cou de la veſſie, quoiqu'il ne tienne qu'à nous d'y faire une grande playe; celui que vous annoncez ouvre du dedans au dehors, & il me paroît que l'intention de ſon Auteur, eſt de faire une bonne playe à la veſſie, par laquelle la pierre paſſe librement.

On trouve dans Franco, pag. 152, un Lithotome caché fait pour ouvrir la veſſie du dedans au dehors, & même des deux côtés: nous avons fait graver ce Lithotome dans notre Planche IV. Fig. 1.; mais cet Inſtrument, dont ſon propre Auteur ne s'eſt jamais ſervi, eſt demeuré en ſpéculation depuis près de 200 ans, & je ne crois pas qu'on s'aviſe de le mettre en vogue. Celui que vous annoncez, Meſſieurs, n'a point le danger des deux playes faites à la veſſie;

* Sa Deſcription eſt page 35.

mais ſon Auteur eſt dans l'erreur, s'il croit qu'il eſt avantageux d'ouvrir la veſſie du dedans au dehors. La playe de la veſſie, ou plutôt de ſon cou, doit être la plus petite qu'il eſt poſſible, & faire le ſommet d'un cône dont la baſe ſoit aux tégumens. Il faut voir la-deſſus un Mémoire de M. Louis, inſéré au Mercure, ſecond volume de Décembre 1746.

Premiere Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Notre Lithotome caché a ſur celui de l'Anonyme, l'avantage d'ouvrir de dehors en dedans, & d'être un gorgeret tout placé pour l'introduction des Tenettes. Malgré ces avantages, Meſſieurs, nous ne nous en ſervons point, parce que nos Inſtrumens ordinaires ſont ſi ſimples & ſi ſûrs, que nous jugeons inutile d'employer des machines compoſées là où les plus ſimples Inſtrumens font la choſe auſſi promptement & auſſi ſûrement. *

Dans l'énumération que l'Auteur fait des méthodes de tailler, il dit que les *avantages* de l'apareil latéral, *n'ont pas paru ſuffiſans pour faire abandonner le grand apareil par tous les grands Maîtres.* Par la même raiſon, Meſſieurs, il

* On a vû, page 5, que l'expérience & les réflexions m'ont fait reconnoître, depuis que ceci eſt écrit, des avantages au Gorgeret Ciſtitome ſur mes Inſtrumens ſimples, & l'on verra par la ſuite, que j'ai employé cette *machine* avec beaucoup de ſuccès.

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

peut compter que ſon invention ne ſera pas encore abandonner cette ancienne méthode ; car ſon opération, telle qu'il nous la décrit, eſt l'apareil latéral mot pour mot ; s'il y a donc de l'*inſuffiſance* dans cette méthode, elle reſtera pareillement dans la ſienne ; mais non, rendons juſtice à notre méthode commune, elle n'eſt jugée inſuffiſante que par ceux que les préjugés empêchent de l'adopter.

Si l'on en croit l'Auteur, les Lithotomiſtes *ſe réuniſſent à dire que tout l'avantage de la Taille dépend de l'inciſion ; tous ont cherché à faire cette inciſion ſuffiſante pour faire paſſer la pierre ſans violence, & ils ont connu que c'étoit de la facilité d'entrer dans la veſſie ſans violence, & d'en extraire la pierre auſſi ſans violence, que dépendoit l'avantage de cette opération.*

Quand le charitable Anonyme ne nous auroit pas dit qu'il n'eſt pas Lithotomiſte, au moins Lithotomiſte conſommé, je l'aurois reconnu à ces traits. Tout l'avantage de la Taille dépend ſi peu de l'inciſion, Meſſieurs, qu'il y a des cas où il n'en faut point faire du tout : tel eſt, par exemple, celui de l'extraction d'une petite pierre aux Femmes. A l'égard des Hommes, je ne doute pas qu'on ne ſît

fort bien dans le même cas (de pierres petites) de se contenter de la dilatation ménagée du grand apareil. Celui de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui est précédé d'un débridement latéral, a beaucoup de succès; & M. Boudou me mande par une Lettre du 13 Novembre dernier, qu'il y a vû *plusieurs* Taillés *guérir en deux ou trois fois 24 heures;* mais je suis certain par un grand nombre d'observations, & de raisons solides, qui seront incessamment renduës publiques, *que la facilité d'entrer dans la vessie, d'en tirer la pierre*, qui ne sont la suite que d'une grande incision à cet organe, sont presque toujours mortelles. Ainsi les Lithotomistes consommés dans leur Art, n'ont garde de regarder cette facilité comme ce qu'il y a de plus avantageux dans l'opération. Et de bonne foi, Messieurs, si leur Art ne leur prescrivoit pas une grande réserve sur cette facilité, qui empêcheroit celui qui pratique l'apareil latéral de pousser son incision à la vessie aussi loin qu'il jugeroit à propos pour y passer les Tenettes, la main même qui vaudroit bien mieux que les Tenettes? mais il sçait qu'il tuëroit le Malade, & que l'incision la plus petite est toujours la meilleure. Voilà la régle qu'il y a à combiner avec la facilité qu'il cherche.

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Premiere Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Il n'y a point de fauſſe route à craindre, en ſe ſervant *du Lithotome caché*, dit l'Anonyme. Oui, en ſupoſant qu'il ſoit bien dans la veſſie ; mais c'eſt un avantage qu'il a en commun avec le nôtre, & avec nos Inſtrumens ordinaires, qui ont tous des cannelures par leſquelles ils ſe conduiſent ſucceſſivement par la ſonde dans la veſſie.

On oſe aſſurer, continuë cet Auteur, *que cette façon de tailler a tous les avantages de toutes les méthodes qui ont attaqué la veſſie par ſon corps, & tous les avantages du grand apareil, ſans avoir les inconvéniens ni des uns ni des autres.*

Le Public ſe reſſouviendra que tout ce que l'Auteur dit de bien de ſa méthode, c'eſt de l'apareil latéral qu'il le dit. Cette façon de Tailler, pratiquée par pluſieurs Lithotomiſtes célébres, a les avantages des méthodes qui ont ouvert la veſſie dans ſon corps, parce qu'en débridant le cou de la veſſie, elle ouvre vers ſon corps une voïe facile à la dilatation & à l'extraction, comme le fait l'inciſion du corps même de cet organe pratiquée par les méthodes précédentes ; mais elle n'en a point les inconvéniens, parce que la grande diviſion du corps de

la veſſie eſt preſque toujours mortelle, & que la dilatation ménagée ne l'eſt point. Cette eſpéce de dilatation, & la ſituation baſſe de ſon inciſion, procurent à l'apareil latéral les avantages du grand apareil, ſans en avoir les inconvéniens, qui ſont les ruptures & déchiremens violens & faits au hazard, la ſéparation de l'uréthre du cou de la veſſie, &c. ce qu'elle évite par le débridement dont je viens de parler. Mais, comme on voit, tous ces avantages ſupoſent un ſimple débridement du cou de la veſſie, une petite playe en cette région : car, ſi le Lithotomiſte paſſe ces bornes, comme l'Auteur paroît le preſcrire, par une inciſion aſſez ample pour laiſſer paſſer les inſtrumens & la pierre, ſans dilater ces parties, alors la méthode perdra tous ces avantages, retombera dans les inconvéniens des méthodes qui ouvrent la veſſie dans ſon corps, deviendra meurtriére, en un mot ne ſera plus le véritable apareil latéral, ou au moins celui que nous pratiquons avec tant de ſuccès, comme on ſçait, puiſque de 17 Printemps que nous avons taillé en Normandie, il y en a eu ſept, dans leſquels il n'eſt mort aucun ſujet ; ſçavoir en 1732, 33, 34, 37, 38, 46 & 48, ſans

Premiére Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Premiere Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

compter les Printemps dans leſquels je n'ai perdu qu'un ſujet ſur ſix, ſur huit, ſur neuf, ſur dix Taillés. Une partie de ces ſujets n'ont pas eu le moindre accident, pas même le premier jour de la Taille, & ont guéri dans la quinzaine, quelques-uns en beaucoup moins de tems. Il ne faut donc pas qu'on nous vante comme une merveille, une cure faite en vingt jours, du ſommeil le jour même de l'opération, & la ceſſation des douleurs le lendemain de l'opération faite par le Lithotome caché; rien n'eſt ſi commun que toutes ces merveilles.

M. Vandergracht, Lithotomiſte de Lille, qui taille à la même méthode, & avec les mêmes inſtrumens que nous, en a éprouvé un ſuccès tout pareil. L'Anonyme peut donc ſe raſſurer, Meſſieurs, ſur les allarmes que lui cauſe le ſort des Pierreux, & être certain qu'il eſt en France des méthodes plus ſalutaires encore que celle qui réſulteroit de ſon *Lithotome caché* employé ſelon ſa deſcription. Il ne faut pas non plus qu'il ſe perſuade, comme il l'avance, *que tous les Opérateurs, quoique de différens dégrés de génie & d'adreſſe, feront ſûrement une inciſion parfaite dans tous les cas.* Mes Inſtrumens ont, comme le ſien,

l'avantage de faire une inciſion d'un dégré déterminé ; mais l'inciſion, *pour être parfaite dans tous les cas*, c'eſt-à-dire, pour être telle qu'elle partage, comme il convient, avec une dilatation ménagée, l'ouvrage de l'iſſuë néceſſaire à l'extraction, demande non ſeulement *du génie & de l'adreſſe*, mais encore un Opérateur conſommé.

Premiere Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

L'Auteur finit par nous annoncer une Tenette pour caſſer les groſſes pierres dans la veſſie, & vous avez employé cette production dans votre Journal de Février dernier. Sa deſcription eſt ici page 64, & nous l'avons fait graver dans notre Planche IV. Fig. 5.

M'étant aperçu que ce Particulier avoit plus de zèle que d'érudition Chirurgicale, j'avois prié l'Auteur du Journal de Verdun, qui a auſſi inſéré la deſcription de cet Inſtrument, de l'avertir, de voir, avant de produire ſa Tenette, ſi elle valoit mieux que celles qui ont été inventées pour le même uſage par Franco & Paré. * Malgré mon avis, & ſans conſulter aparemment aucunes perſonnes de l'Art, cette Tenette a paru, & il ſe trouve que c'eſt l'une des deux Tenettes de cette eſpéce propoſées par Paré, & gra-

* Voyez les Figures 2, 3, 4, &c.

Premiere Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

vées toutes deux dans cet Auteur, qui, comme on ſçait, eſt entre les mains de tout le monde.

J'ai crû, Meſſieurs, qu'il étoit néceſſaire de relever toutes ces erreurs, & de mettre le Public en garde contre les productions d'un Particulier aſſez étranger dans les Opérations de la Taille pour donner comme neuves des machines connuës depuis 150 ans, & nous débiter comme des choſes rares & merveilleuſes des ſuccès fort communs.

J'ai l'honneur d'être très-reſpectueuſement,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

LE CAT.

A Rouen ce 10 *Février* 1749.]

Cette Lettre, comme je l'ai obſervé ci-devant, avoit été imprimée, à peu de choſe près, dans le Journal de Verdun. La fertile plume de l'Anonyme fournit à chacune de ces Editions une ample réponſe diviſée en deux parties.

J'avois d'abord deſſein de donner ici

au

au moins une de ces réponſes ; mais l'Auteur ayant fait la dépenſe de les faire imprimer toutes deux avec les deux Editions de ma Lettre dans ſon Recuëil in-12, je puis renvoyer à cet ouvrage, ceux qui ſeront curieux de lire les Réponſes de l'Anonyme en ſtile original. Quant à ceux qui ne voudront connoître que les raiſons qu'elles contiennent, il les trouveront expoſées ſuffiſamment, & peut-être même avantageuſement pour leur Auteur, dans ma Replique qui va ſuivre.

Premiere Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

LETTRE DE M. LE CAT, A M. D**.

Du douze Mai 1749.

En replique aux deux Réponſes d'un Anonyme, Auteur d'un nouveau Lithotome caché, inſérées au Journal de Verdun, mois d'Avril & de Mai. *

J'Ai prouvé, Monſieur, dans ma Lettre inſérée au Journal de Mars, contre l'Anonyme, Auteur d'un nouveau *Lithotome caché, que cet Inſtrument n'eſt pas nouveau ; que la méthode qu'il décrit n'eſt autre choſe que l'opération latérale... que ſon Inſtrument exécute cette opération d'une façon moins avantageuſe que ceux dont nous nous ſervons....* J'ajoute ici *que cet Inſtrument eſt dangereux, & que la méthode particuliere qui en réſul-*

* J'ai fait à cette Lettre quelques additions & corrections, qui peuvent faire regarder celle-ci comme une nouvelle édition revûë & augmentée.

le, eſt la plus imparfaite de toutes celles qu'on a imaginées depuis Frere Jacques. Sans ce dernier motif, Monſieur, qui intéreſſe très-ſérieuſement le Public, j'euſſe laiſſé ſans replique les deux Lettres que le même Anonime a fait inſérer dans les Journaux d'Avril & de Mai.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Aux preuves que j'ai données que le *Lithotome caché n'eſt pas nouveau*, l'Anonyme répond qu'il ne ſe donne pas pour inventeur ; qu'il ne preſente pas au Public ſon Lithotome ou ſa Tenette, comme des *Inſtrumens nouveaux*, *mais comme nouvellement apropriés à l'uſage projetté.*

J'ai fort bien entendu que l'Anonyme avoit fait du *Biſtouri caché* ou Herniaire, Planche II. Fig. 5, un *Lithotome caché*, Planche III., qu'il n'étoit pas inventeur de ce Biſtouri, mais qu'ayant transformé le *Biſtouri caché* en *Lithotome caché*, il devenoit auteur du *Lithotome caché* ; ſi jamais aucun autre avant lui n'avoit inventé pareil inſtrument, & c'eſt exactement ſa prétention. * Or j'ai prouvé que la choſe étoit déja faite,

* On verra dans ma réponſe, à la piéce intitulée Jugement, que l'Anonyme n'eſt pas même l'auteur de l'aplication du Biſtouri herniaire à la Taille, mais que c'eſt M. Chaignebrun, Chirurgien.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

par Franco, par moi-même, &c. car un *Lithotome* eſt un inſtrument tranchant avec lequel on taille, & un *Lithotome caché* eſt tout inſtrument tranchant, deſtiné à la taille, caché dans une garniture quelconque qui s'introduit dans les voyes de cette opération. L'Anonyme remarque des différences entre le ſien & celui de Franco, qu'il traite par mépris de *cizailles :* je n'ai ni ignoré, ni diſſimulé ces différences, je mets celui de l'Anonyme fort au-deſſus de celui de Franco, mais il faut convenir que c'eſt toujours un *Lithotome caché*, & qui a encore ce raport avec celui de l'Anonyme, qu'il ouvre la veſſie de dedans au dehors, & dans un dégré déterminé par une viſſe, f, & deux écroüés mobiles, g; j'ai dans mon Arſenal de Chirurgie un de ces anciens Inſtrumens. * Il n'eſt pas moins inconteſtable que le *Gorgeret Ciſtitome* que j'ai inventé en 1742. (Voilà, puiſque l'Anonyme veut le ſçavoir, comme cet inſtrument a été *baptiſé*, il y a long-tems, pour me ſervir de ſon expreſſion,) il eſt, dis-je, inconteſtable que cet inſtrument eſt encore un

Voyez la Pl. IV. Fig. I. & la Pl. III.

Planche I.

* Ce Lithotome de Franco, qui n'eſt point du tout mépriſable, me paroît auſſi très-propre à élargir les iſſuës néceſſaires à l'extraction des corps étrangers.

vrai Lithotome caché ; & c'eſt tout ce que je dis dans ma Critique.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Le Lithotome caché n'eſt donc pas un inſtrument nouveau dont on doive attribuer l'invention à l'Anonime ; j'ai donc eu droit de lui faire remarquer qu'il n'en étoit pas l'inventeur ; mais je conviens qu'il l'eſt d'une eſpéce particuliére de Lithotome caché ; car il eſt vrai que le mien n'eſt pas de la même eſpéce que celui de l'Anonyme, & c'eſt ce dont je me félicite. Il a tous les avantages que cet Auteur compte au ſien, il y ajoute celui d'ouvrir de dehors en dedans, & celui d'être un Gorgeret, & même par la derniére eſpéce j'en ai fait faire, un Gorgeret & un Dilatatoire tout enſemble ; mais ce qui eſt plus conſidérable encore, c'eſt qu'il n'a aucuns des dangers qui environnent de toutes parts l'uſage de l'inſtrument de l'Anonyme.

La ſeule réponſe que cet Auteur faſſe à cette démonſtration, de la ſupériorité de mon inſtrument, c'eſt qu'un Gorgeret eſt trop large pour pouvoir s'introduire dans la veſſie non débridée. Si l'Anonyme avoit lû avec un peu plus d'attention ma Lettre dans le Journal de Mars, il y auroit remarqué que j'y dis expreſſément.... *la lame cachée dans l'é-*

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

paiſſeur de mon Gorgeret, c'eſt-à-dire, DANS SON EXTRE'MITE' ALONGE'E ET PROPRE A INTRODUIRE DANS L'URETHRE, DANS LES SONDES CRENELE'ES, *&c.* Ce Gorgeret n'eſt donc pas trop large pour pouvoir s'introduire dans la veſſie: & comment cet Auteur, qui a la bonté de m'attribuer *un génie qui m'a fourni tant de reſſources*, a-t'il pû s'imaginer qu'ayant à introduire un Gorgeret dans une veſſie non débridée, je ne lui donnerois pas une figure propre à y entrer, ſur tout après avoir employé à la taille des Femmes un Gorgeret terminé, non par une languette, comme les autres, mais par une petite ſonde cannelée; c'eſt ce que cet Auteur n'ignoreroit pas, ſi ſes *occupations ſérieuſes* lui permettoient plus de *conférences* avec les Maîtres de l'Art.

L'Anonyme avoit décrit ſon opération dans le Journal de Novembre, comme une méthode nouvelle; je lui ai fait voir que c'étoit *l'opération latérale mot pour mot*, il en convient enfin, mais il prétend que c'eſt une eſpéce d'opération latérale *plus parfaite que qui que ce ſoit ne l'a encore faite*; c'eſt ce que nous allons voir; voilà toujours un ſecond article ſur lequel l'Anonyme paſſe condamnation.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonyme.

L'eſpérance, qu'on croira ſon eſpéce de taille latérale beaucoup plus parfaite que toute autre, eſt déja un adouciſſement à l'aveu qu'on vient de lui arracher ; mais l'Anonyme croit devoir encore fortifier cette conſolation de la douceur d'une petite vengeance dont il invente lui-même le ſujet. *M. le Cat*, dit-il, *aſſure que tout le bien que je dis de ma méthode, je le dis de l'apareil latéral*, & QU'IL L'A DIT AVANT MOI. Voici une petite allégation qui ne ſe trouve point dans mon texte, & qui donne occaſion à l'érudit Anonyme d'étaler ſes connoiſſances & ſes travaux en Lithotomie, qui aboutiſſent à avoir lû une brochure de M. Garengeot, Chirurgien célebre, imprimée en 1730, & avoir tenu la ſonde à une taille faite par M. Perchet. Ainſi donc, ſans cette brochure qu'a lû l'Anonyme, avant d'être livré à des *occupations plus ſérieuſes*, j'aurois paſſé dans ſon eſprit pour le premier qui auroit écrit de la taille latérale ; mais ç'auroit été dans ſon eſprit ſeul, car je veux bien avouer à l'Anonyme que je ne ſuis que le dernier avant lui qui ai parlé de cette taille, & que s'il ſe piquoit d'un peu plus d'érudition, il auroit pû citer nombre d'Auteurs antérieurs que je n'aurois

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

point du tout désavoués, ne m'étant jamais mis dans la tête de me placer parmi les premiers qui ont loué l'apareil latéral, comme il voudroit me le faire dire, pour se donner le plaisir de me trouver en défaut: Eh comment aurois-je dit que j'ai fait *l'apologie* de la taille latérale avant l'Anonyme!... 1°. Je ne l'ai jamais faite, cette apologie; la description des manœuvres de cette taille, quelques mots dits en passant sur ses avantages, ne méritent pas le nom *d'apologie* de cette méthode. 2°. L'Anonyme l'a encore moins faite que moi, il a exagéré de prétendus avantages d'une méthode particuliére à son instrument; mais il n'a pas dit un mot de l'apareil latéral, quoiqu'au fond, sa prétenduë méthode nouvelle ne fût que cet apareil, & c'est ce que je lui reproche, en lui disant que *tout le bien qu'il dit de sa méthode, c'est de l'apareil latéral qu'il le dit*, c'est-à-dire, que ces avantages qu'il croit voir dans sa méthode, & qui n'y sont point, sont ceux qui sont réellement dans l'apareil latéral, auquel il se garde bien de les attribuer, puisqu'il ne parle au contraire dans cette Lettre que de son *insuffisance*; il s'en falloit donc beaucoup qu'il fût question entre nous d'avoir fait

l'éloge de l'apareil latéral plûtôt ou plus tard. Cette imputation eſt donc un petit cadeau que l'Anonyme ſe donne à lui-même.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Quand je dis que le Lithotome caché de l'Anonyme eſt *pernicieux*... & que ſon *Auteur eſt dans l'erreur, s'il croit qu'il eſt avantageux d'ouvrir la veſſie du dedans en dehors*; il répond qu'il n'a pas beſoin de ſe juſtifier *ſur ces remarques*; & il cite en preuve ſes eſſais ſur le cadavre, & ſon ſuccès ſur un homme vivant. Quelles preuves! Des eſſais ſur le cadavre, & un ſeul ſuccès ſur le vivant! Quelle eſt la mauvaiſe méthode qui n'en citeroit pas autant, & vingt fois autant. J'ai paſſé une épée au travers du corps de pluſieurs cadavres, ſans bleſſer de parties précieuſes, & une perſonne vivante de ma connoiſſance a reçû un pareil coup d'épée, dont elle eſt bien guérie; donc un coup d'épée au travers du corps n'eſt pas dangereux, & par conſéquent la meilleure maniére de ſe battre, quand on ne voudra point tuer ſon ennemi, ſera de lui paſſer l'épée au travers du corps. Voilà au juſte le raiſonnement de l'Anonime.

J'ai fait à mon tour des expériences ſur le cadavre avec le nouveau Lithoto-

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

me caché, mais elles n'ont fait que confirmer les terreurs que la ſeule deſcription de cet inſtrument m'avoit inſpirées. Qui eſt le Praticien qui ne ſçait pas que dans l'opération de la Taille, la veſſie ſe vuidant d'urine, ou ſe trouvant déja vuide, il arrive ſouvent qu'étant pouſſée par les inteſtins comprimés eux-mêmes par les efforts des muſcles de la reſpiration, le fond de cet organe s'aproche ſi près de ſon cou, qu'on l'y voit quelquefois par l'ouverture de la taille. Ce fait conſtant rend dangereux tout inſtrument tranchant porté juſqu'à un certain point dans la cavité de la veſſie; c'eſt là ce qui m'a fait ſuprimer le Lithotome Anglois pour la taille latérale, tout petit qu'il eſt, & deſtiné uniquement à débrider le cou de la veſſie, de dehors en dedans, c'eſt-à-dire de l'uréthre vers ce cou, & par conſéquent à ne point paſſer ce bourelet. De quelle juſte frayeur n'ai-je donc pas dû être ſaiſi à la deſcription d'un inſtrument à introduire dans la veſſie, dont la lame tranchante a quatre pouces trois lignes de longueur; n'ai-je pas dû apercevoir dans cette lame meurtriére, tous les dangers évidens qui ont banni de l'opération du Bubonocéle le biſtouri herniaire original de ce Lithotome ca-

ché ? N'ai-je pas dû voir que l'Anonyme non-seulement ramenoit dans l'ancienne opération latérale, les dangers dont je l'avois préservé par mes corrections ; mais même y en introduisoit de beaucoup plus grands, qu'ainsi sa méthode étoit beaucoup plus imparfaite, beaucoup plus dangereuse que cette ancienne ?

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Un second défaut que ma longue & nombreuse pratique dans l'opération de la taille latérale, m'a fait observer dans tous les instrumens avec lesquels on débride ordinairement le cou de la vessie, c'est qu'étant droits, & coulant sur une sonde courbe, lorsque l'instrument est poussé dans sa direction la plus naturelle pour être introduit dans le cou de la vessie, la portion introduite fait un grand angle avec la convexité de la sonde qui regarde le fond de la vessie, & son tranchant prolongé sur le *bas-fond* de cet organe, y prolonge aussi d'autant l'incision, qui ne manque guéres de tuer le Malade ; j'ai donc donné à mes Cistitomes une figure courbe, propre à se mouler, pour ainsi dire, à la convexité de la sonde, à la suivre par tout, & à ne faire jamais au cou de la vessie qu'un débridement de la largeur de sa lame. Enfin en 1747. pour que l'extrémité de ce Ci-

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

ſtitome reſtât invariablement dans la cannelure de la ſonde, j'ai ajoûté à cette extrémité une petite larme tranſverſale qui coule dans des galleries pratiquées à la cannelure de la ſonde, de façon qu'elle n'en peut ſortir dans tout le trajet contenu dans le cou de la veſſie. Voilà bien des précautions priſes pour retenir l'inſtrument tranchant dans la cannelure de la ſonde, l'empêcher de s'écarter vers le fond, & nommément le *bas-fond* de la veſſie. Toutes ces meſures ſe trouvent rompuës, & toutes ces perfections ruinées par le nouveau Lithotome caché, dont la manœuvre directement opoſée à la précédente, conſiſte à donner à cette extrémité de la lame tranchante, une ouverture, qui, par ſon mécaniſme, porte néceſſairement la plus grande largeur du tranchant, ou ſon plus grand écartement à ſon extrémité, & vers le *bas-fond* de la veſſie, manœuvre directement opoſée à notre correction, & qui raſſemble & porte à leur plus haut dégré tous les dangers, & dangers éprouvés, que nous avons évités par cette correction.

Avois-je beſoin de l'inſtrument de l'Anonime pour y voir ces défauts? Non: mais il me le falloit, pour en parler

avec plus de certitude, ou au moins pour ôter à cet Auteur la foible reſſource de me reprocher, comme il a fait, que je blâmois ſon inſtrument ſans l'avoir vû. Il étoit dans l'erreur à cet égard même, dans le tems qu'il me faiſoit ce reproche. J'ai vû ſon Lithotome, je l'ai employé ſur des cadavres, & il n'a point trompé mon attente. A l'un, il a ouvert le fond de la veſſie juſques dans cette partie poſtérieure couverte de la lame polie du péritoine, c'eſt-à-dire, juſques dans la capacité du bas ventre; dans un autre, il a ouvert avec le cou de la veſſie, la paroi latérale gauche du vagin: en tous, outre la playe grande ou petite du cou & du corps de la veſſie, il a fait vers le fond de cet organe, dans ſa tunique nerveuſe, une trainée, une rigole qui conduiſoit à la playe véritable, accident inévitable dans la manœuvre d'une lame qui ne coupe, que parce qu'on la tire ou traîne du dedans au dehors. Voilà ce que m'ont donné les cadavres avec leſquels on eſt à l'abri d'un des plus grands dangers de cet inſtrument, qui eſt la rencontre de ſa pointe contre le fond poſtérieur ſupérieur de cet organe, pouſſé dans le vivant par les inteſtins & les muſcles de la reſpiration, ainſi qu'on vient

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

de l'obſerver ; il eſt vrai qu'en ne donnant à la lame qu'un très-petit écartement, qu'en introduiſant l'inſtrument beaucoup moins avant dans la veſſie, en baiſſant le poignet beaucoup plus que ne le preſcrit l'Anonyme ; enfin en prenant pluſieurs précautions délicates, & ſujettes à caution, on pourra éviter quelquefois une partie de ces dangers, ſur tout ſi l'on a affaire à des veſſies d'une figure heureuſe, * & c'eſt ce qui eſt arrivé dans le ſujet vivant qu'on a taillé, mais une bonne manœuvre, ou le hazard, feront de même la meilleure opération avec l'inſtrument le plus pernicieux ; Frere Jacques avec ſon poignard, & ſa ſonde ſans cannelure, n'a-t'il pas fait des opérations brillantes, qui, jointes au preſtige de ſa robe, l'auroient fait paſſer pour un phœnix, ſans l'examen des grands Maîtres qui ont aprécié ſon mérite. * *

L'Anonyme attribuë à ſon Lithotome caché, comme un avantage qui lui eſt

* On verra dans le détail des expériences, & dans les autres diſſertations, en quoi conſiſte cette figure de la veſſie, heureuſe ou favorable au Lithotome caché.

** On trouvera à la fin de ce Volume un compte détaillé des expériences faites ſur le Cadavre avec le Lithotome caché.

propre, celui de ne pouvoir faire de fauſſes routes ; mais c'eſt encore là une chimére ; & je le prouve par les propres paroles de l'Auteur.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

L'inciſion des tégumens de l'urethre étant faite, on introduit, dit l'Anonyme, " la languette du Lithotome caché „ ſur la crénelure de la ſonde ; & *après* „ *s'être bien aſſuré qu'elle y eſt*, l'Opé„ rateur va chercher la plaque de la „ ſonde avec ſa main gauche, *& après* „ *s'être bien aſſuré de nouveau que la* „ *languette de l'inſtrument eſt dans la* „ *crénelure*, ce qu'il ſent par la réſiſtance „ mutuelle des deux inſtrumens : alors il „ reléve la courbure de la ſonde ſous „ l'arcade du pubis, en la ſuivant avec „ la languette du Lithotome. Enſuite „ *étant ſûr que le bec de la ſonde eſt dans la* „ *veſſie*, il pouſſe doucement ſon Litho„ tome, & quand la languette eſt par„ venuë à la vive arrette du bec de la „ ſonde, elle s'y arrête, ce qui eſt un „ *ſigne certain que l'inſtrument eſt par*„ *venu dans la veſſie* ; alors il dégage la „ ſonde... il reconnoît la pierre avec le „ Lithotome, &c. „

Voilà que l'Anonyme, pour être ſûr d'introduire ſon Lithotome dans la veſſie, & de ne pas faire de fauſſes routes,

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

s'aſſure auparavant que *le bec de la ſonde* eſt dans la veſſie ; enſuite il veut être bien *aſſuré* trois fois conſécutives que la languette de ſon Lithotome eſt dans la crénelure de cette ſonde, & au bout de cette crénelure ; mais avec ces aſſurances réitérées, n'eſt-on pas certain avec tout Lithotome, comme il l'eſt avec le ſien, de ne pas faire de fauſſes routes, & dans les cas où ces aſſurances égales de part & d'autre ſont fautives, ſon Lithotome caché ne fera-t'il pas de fauſſes routes, comme tous les autres ? Or les cas où ces aſſurances ſont fautives pour ſon Lithotome, comme pour tous les autres ordinaires, ne ſont pas rares ; car l'Opérateur n'a pour l'introduire dans la cannelure de la ſonde, d'autre conducteur que le bout du doigt, qui peut fort bien ſentir la cannelure comme nuë, quoiqu'il y ait un peu de tiſſu cellulaire interpoſé, ou la languette même qui viendra après ce doigt peut y pouſſer ce tiſſu, ou quelque portion de l'uréthre, & alors le Lithotome pouſſé peut gliſſer avec ce tiſſu hors de la cannelure, & faire de fauſſes routes ; en un mot, tout ce qui fait faire de fauſſes routes aux autres Lithotomes, en fera faire au ſien ; & qu'il ne me diſe pas qu'avec cet inſtrument on ſent immédiatement

médiatement la pierre, car quand il touche la pierre, c'eſt qu'il eſt dans la veſſie ; mais avant d'y être, avant d'avoir ce ſigne déciſif, il aura pû faire pluſieurs fauſſes routes.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Mes inſtrumens ſeuls évitent indubitablement cet accident, parce que la lame tranchante, qui fait la premiere inciſion de l'uréthre, qui nétoye la cannelure de la ſonde, & qui n'en ſort point, a elle-même une cannelure, le long de laquelle gliſſe le ciſtitome qui entre ainſi néceſſairement dans le fond nétoyé de la cannelure de la ſonde, & ce même ciſtitome, qui ne ſort pas non plus de cette cannelure, en a auſſi une qui fait un guide également aſſuré pour le gorgeret ; or tout cela ſe fait avec une certitude abſoluë, & ſans tous ces tatonnemens d'aſſurances réïtérées néceſſaires dans les autres méthodes, & preſcrites nommément par l'Anonyme, preuves réïtérées auſſi de l'incertitude de ſa méthode, & de la ſureté de la nôtre, pour éviter les fauſſes routes.

On peut évaluer à preſent au juſte, le compliment fait à l'Auteur par quelqu'un de très-poli aparemment, & qu'il apelle en revanche *l'un des plus fameux Lithotomiſtes du Royaume.*

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Mais, dit l'Anonyme, *pourquoi ces Inſtrumens* (les miens) *& ces manœuvres, s'il en réſulte une opération parfaite, ne ſont-ils pas venus dans la Capitale... ils ont été ſi bien jugez inſuffiſans, qu'il n'a pas paru que M. Morand méme, dont toute l'Europe connoît le mérite & la capacité, en ait rien adopté dans la pratique, quoique M. le Cat ſoit ſon correſpondant*, &c. Il pouvoit ajouter, & ſon éléve.

Je prie le Lecteur de ſe rapeller ce que je viens de dire, que toutes les perfections que j'ai ajoutées à l'apareil latéral que j'ai apris de M. Morand, ne tendent qu'à donner à cette méthode des inſtrumens avec leſquels on puiſſe invariablement, & ſans écarts, faire le débridement du cou de la veſſie qui fait l'eſſentiel de la taille latérale. Un Chirurgien, de l'habileté de M. Morand, peut exécuter invariablement ce débridement, non-ſeulement avec le Lithotome Anglois, mais encore avec le poignard du Frere Jacques, avec le Lithotome caché de l'Anonyme, parce qu'un Lithotomiſte auſſi adroit, auſſi fort au-deſſus de ſa beſogne que l'eſt M. Morand, peut faire, comme je l'ai remarqué plus haut, les meilleures opérations avec les

plus mauvais inſtrumens. Il n'eſt donc pas étonnant que ce grand Chirurgien, quoique bien informé, témoin même de mes ſuccès, & de la bonté de ma méthode, ne l'ait pas adoptée, parce que c'eſt la ſienne même faite par d'autres inſtrumens ſeulement, & qui ne ſont néceſſaires qu'à des Lithotomiſtes d'une adreſſe ſubalterne comme moi & mes pareils, dont le nombre eſt certainement le plus grand.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Mais au fond, qu'eſt-ce que fait à la valeur intrinſéque d'une méthode, d'une découverte quelconque, le ſuffrage de pluſieurs particuliers, même de ceux de la Capitale ? A-t'on jamais oſé avancer une propoſition auſſi frivole, telle méthode n'eſt pas pratiquée par tels & tels qui ſont de grands hommes en ce genre, donc elle n'eſt pas bonne ? La circulation du ſang, publiée par Harvée, n'a pas été adoptée par les plus illuſtres Médecins de ſon tems, elle a été combattuë même par le fameux Riolan, premier Anatomiſte de Paris, & de l'Europe entiére ; donc elle n'eſt pas vraye. L'apareil latéral lui-même, auquel l'Anonyme ne refuſera ſûrement pas le nom d'excellente méthode, n'a pas été adopté de M. Maréchal, le premier Chirurgien de ſon

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

ſiécle, elle n'a pû encore, malgré tant de ſuccès, s'établir dans les Hôpitaux de Paris ; faudra-t'il en conclure qu'elle ne vaut rien ? Il n'eſt pas plus raiſonnable de blâmer mes inſtrumens connus de toute l'Europe, par cette ſeule raiſon qu'ils ne ſont pas en uſage à Paris : & le Lithotome caché de l'Anonyme, n'en eſt pas d'un ſeul dégré meilleur, pour avoir été employé, avant même d'être connu, par un Chirurgien de cette Capitale, il n'en ſeroit pas même moins défectueux, s'il étoit poſſible qu'un plus grand nombre l'adoptât ; eh pourquoi cela ſeroit-il impoſſible ? ſeroit-ce la premiere *coqueluche* qu'on auroit eu dans cette grande Ville ? L'Anonyme n'eſt ni Médecin ni Chirurgien en titre ; c'eſt une raiſon de plus pour donner la vogue à ſes productions ; & ſi ce qu'il n'eſt pas, eſt déja ſi favorable à ſa cauſe, peut-être ce qu'il eſt, l'eſt-il encore davantage.

Je laiſſe aux Lecteurs à juger, dit l'Anonyme, *de la preuve que M. le Cat donne de mon incapacité en Lithotomie...*

Comment donc cet Anonyme, *qui ne tient aucun rang en Médecine ni en Chirurgie, qui livré tout entier à des occupations ſérieuſes, n'a jamais eu le*

tems de lire ni Franco, ni Paré, ni les Journaux, ni &c. Un tel Anonyme, dis-je, eſt Lithotomiſte, & ſe fâche même qu'on ne le regarde pas comme un Lithotomiſte conſommé. Franchement voilà un paradoxe d'une nouvelle eſpéce; depuis quand eſt-on dans Paris Lithotomiſte ſans titre, & Lithotomiſte conſommé ſans une pratique, & une étude continuelle de cet Art? Mais quand l'Anonyme auroit tous les titres du monde, & qu'il n'auroit eu de ſa vie d'autre occupation que l'étude & la pratique de la Taille, je dis qu'il auroit perdu ſon tems & ſon huile, s'il ne ſent pas la vérité de cette propoſition, *qu'il y a des cas dans la Taille où il eſt plus avantageux de ne point faire d'inciſion du tout, tel eſt, par exemple, celui de l'extraction d'une petite pierre aux Femmes*; il n'y aura jamais deux voix ſur cette propoſition parmi les plus célébres Lithotomiſtes de tous les tems & de tous les païs. L'Anonyme laiſſe prudemment le ſoin de me répondre ſur ce ſujet à M. Louis, qui regarde *l'uréthre* comme *aponévrotique* incapable de *préter que fort peu.* M. Louis eſt bien habile; mais comme il ne peut point changer la nature de nos parties, je me flâte qu'il ne

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

pourra jamais faire que l'uréthre intéressé dans la Taille ne soit pas une partie membraneuse, comme elle l'a toujours été, & qu'elle ne soit en même-tems susceptible *d'une dilatation étonnante*, disent tous les Auteurs, & si étonnante en effet, qu'on a vû passer par l'uréthre d'une Fille de dix-huit ans, une pierre de quatre onces, * sans autres instrumens que la pierre même poussée par une toux violente ; & cette Fille a guéri sans incontinence d'urine.

J'ajouterai ici trois observations de la même nature, pour servir de suplément à ce que j'ai dit sur cette matiére, pag. 76. de la seconde Partie de mon Recuëil.

25 Novembre 1749. Voici ce que m'écrit M. Vandergracht, Lithotomiste de Lille, qui suit ma méthode....

" Je fus apellé il y a six mois pour
" sonder une Fille de 24 ans. Elle avoit
" une rétention d'urine depuis quelques
" jours ; elle ne voulut pas se soumettre
" à l'opération ; je la fis mettre au bain,
" où elle rendit une pierre d'un volume
" considérable, fort inégale, & pesant
" trois onces & un gros. Depuis ce
" tems-là elle retient ses urines à sa vo-
" lonté. "

* Traité de la Taille au haut apareil de M. Morand, pag. 146, 49.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

« Une Femme de 56 ans, qui avoit
» auſſi une rétention d'urine depuis quel-
» ques jours, fut miſe au bain, où par
» les efforts, elle rendit une pierre d'un
» volume aſſez gros, égal, & peſant
» deux onces & demie. Elle ſe porte
» auſſi fort bien, ſans aucune incom-
» modité. »

La troiſiéme obſervation m'a été communiquée par M. Gordon, un de mes Penſionnaires Anglois, à ſon retour d'Italie, le 17 Juillet 1750, & il m'a fait preſent de la figure en plâtre de la pierre que je conſerve comme fort curieuſe, par ſa groſſeur & ſon irrégularité. Voici ſon hiſtoire....

« Une Dame de Florence nommée
» Geltruda, ſentit pendant pluſieurs
» jours de l'année 1734. des douleurs
» fort aiguës autour des vertébres lom-
» baires; ces douleurs commencérent à
» occuper auſſi les parties inférieures de
» la région lombaire & ceſſérent. Les
» douleurs étant ceſſées, on vit l'urine
» teinte de ſang & remplie de glaires,
» & peu après il ſurvint une incontinen-
» ce d'urine, accompagnée d'épreintes.
» On conjectura à ces ſymptômes que la
» veſſie contenoit quelque pierre. La
» conjecture ſe convertit en réalité le

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

„ 25 Janvier 1745 ; car à cinq heures
„ du ſoir la Dame fut attaquée d'une
„ grande envie d'uriner, & s'étant miſe
„ à ſa garde-robbe pour vaincre plus ai-
„ ſément cette envie, on vit ſortir de
„ l'uréthre une pierre irréguliére de trois
„ pouces trois lignes de longueur, deux
„ pouces moins une ligne de largeur,
„ un pouce huit lignes d'épaiſſeur, de
„ la forme dont elle eſt repreſentée dans
„ la Planche III. Fig. 3. d'une ſubſtance
„ ſpongieuſe, legére, & ne peſant,
„ malgré ſon volume, que cinq onces
„ & ſix gros. La Dame Geltruda, quatre
„ ans après avoir reſſenti les douleurs
„ néphrétiques, & autres ſymptômes de
„ la Pierre, avoit épouſé Lorenzo Maz-
„ zoni, Teinturier de Florence ; mais
„ les douleurs de cette Dame devenoient
„ ſi vives dans les aproches de ſon mari,
„ qu'ils furent obligés de ſe condamner
„ à un célibat volontaire, juſqu'à la ſor-
„ tie de cette pierre, qui fit ceſſer tou-
„ tes les douleurs & les autres accidens,
„ à l'incontinence d'urine près, " qui ne
ſubſiſta vraiſemblablement, que parce
qu'elle avoit été établie avant la ſor-
tie du corps étranger, par ſon long
ſéjour dans le cou de la veſſie. Ces
obſervations confirment donc bien au-

autentiquement les preuves que j'ai déja données de la diſpoſition extrême à être dilaté, qu'on trouve dans l'uréthre des Femmes ; ainſi on peut regarder comme une vérité conſtante, que *l'extraction d'une petite pierre au ſexe, eſt un des cas où il eſt plus avantageux de ne point faire d'inciſion du tout.*

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonyme.

L'Anonyme auroit bien fait encore de s'en remettre à M. Louis, pour diſcuter avec moi la queſtion des grandes ou des petites inciſions, & des dilatations ménagées de la veſſie ; car en vérité il raiſonne, & me fait raiſonner ſur ce chapitre, d'une façon à ne nous pas faire honneur à tous deux.

Je regarde les grandes inciſions à la veſſie, *comme preſque toujours mortelles* ; je leur préfére *les petites inciſions*, *le débridement* ſuivi de la *dilatation ménagée*, & je prouve cette opinion dans la ſeconde Partie, pag. 61. & par l'autorité & par le raiſonnement. J'ajouterai ici à ces autorités celle de Paré, que j'y ai omiſe par inadvertance. Ce vénérable Praticien, qui paroît avoir adopté l'appareil latéral de Franco, veut, comme celui-ci, qu'on faſſe une petite inciſion, & qu'on dilate enſuite. Il va plus loin,

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

il prétend même que la dilatation, accompagnée de dilacération, se réünit mieux que l'incision. L'autorité seule d'un si grand Praticien, donneroit beaucoup de poids à son Avis ; mais il le soutient même de raisonnemens. *La raison pourquoi*, dit-il, *on fait la playe au commencement si petite, c'est parce que ce qui est coupé ne se réunit si bien, ni en brief tems, que ce qui est dilacéré & déchiré : car la dilacération se fait selon la rectitude & la longitude des fibres nerveux.* Paré, Chap. 44., pag. 600., Edit. de 1579.

L'Anonyme dit *qu'il est aisé d'appercevoir la contradiction qui régne dans cet article, où je condamne les grandes incisions, & préfére les petites, & si l'on y parle en Lithotomiste consommé ; car c'est justement*, ajoute-t'il, *pour éviter les incisions, c'est-à-dire, qu'on ne les fasse excessives, ou qu'on n'en fasse point du tout, que j'ai donné mon Lithotome caché.*

Charitable Anonyme, aidez-moi de vos lumiéres, faites-moi comprendre comment celui qui blâme les grandes incisions, se contredit, en loüant les petites : Ensuite, expliquez-moi, s'il vous plaît, comment celui qui a inventé le

Lithotome caché pour faire une *inciſion* à la veſſie *proportionnée à la pierre*, & qui bannit de la taille les *opérations dilatatoires*, peut dire tout de ſuite, ſans ſe contredire, qu'il a inventé cet inſtrument *pour éviter les inciſions* à la veſſie, ou pour n'en point faire *du tout*.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Ce paradoxe paſſe mon intelligence. Je ne comprends point non-plus comment ce même Auteur, qui dans l'annonce de cet inſtrument, n'a parlé que des inciſions complettes du cou de la veſſie & des proſtates, lui attribuë ici le débridement, & même la dilatation que je recommande dans ma Lettre. (Il ne s'étoit pas encore ſervi de ces expreſſions.) Eſt-ce que cet habile Lithotomiſte regarderoit comme une même opération, le débridement, la dilatation & l'inciſion nette de ces parties? Pour moi je ne vois que cette confuſion qui puiſſe expliquer & excuſer celle qui ſe trouve dans ſes Lettres ſur cet article.

La contradiction que l'Anonyme me reproche ci devant, n'eſt pas la ſeule qu'il m'impute avec le même fondement. *M. le Cat*, dit-il, *prouvera contre lui-même, que ne pouvant pas tirer les groſſes pierres par une petite inciſion faite au cou de la veſſie, il prend le parti de les*

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

tirer par le haut apareil, & cette preuve nous aprendra qu'il les tire par cet endroit sans inciſion, (il veut dire ſans une gran. de inciſion,) *car s'il en falloit faire une à cet organe qui fût proportionnée à une groſſe pierre, il ſe garderoit bien de tuer preſque toujours le Malade.*

Si j'étois comme l'Anonyme, dans le mauvais principe de faire une *inciſion proportionnée à la pierre*, je ne pourrois ſans doute tirer une groſſe pierre, ni par le bas, ni par le haut apareil, ſans tuer le Malade, & je m'en garderois bien; mais comme je tiens au contraire pour l'excellente maxime de faire à la veſſie une *petite inciſion*, un *débridement*, & d'achever le paſſage néceſſaire à la pierre par une *dilatation ménagée*, c'eſt-à-dire, (car l'Anonyme n'entend ni ce terme, ni celui de débridement,) par un allongement lent, & inſenſiblement gradué, des fibres de cet organe; je puis faire, & j'ai réellement fait par cette manœuvre, l'extraction de très-groſſes pierres, tant par le bas que par le haut apareil; je puis par conſéquent l'aprendre à l'Anonyme, comme il me le demande, & cela ſans riſquer la moindre contradiction. Le haut apareil nous offre une région de la veſſie ſuſceptible d'une dila-

tation beaucoup plus grande, c'eſt le principal avantage de cette Taille, ſuivant ſes propres auteurs, & à cet égard elle peut ſervir à tirer les plus groſſes pierres, comme je l'ai publié en 1742. Cependant les expériences de cette année-là même, & des ſuivantes, le mauvais ſuccès des Tailles faites à l'apareil de M. Rau, dont me parle l'Anonyme, & que j'avois entrepris par les conſeils de M. de la Peyronie, le peu de réuſſite de celles au haut apareil, où j'avois voulu faire une inciſion *pour facilement entrer dans la veſſie, & en tirer la pierre*, comme dit l'Anonyme, achevérent de m'ouvrir les yeux ſur le danger des grandes playes au corps de la veſſie : car le Public n'a ſans doute pas pris garde à une petite infidélité de l'Anonyme, pour tâcher de me trouver en contradiction ; cet Auteur mêle indiſtinctement des paſſages de ma Lettre de 1732, où je n'étois pas encore convaincu des dangers des grandes playes, avec celle de Mars 1749, où je ſuis dans une conviction entiére, & ne cite néanmoins que le Journal de 1742.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Je ſaiſis cette occaſion d'ajouter aux obſervations que j'ai données ſur cette matiére, à la page 80 de la ſeconde Par-

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

tie de mon Recueil, celle que M. Vandergracht m'a communiquée par ſa Lettre du 25 Novembre 1749.

" Vous avez rendu un grand ſervice, „ me dit ce Chirurgien, aux Pierreux „ & aux jeunes Lithotomiſtes, dans les „ réflexions par leſquelles vous avez ré„ pondu à l'Auteur du Lithotome ca„ ché; car c'eſt une vérité bien fondée „ que les grandes & amples inciſions à „ la veſſie ſont preſque toujours mortel„ les. L'expérience ſuivante en eſt une „ nouvelle preuve... J'ai taillé il y a trois „ mois un Homme de 26 ans, qui avoit la „ Pierre depuis plus de vingt. Après avoir „ fait l'inciſion avec votre Uréthrotome, „ & le débridement avec votre Ciſtitome, „ au lieu d'introduire le Gorgeret à l'or„ dinaire, j'introduiſis la groſſe Sonde „ à bec de M. le Dran, pour examiner „ la ſurface & le volume de la pierre, „ que je trouvai fort conſidérable & fort „ inégale. J'apréhendai que le débride„ ment ne fût pas ſuffiſant, j'introduiſis „ dans la crénelure de la Sonde à bec, „ le Biſtouri de M. le Dran, pour faire „ une inciſion plus grande au cou de la „ veſſie, afin de faire l'extraction plus „ facilement, comme je le fis à la vérité. „ Le ſujet eut la fiévre vivement les qua-

„ tre premiers jours ; je la calmai par „ cinq ſaignées & des potions huileuſes „ calmantes, dont je me trouve fort bien „ après cette opération. Mais le neuviéme „ jour, il eſt ſurvenu un gonflement con- „ ſidérable au bas-ventre, & il mourut „ le lendemain. J'ouvris ſon cadavre.... „ & je trouvai.... à la partie poſtérieure „ & inférieure de la veſſie un prolonge- „ ment de l'inciſion de trois travers de „ doigts dans le corps de la veſſie.... „ voilà, Monſieur, le ſeul ſujet que j'aye „ eu le malheur de perdre de treize que j'ai „ taillé, de différens âges, dans cette „ Campagne. „ On ſe ſouvient que M. Vandergracht taille avec mes inſtrumens & par ma méthode.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Un peu plus de *conférences* avec les Lithotomiſtes, & elles ſont indiſpenſables à quelqu'un qui ſe pique de l'être, eût épargné à l'Anonyme bien des erreurs ; on lui auroit pû prêter ſur cette matiére un Mémoire que j'ai adreſſé à M. le Blanc le 10 Mai 1748, & qui a été communiqué à l'Académie. Il y auroit lû la ſuite des expériences, tant de 1742, que des autres années qui m'ont fait revenir de l'erreur où il eſt lui-même, par raport aux inciſions de la veſſie, il y auroit trouvé entr'autres, par

Seconde Censure du Lithotomé caché, & de la Tenette de l'Anonime.

raport au haut apareil, ce qui ſuit, " de „ quelque côté que j'aye pris la veſſie, „ j'ai toujours trouvé que *les grandes in-* „ *ciſions y ſont preſque toujours mortelles*, „ & ſi le haut apareil me paroît préfé- „ rable aux autres pour l'extraction des „ pierres très-groſſes, c'eſt parce que la „ région de la veſſie ouverte dans cette „ méthode, peut-être dilatée plus aiſé- „ ment qu'une autre, & plus ſûrement „ de la part des organes voiſins, encore „ ſerois-je très-porté, dans le cas de ces „ pierres énormes, de tailler à l'apareil „ latéral, en faiſant revivre la méthode „ de nos peres, de briſer ces groſſes „ pierres, avant de les tirer, avec les te- „ nettes inventées à cet uſage. „

Il auroit vû par cette derniere circonſtance, qu'on n'avoit pas beſoin qu'il nous donnât les tenettes de Paré, comme de ſa propre invention, pour réveiller notre attention ſur l'utilité de cet inſtrument : nous l'avions eu ſans lui cette attention; mais ce qu'il y a d'admirable, c'eſt que l'Anonyme ne voit dans les *tenettes de Paré* que *quelqu'affinité* avec la ſienne; *elles ſe reſſemblent*, dit-il, *en quelque choſe*. Effectivement une tenette à briſer la pierre, qui a cinq pointes, reſſemble en quelque choſe à une

Voyez les Fig. 3. 4. 5. Pl. IV.

autre

autre qui en a ſix ; mais s'il veut même qu'on lui en montre à ſix pointes, il n'a qu'à ouvrir le Tome 2. de la Chirurgie d'Heiſter, Pl. 28, Fig. 7, ou le Tome 4. de la Bibliothéque de Médecine, Planche 9, Fig. 7, il trouvera-là dequoi ſe convaincre qu'il n'a rien imaginé de nouveau. Nous avons fait graver cette Tenette, Pl. IV., Fig. 7.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Si des faits comme ceux-là n'arrachent pas un aveu à l'Auteur, il n'y a pas d'eſpérance d'en obtenir jamais de lui, de quelque démonſtration qu'on le paye. Je n'ai, dit-il, *que fort peu de choſe à répondre aux objections de M. le Cat ſur ma tenette*, &c. Je le crois bien ; eh que peut-on répondre à un fait qui conſtate notre erreur ! rien ; la ſeule bonne réponſe ſeroit un aveu dont l'ingénuité feroit beaucoup plus d'honneur à l'Anonyme, qu'une ſuite de ſubterfuges trop aiſés à pénétrer. Où a-t'il pris que je lui ai fait des objections ſur ſa tenette ? je ne lui en ai fait aucune ; j'ai ſeulement remarqué qu'elle eſt dans Paré ; or c'eſt un fait conſtant & ſans replique, malgré quelques legéres différences dans la figure de l'inſtrument.

Je ne me ſuis point donné pour inventeur, dit l'Anonyme, je n'ai fait

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

qu'aproprier la tenette ordinaire à l'uſage de caſſer les pierres. Nous le ſçavons bien, mais cela même s'apelle inventer une tenette pour briſer les pierres ; l'Anonyme le ſent à merveille, & le fait aſſez valoir, puiſqu'il nous dit encore dans ſa derniére Lettre, que quelques Lithotomiſtes *ont fait faire des tenettes bien fortes pour tirer la pierre, mais qu'aucun n'en a imaginé pour la caſſer.* Il a donc compté imaginer une tenette nouvelle & inconnuë ; & il ne veut pas avouer qu'il s'eſt trompé.

Qu'il ſoit inventeur ou non, dira quelqu'un, la tenette en eſt-elle moins bonne ? Non ; mais elle eſt auſſi bonne, priſe dans Paré, que dans les Journaux de France. Nos Peres en ont fait uſage ; & ſi les Lithotomiſtes d'aujourd'hui n'en ont point, ce n'eſt pas que cet inſtrument leur ſoit inconnu, c'eſt que leurs prédéceſſeurs l'ayant abandonné, comme étant d'un uſage dangereux, ainſi qu'on le peut voir dans leurs Ecrits, perſonne n'a oſé le faire revivre. * Par le paſſage qu'on vient de voir de mon Mémoire, je ſerois très-porté à apeler de leur jugement dans certains cas, néanmoins je ne ſuis pas

* Voyez Fabricius Hildanus, pag. 726 & 730, ou la premiére Partie de mon Recuëil.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

ſi hâté que l'Anonyme, à les condamner, en prononçant déciſivement ſur l'utilité de cet inſtrument ; il tranche cette queſtion, comme ſon Lithotome tranche la veſſie ; mais c'eſt qu'il a auſſi peu lû nos premiers Maîtres, les Anciens, qu'il a peu converſé avec les Modernes : dans cet état on ne doute de rien. Je ne ſçaurois me prêter à cette façon de penſer. Je ſçai combien il y a loin de la théorie à la pratique ; & le grand reſpect que j'ai pour les expériences de pluſieurs ſiécles, me rendra toujours réſervé, juſqu'à ce que je puiſſe leur oposer & des faits nombreux, & des raiſons démonſtratives.

Pendant que je modérois ainſi l'enthouſiaſme de l'Anonyme pour ſa tenette à briſer les pierres, M. le Dran, ſi connu par ſa grande expérience en Lithotomie, perſuadé, comme les autres, du danger des inſtrumens *briſe-pierres*, travailloit à en inventer un qui au contraire les empêchât de ſe briſer ; il le publia à la Séance publique de l'Académie le 3 Juin 1749, & eut même la bonté de me le communiquer. Voyez la Fig. 8. de la Pl IV.

Il eſt étonnant, dit l'Anonyme, *que M. le Cat ſe donne la torture.... pour*

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

faire voir qu'une diviſion du corps de la veſſie eſt preſque toujours mortelle, après les articles que j'ai citez de lui-même, c'eſt-à-dire, après qu'il a lui-même pratiqué le haut apareil, &c.

J'admire la grande pénétration de l'Auteur du nouveau Lithotome, qui voit dans ma Lettre que je me ſuis donné la torture pour lui expoſer une vérité, ſur laquelle j'ai compoſé près d'un volume entier. On voit bien qu'une matiére qui m'eſt auſſi étrangére, m'a dû beaucoup coûter dans cette Lettre. Le Lecteur obſervera encore ici une petite infidélité de l'Anonyme; je ne dis pas qu'une *diviſion* au corps de la veſſie eſt preſque toujours mortelle, mais *une grande diviſion*, ainſi j'en ai pû faire de *petites* & de *médiocres*, ſans déroger à mes principes.

Les Partiſans du grand apareil, continuë l'Anonyme, *pourront lui prouver*, (à moi) *que leur opération tient de l'inciſion & de la dilatation.* Je leur répondrai que ce n'eſt point-là le véritable grand apareil, mais le latéral, & qu'en tous cas, quelques noms qu'ils lui donnent, c'eſt-là la bonne méthode. Ainſi loin que ces Lithotomiſtes me ſoient opoſés, comme le penſe l'Anonyme, nous ſommes dans la même opinion.

M. le Cat lui-même, ajoute l'Anonyme, *a fait conſiſter l'avantage de l'apareil latéral* dans l'inciſion interne des proſtates, & le débridement intérieur du cou de la veſſie. Journal de 1742. *qu'il s'accorde donc avec lui-même ; car en fait d'opération de la Taille.... il eſt bien rare qu'on puiſſe faire une dilatation forcée, ſans que la contuſion précéde en quelque dégré la rupture qu'elle produit.*

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Je ſuis encore du même avis qu'en 1742, que l'avantage *eſſentiel*, (petit mot ſuprimé encore par l'Anonyme) de la taille latérale, eſt l'inciſion *interne* des proſtates, & le *débridement intérieur*, ou, comme je dis au même endroit, le ſimple *débridement* du bourelet *intérieur* du cou de la veſſie ; ce qui eſt très-d'accord avec le débridement ou la petite inciſion que je ſoutiens aujourd'hui, & qui ſupoſe néceſſairement, pour donner une iſſuë ſuffiſante à la pierre, la dilatation que je preſcris auſſi en 1742, comme en 1749. par l'introduction du doigt ſur le gorgeret dans la veſſie ; ceci nous eſt commun avec le grand apareil ordinaire : voilà pourquoi le débridement eſt l'avantage *eſſentiel* & caractérique de notre taille latérale ; mais cette dilatation que je preſcris eſt... *ménagée*, com-

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

me je m'exprime par tout, & non pas la dilatation *forcée* que l'Anonyme affecte d'y ſubſtituer ſans ceſſe, par une ſuite de ces petites infidélités qui lui étoient néceſſaires pour arriver à ſon but. Mais quand je ſerois aſſez mal aviſé pour faire ſuccéder au débridement une dilatation forcée, où ſeroit encore la contradiction? Franchement la ſeule *torture* que m'ait donnée l'Anonyme, c'eſt d'entendre ſa logique, & d'être obligé de relever des omiſſions, & de rebattre des principes que m'eût épargné un homme plus au fait de cette matiére, & il n'y a pas de page de l'Anonyme qui ne me jette dans cet embarras.

Cet Auteur, partiſan des inciſions amples, & ennemi de la dilatation, penſe que la mort des Taillés de 1735 & 1736, que j'attribuë aux grandes inciſions, eſt l'effet au contraire du défaut d'inciſion ſuffiſante, de la contuſion & du déchirement, & il le prouve ainſi.... *Ma conjecture*, dit-il, *tire ſa certitude & ſa force de l'exemple du grand apareil. Car ſes Partiſans convaincront M. le Cat qu'ils ont très-ſouvent des ſuccès bien au-deſſus de ceux qu'il a eû dans ces deux années, ſans qu'ils puiſſent penſer, ni dire, comme lui, qu'ils attribuent leurs*

ſuccès, dans ceux qu'ils ont guéris, au débridement du cou de la veſſie, parce qu'il eſt certain que l'entrée de la veſſie n'eſt jamais débridée par inciſion dans le grand apareil. Que veut dire l'Anonyme dans toute cette tirade énigmatique ?

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

1°. Tout à l'heure, ſelon lui, les Partiſans du grand apareil pouvoient me prouver *que leur opération tient de l'inciſion & de la dilatation ;* actuellement il veut qu'il ſoit certain *que l'entrée de la veſſie n'eſt jamais débridée par inciſion dans le grand apareil.* 2°. Comment l'Anonyme entend-t'il que les ſuccès du grand apareil prouvent la conjecture qu'il porte, que la mort de mes Taillés de 1735, 36, eſt dûë à la contuſion plûtôt qu'à la grande inciſion ? Ces ſuccès d'une Taille qui n'inciſe point, & qui ne fait que dilater, ne prouvent-ils pas au contraire, qu'il n'y a que l'inciſion qui a fait mourir ces ſujets ; car ces ſuccès prouvent que la dilatation ſans débridement, peut ſe faire ſans contuſion, au moins mortelle, & ainſi il demeure démontré que la dilatation précédée du débridement aura encore plus de ſuccès ; & que ſi elle manque, ce n'eſt pas la faute de la dilatation, mais celle de l'inciſion qui a paſſé les bornes du débride-

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

ment. L'Anonyme ne s'entend donc pas lui-même, & se perce de ses propres armes. Que ne s'en tient-il aussi à ses *occupations sérieuses* ?

J'espére obvier, dit l'Anonyme, page 316. *à tous les inconvéniens où M. le Cat est tombé lui-même, puisque le Lithotome caché porte dans sa composition le reméde pour tous les cas.* Quels sont, je vous prie, les inconvéniens où je suis tombé, & auxquels l'Anonyme a la charité de vouloir *obvier* ? sont-ce ces incisions prolongées jusques dans le corps de la vessie dont je me plains dans ma Lettre de 1742 ; mais une partie de ces incisions a été faite avec dessein prémédité dans ces cas où j'étois encore dans les préjugés dangereux de l'Anonyme ; & quant aux autres, on a vû avec quelle certitude j'y ai *obvié* moi-même par les perfections ajoutées à mes instrumens ; & quelle est l'aveugle présomption de l'Anonyme, quand il se vante d'obvier à des inconvéniens, par un instrument qui les renferme tous ces inconvéniens dans leur dégré le plus effrayant.

Mais non, l'Anonyme n'a des yeux que pour son Lithotome & des yeux fascinés avec lesquels il ne voit que des perfections dans cet instrument dange-

reux, tandis qu'au contraire, il trouve des dangers, de l'embarras, de l'attirail dans un Mécaniſme fait préciſément pour éviter les embarras & les dangers, dans les cannelures, par exemple, dont tous mes inſtrumens ſont munis ; cependant il eſt de la derniere évidence que ces cannelures rendent toutes les manœuvres de ma méthode d'une ſûreté invariable, d'une ſûreté machinale, ſi l'on peut dire, & qu'en même-tems elles en deviennent ſi expéditives, qu'on m'a vû pluſieurs fois n'employer qu'une minute, & moins même, à faire l'opération entiére.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Comment M. le Cat, dit l'Anonyme, *peut-il aſſurer que ſes inſtrumens ont l'avantage de faire un dégré déterminé d'inciſion, de même que celui dont il s'agit ? c'eſt comme ſi un Géométre s'aviſoit de ſoutenir qu'il fera mieux, ou même auſſi-bien une figure parfaitement ronde avec la main, qu'avec un compas..., un pareil Géométre ne paſſeroit-il pas pour un homme en délire ?* Oui vraiment, ce Géométre ſeroit fou ; mais comment apellera-t'on un Lithotomiſte qui s'ingére de vouloir donner des leçons aux autres, & qui n'a pas les premieres notions des méthodes qu'il critique ? De qui l'Anonyme

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

a-t'il apris que je fais mon inciſion, comme on décrit une circonférence de cercle ſans compas, c'eſt-à-dire, ſans un inſtrument qui en régle & la direction & la meſure ? N'a-t'il pas lû au contraire dans ma Lettre de 1742. *que mon ciſtitome courbe ſe moulant & s'ajuſtant à la courbure de la crénelure de la ſonde s'y loge, & la ſuit par tout, de façon à ne couper jamais du cou de la veſſie que l'épaiſſeur de cet inſtrument, moins ce qui eſt logé dans l'uréthre & dans la crénelure de la ſonde.* Voilà donc une régle ſûre & invariable pour donner au cou de la veſſie des ouvertures déterminées. On n'aura qu'à déterminer la largeur du ciſtitome même, en défalquant de cette largeur ce qui en eſt logé dans l'uréthre & la crénelure.

Voilà ce que j'ai fait, & ce que l'Anonyme a fait auſſi, aux dangers près qui environnent ſa manœuvre, & dont la mienne eſt exempte.

Mais ce n'étoit pas encore aſſez de pouvoir faire au cou de la veſſie une inciſion de grandeur déterminée, le point le plus important à déterminer, étoit la grandeur de cette inciſion poſſible, néceſſaire, pour tirer la pierre, ſans tuer

le Malade, & c'eſt ce que j'ai fait par une longue ſuite d'expériences qui m'ont fait voir que les *grandes inciſions ſont preſque toujours mortelles*, & que les petites ſuivies de *dilatations ménagées* ſont les ſeules permiſes en bonne Chirurgie. L'Anonyme non-ſeulement n'en eſt pas-là, mais encore il reclame contre ces vérités, il eſt pour les grandes inciſions, ſans dilatation ; & ce qu'il y a de bien plaiſant, c'eſt qu'il prétend que les Pierreux que j'ai taillés avec de larges ciſtitomes, ne ſont morts que parce qu'ils avoient des inciſions trop petites ; & que ceux que j'ai taillés avec des ciſtitomes fort étroits, ne ſont guéris que parce que l'inciſion étoit trop large. Ne voilà-t'il pas mon Géométre, mon Ingénieur en délire, qui veut qu'un boulet de canon faſſe le trou d'une balle à fuſil, & un coup de fuſil le trou d'un boulet de canon.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

L'Anonyme ſe flâte que, quand j'aurai vû ſon Lithotome, j'y découvrirai des perfect ons qu'il n'a pas encore vûës. (On ſçait à preſent qu'il s'eſt flâté vainement.) *Moi-méme*, continuë-t'il, *depuis ma deſcription, j'ai remarqué que ma méthode pouvoit épargner au Malade le terrible préparatif de l'échaffaut ; ce*

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

qui fait un de ſes plus grands avantages. Et il a vû cela dans les perfections de ſon Lithotome! que n'a-t'il pas vû dans ce cher objet de ſa complaiſance? Cet inſtrument fait tout, il débride, il dilate, il inciſe, il ne fait même rien, ſi l'on veut, & entre dans la veſſie par pure curioſité; enfin il *porte dans ſa compoſition le reméde pour tous les cas.* * Il ſeroit bien étonnant qu'il n'épargnât pas auſſi au Malade le préparatif de l'échaffaut; ce ne ſeroit-là que le plus petit de ſes prodiges; car quelle méthode n'épargne pas ce triſte ſpectacle, quand on le veut abſolument? Je ferois preſqu'une liſte de tous ceux qui ont écrit de la Taille, à commencer par Franco, & finir par M. Louis, ſi je citois les Auteurs dans toutes les Méthodes, qui ont eû cette condeſcendance avant le charitable Anonyme. C'eſt ainſi que j'ai Taillé moi-même dès 1735, & l'Anonyme en a lû la manœuvre décrite tout au long, dans cette Lettre de 1742, qu'il cite. Cependant plus d'expérience lui aprendroit qu'il eſt

* Cette fanfaronnade eſt à la page 316 de la Réponſe de l'Anonyme, inſérée au Journal de Verdun, d'Avril 1749. Depuis ma Replique, il l'a ſuprimée dans l'édition de ſon Recuëil, page 43.

encore plus sûr de se servir de la table, & que cette condescendance a ses bornes & ses précautions.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

L'Anonyme invite tous les Lithotomistes à le *convaincre* de la bonté de sa méthode *par les effets*, c'est-à-dire, à faire des épreuves sur le vivant, pour voir ce qui en arrivera. Mais un Lithotomiste prudent lui répondra, ces épreuves sont déja toutes faites, nous avons des méthodes sûres, par lesquelles on a taillé, comme vous le sçavez, dix-sept Printems consécutifs, dans sept desquels il n'est mort aucun sujet, & dans quatre années courantes on en a guéri quarante-cinq de quarante-neuf. Ces succès se sont soutenus non-seulement en Normandie, mais encore en Flandres entre les mains de M. Vandergracht, & en divers climats de l'Europe, entre celles de M. du Rocher, premier Chirurgien de la Reine Doüairiere d'Espagne. Quand pourrez-vous en citer autant ? Les manœuvres d'ailleurs en sont décrites, elles se font publiquement tous les ans, & nous avons nombre de témoins oculaires qui attestent qu'elles sont faciles & expéditives. N'y auroit il pas de l'extravagance & de la cruauté, quand on a une pareille mé-

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

thode à sa disposition, de sacrifier le genre humain à de nouvelles expériences.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE CAT.

A Rouen, ce 12 Mai 1749.

La Lettre qu'on vient de voir, regardoit seulement la réponse de l'Anonyme, insérée dans le Journal de Verdun aux mois d'Avril & de Mai, & non pas celle qui est insérée dans le Journal des Sçavans de Juin, second Volume, comme l'annonce l'Anonyme, par une Addition de sa façon encore, au titre de ma Lettre, insérée page 113 de son Recuëil *; addition, dont il est aisé de démontrer l'infidélité, puisque je ne pouvois pas dans une Lettre du 12 Mai répondre à un Ecrit du second Volume du Journal de Juin. Mes Réponses, dira l'Anonyme, insérées au Journal de Verdun mois d'Avril, & de Mai, & au Journal des Sçavans, mois de Juin, second Volume, sont les mêmes. Voilà préci-

* Recuëil de Piéces importantes, in-12, imprimé chez M. d'Houry en 1751.

sément ce qui n'eſt point vrai ; & l'Anonyme qui a pouſſé l'exactitude ou la profuſion juſqu'à faire imprimer deux fois ma premiere Lettre critique, parce qu'il y avoit quelque legére différence entre celle que j'avois donnée au Journal de Verdun, & celle que j'avois adreſſée à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans, auroit dû par conſéquent faire auſſi imprimer mes Repliques aux Réponſes qu'il avoit données à chacun de ces Journaux, ou au moins s'il ignoroit ma ſeconde Replique, ou ſi la connoiſſant, le Journaliſte n'avoit pas voulu la lui confier, il ne falloit pas dire que j'ai repliqué à ces deux ſortes de Réponſes : Il y a encore ici un peu d'artifice ; les Réponſes de l'Anonyme, inſérées au Journal des Sçavans, ſont plus amples, plus dures. En ne faiſant paroître que ma Replique aux Réponſes du Journal de Verdun, les Additions de l'Anonyme, inſérées au Journal des Sçavans, reſtoient ſans replique ; & c'eſt un petit triomphe qui ne coute qu'un peu d'adreſſe. Ayant été frapé des différences de ces deux Réponſes, je fis la replique aux Additions, dont je viens de parler, & l'envoyai à M. B**, l'un

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

des Auteurs du Journal des Sçavans ; avec une copie de celle que j'avois déja faite aux Réponſes inſérées au Journal de Verdun. Malgré l'équité & la bonne volonté de ce Sçavant Journaliſte, l'Anonyme fit tant par ſes intrigues, qu'on ne permit pas à M. B** de publier ma Défenſe. * C'eſt pour réparer cette injuſtice, & rendre la liaſſe de ce procès plus complette, qu'on y joint ici cette piéce omiſe.

* Voilà la véritable cauſe qui a empêché mes Réponſes de paroître, & non pas que les Journaliſtes d'eux-mêmes ſe ſoient laſſés de me *prêter le champ de bataille*, comme le très-partial Auteur des *Obſervations ſur la Littérature Moderne*, affecte de le publier. Je ſuis en état de prouver ce que j'avance par les Lettres les plus poſitives. Eh comment aurois-je eu le malheur d'ennuyer ces Meſſieurs ? Je ne leur avois encore envoyé qu'une ſeule Lettre ſur cette matiére, & même aſſez courte, comparée à celles de l'Anonyme, qu'ils ont admis en grand nombre.

LETTRE

LETTRE
A MONSIEUR B**,
L'UN DES AUTEURS DU JOURNAL DES SÇAVANS,
PAR Mr LE CAT,

MONSIEUR,

Je viens de lire dans votre Journal, ſecond Volume de Juin, page 395, une Réponſe de l'Anonyme, Auteur du *Lithotome caché*, aux Remarques que j'eus l'honneur de vous adreſſer à ce ſujet le 10 Février dernier, & qui ſont inſérées au Journal du mois de Mars, page 169. L'Anonyme, Monſieur, a déja fait inſérer toute cette Réponſe, à quelque choſe près, dans le Journal de Verdun, mois d'Avril & de Mai. J'ai fait imprimer ma Replique, pour la diſtribuer aux gens de l'Art de ma connoiſſance; mais cette publicité ſeroit fort imparfaite, & bornée à un trop petit

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

nombre de ceux que cette matiére intéresse, sans le secours des Journaux. Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien faire insérer dans le vôtre cette Replique imprimée ci-jointe, laquelle est commune aux Réponses de l'Anonyme contenuës dans le Journal de Verdun, & dans celui des Sçavans. Quant à ce qu'il y a de particulier dans la Réponse de l'Anonyme insérée au Journal des Sçavans de Juin, & qui ne se trouve point dans celui de Verdun, je vais le refuter dans cette presente Lettre, que j'ai l'honneur de vous écrire, & je vous prie, Monsieur, de vouloir bien la placer dans votre Journal avant la Lettre imprimée, & comme un article préliminaire de cette Lettre.

Un Lithotomiste, Monsieur, qui ajoute des perfections à une méthode de tirer la pierre, fait sans doute honneur & à l'Art & aux Artistes. L'Anonyme a raison de croire que je pense ainsi ; & s'il étoit dans ce cas-là, je serois le premier à vanter ses découvertes, & à adopter son instrument ; mais celui qui reproche aux méthodes les plus parfaites *leur insuffisance dans tous les cas*, & qui, loin d'y aporter des perfections nouvelles, propose des manœuvres propres à les

replonger dans les inconvéniens dont on les a sauvés ; celui-là, dis-je, publie des innovations qui attaquent tout à la fois, & l'*honneur des Lithotomistes*, & le *bien public*. Tel est, Monsieur, le cas de l'Anonyme, comme il est amplement prouvé par ma Lettre à M. D***, que j'ai l'honneur de vous adresser. (*a*)

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

L'Anonyme ne veut pas que Franco soit auteur de son Lithotome caché, dont la figure est gravée page 152 de son Livre, parce qu'il déclare ne s'en être pas servi. J'ai dit aussi que je ne m'étois pas servi de mon *gorgeret uréthrocistitome* (Journal de Mars page 70), & j'en ai donné les raisons. En suis-je moins auteur de cet instrument ? Et Franco le sera-t'il moins du sien, parce qu'il n'a pas énoncé les raisons qu'il a eu de ne s'en pas servir.

Je ne sçai à qui M. le Cat, malgré ses vains efforts, dit l'Anonyme, *pourra persuader qu'une tenaille incisive dans Franco est le Lithotome caché que j'ai publié*. L'Anonyme me donne un ridicule que je ne mérite point, si on jette les yeux sur la tenaille incisive de la

(*a*) Cette Lettre est imprimée dans le Recueil in-12. pag. 113. & dans notre in-8°, p. 82. de cette troisiéme Partie.

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

page 137. de Franco. Mais si on regarde celle de la page 152, que j'ai indiquée *, on y trouvera *un vrai Lithotome caché*, comme je l'ai annoncé, & comme il est prouvé dans ma Lettre à M. D**.

L'Anonyme attaque mon Gorgeret par deux chefs ; par les dangers de son introduction, & par la mécanique de sa lame. La premiere observation étoit dans le Journal de Verdun, j'y ai répondu dans ma Lettre à M. D**.

La seconde est, *que la lame de ce gorgeret ne pourra faire qu'un dégré de dilatation qui ne portera qu'à la partie de l'uréthre qui précéde les prostates & le cou de la vessie, ne pouvant s'éloigner du gorgeret que par son talon ; car son milieu ne s'en éloignera que fort peu, & la pointe point du tout, à cause qu'elle est assujettie ; ce qui est cependant le seul endroit par lequel elle pourroit débrider le cou & la prostate.* On est bien à plaindre, Monsieur, quand on ne sçauroit avoir raison contre un Adversaire, qu'en lui faisant faire ou dire des choses qu'il se gardera bien d'avouer. Selon l'Anonyme, la lame de mon gorgeret ne pourra ouvrir que la *partie de l'uréthre qui précéde les prostates.* Mais si cet Auteur

* Et qui est gravée dans mon Ouvrage sur la Taille, troisiéme Partie, Pl. IV. Fig. I.

connoiſſoit notre méthode, il ſçauroit que c'eſt cette *partie membraneuſe de l'uréthre qui précéde les proſtates*, que j'ouvre avec mon uréthrotome ; & que c'eſt dans les proſtates, & dans le cou même de la veſſie que j'introduis le gorgeret par cette premiere ouverture. Cela poſé, & la ſtructure de mon inſtrument connuë, il ſçauroit encore que je puis l'y introduire de façon que le talon de ma lame ſoit, non-ſeulement vis-à-vis de ce cou de la veſſie, mais même qu'il entre en entier dans le vuide de la veſſie, ſi je le veux ; c'eſt ce dont il ſera convaincu, quand il n'entrera dans des détails ſur mon inſtrument qu'après l'avoir éprouvé, comme je l'ai fait de mon côté à l'égard du ſien. Il ſe plaint de ma précipitation à en juger, moi qui ai non-ſeulement vu ſa deſcription, mais encore manœuvré avec ſon inſtrument, & il combat mon gorgeret, ſans avoir vû ni l'inſtrument, ni ſa deſcription; que peut-il en dire de raiſonnable. (*a*)

Addition à la ſeconde Cenſure du Lithotome caché.

(*a*) Non-ſeulement j'ai vû ſon Lithotome, non-ſeulement j'ai manœuvré avec cet inſtrument, mais encore je l'ai deſſiné ſous deux vûës, & l'ai fait graver avec la plus grande exactitude, comme on le voit Pl. III. de cette troiſiéme Partie. C'eſt après des détails de cette nature qu'on eſt en état & en droit de critiquer.

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

L'Anonyme raporte en trois ou quatre endroits de sa Lettre, car il est fertile en répétitions, mes mauvais succès de 1735, 36, & il en conclud. *Vous jugerez, Messieurs, par ces endroits, lequel de nous deux est dans l'erreur, & si son opinion, dans la confiance à son prétendu Lithotome caché, est bien fondée & bien apuyée sur les faits.* La premiere conclusion que l'Anonyme tire donc de ces mauvais succès est contre mon gorgeret Lithotome caché, & supose par conséquent que je m'en suis servi dans ces Tailles ; néanmoins il ajoute tout de suite ; *car il convient lui-même qu'il ne s'en sert point....* Qu'est-ce que font donc à mon instrument ces succès bons ou mauvais, puisque je ne m'en sers point. * Je défie le plus subtil Commentateur d'éclaircir ce texte, d'accorder ces contradictions.

Une autre conclusion que tire l'Anonyme de ces mauvais succès en plusieurs endroits de sa Lettre, est que ma méthode en général est inférieure à la sienne, & même au grand apareil exercé à l'Hôtel-Dieu de Paris. Avec un peu plus

* Je ne m'en étois pas encore servi quand j'écrivis cette Lettre ; mais j'en fis usage avec beaucoup de succès sur trois de mes Sujets en 1750.

de connoiſſance dans notre Art & d'équité, l'Anonyme n'auroit pas donné les Tailles que j'ai faites en 1735 & 36, pour des ſuites de ma méthode *qui reunit la dilatation au débridement*, puiſque tout le monde ſçait que dans ces deux années, étant dans le préjugé même, où eſt cet Auteur, *qu'on doit faire des inciſions proportionnées aux pierres*; je n'ai eu ces mauvais ſuccès que pour avoir quitté ma méthode, & avoir été tenté, comme lui, de faire ces inciſions qu'il recommande dans la ſienne, ou pour n'avoir pas encore les moyens ſûrs de les éviter; & qu'ainſi, loin que ces mauvais ſuccès puiſſent être mis ſur le compte de ma méthode ordinaire, c'eſt ſur la ſienne qu'ils retombent en entier, & c'eſt ſur ces mauvais ſuccès que je fonde en partie la réprobation de cette méthode *des inciſions proportionnées aux pierres*, comme il le verra dans l'Ouvrage que j'ai annoncé. Il y verra auſſi que je ſuis vraiment l'Auteur de la ſonde à galleries, ou de la derniere rectification de mes inſtrumens faite en 1747, & que je n'ai jamais eu le moindre aſſoupiſſement ſur ce qui concerne notre Art, qu'ainſi il ſe flâte en vain d'être auteur de mon réveil à cet égard. Il penſera

Addition à la ſeconde Cenſure du Lithotome caché.

Voyez la premiere Partie.

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

différemment, quand, moins absorbé dans ses *occupations sérieuses*, il sera plus attentif à ce qui se passe en Chirurgie, puisqu'il y prend tant d'intérêt.

L'Anonyme est dans une pareille erreur, quand il affecte sans cesse de me mettre en opposition avec le grand apareil, qu'on pratique à l'Hôtel-Dieu ; le grand apareil qu'on y pratique, est une méthode composée de débridement & de dilatation ménagée, c'est mon apareil latéral, quant au fond, car c'est le grand apareil de M. de la Peyronie, qui prescrit d'inciser latéralement la portion de l'uréthre, située devant les prostates, *la prostate gauche & le cou ou le bourelet de la vessie*, par où l'on voit que c'est-là un vrai apareil latéral, & notre méthode même, aux instrumens près ; & ce grand Chirurgien me dit dans une de ses Lettres, Octobre 1741, après m'avoir envoyé la description de cet apareil. *Les succès de cette méthode entre les mains de M. Boudou à l'Hôtel-Dieu, & des autres Chirurgiens qui y ont taillé, sont singuliers ; depuis environ dix ans que je l'ai faite, & que je l'ai montrée dans cet Hôpital, on n'en pratique point d'autre : Elle a aussi très-bien réussi à Montpellier entre les mains de M. Goulard.* La cau-

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

se du grand apareil de l'Hôtel-Dieu, & celle de ma méthode, est donc la même, quant au fond ; c'est pourquoi j'en ai cité les succès ; & toutes les citations de cette espéce que l'Anonyme affecte de répéter tant de fois, comme pour me mettre en opoſition avec M. Boudou, & déprimer mes opérations, ſont, comme on voit, autant de preuves de la bonté de ma méthode, & de témoignages contre la ſienne.

L'Anonyme ſe récrie à chaque page ſur ce que j'avance, que j'ai donné à l'apareil latéral *la perfection dont il eſt ſuſceptible.* (On voit par ma Lettre à M. D**, que je n'ai rien avancé que de vrai), & que je l'exerce avec beaucoup de *ſuccès* ; & à propos de ces ſuccès, non-ſeulement il m'objecte toujours mes Tailles de 1735, 36, qu'on a vû ci-devant n'être point ſur le compte de ma méthode, mais il y joint encore 1742. où j'ai perdu deux Sujets ſur ſept. 1742. n'eſt pas effectivement une des brillantes années de notre Taille latérale, par des circonſtances qu'il ſeroit trop long de détailler ; mais eſt-ce par une ſeule année qu'il faut juger d'une méthode ? Pourquoi l'Anonyme affecte-t'il, en citant cette année 1742, de ne faire nulle men-

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

tion des sept Printems dans lesquels il ne m'est mort aucun Sujet ; & puisqu'il a si bien lû le Journal de Verdun d'Août 1742, d'où vient ne veut-il pas voir que dans quatre années consécutives j'ai taillé quarante-neuf Sujets, dont quarante-cinq sont guéris. On a cité avec raison, comme un grand succès de la Taille latérale, quarante-sept Tailles faites par M. Chesselden, dont quarante-trois sont guéris. * Est-ce parce que je ne suis pas Chirurgien de Londres ou de Paris, qu'on affecte de ne vouloir pas me tenir compte de mes quarante-cinq guérisons qui constatent encore un succès supérieur à celui de Chirurgien étranger ; ou bien ce particulier Anonyme, qui n'est ni Médecin ni Chirurgien, auroit-il un état qui lui prescriroit cette omission charitable ? Peut-être dois-je au même principe ces politesses.... M. le Cat *nous compte des fables*, *insinuë fauſſement*, & autres qu'on trouveroit, je pense, difficilement dans le Journal des Sçavans, avant que ses productions y eussent obtenu une place : cependant on me reproche les *excès* où je me suis *porté* ; Vous en pouvez répondre, Monsieur ; le plus grand excès où je me sois porté,

* M. Morand. Mémoire Acad. 1731, p. 146.

eſt de juger par ſes œuvres que l'Anonyme n'étoit pas un *Lithotomiſte conſommé*, mais pouvois-je croire offenſer quelqu'un qui s'annonce comme un particulier qui ne tient *aucun rang en Médecine ni en Chirurgie ?*

Addition à la ſeconde Cenſure du Lithotome caché.

L'Anonyme donne dans le Journal des Sçavans une réponſe beaucoup plus ample que celle qu'on avoit inſérée dans le Verdun, ſur le fait de ſa tenette à briſer les pierres.

J'en avois, dit-il, *conféré auſſi avec les Maîtres de l'Art* (de ſa Tenette) *& jamais aucun d'eux ne s'étoit aviſé de trouver mon idée, exécutée dans Paré ; cette découverte étoit réſervée à M. le Cat.... Paré, ainſi que Franco, n'a fait que penſer à la néceſſité de caſſer la pierre en bien des occaſions.... mais tous ſe ſont bornés au ſimple deſir.... pourrois-je en donner des preuves plus fortes*, ajoute l'Anonyme, *que celles de n'en avoir pas trouvé le moindre veſtige dans la pratique, ni dans les écrits de tous ceux qui ont travaillé ſur cette matiére depuis une trentaine d'années.*

Tout ce qu'on peut conclure de-là, c'eſt que les Maîtres que l'Anonyme a conſultés, n'avoient lû ni Paré, ni Franco, ni Fabricius Hildanus, ni Heiſter,

Addition à la ſeconde Cenſure du Lithotome caché.

ni Denis, ni &c., & il me ſemble que de grands Maîtres, des Maîtres qu'on conſulte pour ſçavoir ſi un inſtrument qu'on a imaginé eſt une découverte, doivent pour le moins avoir parcouru les figures répanduës dans ces Ouvrages. Que dis-je, y a-t'il un Maître, un bon Eléve même en Chirurgie, qui ignore que le mot de Lithotomie vient de ce que les premiers Lithotomiſtes ne tiroient les pierres de la veſſie qu'après les avoir briſées, & qu'ainſi cette opération que l'Anonyme croit avoir inventée, & n'avoir été que projettée par les Maîtres de l'Art, eſt au contraire la premiere & la plus ancienne manœuvre de la Lithotomie : & Celſe nous aprend que celui qui l'inventa s'apelloit Ammonius. * Cette invention d'Ammonius n'eſt pas tombée, quoique la Taille ſe ſoit perfectionnée dans les autres manœuvres qui rendent celle-là moins néceſſaire ; elle a participé auſſi aux accroiſſemens donnés ſucceſſivement à la Lithotomie, ainſi qu'on le peut voir dans les Ouvrages que je viens de citer, dont

* *Si quando autem is (calculus) major, non videatur niſi ruptâ cervice extrahi poſſe, ſcindendus eſt ; cujus repertor Ammonius, ob id, Lithotomos cognominatus eſt.* Cornel. Celſ. de Medicin. L. VII. p. 527.

l'avant dernier, la Chirurgie d'Heiſter, ne paroît que depuis douze ans. Il y a dans cet Auteur, un peu plus que des *veſtiges* ſur la tenette à briſer les pierres, puiſqu'il conſeille de briſer les groſſes, & qu'il donne la figure d'une Tenette à cet uſage, qui a ſix pointes comme celle de l'Anonyme. N'eſt-ce pas encore-là une découverte qui m'étoit réſervée ? Si cela eſt, on feroit un beau livre des découvertes de cette eſpéce que je pourrois faire, c'eſt-à-dire, de citations d'Auteurs que l'Anonyme n'a point lû. Au reſte, il n'eſt pas extraordinaire que ce Particulier, qui nous a déja fait l'aveu de ſon peu d'érudition en Chirurgie, n'ait pas lû Heiſter ; mais il l'eſt beaucoup, qu'après cet aveu il oſe encore aſſurer qu'on s'en eſt toujours tenu à la ſpéculation ſur la Tenette à briſer la pierre, & cela parce qu'il n'a rien trouvé là-deſſus dans les Ecrits qui ont paru depuis trente ans ; mais ce qui eſt plus extraordinaire encore, & que je ne ſçaurois croire, c'eſt qu'il y ait dans Paris des Maîtres aſſez peu inſtruits pour avoir regardé la Tenette de l'Anonyme comme une nouvelle invention. Ce fait n'eſt pas vraiſemblable. Il eſt vrai que parmi les Auteurs modernes, ceux même qui

Addition à la ſeconde Cenſure du Lithotome caché.

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

conseillent l'usage des Tenettes à briser la pierre, & qui en donnent des figures, ne disent pas s'en être servi. Mais 1°. Ils peuvent l'avoir fait, sans l'avoir publié. 2°. En supposant qu'ils s'en soient tenus au projet; l'Anonyme n'a sur eux aucun avantage à cet égard; il s'en est tenu aussi jusqu'ici au projet, quoiqu'il en fasse un reproche aux autres, il ne cite non plus qu'eux aucune pierre brisée par sa Tenette. 3°. La réprobation que cet instrument a essuyé de la part des grands Maîtres, tels que Fabricius, ou au moins les craintes qu'ils ont inspirées sur son usage, ont bien pû les arrêter. Peut-être même l'ont-ils été dans l'exécution par les difficultés & les dangers que nous avons vû, premiere Partie, qui accompagnent cette opération; difficultés & dangers auxquels la Tenette de l'Anonyme n'a certainement pas remédié!

Je finirai cette Lettre par un dernier trait de l'Anonyme qui ne se trouve pas encore dans le Journal de Verdun. *M. le Cat*, dit-il, *a raison de dire qu'il faut un Opérateur consommé, comme lui, pour se servir de ses instrumens*, &c. Journal de Juin page 407. Voici ce que j'ai dit, Monsieur, " Il ne faut pas non plus „ qu'il se persuade, l'Anonyme, comme

„ il l'avance, *que tous les Opérateurs*, *quoique de différens dégrés de génie & d'adreſſe, feront ſurement une inciſion parfaite dans tous les cas*; mes inſtrumens ont, comme le ſien, l'avantage de faire une inciſion d'un dégré déterminé; mais l'inciſion, pour être *parfaite dans tous les cas*, c'eſt-à-dire, pour être telle qu'elle partage, comme il convient, avec une dilatation ménagée, l'ouvrage de l'iſſuë néceſſaire à l'extraction, demande non-ſeulement du génie & de l'adreſſe, mais encore un Opérateur conſommé. Vous voyez, Monſieur, ſi l'Anonyme eſt fidéle dans ſes citations; je parle des talens néceſſaires à un Lithotomiſte pour faire *une inciſion parfaite dans tous les cas*, non pas ſeulement avec mes inſtrumens, mais avec tous autres. A l'égard du trait particulier.... *un Opérateur conſommé comme lui*, on voit bien que c'eſt une petite ironie vangereſſe qui m'a attiré le refus que j'ai fait de donner ce titre à l'Anonyme. Je ſuis bien éloigné d'oſer m'en parer moi-même; mais je ſuis prêt à en décorer cet Auteur, & à lui faire une réparation autentique, dès qu'il voudra me faire connoître qu'il a paſſé d'abord pluſieurs an-

Addition à la ſeconde Cenſure du Lithotome caché.

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

nées sous de fameux Lithotomistes, tels que M. Morand, qu'il a ensuite taillé pendant dix-sept à dix-huit ans, jusqu'au nombre de dix-huit personnes par an; & qu'enfin, en faisant ces opérations, il n'a point eu *d'occupations plus sérieuses* que celle de se munir de tous les principes, & de toutes les lumiéres de théorie qu'elles exigent.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
LE CAT.

A Rouen, le 4 *Juillet* 1749.

*****
***
*

EXTRAIT

EXTRAIT

DU JOURNAL DE VERDUN,

Mois de Septembre 1749, *p.* 181.

J'Ai reçu, dit le Journaliſte de Verdun, une Lettre de M. *le Cat*, du cinq de Juillet dernier, où il ſe plaint de ne pas voir paroître dans ce Journal Hiſtorique une très-longue Lettre ſur un Lithotome caché, en replique aux Réponſes d'un Anonyme, inſérées dans le même Journal : il me fait l'honneur de m'écrire, qu'il a trop bonne opinion de mon impartialité & de l'intérêt que je prens au bien public, pour penſer que j'aye décidé de ne faire aucune mention de ſa Replique. Ce n'eſt point aſſurément par eſprit de partialité que j'épargnerai à mes Lecteurs la lecture de cette longue Lettre ; mais c'eſt pour ſuivre les intentions de feu M. d'Egly, qui avoit annoncé à M. le Cat, qu'il ne feroit pas davantage mention du Lithotome, parce qu'une diſpute, dont on ne voyoit point la fin, & dont l'objet étoit fort peu in-

Lettre contre M. le Cat.

téreſſant pour le plus grand nombre des Lecteurs du Journal, n'y avoit déja occupé que trop de place, quelqu'utilité que les gens de l'Art puſſent retirer de cette querelle Chirurgicale : Ces raiſons ont aparemment paru bonnes à M. le Cat, puiſque l'on m'a aſſuré qu'il avoit promis à M. d'Egly de ne plus faire parler de lui dans le Journal en qualité de Lithotomiſte. Quoiqu'il en ſoit, je ne mettrai point ici cette Lettre, & j'avertirai ſeulement que M. le Cat a pris le parti de la faire imprimer ſéparément : ainſi ceux qui ont quelqu'intérêt à ſuivre cette matiére, pourront y avoir recours. Mais en récompenſe, je ferai part à mes Lecteurs d'une Lettre, datée de Saint Honorat, à l'occaſion de cette diſpute Lithotomique. L'Auteur que je n'ai pas l'honneur de connoître, ſigne *de Momy* : que ce ſoit un nom vrai ou ſupoſé, il n'importe.

" Il y a long-tems, Monſieur, que je
„ ſouffre de voir nos plus fameux Litho-
„ tomiſtes, ſur-tout Mrs *Louis* & *le Cat*,
„ inſtruire le Public de leurs différends,
„ & je doute qu'il ſoit glorieux à de grands
„ hommes, qui courrent une même car-
„ riére, de ſe livrer à l'eſprit de diviſion :

„ leurs lumiéres, ce me ſemble, devroient Lettre con-
„ ſe réunir au profit de l'Art. Mais ils ont, tre M. le
„ comme tous les grands hommes, des en- Cat.
„ nemis, qui ſe font un plaiſir de fomenter
„ leur inimitié. La Lettre que j'ai l'hon-
„ neur de vous adreſſer, Monſieur, eſt pour
„ leur propoſer un moyen de conciliation;
„ je m'aplaudirai fort s'ils le ſaiſiſſent,
„ parce que j'ai apris de tous les Sçavans à
„ les eſtimer infiniment. C'eſt une juſtice
„ dûë à leurs talens & à leurs qualités per-
„ ſonnelles. Leur réunion vous intéreſſe
„ auſſi, Monſieur, parce que le tems
„ qu'ils dérobent à leurs études, eſt un
„ tems perdu pour l'avancement des
„ Sciences, dont vous êtes très-zélé Par-
„ tiſan. Ainſi j'ai tout lieu de me flater
„ que vous voudrez bien faire paroître
„ inceſſamment la Lettre ſuivante, &
„ m'accorder l'honneur d'être, Mon-
„ ſieur, &c.

Signé, DE MOMY.

***

Momy, le pacificateur.

A MESSIEURS LE CAT ET LOUIS, & à l'Auteur Anonyme du Lithotome caché.

Ne pourroit-on pas, Meſſieurs, vous propoſer un moyen de concilier vos différends ſur la préexcellence d'un de vos trois Lithotomes ? Oui ſans doute. Vous êtes de bonne foi, vous penſez, vous raiſonnez, & tout ce qui eſt raiſonnable ſera ſaiſi de vous avec avidité. Mais avant tout, il eſt bon de vous déclarer que je ne ſuis ni Médecin, ni Chirurgien, ni Lithotomiſte. Qui ſuis-je donc ? Un particulier à qui des occupations moins ſérieuſes que les vôtres, font, avec un état moins lucratif, un revenu de ſanté ſuffiſant pour décliner votre Juriſdiction Lithotomique. Ceci poſé, je ne viens point ſur les rangs pour combattre : Dieu m'en préſerve. On n'échape guére aux Héros de votre Art ſans être batu. Par conſéquent n'ayons, je vous prie, Meſſieurs, rien à démêler enſemble. Je viens avec l'eſprit le plus pacifique mettre entre vous le rameau d'olivier, & vous réconcilier avec vos propres intérêts. La choſe eſt d'autant plus facile, qu'il en réſultera un avantage égal pour

le vainqueur & les vaincus : voici comment. Si l'un des trois Lithotomes eſt reconnu ſupérieur dans l'opération, que les Auteurs des deux autres ſe l'approprient, & vous voilà tous trois au même niveau. N'ayez plus enſuite d'autre ambition que de le perfectionner encore, s'il eſt ſuſceptible d'une plus grande perfection. Le Public & vous, Meſſieurs, y trouverez des reſſources que toutes les diſputes du monde ne ſçauroient vous procurer ; car à quoi aboutiſſent-elles ? Elles font ſoupirer l'amour propre, (eh quel eſt l'habile homme qui n'en ait point !) le ſang s'aigrit, & bientôt on en vient aux perſonnalités dont on s'accable réciproquement. Ce n'étoit qu'une queſtion de fait ou de pratique, bientôt il en naît une querelle en forme ; un mot, un ſeul mot s'analiſe par une longue diſſertation, & enfin l'aigreur ſépare de grands hommes, des amis même, que l'intérêt public & particulier devoit unir indiſſolublement. Autre inconvénient, mais qui ne regarde peut être que moi ſeul. Vous diſputez, Meſſieurs ; moi je me romps la tête à vouloir comprendre qui de vous trois a le plus de raiſon, & telle eſt mon ignorance, qu'après bien des efforts infructueux, voici, à quel-

Momy, le pacificateur.

Momy, le pacificateur.

que choſe près, ce que je recueille de plus certain.

Sur la bonté d'un Lithotôme,
Trois fameux Supôts de Saint Côme
Sont aux priſes depuis vingt mois :
Le mien vaut mieux ; le mien de même ;
Le mien auſſi, dit un troiſiéme,
D'accord : ils valent mieux tous trois.

Il s'agiroit pourtant (& c'eſt le point principal) de fixer les différens dégrés de cette *méliorité* prétenduë par trois Auteurs également jaloux de leur travail. Mais qui le fera ? Belle demande ! Ce ſera un Arrêt émané de la Cour Souveraine de l'Académie Royale de Chirurgie ; elle a droit de ſe faire repreſenter les trois eſpéces de Lithotomes, droit de les examiner, de les conférer, droit d'en faire des expériences de comparaiſon ; droit enfin de déterminer invariablement auquel des trois il faut que les pauvres Femmes ſe ſoumettent pour l'opération. Je crois, Meſſieurs (ſauf pourtant meilleur avis) que voilà l'unique parti que vous ayez à ſuivre. Au reſte, la raiſon qui vous éclaire impoſera ſilence au reſſentiment de certaines petites mortifica-

tions. Vous y gagnerez des amis, & les Malades auront d'habiles Chirurgiens, d'accord entr'eux ſur la réuſſite d'une opération, de laquelle dépend leur vie. Moi-même j'y trouverai mon compte : la preſſe ſera libre, & je pourrai faire imprimer à mon aiſe que je ſuis, Meſſieurs, &c. Momy, le pacificateur.

MOMY.

De S. Honorat, ce 24 Juin 1749.

RÉPONSE

DE M. LE CAT,

A l'Article précédent du Journal de Verdun.

30 *Septembre* 1749.

IL eſt vrai, Monſieur, que M. d'Egly, qui a eu la complaiſance de conſacrer environ vingt-ſept pages de ſon Journal en quatre mois, aux productions de l'Auteur du Lithotome caché, *particulier qui ne tient*, ſelon lui-même, *aucun rang en Médecine, ni en Chirurgie, a eu de la peine à ſe réſoudre*, à m'accorder ſix pages du même Journal : Il a fallu que d'*habiles Chirurgiens* lui fiſſent *entendre qu'il étoit très-important de s'aſſurer du mérite réel du Lithotome en queſtion, ou de ſes inconvéniens, & que ce n'étoit que par ces diſcuſſions mêmes qu'on y pourroit parvenir.* * Mais M. d'Egly, une fois con-

* Journal de Mars 1749, page 192.

vaincu, par ces *habiles Chirurgiens*, de l'importance de ces diſcuſſions, il n'y a pas d'aparence qu'il eût refuſé, de ſon propre mouvement, * d'inſérer dans ſon Journal une piéce auſſi eſſentielle à ce Procès, que l'eſt ma Replique à l'Anonyme. La longueur de cette Lettre l'auroit engagé à la partager en deux Journaux, & peut-être à l'imprimer en caractére plus fin. Il l'avoit fait pour l'Anonyme, & l'impartialité exigeoit de lui qu'il eût pour moi la même condeſcendance qu'il avoit eu pour mon Adverſaire : la mort l'en a empêché : vous avez été enſuite le maître, Monſieur, de ſuivre là-deſſus tel principe qu'il vous a plû ; mais vous me permettrez de vous faire obſerver, qu'au moins vous n'avez pû être déterminé à ſuprimer cette piéce, ni par les intentions de M. d'Egly, qu'on vient de voir aſſez nettement expliquées, & fixées par la déciſion des habiles Chirurgiens qu'il avoit conſultés, ni par une promeſſe que j'aye faite à ce ſçavant Académicien, *de ne plus faire parler de moi dans le Journal en qualité de Lithotomiſte*. Un pareil concordat entre M. d'Egly & moi, eût été un des plus ſinguliers qui ſe ſoit jamais fait ; ce Journaliſte avoit

Réponſe de M. le Cat au Journal de Verdun.

* Voyez les Apoſtilles des pag. 128 & 160.

Réponſe de M. le Cat au Journal de Verdun.

trop d'eſprit pour m'en faire la propoſition ; quant à moi, on peut juger de mes diſpoſitions à cet égard, par cette phraſe de la Lettre particuliere que j'eus l'honneur de lui écrire le 28 Octobre 1748.... *Vous avez des bontés*, lui dis-je, *pour ce que je vous envoye ſur la Phyſique & l'Hiſtoire naturelle, mais je vous prie de croire que ce que je ſçai le mieux, c'eſt mon métier, & que ce que j'ai l'honneur de vous adreſſer là-deſſus, en même-tems qu'il eſt beaucoup plus utile au Public, eſt auſſi beaucoup plus fort & plus ſolide que tout ce que je pourrois vous donner ſur les autres Sciences.*

Quoiqu'il en ſoit, Monſieur, je ne veux ici ni combattre vos ſentimens, ni vous ennuyer ; je vous prie ſeulement de publier cette Lettre, & de me permettre d'y annoncer à ceux qui m'ont cru battu par l'Anonyme, qu'ils le trouveront au contraire très-ſolidement refuté, à ce que j'eſpére, dans ma Replique, qui ſe vend à Paris chez Meſſieurs Chaubert & Sanſon, Quay des Auguſtins, ſous le Titre de *Lettres concernant l'Opération de la Taille, pratiquée ſur les deux Sexes.*

Quant à M. Momy, notre Médiateur, qui a un aſſez grand fond de bonne hu-

meur pour tourner en plaiſanterie une diſcuſſion ſur une Opération de laquelle dépend, de ſon propre aveu, la vie des hommes, j'ai l'honneur de lui répondre qu'il n'a point les gands de l'expédient qu'il propoſe pour nous concilier, M. Louis, l'Anonyme & moi. Dès le mois de Juin 1748, on communiqua de ma part à l'Académie de Chirurgie, les principales piéces du Procès littéraire élevé entre M. Louis & moi, & on la pria de prononcer. L'Académie fit réponſe qu'elle verroit avec plaiſir les Ecrits de part & d'autre, mais qu'elle ne porteroit aucun Jugement. Ce Corps prudent & reſpectable ayant laiſſé ce ſoin au Public Chirurgien, il a bien fallu inſtruire ce Public de notre différend.

Réponſe de M. le Cat au Journal de Verdun.

Je conviens avec M. Momy, qu'il ſeroit très-beau que tous ceux qui courent une même carriére, fuſſent parfaitement d'accord; mais il m'accordera auſſi, ſans doute, que dans la ſupoſition que quelques-uns d'eux publiaſſent des pratiques dangereuſes, il ſeroit alors non-ſeulement glorieux, mais même indiſpenſable à leurs concurrens, de s'opoſer avec fermeté à ces innovations pernicieuſes. Tel eſt le but unique de mes réflexions contre les méthodes de M. Louis & de l'Anony-

Réponſe de M. le Cat au Journal de Verdun.

me ; ce qui fait une théſe bien différente de celle de la Lettre Poëtique & badine de M. Momy.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE CAT.

A Rouen, ce 30 *Septembre* 1749.

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

Cette Réponſe n'a pas été traitée plus favorablement que les précédentes ; elle n'a point paru non plus dans les Journaux : L'Auteur reſpectable à qui j'avois eu l'honneur de l'adreſſer, m'a donné un an après une raiſon de ſon ſilence, qu'il n'eſt pas hors de propos d'examiner. Il inſera dans le Journal de Novembre 1750. l'Extrait du Mémoire que j'avois lû à la Séance publique de l'Académie des Sciences de Rouen ; dans cet Extrait, on m'excuſe d'avoir donné un Mémoire de Phyſique, plûtôt qu'une introduction à un traité de l'Opération de la Taille, qui étoit mon premier objet, parce que, dit-on,... *quelqu'utile, quelque néceſſaire que ſoit au Public la pratique d'une pareille théorie, ſon expoſition ne l'intéreſſe guéres...* L'habile Journaliſte ſaiſit cette occaſion pour m'adreſſer cette apoſtille... " C'eſt „ pour la même raiſon, dit-il, que je

„ n'ai pas mis jusqu'à présent dans le Jour- Prévention & injustice de quelques Journalistes.
„ nal, un long Mémoire sur cette ma-
„ tiére, que ce célébre Physicien m'a
„ envoyé. A quoi je réponds...

1°. Il n'en est pas d'un Journal comme d'une Séance publique de l'Académie de Rouen. Il n'y a à cette Séance aucun Lithotomiste, & il y a des Femmes; c'est pourquoi on dit au même endroit de l'Extrait cité.... *de quel voile couvrir la partie Anatomique d'une telle expofition aux yeux du beau fexe, qui décore ces Aſſemblées.* Au lieu que le Journal de Verdun est lû par tous les Chirurgiens du Royaume; témoin M. Vandergracht, Chirurgien de Lille, qui s'est fait Lithotomiste, à ma méthode, & Lithotomiste très-heureux, sur la seule description qu'il en a prise dans le Journal de Verdun du mois d'Août 1742.

2°. Si des Mémoires sur la Taille, faits par un Chirurgien, que M. B*** a la bonté d'honorer du titre de *célébre Physicien*, ne lui paroissent pas assez intéresser le Public pour mériter une place dans son Journal, d'où vient a-t'il accordé cette faveur aux ouvrages sur la même matiére de ces gens sans nom, auxquels le seul intérêt du Public m'a forcé de répondre? D'où vient sur une autre

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

matiere qui intéreſſe tout le monde ; l'hiſtoire de la terre, s'eſt-il déployé dans ſon ouvrage périodique en objections contre mon ſiſtême, en terreurs vraiment paniques, eû égard à ma doctrine, ſans vouloir y inſérer enſuite un ſeul mot de mes Réponſes que j'oſe dire avoir été aplaudies des Sçavans auſquels elles ont été communiquées, tant en France, qu'en Pays Etrangers ? Avoir été même traduites, & en quelque ſorte, adoptées par ceux de nos voiſins qui ont le plus de réputation dans la république des Lettres : N'eſt ce point-là manquer eſſentiellement au Public ? premiérement, en le privant de Piéces qui pourroient lui être utiles ou agréables ; ſecondement, en le mettant dans le cas de faire une injuſtice, c'eſt-à-dire, de condamner un Auteur ſans l'entendre, ou ce qui eſt le même, de penſer qu'il n'a rien à répondre, & qu'ainſi, il eſt coupable ; n'eſt-on pas reſponſable alors des mauvaiſes impreſſions qu'on a donné de lui ? n'eſt-on pas obligé de réparer les torts qu'elles peuvent lui faire ?

Une autre injuſtice qui eſt fort ordinaire à quelques-uns de ces Meſſieurs, eſt que ſi un Ecrivain de Province leur envoye une Piéce, une réponſe qui in-

téreſſe un Citoyen de Paris, ils commencent par la communiquer à celui-ci, qui ne manque pas d'y répondre, & l'on imprime ordinairement les deux Piéces à la fois. Ce procédé eſt ſans doute fort honnête, & il ſeroit très-loüable, ſi on l'avoit également pour les deux Adverſaires : mais écrit-on contre le Provincial, quelque connu qu'il ſoit, à moins qu'il n'ait certaine liaiſon étroite avec le Journaliſte ; on ſe garde bien de lui faire part de cet ouvrage, quelque tort qu'il faſſe à ſa réputation, & lors même qu'on ſent, & qu'on avouë que les principes en ſont faux. (Je puis prouver par des faits tout ce que j'avance ici.) On fait plus; le Provincial répond, on n'inſére point ſa réponſe dans les Journaux, ou ſi on lui fait cette grace, on y met un ſi long délai, que le Public a pris ſon pli, & que le mal qu'a fait l'Adverſaire, eſt irréparable. Eh Meſſieurs, tâchez de croire que les hommes de Province ne ſont pas une eſpéce particuliére ſubalterne ; ſouvenez-vous ſeulement que M. de Fontenelle étoit Provincial, quand il fit *la pluralité des mondes*, & vous ne porterez pas ſur nos productions, & ſur nous-mêmes, le Jugement que *Valere*, ſéduit par le *Méchant* de la Comédie de M. Greſſet, porte de

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

la belle Provinciale *Chloé*, & qu'il exprime par ces Vers :

. . . . . *Eſt-elle encore jolie ?*
Elle avoit de beaux yeux. . . pour des yeux de Province.

On n'en a pas agi avec plus d'équité à mon égard, quand le Recuëil de l'Anonyme a paru. On a affecté de ne donner l'Extrait que des Piéces de cet Auteur, ſans dire un mot des raiſons & des expériences que je lui opoſois dans des Ecrits qui faiſoient partie du même Recuëil. On s'eſt efforcé de tourner cet Extrait de façon, qu'il en reſtoit au Lecteur une idée favorable à mon Adverſaire ; mais comme il eſt fort difficile de donner cette tournure favorable à une auſſi mauvaiſe cauſe, on n'a pû s'empêcher de tomber, avec l'original, dans des contradictions qui ont fait échouer, aux yeux des vrais connoiſſeurs, le projet du Journaliſte. *

Je n'ai garde d'oublier ici l'article XVI. *des Obſervations ſur la littérature moderne*,

* Les contradictions ſont page 39 colom. 2. lig. 3. & pag. 40. colom. 1. l. 26. du Journal des Sçavans, mois de Janvier 1751. Elles ſont excuſables, en ce que l'Auteur eſt étranger à notre Art. A l'égard de la partialité, nous ſçavons qu'elle a ſa ſource dans les ſollicitations & dans les petits ſervices rendus par mon illuſtre Adverſaire, en qualité de *Garde-Malade*, à une perſonne très-digne des reſpects & de la complaiſance du Corps de Meſſieurs les Journaliſtes.

moderne, qu'on vient de me remettre. Je dois trop de reconnoiſſance à l'Auteur, à cet élégant & agréable Journaliſte de la partie frivole du Public; à ce digne ſucceſſeur de M. l'Abbé D***, quant à la partialité, à la *cauſticité*, & à l'incompétence de ſes jugemens, les deux premiers de ces caractéres ſont ſi peu déguiſés dans l'Extrait que je viens de citer, & le troiſiéme ſe preſente ſi évidemment aux yeux des moins clairvoyans, qu'ils ſont le contrepoiſon même du venin qu'on s'eſt efforcé d'y répandre.

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

Nous avons remarqué ci-devant que l'on n'a pû ſoutenir une auſſi mauvaiſe cauſe que celle de l'Anonyme, ſans tomber dans les propres contradictions de l'original; ici l'on eſt forcé, pour prêter de belles couleurs à ce parti, de ſupoſer comme vrayes, les choſes du monde les plus fauſſes. Par exemple, on repreſente les *Chirurgiens de Paris* comme empreſſés à faire faire le Lithotome caché, à l'aprouver, à s'en ſervir. *Tous en général*, ajoute-t'on, *conviennent* que ſon *invention.... eſt nouvelle.*

J'ai entre les mains des Lettres des plus célébres Chirurgiens de cette grande Ville, qui démontrent la fauſſeté &

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

de cette allégation & de la prétendue aprobation preſque générale, ſur laquelle on veut élever le triomphe de l'Anonyme ; & tout le monde ſçait qu'il n'y a qu'un ſeul Chirurgien dans tout Paris qui s'en ſoit ſervi, encore ce Chirurgien eſt-il parent du F** C**. Mais quand il y en auroit pluſieurs, on a vû p. 99, & l'on verra encore inceſſamment, le peu de fond qu'il y a à faire ſur ces autorités. La diſcrétion m'empêche de nommer ces grands Chirurgiens, dont j'ai les Lettres ; je ſçaurai, ſans les compromettre, faire valoir leur autorité dans les piéces juſtificatives placées à la fin de ce Volume. Mais je puis citer ici ſur le fond de ma cauſe, ſur les *inconvéniens abſolus* attachés à l'uſage du Lithotome caché, le ſuffrage de M. Louis, autre objet de la complaiſance de M. l'Abbé ; mais, ſans comparaiſon, plus digne de ſes éloges. Son témoignage lui ſera d'autant moins ſuſpect à mon égard, que ſa Lettre eſt du 9 Mars 1749. qu'il y avoit environ un an que j'étois en diſpute avec ce Chirurgien, & qu'il étoit fâché. Voici néanmoins ce qu'il m'écrivit ſur le Lithotome caché, ſur cette invention divine, ſur ce *ſecret admirable*, l'unique reſſource des Pierreux. " J'ai ob-

„ ſervé, dit-il, dans la Critique que vous
„ avez faite du nouvel inſtrument pour
„ la Taille, que vous n'en avez pas dit
„ tout le mal qu'il y a à en dire. J'attri-
„ buë *l'incomplexion* de vos remarques au
„ défaut d'examen ſuffiſant. Je crois avec
„ beaucoup de raiſon que ſi vous vous
„ fuſſiez ſervi de cet inſtrument, vous y
„ euſſiez remarqué des imperfections
„ dont l'expoſé eût converti les aproba-
„ teurs du nouveau Lithotome. On dit
„ qu'on vous fera une réponſe; je ne
„ ſçai comment on la tournera; mais il
„ eſt certain que vous euſſiez pû la pré-
„ venir, en détaillant les *inconvéniens*
„ *abſolus* que l'uſage de cet inſtrument
„ vous eût fait apercevoir.....

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

..... " Je ne ſuis point le Partiſan de
„ cet inſtrument à beaucoup près, mais
„ je ſuis fâché que vous ayez ſi peu fra-
„ pé votre Critique, parce que les Au-
„ teurs trouveront ſûrement priſe contre
„ vos raiſons, ſi *non ſur le fond*, du moins
„ *ſur la forme* &c.

On fait entendre au Lecteur que je ſuis celui des deux Adverſaires qui a eu recours aux injures, aux invectives; pour ſe mettre en droit d'en tirer contre moi des conſéquences deſobligeantes. *Je ſuprimerai*, dit-on, *les choſes trop*

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

piquantes, auſquelles, ceux qui ont pris le mauvais parti, ſe croyent permis d'avoir recours. C'eſt aux Maîtres de l'Art, ajoute-t'on, *à juger définitivement de ces conteſtations toujours utiles, tant qu'on ſe renferme dans les bornes de la modération & de la politeſſe, mais qui dégénérent bien-tôt en invectives & en injures, quand c'eſt l'amour propre & l'intérêt particulier, plutôt que l'utilité publique & le zèle pour le progrès de l'Art, qui les font entreprendre.* Comme l'Auteur me donne par-tout le tort, il ne laiſſe pas lieu de douter un inſtant que je ne ſois celui à qui il veut apliquer les réflexions précédentes; cependant perſonne n'ignore que ce ſont les ſeules Piéces de l'Anonyme qui ſont pleines d'injures, & ſi pleines d'injures, que les Cenſeurs mêmes les ont deſavouées, comme on le verra bientôt, ſi indécentes, que ſes plus zèlés Partiſans ſont forcés de dire... *Nous ſommes fort éloignés d'aprouver la maniere dont il répond à M. le Cat, qui certainement méritoit plus d'égards.* * C'eſt donc lui qui a *recours aux injures*, & qui par conſéquent *a pris le mauvais parti;* c'eſt donc lui qui eſt ſorti *des bornes de la modération & de la politeſſe,*

* Journal des Sçavans, ibid. p. 39.

pour ſe répandre en invectives, & par conſéquent c'eſt lui que l'*amour propre & l'intérêt particulier*, *plutôt que l'utilité publique & le zèle pour le progrès de l'Art*, *ont excité à ſoutenir cette conteſtation.* Je n'ai donc qu'à opoſer ces Meſſieurs l'un à l'autre pour les détruire. Peut-être même ſuffiroit-il d'opoſer notre dernier Cenſeur à lui-même. On vient de voir qu'il n'eſt pas heureux dans les aplications de ſes raiſonnemens ; il n'eſt pas plus conſéquent ni plus ferme dans ſes principes ; *je dirai le fait*, nous annonce-t'il, page 282, *ſans me permettre aucunes réflexions*, & il ne ceſſe d'en faire des réflexions & des plus *cauſtiques* ; & cela dans la phraſe même où il fait cette promeſſe. Il reconnoît, pag. 285, que *c'eſt aux Maîtres de l'Art à juger définitivement de ces conteſtations*, & proviſoirement il s'arroge le droit de me juger, de me condamner ſans aucun ménagement, & de faire de mon Adverſaire l'éloge le plus faſtueux, le plus outré, le plus chimérique qu'on puiſſe imaginer.

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

L'Obſervateur me repreſente comme un homme qui ſéche de jalouſie à l'aſpect des ſublimes productions du F** C**. Cet Auteur ignore, ſans doute, que

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

l'homme qu'il dépeint, animé d'une paſſion ſi baſſe, a refuſé en 1740. un établiſſement des plus flateurs dans la Capitale du Royaume, & que par goût & par reconnoiſſance, il lui a préféré la médiocrité de ſon état ; comme ce fait eſt conſtant & connu, à qui M. *** perſuadera-t'il qu'avec un deſintéreſſement auſſi bien prouvé, je m'aviſe, à mon âge, d'être jaloux du F** C**. On a beau le prôner comme un homme rare ; eh qu'eſt-ce que me fait à moi, ſa réputation, ſa pratique, eût-il tout Paris, toute l'Iſle de France ſoumis à ſon Lithotome ? Je n'y prétends rien : je n'ai de ma vie été jaloux de ceux de mes Confreres qui habitent la même Ville que moi, comment le ſerois-je de ceux qui ſont à trente lieuës, comment le ſerois-je d'un homme qui dans cet éloignement n'a *aucun rang*, quoiqu'en diſe l'Obſervateur, *ni en Médecine*, *ni en Chirurgie*. Par cette raiſon, qui pourra croire que je ſois jaloux de ſa gloire ? Il faudroit avoir bien de la jalouſie de reſte.

Pour que des Jugemens, comme ceux que porte cet Auteur, trouvent des Aprobateurs, il faut qu'il y ait des Lecteurs aſſez peu raiſonnables pour croire que Paris, l'Iſle de France, la France

entiere ſont dans une diſette ſi extrême de Médecins & de Chirurgiens habiles & charitables, qu'un Frere Lai Apoticaire, qui ſe meſle, contre les régles de ſon ordre, & contre les Loix de l'Etat, de ces deux profeſſions, devient au milieu de Paris un homme néceſſaire, précieux, à qui on devroit *dreſſer des Autels & des Temples*, * &c. Il faut qu'il y ait des Lecteurs d'un eſprit aſſez ſingulier pour penſer que cet Anonyme *tient un des premiers rangs... parmi ce qu'il y a de plus célébre & de plus habile dans le grand Art d'être utile à l'humanité, un des premiers rangs*, par exemple, parmi les Aſtrucs, les Sénacs, les Morands, les le Dran &c. Il faut qu'il y ait des Lecteurs aſſez étrangers dans la République des Lettres, pour croire que je n'y ſuis connu que par des diſputes. Des Lecteurs aſſez imprudens pour s'en raporter, ſur les matiéres les plus abſtraites de notre Art, à quelqu'un qui n'y entend pas le premier mot, & qui eſt néanmoins aſſez inconſidéré & aſſez injuſte pour me peindre, d'après un examen auſſi futile, avec les couleurs

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

* Si mon Cenſeur a cru me mortifier par cette Apothéoſe de mon Adverſaire, il a aſſûrément manqué ſon but; il m'a au contraire beaucoup diverti.

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

les plus noires, ſous les aſpects les plus mépriſables, & pour donner à mes intentions les interprétations les plus odieuſes & les plus fauſſes. Mais non, on peut être aſſuré qu'il ne ſe trouvera jamais de Lecteurs tels que je viens de les ſupoſer, de Lecteurs aſſez dupes pour l'être de notre Cenſeur. La judicieuſe Abeille, connuë pour ſçavoir faire un choix des fleurs les plus ſuaves & les plus ſalutaires, peut cauſer le diſcrédit de celles qu'elle réprouve. Mais on ſçait trop bien que l'écervelé Papillon careſſe ſouvent avec tranſport la dangereuſe Ciguë, tandis qu'il ſoüille de ſes chenilles immondes les productions les plus chéries de la terre.

Il faut avouer que des Extraits, comme ceux dont nous venons de parler, mettent bien le Public au fait d'un Procès littéraire ? J'avois cru juſqu'ici qu'un Journaliſte étoit une eſpéce de Secretaire Public, équitable, impartial, ami des gens de Lettres de tous Pays, des Etrangers ſur tout, abſents, indéfendus ; qu'eû égard aux ouvrages Polemiques en particulier, il étoit une eſpéce d'Avocat Général, intégre, inacceſſible à la ſéduction, aux préjugés, & fait pour raporter au Public, Juge Souverain, l'abregé

exact du Plaidoyer de chacune des parties. Me ſerois-je donc fait de fauſſes idées de cette illuſtre fonction !

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

DEpuis cette Piéce du Journal de Verdun, de la page 145, il ne parut ſur cette matiére qu'une petite Diſſertation de l'Anonyme ſur la ſituation du Pierreux, inſérée au Journal des Sçavans d'Avril 1750. Je donnai à mon tour un Mémoire ſur le même ſujet, lû à l'Académie des Sciences de Rouen, le douze Mai ſuivant, & publié dans le même Journal, mois de Juillet. Après quoi nos démêlés parurent aſſoupis ; mais ce n'étoit de la part de l'Anonyme qu'un feu caché ſous la cendre ; il s'occupa dans ce long ſilence à fabriquer deux Ecrits, l'un nommé *Jugement*, &c. & l'autre *Réflexions*, &c. compris dans le *Recuëil de Piéces importantes ſur l'Opération de la Taille*, *faite par le Lithotome caché*, &c. imprimé à Paris chez d'Houry. Ce ſont ces deux *importantes Piéces* qui vont faire le principal ſujet de celles qui achévent cette troiſiéme Partie de notre Recuëil. Nous n'avons pas cru devoir y inſérer les

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

deux morceaux de l'Anonyme. 1°. Parce qu'ils ſont aſſez répandus dans le Public par ſon Recuëil. 2°. Parce qu'en bonne police, ils n'auroient dû trouver place nulle part.

****
*****
***
*

RÉPONSE

DE MONSIEUR LE CAT;

Aux deux dernières Piéces de l'Anonyme, compriſes au Recuëil de Piéces importantes, &c. in-12, dont l'une eſt intitulée, Jugement *&c.*; *& l'autre*, Réflexions *&c.*

LEs deux Piéces auſquelles je vais répondre, ſont pleines d'injures & de calomnies, & néanmoins elles ſont munies d'Aprobations de Meſſieurs les Cenſeurs Royaux. J'aurois peut-être été peu ſenſible à un Libelle diffamatoire & Anonyme, dont l'Auteur, tout connu qu'il eſt, ne l'eſt pas ſous des titres à mériter mon attention; mais j'avouërai que j'ai été mortifié de voir un pareil ouvrage autoriſé publiquement par le miniſtére de deux Confreres, diſtingués dans l'art de guérir par leurs talens & par leurs expériences. Mes premiers mouvemens ont donc été de leur en porter mes plaintes à eux-mêmes par la Lettre ſuivante :

A MRS *FALCONET ET PUZOS, Cenſeurs Royaux des Livres &c.*

MESSIEURS,

Lettre de M. le Cat, à Meſſieurs Falconet & Puzos.

Je viens de recevoir de Paris une Brochure intitulée, *Recueïl de Piéces importantes ſur l'Opération de la Taille, faite par le Lithotome caché, avec un Mémoire concernant la Retention d'Urine &c.*

Cet Ouvrage eſt décoré de quatre Aprobations de vous, Meſſieurs; Aprobations motivées ſur les *bonnes raiſons*, *l'utilité* des inſtrumens, & les *bienſéances* du ſtile de l'Auteur Anonyme.

Quelque ſujet que j'aye d'être ſurpris que vous ayiez trouvé les inſtrumens du F** C** utiles, & ſes Ecrits ſolides, * je ſens qu'occupés, comme vous l'êtes, Meſſieurs, il vous eſt difficile d'entrer dans les détails de théorie qui ſont né-

* Le ſujet de ma ſurpriſe ſera aiſé à deviner, quand on voudra ſeulement ſe rapeller cette circonſtance, que le Lithotome caché n'eſt que le Biſtouri herniaire de la réforme de M. Thibault, apliqué à la Taille; que ce Biſtouri herniaire eſt un inſtrument dangereux proſcrit de la Chirurgie, & qu'il n'y a pas une raiſon contre ce Biſtouri, qui ne porte également contre le Lithotome ſa copie.

ceſſaires pour bien juger cette queſtion ; que les ſuccès * ſont des motifs déterminans, plûtôt examinés & plus ſéduiſans ; qu'enfin il eſt fort libre à Meſſieurs les Cenſeurs des Ouvrages polemiques de ſe déclarer pour celui des Auteurs qui eſt le plus à leur gré ; je me réſerve à plaider le fond de cette affaire vis-à-vis du Public, & j'eſpére, Meſſieurs, le faire d'une façon à mériter vos ſuffrages, tant j'ai de confiance en votre équité. Mais je ne ſçaurois me perſuader, Meſſieurs, que vous ayiez trouvé de la bienſéance dans les derniéres Piéces de ce Recuëil qui apartiennent à l'Anonyme, & particuliérement dans celle qui eſt intitulée.... *Jugement tiré d'après les faits*, *pag.* 154. Je ne ſçaurois me perſuader que vous ayiez lû & aprouvé un Ecrit qui n'eſt qu'un tiſſu de calomnies & d'injures groſſiéres. Il n'y a point d'exemples que de pareilles Piéces ayent été imprimées avec aprobation, même dans des cas où elles auroient regardé

Lettre de M. le Cat, à Meſſieurs Falconet & Puzos.

* Néanmoins les ſuccès ne ſçauroient juſtifier une méthode démontrée d'ailleurs dangereuſe ; mais on verra que ces ſuccès ne ſont pas ſi brillans qu'on les ſupoſe. Au ſurplus dans l'hypothéſe même que la cauſe de mon Adverſaire ſoit bonne ; cela l'autoriſe-t'il à me décrier, à me dire des injures, & ces Meſſieurs à les aprouver avec éloges ?

Lettre de M. le Cat, à Meſſieurs Falconet & Puzos.

un étranger, un inconnu, un avanturier; combien moins devient-il vraiſemblable qu'on ait autoriſé une pareille publication, quand elle regarde un Confrere, Médecin, Chirurgien, Académicien, Eléve de la même Univerſité, de la même Faculté de Médecine, de la même Ecole de Chirurgie, Membre, Aſſocié ou Correſpondant des mêmes Académies, & cela en faveur d'un Frere-Lai Apoticaire, homme ſans titre, ſans lettres, & ſans éducation. Je ſuis donc perſuadé, Meſſieurs, que cette Piéce a été fourée, à votre inſçu, dans ce Recuëil, & que vous ne ſçavez peut-être pas actuellement vous-mêmes qu'elle y eſt; c'eſt pourquoi, Meſſieurs, permettez-moi de vous en avertir par les échantillons ſuivans....

Page 164. M. le Cat... *en eſt encore aux* EPREUVES MEURTRIERES, *après avoir taillé dix-huit Printems.*

Cette expreſſion eſt répétée en dix endroits de cette Piéce.

Page 166. *Voyons maintenant ſi* MOINS DE VICTIMES ONT PERI SOUS SA MAIN.

Plus de la moitié de ceux qu'il tailla, PERIRENT PAR L'OPERATION.

Page 176. *Il eſt démontré à toute l'Europe, que cet Académicien a* TUE' *beaucoup de ceux qu'il a oſé tailler....*

... S'il perſiſte dans ſa méthode, il continuëra A TUER *ſes Malades.* Lettre de M. le Cat, à Meſſieurs Falconet & Puzos.

Voila le ton du F** C** dans tout cet Ecrit.

Eſt-il poſſible, Meſſieurs, que des expreſſions de cette nature vous ayent paſſé ſous les yeux, & que vous les ayez aprouvées comme *des bienſéances, que les Auteurs doivent obſerver dans leurs Critiques.* Je pourrois accumuler ici les Citations, & faire voir qu'il n'y a pas une page de cette Piéce où ces bienſéances ne ſoient bleſſées. Mais ces traits ſuffiſent pour mon but. Vous ſçaurez qu'on vous a trompé, & vous ne ſouffrirez pas ſans doute, Meſſieurs, que le Public croye que vous aprouvez un Libelle diffamatoire.

Vous n'ignorez pas que depuis 1732. que j'exerce l'Opération de la Taille par l'apareil latéral, l'Académie des Sciences s'eſt intéreſſée à mes Opérations, que ſes Regiſtres en contiennent une hiſtoire ſuivie, que M. Morand a été pluſieurs fois témoin oculaire de mes ſuccès, & que par l'hiſtoire de l'Académie, & par les témoins reſpectables garants de ces ſuccès, il eſt conſtant que ma Taille eſt une des plus heureuſes qui ſe ſoit pratiquée dans toute l'Europe, non-ſeulement

Lettre de M. le Cat, à Meſſieurs Falconet & Puzos.

entre mes mains, mais encore entre celles de pluſieurs Lithotomiſtes qui ont adopté mes inſtrumens & ma méthode. C'eſt une vérité que je démontrerai inceſſamment très en détail, & de façon à couvrir de honte mes Calomniateurs.

J'eſpére qu'on ne confondra pas le recit forcé de mes ſuccès avec ces Relations hazardées & fabriquées à plaiſir, dont on a raiſon de mortifier les Auteurs, pour le bien du Public & pour leur propre inſtruction. Je n'ai parlé de ma méthode que pour l'opoſer à un Particulier aſſez novice dans l'Art & aſſez préſomptueux pour croire que l'apareil latéral exercé depuis vingt ans en France, ſeroit encore, ſans lui, une méthode très-imparfaite. J'ai cru qu'une façon de tailler, dont la bonté eſt confirmée par une longue ſuite de ſuccès, adoptée en quelque ſorte, & protégée par l'Académie des Sciences, méritoit de trouver un Défenſeur, & que la reconnoiſſance exigeoit de moi que je plaidaſſe ſa cauſe. J'oſe dire que je ne ſuis pas inquiet de l'événement, & c'eſt uniquement ſur la bonté de cette cauſe que je me fonde.

Je me flâte, Meſſieurs, qu'un Lithotomiſte qui a mérité les regards & les attentions des Académies les plus reſ-

pectables

Lettre de M. le Cat, à Meſſieurs Falconet & Puzos.

pectables de l'Europe, & qui a l'honneur d'être votre Aſſocié en quelques-unes, peut oſer ſe promettre de vous une réponſe qui nous juſtifie les uns & les autres auprès du Public ; vous, Meſſieurs, d'être crû les Aprobateurs de calomnies & d'invectives groſſieres ; moi de m'être attiré de votre part un manque des égards & des conſidérations dûs aux gens de Lettres de tous états & de tous pays.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,
LE CAT.

A Roüen, le 3 Février 1751.

RÉPONSE
DE MONSIEUR PUZOS,

Reçuë le huit Mars.

MONSIEUR,

Si la Lettre que vous avez adreſſée aux deux Cenſeurs & Aprobateurs d'un Manuſcrit ſur l'Opération de la Taille n'eût regardé que moi, vous auriez eu, Monſieur, une plus prompte réponſe; mais comme elle m'étoit commune avec M. Falconet, je n'ai pû, ſans ſon aveu, rendre juſtice aux plaintes que vous faites de nos Aprobations, & vous convaincre que nous n'avons pas cherché à élever les talens de l'Anonyme, mais ſeulement à aprouver ſes recherches qui peuvent être de quelque utilité pour la Chirurgie. *

* On pouvoit élever les talens de l'Anonyme ſi haut qu'on auroit voulu, j'y aurois aplaudi; on pouvoit même lui élever *des Temples*, lui *dreſſer des Autels*, je n'en aurois fait que rire: mais il me ſemble qu'on a aprouvé bien legérement des recherches démontrées contraires

Lettre de M. Puzos, à M. le Cat.

En mon particulier, Monſieur, je ſuis obligé de vous avouer qu'ayant vu l'ouvrage revêtu de l'Aprobation de M. Falconet, lorſqu'il me fut aporté, j'en jugeai mieux que je n'aurois fait, s'il n'eût pas été marqué à un auſſi bon coin ; je me crus diſpenſé de le lire avec la derniere exactitude, & je ne m'attachai qu'au fond de l'ouvrage, qui concerne, comme vous ſçavez, des inſtrumens nouveaux ou réformés, pour l'Opération de la Taille, & les moyens de s'en ſervir utilement. * Je paſſai plus légérement ſur les Lettres critiques & ſur les Repliques, que je regardai comme des controverſes littéraires, dans leſquelles M. le Cat devoit avoir un avantage

aux progrès de la Chirurgie, loin d'y être de quelque utilité. Il me paroît donc qu'il étoit plus naturel, ou de conſeiller au F** de tourner ſes *recherches* du côté de ſa profeſſion, de ſon état, ou au moins de donner à ſon ouvrage, purgé d'injures une de ces Aprobations ſimples dont ſe contentent des Auteurs, qui ſont autant ſupérieurs au F**, que celui-ci eſt ſubordonné au Général de ſon Ordre.

* M. Puzos me permettra de croire, & je le ſçai de bonne part, qu'il s'en eſt auſſi un peu raporté à M. Falconet ſur le fond de l'ouvrage ; & je ſuis très-perſuadé qu'un Chirurgien auſſi habile & auſſi équitable que lui, reviendra du Jugement qu'il a porté, & qu'il porte encore ici lorſqu'il aura lû ma Réponſe au F**.

Lettre de M. Puzos, à M. le Cat.

décidé. † Dans cette confiance, il n'eſt pas ſurprenant que des termes durs & offenſans de la part de l'Anonyme, diſtribués dans les pages 164, 166, 176. m'ayent échapés ; je vous promets, Monſieur, dans la ſuite plus d'exactitude ; elle eſt dûë à tout ce que produit la plume d'un Sçavant par état, & d'un Chirurgien auſſi célébre que vous l'êtes. Je ne rougirai jamais de cette eſpéce de réparation. Je vous prie d'en être auſſi perſuadé, que de l'eſtime ſinguliére avec laquelle j'ai l'honneur d'être &c. ¶

† Si M. Puzos m'a ajugé l'avantage dans cette diſpute, comment a-t'il pu croire que les inſtrumens & les manœuvres du F** étoient utiles ? Quelque talent qu'il me faſſe l'honneur de m'accorder pour les controverſes, il n'ignore pas que la vérité ſeule peut donner l'avantage dans un Art auſſi évident que la Chirurgie..

¶ A ces traits, je reconnois M. Puzos ; je reconnois ſa probité, ſa candeur, ſon ingénuité ; ſentimens vraiment nobles, & plus dignes encore de nos reſpects que ſon habileté, toute ſinguliere qu'elle eſt. Je prie donc, à mon tour, M. Puzos de recevoir mes remercimens publics de la ſatisfaction dont il m'honore par cette Lettre, & d'être perſuadé que ce petit démêlé ne diminuëra rien de la haute eſtime, & de l'attachement reſpectueux que je lui ai voués depuis long-tems, comme à un des plus grands Maîtres de notre Art.

***

RÉPONSE

DE MONSIEUR FALCONET,

Reçuë le dix Mars.

JE vois avec chagrin, Monſieur, la diſpute qui s'eſt élevée entre vous & le F** C**. La réputation de votre habileté en divers genres, établie depuis long-tems, vous donne un grand avantage ſur un homme reſté juſqu'ici preſque inconnu ; mais ſeroit-il impoſſible qu'un inconnu, quel qu'il fût, eût imaginé pour des cas particuliers, quelque choſe d'utile qui eût échapé à de plus habiles que lui ? * Ceux qui profeſſent les Sciences & les Arts, ne pourront les enrichir, ni les perfectionner, qu'en examinant, ſans préjugé, ce qui leur eſt propoſé, pour adopter enſuite ce qu'ils auront jugé être bon, de quelque part qu'il vienne, & de quelque maniére qu'il

* Rien n'eſt ſi poſſible & ſi commun même que ce hazard heureux ; mais que F** C** ait eu ce bonheur, c'eſt ce qui eſt en queſtion ; & l'on me permettra de penſer & de ſoutenir qu'il a fait tout le contraire.

Lettre de M. Falconet, à M. le Cat.

ait été trouvé. ¶ Sans sortir du sujet, le Frere Jacques, bien moins instruit que F** C**, s'avise de faire une Opération nouvelle avec des instrumens véritablement meurtriers ; M. Hunaut, habile Médecin d'Angers, aprouve l'Opération toute extraordinaire qu'elle dût lui paroître alors, & quelqu'effrayante que la grossiéreté des instrumens la rendît, & il se contente de redresser l'Opérateur sur la fabrique des instrumens. * Je l'ai

¶ La pensée est très-juste, mais comme j'enseigne de mon mieux les Sciences & les Arts, & à peu près les mêmes que M. Falconet professe avec tant de distinction. Ce grand homme voudroit-il insinuer que j'ai condamné le Lithotome caché, & la situation horizontale, sans les avoir examinés, ou que je les ai examinés avec des préjugés ; si cela étoit, j'aurois encore à me plaindre de l'aplication, & je m'en raporterois à M. Falconet lui même sur l'équité de ma plainte, à condition qu'il voudra lire aussi avec attention & sans préjugé, ma défense contre le F**, il ne refusera pas sans doute, à un homme de l'Art, ce qu'il veut avec raison qu'on accorde à *un homme inconnu quel qu'il soit.*

* Il me semble que M. Méry méritoit de trouver place ici par préférence, ou au moins avant M. Hunaud. Mais Messieurs Mery, Hunaud, Rau, & tous les Chirurgiens & Médecins zélés de ce tems là pouvoient faire une chose bien plus simple que de corriger le Frere Jacques, qui n'a adopté cette correction de Messieurs Mery & Hunaud, qu'après avoir fait périr environ mille Pierreux, selon Heister. Ils n'avoient qu'à se ressouvenir, ces grands hommes, que cette méthode étoit déja toute corrigée & très bien décrite

vû ce Frere Jacques, il y a cinquante-cinq ans environ, tirer en moins de demi quart d'heure, une pierre assez grosse à un Septuagénaire, qui fut guéri en huit jours avec de l'huile rosat pour tout pansement. Le cas est si remarquable, qu'il sera toujours present à ma mémoire. * Ce fut de ce même Frere que le

Lettre de M. Falconet, à M. le Cat.

dans Franco, Chap 34, dans Paré même, l. 16, chap. 69, dans Fabricius *ab aqua pendente Oper. Chirurg. Cap. 49 pag.* 266 & alors ils auroient regardé les manœuvres de Frere Jacques comme des procédés qui dégradoient une bonne méthode déja connuë, ainsi que je regarde aujourd'hui celle du F** C**, à l'égard de la même méthode renduë beaucoup plus parfaite. Ils l'auroient fait revivre cette bonne méthode, ils l'auroient adoptée, quoiqu'inventée par un Chirurgien de Province, & en faisant renfermer Frere Jacques dans un Monastére, ils auroient sauvé la vie à tant de malheureux qu'il a sacrifiés à ses essais.

* C'étoit donc vers 1697. que M Falconet vit faire une Taille si brillante & si heureuse au Frere Jacques; ce Moine la fit par conséquent avec les instrumens que M. Falconet apelle *des instrumens véritablement meurtriers. Un cas si remarquable & toujours present à la mémoire* de M. Falconet, auroit bien dû lui inspirer de la défiance à l'égard des succès du F** C**, & lui ôter l'assurance avec laquelle il en conclut l'excellence de son instrument; car il m'avouëra que s'il avoit donné aux instrumens du Frere Jacques une aprobation pareille à celle qu'il a donné au F** C**, il en auroit eû grand regret dans la suite, puisqu'il les qualifie lui-même *d'instrumens meurtriers.* Il doit donc mieux sentir qu'un autre le peu de fond qu'il y a à faire sur des succès contraires aux régles de l'Art.

Lettre de M. Falconet, à M le Cat.

célébre M. Rau prit l'idée de l'Opération latérale qu'il pratiqua si heureusement en Hollande, & qu'il indiqua au reste de l'Europe, la jugeant plus utile que l'Opération qui étoit alors en usage.

C'est pour un semblable motif que j'ai été déterminé à donner mon Aprobation au Lithotome caché. * Je n'ai pû la refuser aux succès dont je suis parfaitement certain; du moins pour les sept derniéres Opérations citées pages 159, 160, sans en compter d'autres de plus fraiche date, venus depuis peu à ma connoissance. †

Mais cette Aprobation, Monsieur, ne regarde que les instrumens & l'utilité qu'on en peut retirer. Je n'ai eû uniquement en vûë que le fond de la chose; quant à la forme, je n'ai rien dit qui puisse y avoir le moindre raport, n'ayant regardé la vivacité des expres-

* On peut juger par la note précédente de la solidité de ce motif.

† On verra dans ma défense que la certitude de M. Falconet n'est fondée que sur sa candeur, & sur la bonne opinion qu'il a de celle des autres hommes. On s'attend bien à ces sentimens dans un homme du mérite de M. Falconet; mais il fait trop d'honneur à l'humanité de croire que tous ses individus lui ressemblent.

Lettre de M. Falconet, à M. le Cat.

ſions, que comme la ſuite ordinaire d'une conteſtation pouſſée de part & d'autre avec trop de chaleur. Quoiqu'il en ſoit, la Lettre circulaire que vous m'adreſſez, où véritablement vous m'aſſociez avec une perſonne que j'honore, & que j'eſtime, ne peut avoir aucune aplication à moi perſonnellement ſur l'article qui vous a le plus vivement bleſſé. J'ai ſimplement aprouvé les inſtrumens, (je le répéte encore) en recommandant leur utilité. Vous ne pouvez m'imputer rien de plus, ſans me faire une injuſtice, dont je ſerois en droit de me plaindre.]

[En mettant à part le fond de la choſe, les inſtrumens, quelque ſingulier qu'il ſoit de les voir aprouvés par M. Falconet, j'ai encore à lui répondre.... que l'objet d'un Cenſeur de Livres n'eſt pas ſeulement le fond de la choſe, mais encore la forme dont on la traite; non pas la forme, quant au ſtile, à la diction, mais la forme quant aux mœurs, & il eſt contre les bonnes mœurs, & contre les régles de la police, d'autoriſer la publication des libelles remplis d'injures, de traits ſatiriques, calomnieux, deſtinés uniquement à flétrir la réputation du prochain. C'eſt-là le portrait au naturel du libelle de F** C**, & l'on voit que ceci paſſe un peu ce qu'on apelle *la vivacité des expreſſions*. M. Falconet, qui a cru s'apercevoir que la conteſtation a été pouſſée de part & d'autre avec trop de chaleur, ne pourra jamais me citer aucun endroit de mes Piéces, où mes vivacités contre cet *inconnu, quel qu'il fût*, ſoient de nature à choquer les bienſéances, & les égards que je dois à un Anonyme

Lettre de M. Falconet, à M. le Cat.

Du reſte, Monſieur, je reconnois avec plaiſir vos talens & l'étenduë de vos connoiſſances, & j'eſpére que vous ne me refuſerez pas la grace de croire que je ſuis avec toute la conſidération que vous méritez.

Votre, &c.

A Paris le 8 *Mars* 1751.

de cette eſpéce, encore moins ſeront-elles de nature à autoriſer ce Cenſeur à laiſſer paſſer des injures de l'eſpéce de celles dont on a déja révélé une partie, & dont on fera remarquer le reſte dans la ſuite de cet Ouvrage.

REPONSE
DE MONSIEUR LE CAT,
A la Piéce intitulée Jugement *&c.*

LETTRE
AU R* P** D* M**.

... Tantæ-ne animis cæleſtibus iræ? Æneïd. l. 1.

MON REVEREND PERE,

Voilà donc mon Jugement prononcé. Seroit-ce bien en dernier reſſort? Vous me paroiſſez fort éloigné de le croire, & le Tribunal dont il émane, rend votre opinion plus que vraiſemblable.

Franchement, M. R. P., le Procès que vous me faites m'embarraſſe beaucoup plus que le Jugement du vénérable F** C**. Vous m'accuſez de m'être compromis dans cette diſpute littéraire, & j'avouë que vos argumens ſont forts.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

J'ai penſé d'abord à vous opoſer l'opinion du cher F**, qui croit au contraire que la *démarche* que j'ai faite de *critiquer* ſon Lithotome eſt *téméraire ;* mais j'ai ſenti que vous ne vous payeriez pas de cette plaiſanterie ; je vais donc commencer par me juſtifier auprès de vous, M. R. P., après quoi nous parlerons au cher F**; cela eſt, je crois, dans les régles de la ſubordination qui régne entre vous.

Le Journaliſte, M. R. P., qui nous annonça le Lithotome caché, ne nous en nomma point l'Auteur; c'étoit, ſelon lui, *un particulier* qui ne tenoit *aucun rang en Médecine, ni en Chirurgie*; le fond de ſon mémoire & de ſon ſtile le prouvoit encore, & je me crus bien fondé à penſer que j'avois affaire à quelques-unes de ces perſonnes pieuſes qui s'occupent, pour le ſoulagement des Pauvres, à l'étude volontaire du gros de notre Art, ſauf à conſulter les gens du métier dans les cas embarraſſans. Je crus donc faire une œuvre tout à la fois & utile au Public, & agréable à l'Anonyme charitable, en le mettant au fait de la juſte valeur de ſes découvertes. Les réponſes vives & peu meſurées de ce particulier, m'eurent bien-tôt détrom-

pé ; je ne fus pas même long-tems à ſçavoir nommément à qui j'avois affaire, & je me promis bien dans ma Replique que ce ſeroit là mon dernier mot, par deux raiſons ; la premiere, parce qu'il me convient peu, comme vous le prouvez très-bien, M. R. P., d'avoir des diſcuſſions avec un homme du caractére & du ſtile du F** C**. La ſeconde, parce que je croyois la queſtion aſſez éclaircie pour que les gens de l'Art en portaſſent un Jugement tout contraire à celui du vénérable F**. Mais quelle fut ma ſurpriſe, quand je vis de nouveaux écrits, de nouveaux faits de mon Adverſaire, munis d'aprobations de gens connus, diſtingués même dans notre Art ! Je connois toute la puiſſance des reſſorts, ſans nombre, qu'un pareil acteur eſt en état de faire jouer. Je ſçai que ces Piéces peuvent être le fruit des ſollicitations ; mais il ſe peut auſſi que ces Aprobateurs, ou au moins quelques-uns d'eux le ſoient ſincérement, & de bonne foi ; ſi cela n'étoit pas, le Public ſeroit en droit de le croire, & par conſéquent de me condamner. Or ce Public eſt mon ſouverain Juge ; c'eſt devant lui & pour lui que je plaide cette Cauſe ; ce n'eſt donc plus à un Anonyme

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Réponſe de M le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

que j'ai affaire, c'eſt aux noms célébres qui décorent ſes Plaidoyers. C'eſt eux & le Public que je vais détromper, & l'Anonyme n'y ſera que pour les travers que je ſerai forcé de redreſſer.

Le nouveau Lithotome caché, eſt-il bon ou mauvais? Eſt-il préférable de ſe ſervir des inſtrumens & de la méthode de M. le Cat? *pag.* 156. *du Recuëil in*-12.

Voilà la cauſe expoſée par le F** C** même. Voici le Jugement aprouvé par ces Meſſieurs, & très-modeſtement, très-poliment motivé par le vénérable F**.

Le Lithotome caché eſt un inſtrument nouveau, utile, excellent, qui, employé ſelon la méthode du F** C**, donne à la Taille latérale un dégré de perfection qu'elle n'avoit point avant cette découverte. La preuve en eſt, ſept ou huit Pierreux guéris, dit-on, conſécutivement par cet inſtrument, un neuviéme mort huit ou neuf jours après l'Opération, & ſept autres taillés par la même méthode, & guéris comme les premiers. Au contraire, les inſtrumens & la méthode de M. le Cat ſont les plus pernicieux de tout ce qui a été imaginé juſqu'ici ſur cette matiére. La preuve en eſt

le peu de succès de ses Tailles, ou, pour employer les propres termes de l'Anonyme, la *preuve en est, qu'il a tué beaucoup de ceux qu'il a osé tailler. Page* 176.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Tel est l'abregé fidèle du Mémoire du F** C** contre moi.

J'espére, M. R. P., démontrer avec tant d'évidence la contradictoire de ces faits, & du Jugement tiré de ces faits, que je me flate que ceux mêmes qui l'ont aprouvé, reviendront de leur préjugé. Je puis me tromper, M. R. P.; mais ce qui est très-sûr, c'est que, si je me trompe, c'est de bonne foi; c'est non-seulement d'après des faits, des expériences, mais encore d'après des raisonnemens, & des principes de notre Art, qui ont tout au moins l'air de la plus grande certitude. Je m'en raporterai volontiers à vous-même, M. R. P.; si les F** de votre Ordre se croyent en droit de porter des jugemens d'après les faits, dans les controverses sur notre Art, il convient, à plus fortes raisons, aux R. R. P. P. qui, comme vous, tiennent à la Médecine par leur naissance, & par leurs études particuliéres, de juger à leur tour d'après les faits, & les principes combinés.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Je réduis ma théſe à ces trois Propoſitions.

I. Le nouveau Lithotome caché, quoique plus parfait que les Biſtouris herniaires, qui lui ont ſervi de modéle, eſt toujours, comme eux, un inſtrument dangereux.

II. Les Tailles heureuſes qu'on cite en ſa faveur, ne démontrent ni l'excellence de l'inſtrument, ni la prééminence de la méthode du F** C** ſur la nôtre.

III. En ſupôſant ces ſuccès conſtans, ils ſont encore inférieurs à ceux que nous ſommes en droit de citer, & la méthode de l'Anonyme ne peut ſoutenir le parallelle avec la nôtre.

Je vais prouver ſéparément chacune de ces Propoſitions, & je me flâte encore un coup, M. R. P., que je le ferai ſolidement, & d'une façon à convaincre ceux qui me liront ſans prévention.

ARTICLE PREMIER.

Réponse de M. le Cat, à la Pièce intitulée *Jugement.*

Le nouveau Lithotome caché, quoique plus parfait que les Biſtouris hermaires qui lui ont ſervi de modéle, eſt toujours, comme eux, un inſtrument dangereux.

§. I. Cette propoſition, M. R. P., a deux parties, la *nouveauté* de l'inſtrument, & le *danger* annexé à ſon uſage.

L'Anonyme donne lui-même à ſon Lithotome le titre de *nouveau Lithotome caché*; je l'ai donc enfin convaincu qu'il y en a d'anciens; il a donc ſenti toute la force du raiſonnement par lequel je lui ai prouvé ci-devant, pages 71. 83. & 131. que l'inſtrument gravé, pag. 152. de Franco, eſt *un vrai Lithotome caché*, que mon Gorgeret-ciſtitome, celui de M. le Blanc, l'inſtrument de M. Louis, &c. ſont autant de Lithotomes cachés. Comment cet Auteur s'aviſe-t'il donc de dire, pag. 157., qu'il m'a prouvé que je m'étois trompé? Où eſt cette preuve? Où eſt même la poſſibilité de prouver qu'un *Lithotome*, c'eſt-à-dire, un inſtrument deſtiné à la Taille, qui a ſa lame ou ſes lames cachées

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

dans une guaine, n'eſt pas *un Lithotome caché.*

Le Lithotome caché du F** C**, a une forme différente des précédens ; j'en conviens, & il conviendra auſſi avec moi, que cette forme même eſt exactement celle du Biſtouri herniaire, corrigé par M. Thibault. Il y a plus, nous avions cru d'abord qu'au moins l'Anonyme étoit l'Auteur, l'inventeur de l'aplication de ce Biſtouri herniaire à l'Opération de la Taille ; mais c'eſt un fait conſtant que M. Chaignebrun, Chirurgien habile & zèlé, a imaginé cette aplication trois ans avant que l'Anonyme la publiât, & qu'ayant conſulté, ſur cette idée, M. de la Faye, ſi connu par ſes lumiéres & ſa dextérité, ce Chirurgien trouva *plus d'inconvéniens que d'avantages dans cet inſtrument, & le rejetta totalement.* C'eſt d'après une Lettre imprimée de M. Chaignebrun, en date du premier Novembre 1749, & d'après une Lettre particuliére à moi adreſſée par M. de la Faye, que j'écris ceci.

Pl. III. Qu'eſt-ce qu'a donc fait de nouveau le F** C**, il a donné au manche de cet inſtrument des pans de différentes épaiſſeurs, V. VII. IX. XI. XIII. XV. & il a fait tourner l'inſtrument ſur ce

ce manche, de façon à faire répondre la baſcule, ou la piéce de pouce de la lame vers ces différens pans, ſur leſquels étant apuyée, elle donne mécaniquement à ſa lame des degrés déterminés d'ouverture. Je reconnois avec plaiſir que ce mécaniſme ajouté par le F** C** eſt beau, parce qu'il eſt d'une ſimplicité admirable; mais c'eſt grand dommage qu'une ſi jolie mécanique ſoit employée à pure perte ſur un inſtrument banni de la Chirurgie pour les dangers attachés à ſon uſage.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

J'avouë que cet inſtrument eſt fort artiſtement conſtruit, dit M. Garangeot, parlant du Biſtouri herniaire, *mais l'uſage qu'on lui donne s'opoſe à la vraye connoiſſance des maladies, ou des parties pour leſquelles il eſt deſtiné.* * Ceci s'aplique avec juſteſſe au Lithotome caché, & c'eſt la ſeconde partie de ma Propoſition.

§. II. Que le Biſtouri herniaire, de la correction même de M. Thibault, c'eſt-à-dire, celui qui, à la forme du manche près, reſſemble totalement au Lithotome caché, ſoit banni de la Chirurgie, c'eſt-à-dire, des Opérations du Bubonocéle, c'eſt, je crois, ce que perſonne ne

* Traité des Opérations, Tome 2. pag. 238.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

me conteſtera. Voici les raiſons qui ont porté les Praticiens ſages & éclairés à rejetter cet inſtrument.

L'intention du Chirurgien dans l'Opération du Bubonocéle, étant de débrider l'iſſuë qui fait l'étranglement, l'inſtrument qu'il employe pour l'exécuter, doit être tel que tout ſon effet porte ſur cet anneau, & ne puiſſe en aucune maniere divaguer ſur quelques-unes des parties voiſines. Le mécaniſme du Biſtouri herniaire eſt tel qu'il porte ſon plus grand écartement, & la plus grande action de ſa lame à ſon extrémité. Or quand on introduit cet inſtrument dans le ventre ſous l'anneau qui étrangle l'inteſtin, cette extrémité du Biſtouri, où eſt ſon plus grand effet, eſt dans la capacité du bas ventre où ſont les circonvolutions des inteſtins, & ce n'eſt qu'en ſecond, que l'anneau en reſſent les effets, c'eſt-à-dire, en retirant ce Biſtouri vers lui, ou du dedans au dehors; donc le plus grand & le premier effet de cet inſtrument, eſt non ſeulement là où il eſt inutile, mais encore là où il met l'Opérateur dans le plus grand riſque de rencontrer les circonvolutions des inteſtins, de les couper, de tuer le Malade. Donc ce Biſtouri doit être banni de la Chirurgie.

Prenez-y garde, gens de l'Art, & j'ajoute, gens distingués dans notre Art; il n'y a pas un mot de ce que je viens de dire, ou de ce qu'ont dit nos Maîtres contre le Bistouri herniaire, qui ne soit également & exactement vrai contre le nouveau Lithotome caché. Le cou de la vessie est l'anneau, l'étranglement, que le Lithotomiste se propose de debrider; c'est là où doit porter le plus grand effet, disons mieux, tout l'effet, le seul effet de son Lithotome, si sa construction est légitime; or le Lithotome caché porte son plus grand écartement, son plus grand effet d'abord, & avant tout, dans la cavité de la vessie, c'est-à-dire, vers les parois de cet organe, & les circonvolutions des intestins qui s'apuyent dessus; * & ce n'est qu'en second, & en retirant l'instrument qu'il opère sur le cou de la vessie. Donc le premier & principal effet du Lithotome caché, est ou pernicieux, ou au moins dangereux, & ce n'est qu'en passant par ce danger qu'il vient au but de l'Opérateur: donc cet instrument est du nombre de ceux

Réponse de M. le Cat, à la Pièce intitulée *Jugement.*

* Pour s'en convaincre, il ne faut que jetter les yeux sur la Pl VI. qui represente une vessie vuide, affaissée, & en même tems sur la Fig 2. de la Pl. III. où l'on voit le Lithotome caché ouvert.

Réponſe de M le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

qu'on doit bannir de la Chirurgie. Point de ſubterfuges ici, Meſſieurs les Sectateurs du Lithotome caché ; ceci eſt une démonſtration irréfragable contre votre inſtrument favori ; vous ne ſçauriez le ſauver de l'anathême qu'elle lance contre lui, qu'en prouvant que la parité n'eſt pas juſte ; c'eſt-à-dire, en prouvant qu'il n'y a point de danger à introduire dans la capacité de la veſſie vuide, des inſtrumens tranchans, comme il y en a pour l'introduction des mêmes inſtrumens dans la capacité du bas ventre. Or non ſeulement je vous défie de prouver jamais ce paradoxe, mais encore, pour vous ôter la reſſource de le tenter, je vais établir la juſteſſe de ce parallelle, qui fait la baſe de la condamnation en dernier reſſort que portera contre vous le Public Chirurgien connoiſſeur.

Parallelle de la Taille latérale & de la Bubonocéle.

§. III. Les tégumens internes du bas ventre qui forment l'étranglement, ſont les parties deſtinées à l'inciſion dans la Bubonocéle ; & dans la Taille latérale, c'eſt la partie inférieure & latérale gauche des proſtates & du cou de la veſſie ; les parties à reſpecter, à éviter dans la Bubonocéle, ſont les inteſtins, tant celui qui eſt compris dans l'étranglement, que

ceux qui en ſont voiſins. Celles qu'il faut garantir du tranchant dans la Taille, ſont les parois ſupérieures & poſtérieures de la veſſie, & ces mêmes inteſtins qui les compriment. On ne dira point que celles-ci ſoient moins dangereuſes que les premieres ; mais on alléguera peut-être qu'elles ſe preſentent moins au tranchant, qu'on peut les éviter plus aiſément. Analyſons donc ſcrupuleuſement cette circonſtance.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

§. IV. Tous les Anatomiſtes ſçavent que la veſſie a pour tunique externe, par ſa partie poſtérieure, & un peu par ſes parties ſupérieures & latérales, un vaſte replis du péritoine qui renferme les inteſtins comme dans un ſac, & que ce ſac & les inteſtins qu'il contient, poſent ſur la veſſie. Si quelqu'un doute de ces faits, ils ſeront amplement diſcutés dans ma Réponſe aux Réflexions de l'Anonyme, qui eſt à la ſuite de celle-ci. Le Lecteur peut les voir d'avance repreſentés dans les Pl. V. VI. 3e Part., & Fig. 2. Pl. IV. 1re Part., faites d'après nature.

Quand cet organe eſt plein ou gonflé, Planche V., ſes parois s'élevant de toutes parts, vont antérieurement ſe loger ſous l'arcade du pubis, & dans l'in-

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

tervale que laiſſe au-deſſus de cet os le replis du péritoine. Dans cet état, les parois de la veſſie repouſſent & ſoutiennent ſupérieurement & poſtérieurement ce vaſte replis du péritoine, cet eſpéce de ſac rempli d'inteſtins ; mais quand la veſſie eſt vuide, comme dans la Pl. VI. 3e Part., & dans la Fig. 2. Pl. IV. 1re Part., & ſur-tout, quand elle s'eſt vuidée ſubitement, Pl. VI., comme il arrive preſque toujours dans la Taille, où l'urine contenuë s'évacuë involontairement ; alors les parois poſterieures & ſupérieures s'affaiſſent ſur les inférieures, & le ſac rempli d'inteſtins les ſuit par-tout dans cet affaiſſement, & dans les replis qu'ils forment quelquefois. J'écris ceci d'après la nature, que j'ai auſſi copiée dans la Pl. VI. D'ailleurs, qui eſt le Lithotome un peu exercé ſur le vivant, qui n'a pas ſenti avec le doigt ces replis des veſſies vuides affaiſſées, qui n'a pas éprouvé l'embarras de les relever, de les écarter avec les doigts, avec les tenettes fermées & bien ménagées, dans les cas où il eſt obligé de retourner ſouvent dans la veſſie, pour des pierres briſées, par exemple ? N'a-t'on pas même vû quelquefois ces replis paroître au cou de la veſſie, dans les cris & les efforts du Taillé ? C'eſt à moi

seul peut-être qu'il eſt donné d'avoir ſenti, d'avoir vû ces replis ? Ecoutons l'Anonyme lui-même dans un Ecrit, où il n'eſt pas queſtion de juſtifier ſon inſtrument dangereux, mais d'établir que la ſituation inclinée du Pierreux qu'on taille, ſon racourciſſement, la preſſion de ſon diaphragme ſur le ventre, contribuent à repouſſer le fond de la veſſie contre ſon cou, par-tout le volume des inteſtins.

Réponſe de M. le Cat, à la Pièce intitulée *Jugement*.

" *De ce mécaniſme*, dit-il, *il réſulte* Page 188.
„ *qu'auſſitôt que la veſſie eſt vuide d'uri-*
„ *ne, ſon fond ſe préſente, même avec*
„ *effort, à l'entrée de ſon cou*, & que
„ dans cet état, ſi elle eſt un peu gran-
„ de, elle forme *des gouſſets ou replis*
„ *ſur toute la circonférence de ſa cavité*
„ *en s'aplatiſſant*. Une ou pluſieurs pier-
„ res logées au fond d'un de ces gouſ-
„ ſets ou replis, y ſont fermement aſſu-
„ jetties par le *fond de la veſſie comprimé*
„ *contre ſon cou*. Dans cet état, on y
„ introduit ſucceſſivement les inſtru-
„ mens de la Taille, dont la tenette eſt
„ le dernier, & celui qui trouve preſque
„ toujours la veſſie vuide d'urine, *elle*
„ *ne peut donc alors trouver d'autre pla-*
„ *ce pour s'enfoncer que celle qu'elle fait*
„ *en repouſſant le fond de la veſſie contre*
„ *les inteſtins qui le preſſent avec élaſti-*

Réponse de M. le Cat, à la Pièce intitulée *Jugement.*

„ *cité....* * *Dès qu'elle s'ouvre, elle se* „ *remplit de même par les replis de la* „ *vessie.*

* P. 190.

191. " La pierre est dans une guaine *par* „ *un repli en forme de cloison, que la* „ *flexibilité de la vessie forme entre la* „ *pierre & la tenette*, & par conséquent „ contre le cou de la vessie.

193. " On a vu dans le cas d'une vessie „ ample, *qu'une pierre du poids de 6 à 7* „ *onces, a été très-difficile à trouver à nud.*

191. " *Dans pareilles circonstances, quels* „ *accidents n'a-t'on pas à craindre, il en*

192. „ *doit résulter un déluge de maux.... Il*

193. „ *y a eu peu de Malades qui n'en ayent* „ *péri.*

Mais mon très-vénérable F**, c'est pourtant dans cette vessie affaissée en replis, dans cette vessie, dont *le fond se porte si souvent avec effort à l'entrée de son cou*, que vous avez la hardiesse d'enfoncer & d'ouvrir une lame tranchante de quatre pouces trois lignes de longueur, & à laquelle vous donnez depuis cinq lignes jusqu'à quinze lignes d'écartement, ou de largeur. Et vous ne sentez pas à quels accidens vous vous exposés.

Oh, tous ces accidens, dira le cher F**, regardent les Lithotomistes qui donnent à leurs Pierreux une situation

inclinée, mais non pas ceux qui les *situent* horizontalement.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Quand vous avez annoncé votre Lithotome, M. C. F**, comme le plus parfait de tous les instrumens, vous comptiez & vous prescriviez de donner aux Pierreux la situation du grand apareil, qui est encore bien plus inclinée que la nôtre. Vos yeux complaisans voyoient donc encore un chef-d'œuvre de méthode dans une manœuvre sur laquelle vous vous récriez aujourd'hui ; *quels accidens ! quel déluge de maux* ! Je doute que ces contradictions donnent de la confiance aux éloges sublimes que vous en faites aujourd'hui.

Vous croyez actuellement avoir évité tous ces accidens par la situation horizontale, nous vous avons déja prouvé, & nous vous le prouverons encore, que vous êtes dans l'erreur ; mais qu'on ne s'en raporte pas à mes expériences, quelques nombreuses qu'elles soient ; qu'on consulte les Praticiens qui en ont davantage encore, tels que M. Chesselden. Ce célébre Anglois, qui donne à ses Pierreux la situation horizontale, a remarqué, comme nous, & avant nous, que, malgré cette situation horizontale, dès que l'urine s'échape dans l'Opération

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

de la Taille, la veſſie ne ſe contracte pas dans cette évacuation ſubite, mais qu'elle tombe en pluſieurs plis, qui font une grande difficulté de ſaiſir la pierre, ſans bleſſer la veſſie. * Et il preſcrit, p. 330, les plus grandes précautions pour introduire les tenettes, ſans bleſſer cet organe. Que penſeroit donc ce grand homme, de l'introduction d'une lame tranchante de pluſieurs pouces de longueur dans cet organe ? Son illuſtre éleve M. Sharp paroît convaincu des mêmes vérités, p. 206, de ſon *Examen critique*, ¶ où il dit, en parlant d'une méthode qui introduit auſſi une *longue lame dans la veſſie.... L'urine étant évacuée, la veſſie s'affaiſſera, & ne faiſant plus ſaillie vers l'inſtrument tranchant, ou celui-ci ne l'ouvrira point du tout, ou il la bleſſera en plus d'un endroit.*

Je ne rapellerai point ici l'hiſtoire de ces Tailles au haut apareil, où, après l'inciſion de la veſſie, & l'évacuation ſubite de la liqueur qui ſoutenoit ces pa-

* If there (in the Bladder) is any quantity (of vrine) to Flow out of the Bladder at the paſſing in of the gorget, the Bladder dow not contract but collaps in to folds, Which Makes it difficult to lay hold of the ſtone Without hurting the Bladder. *The Anatamy of human &c. p.* 331. *in*-8°, *ſixième Edition.*

¶ A critical enquiry &c The *ſecond. Edit.* 1750. *London.*

rois, celles-ci le ſont affaiſſées ſur le bas fond & le cou de cet organe, & ont mis l'Opérateur dans le plus grand des embarras, & le pauvre patient dans le plus preſſant danger. Je me garderai bien de raporter encore les obſervations aſſez nombreuſes de veſſies percées d'outre en outre, d'inteſtins ramenés entre les mords des tenettes au lieu de pierres, & pluſieurs faits de cette nature, qui démontrent d'une façon bien triſte l'affaiſſement des parois ſupérieures & poſtérieures de la veſſie, & les dangers éminens de bleſſer ces parois, & les parties ſituées derriére; nous avons été témoins de quelques-unes de ces ſcénes tragiques ſur les plus grands théâtres de la Chirurgie; & l'on ſera même étonné qu'elles n'arrivent pas plus ſouvent, quand on reſléchira que l'état de la veſſie, repreſenté par la Planche VI., eſt la ſituation la plus ordinaire de cet organe dans l'Opération de la Taille; mais tirons un rideau charitable & décent ſur des particularités dont le général nous ſuffit, & ne nous ſera point conteſté par les Praticiens éclairés & raiſonnables Montrons plûtôt à ceux qui voudroient encore douter de ces dangers, montrons-leur les précautions priſes par les Praticiens pour

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

les éviter ; ces préceptes, ces moyens de toute eſpéce, donnés par les Maîtres de l'Art, pour éviter cet affaiſſement des parois ſupérieures de la veſſie dans l'Opération du haut apareil, * & pour les autres méthodes, ces ſondes cannelées dans les cavités deſquelles on s'eſt fait une loi d'aſſujettir & de cacher la pointe du Lithotome. Le diſcrédit dans lequel eſt tombé le fameux coup de Maître du grand apareil, pour s'être écarté, non ſans des ſuites funeſtes, de cette ſage régle. Ces Lithotomes étroits, courbes, boutonnés, mis en uſage depuis environ dix-huit ans par pluſieurs Lithotomiſtes, afin d'éviter ces accidens fatals ; ¶ & tout

* Voyez l'excellent Mémoire & le Recuëil donné par M. Morand en 1724. ſous le titre de nouvelle maniere de faire l'Opération de la Taille, pratiquée par M. Douglaſſ, &c. Voyez dans les Tranſactions Philoſophiques, n°. 476, pag. 413, 417, les inſtrumens que j'ai inventés pour la même fin en 1741, & dont j'ai fait uſage en 1742.

¶ Voyez dans le Mercure de Novembre 1733, p. 2366, la fig. du premier Lithotome boutonné, à ce que je crois ; le même inſtrument eſt indiqué dans l'hiſtoire de l'Académie en 1734, pag. 45. A l'égard du Lithotome courbe, je l'imaginai en 1736, & j'en fis l'eſſai en 1737. Ce changement eſt annoncé dans l'hiſtoire de l'Académie an 1737, p. 52, & ſon eſpéce déſignée dans la même Hiſtoire, année 1736, p. 47. J'avois donné cette année-là à l'Académie, un ample Mémoire ſur les avantages de ce Lithotome courbe, dont cette page 47. eſt l'extrait, & il eſt très-vrai-

récemment l'ingénieux inſtrument que M. Pallucci, jeune Chirurgien, qui promet la plus brillante carriere, vient d'imaginer pour munir encore de nouveaux ſauve-gardes le Lithotome courbe, tout aſſujetti qu'il eſt par la pointe dans la cannelure d'une ſonde. Il ne faut que jetter les yeux ſur la ſtructure de cet inſtrument, pour ſentir qu'il ſupoſe, comme une vérité conſtante, l'affaiſſement total des parois ſupérieures & poſtérieures de la veſſie dans l'Opération de la Taille, & pour juger de la ſolidité de cette ſupoſition, il ne faut que faire attention que les premiers eſſais de cet inſtrument ont été faits en preſence de M. Morand. *

Réponſe de M le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

ſemblable que c'eſt là deſſus que pluſieurs Lithotomiſtes ont fait faire de ces inſtrumens courbes, à moins qu'on ne veuille regarder comme une premiere eſpéce de ces Lithotomes courbes & boutonnés, *le Biſtouri courbe, fixe dans ſon manche long de trois à quatre pouces, large de trois lignes, tranchant par ſa convexité, & portant à ſon extrémité un* STILET LONG D'UN POUCE ET FORT POINTU PAR LE BOUT, avec lequel Méry projetta la correction des manœuvres de Frere Jacques, qu'il abandonna enſuite.

* *Nouvelles Remarques ſur la Lithotomie &c. in* 12. *Paris* 1750, p. 81. Voyez dans les Eſſais d'Edimbourg, Tome V. Planche VI Fig. 4. & dans les Tranſactions, n° 4661. une ſonde que j'inventai en 1740. d'un mécaniſme tout pareil à celui de l'inſtrument de M. Pallucci, & dont j'ai donné, il y a pluſieurs années, une figure de grandeur naturelle à M. Morand.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Il eſt donc démontré, 1°. Par l'Anatomie, ou la ſtructure des organes; 2°. Par la pratique ou les obſervations des Lithotomiſtes; 3°. Par les précautions qu'ils ont priſes, & qu'ils prennent unanimement (excepté le F** C**), que les parois poſtérieures & ſupérieures de la veſſie, & tout le ſac d'inteſtins qui preſſe deſſus, s'affaiſſent & s'avancent vers le cou de la veſſie, & vers les inſtrumens qu'on y introduit dans l'Opération de la Taille; donc, eû égard à cette circonſtance, mon parallelle entre la Bubonocéle & la Taille latérale eſt juſte. Donc le Biſtouri herniaire ayant été proſcrit de la Bubonocéle par les Maîtres de l'Art, comme un inſtrument pernicieux, le Lithotome caché, ſon analogue, doit être banni pareillement de la Taille latérale, comme une machine dangereuſe; & M. de la Faye a eu grande raiſon de rejetter cet inſtrument, lorſque M. Chaignebrun lui propoſa.

Avois-je donc aſſez de principes, mon vénérable F**, pour condamner votre inſtrument à ſa ſimple inſpection, & n'étoit-ce pas pour moi une précaution de ſurérogation que d'être poſſeſſeur de l'inſtrument même, & d'en faire des eſſais

eſſais ſur le cadavre, comme je l'ai fait ? Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

On peut néanmoins opoſer aux preuves contenuës dans ce Paragraphe, l'argument ſuivant. Les dangers que vous venez d'attribuer à l'uſage du Lithotome caché, ſupoſent que les urines ſont évacuées ſubitement de la veſſie ; & cette évacuation ſubite ne ſe fait, ſelon vous-même, que par l'inciſion. Or l'inciſion du Lithotome caché ne s'exécute qu'en le retirant, & proprement elle n'eſt totalement faite que quand il eſt ſorti de la veſſie. Donc il ne la bleſſera point dans ſon fond.

Voilà une raiſon en faveur du Lithotome caché, qu'on ne trouvera point chez l'Anonyme, & qui eſt pourtant la ſeule ſpécieuſe qu'on puiſſe alléguer pour cet inſtrument. Ceci prouvera à cet Auteur que je connois ſon Lithotome, ſes manœuvres, que je ſuis incapable de diſſimuler, ni à moi-même, ni au Public, aucune des circonſtances qui peuvent combattre mon opinion ; qu'en un mot, je n'ai condamné ſa méthode qu'après l'avoir examinée à fond.

1°. L'écoulement ſubit des urines, eſt ſans doute le cas où la veſſie tombe dans l'état d'affaiſſement le plus dange-

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

reux, & nous verrons inceſſamment que le Lithotome caché y eſt expoſé, comme nous l'avons ſupoſé ci-devant, mais l'état de contraction même de la veſſie, qui eſt le plus favorable pour les autres eſpéces * de l'apareil latéral, eſt encore dangereux pour celle du F** C**, parce que ſa lame tranchante eſt longue, plus écartée à ſon extrémité qu'ailleurs, & que la cavité de la veſſie dans cet état eſt très-petite, très-près du cou. ¶ Voyez la veſſie H, Fig. 2. Planche IV. premiere Partie. S'il arrive donc que la pierre ſoit petite auſſi, & qu'elle ne ſoit pas placée exactement ſur le cou de la veſſie, comme cela doit ſe rencontrer ſouvent dans la ſituation horizontale qui ne porte pas ce corps étranger ſur ce cou, le bout de l'inſtrument pourra

* There j muſt take notice, it is very convenient to have the bladder empty of urine before the opération... if the bladder is contracted it is eaſy to lay hold of it (ſtone) that j have never delayed one moment, unleſſ the ſtone was very ſmall. C'eſt-à-dire, je dois remarquer ici qu'il eſt avantageux que la veſſie ſoit vuide avant l'opération... Il eſt ſi aiſé de ſaiſir la pierre quand cet organe eſt contracté, que dans cet état je n'ai jamais été retardé d'un moment de ſaiſir ce corps étranger, à moins qu'il n'ait été très-petit. *Choſelden, p.* 331.

¶ C'eſt ce que M Buſſiére a obſervé dans ſes Eſſais ſur la méthode de Frere Jacques. *Abregé des Tranſactions, vol.* 3. *p.* 187.

toucher la paroi poſtérieure ; il y aura outre cela ſi non un replis, au moins une inflexion du fond ſupérieur poſtérieur de la veſſie vis-à-vis de ce cou, toutes circonſtances qui expoſeront cet organe à être bleſſé par l'extrémité de la lame du Lithotome caché ; car enfin, quelque contractée que ſoit la veſſie, elle n'eſt pas une voute ſolide ; ſes parois ſouples & chargées des inteſtins, doivent toujours ſe ployer vers les vuides que laiſſe la pierre, pour peu que le volume de celle-ci ſoit moindre que la capacité de la veſſie contractée ; en un mot, la veſſie contractée ſera moins expoſée, mais elle le ſera encore aſſez pour allarmer un Lithotomiſte humain & prudent.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

2°. Mais il n'eſt point vrai que l'urine attende, ou au moins attende toujours l'inciſion & la ſortie de cet inſtrument pour s'évacuer précipitamment. Nous voyons tous les jours la ſeule introduction des ſondes cannelées cauſer cet accident. Que ſera-ce dans une manœuvre où ſur cette cannelure on pouſſe un inſtrument arrondi, & dont le bec dans cette cannelure, forme toujours avec elle un angle dont l'ouverture eſt tournée vers l'Opérateur. Auſſi-tôt donc que le ſommet de

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

cet angle commence à entrer dans la veſſie, & bien avant qu'il ſoit au bec de la ſonde, le cou de la veſſie dilaté, laiſſe évacuer l'urine précipitamment, comme le fait l'inciſion dans les autres eſpéces de la Taille latérale ; ce qu'elle a tout le tems de faire, pendant que l'Opérateur *dégage la ſonde de ce Lithotome caché* * & la retire de la veſſie ; or c'eſt après ces évacuations & toutes ces manœuvres qui l'accompagnent, que la lame dangereuſe ſort de ſa guaine.

§. V. Nous venons de voir les dangers qui accompagnent l'uſage du *Sarcòtome caché & courbe*, tant dans la Bubonocéle, que dans la Lithotomie, c'eſt-à-dire, nous venons de les comparer dans leurs manœuvres dangereuſes, maintenant faiſons-en le parallelle dans l'uſage le plus rectifié par les précautions & l'adreſſe, le moins pernicieux enfin qu'on en puiſſe faire ; car l'un & l'autre ont ſervi, & ont quelquefois ſauvé le Malade ; celui du F** C** l'a même toujours fait, ſi on l'en croit ſur ſa parole.

Le Biſtouri herniaire n'eſt un inſtru-

* Deſcription de l'inſtrument & de ſon uſage. Recuëil in-12. p. 10. in-8°, pag. 57.

ment dangereux, que parce qu'en l'introduisant dans le ventre, il doit arriver souvent que les intestins se trouveront placés entre la lame & les tégumens du bas ventre qu'il va inciser. Tout l'Art du Chirurgien assez hardi pour s'en servir, consiste donc à éviter cette interposition, & pour cela à glisser l'extrémité du Bistouri immédiatement sous ces tégumens, dès son entrée dans le ventre, à écarter par des mouvemens de sa gaine çà & là sur les côtés, les portions d'intestins qui y seroient fourées : s'il a le bonheur que cette guaine touche immédiatement dans toute son étenduë ces tégumens, quelque que soit la longueur de sa lame & de son incision, il peut couper hardiment, son opération, toute téméraire qu'elle est, comme on l'a vû ci-devant, sera pourtant heureuse.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

De son côté, le Lithotome caché a affaire à l'uréthre, aux prostates, & au cou de la vessie ; si l'on peut l'introduire dans cet organe, en glissant sa connexité immédiatement sur les parties susdites, elles ne couperont non plus que ces parties, & l'opération sera heureuse, c'est sans doute un des cas qui auront contribué aux succès qu'on cite en faveur de cette méthode. Mais quels hazards n'ac-

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

compagnent pas une telle manœuvre ? La ſonde & l'inſtrument étant courbes, & l'introduction de celui-ci ſe faiſant à une certaine diſtance de la veſſie, dans l'ordre naturel, l'extrémité de l'une & de l'autre doit être élevée dans la cavité de la veſſie, à quelque diſtance de ſon bas fond, & par conſéquent la lame de l'inſtrument doit traverſer un eſpace de cette cavité, où il riſquera de trouver à ſa rencontre les parties précieuſes dont nous avons parlé, & dont la Planche VI. repreſente ſi bien l'état périlleux ; premier danger que le Lithotome caché a de commun avec le Biſtouri herniaire. Et qu'on ne me diſe point que cette ſonde empêchera ces parties reſpectables de ſe preſenter au tranchant, nous avons ci-devant prouvé ſolidement par des faits que cette ſonde commune à tous les Lithotomiſtes ne les garantit pas de cet accident.

Mais voici un ſecond danger que le Lithotome caché a en propre, & par-deſſus le Biſtouri herniaire ; que celui-ci, ai-je déja dit, réponde à une ſi grande étenduë qu'on voudra des tégumens, le Chirurgien peut couper hardiment, ſon opération ſera heureuſe ; l'inciſion de ces tégumens eſt de peu de conſéquence. Il

n'en eſt vraiment pas de même de la veſſie ; ce n'eſt point-là le cas de tailler à plein drap ; au contraire, il en faut couper le moins qu'il eſt poſſible.

Réponſe de M. le Cat. de la Piéce intitulée *Jugement.*

J'ai prevenu cet accident, dira le F** C**, en donnant divers dégrés d'écartemens à mon Lithotome. Eh de quel ſecours peuvent être ici les divers écartemens de votre Lithotome, mon cher F** ? Loin d'y garantir de quelque danger, ils n'y ſont plus qu'un vain étalage propre à duper les ignorans & à leur inſpirer la témérité de ſacrifier plus de victimes. Donner divers dégrés à votre lame, c'eſt proprement augmenter ou diminuer ſa largeur ; vous prétendez éviter l'accident des grandes inciſions à la veſſie, en diminuant cette largeur ; mais avec un de ces jolis petits couteaux, ſi à la mode aujourd'hui ſur nos tables, ne coupe-t'on pas des tranches d'aloyau de cinq travers de doigts. De même, mon cher F**, avec votre N°. 5., c'eſt-à-dire, avec votre moindre écartement, je vais couper cinq travers de doigts, tout le fond, en un mot, de la veſſie, qui n'a pas, à beaucoup près, vos cinq lignes d'épaiſſeur ; & pour faire ce beau coup, je n'ai qu'à apuyer le bec de la ſonde ſur le bas fond de cet organe ; manœuvre,

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

obſervez bien ceci, mon cher F**, qui eſt juſtement celle qu'il faut faire, pour éviter les grands dangers dont nous avons parlé plus haut ; c'eſt-à-dire, pour faire que tout l'inſtrument touche immédiatement la parois inférieure de l'organe à inciſer, que ſon bec ne ſoit pas relevé dans la cavité de la veſſie, & qu'il ne ſe faſſe pas entre lui & la parois inférieure, un vuide que les replis du fond ſuperieur & poſtérieur de la veſſie viendroient remplir.

Admirez donc la cruelle alternative où l'on eſt réduit dans votre méthode ; ſi l'on veut profiter de ces différens écartemens de la lame dont on fait ſonner ſi haut la vieille invention *, il faut que l'inſtrument ſoit parallelle à l'iſſuë du cou de la veſſie, & par conſéquent perpendiculaire à peu près aux parois de ſon bas fond, auquel cas le plus grand écartement de cette lame eſt porté au milieu de la cavité de la veſſie, & menace des plus grands dangers le fond poſtérieur ſupérieur de cet organe, & c'eſt le cas de votre méthode bien exécutée, puiſqu'on y preſcrit de porter le dos de l'inſtru-

* Sans parler de mes inſtrumens, le Lithotome caché de Franco a une viſſe, par laquelle on donne aux lames tel dégré d'écartement que l'on veut.

ment ſous l'arcade du pubis : ſi au contraire on veut éviter ces dangers imminens, il faut apuyer la ſonde & l'inſtrument contre le bas fond de la veſſie, aplatir ou redreſſer ſa concavité en repouſſant le cou de cet organe vers le *rectum*, renoncer à l'avantage des divers écartemens de la lame, & riſquer une inciſion meurtriére ſur ce bas fond. Les Praticiens éclairés, conſommés, ſentiront tout le poids de cette alternative, & j'oſe me flâter de l'honneur de leurs ſuffrages.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Voilà donc cette méthode ſi vantée, ſi aplaudie, ſituée néceſſairement entre *Caribde & Silla*, & ces abîmes y ſont ſi près l'un de l'autre, que le plus adroit Pilote ſeroit fort en peine d'y trouver un milieu.

Pardonnez-moi, M. R. P., il y a un moyen de ne pas rencontrer ces écuëils, c'eſt de ne point aller juſques dans la mer où ils ſe rencontrent : c'eſt de faire enſorte, avec ſon inſtrument, de ne point exécuter la méthode ou l'uſage dont on a accompagné ſa deſcription ; c'eſt de ne point entrer du tout dans la cavité de la veſſie, ou d'y entrer ſi peu, que la pierre qui ſouvent eſt placée ſur le cou de cet organe, ſoit elle-même la ſauve-

Reponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

garde du dangereux inſtrument, ou bien il faut être aſſez heureux pour que l'urine retenuë, contre toute aparence, dans cet organe, éloigne aſſez de ſon cou les parois ſupérieures poſtérieures, pour que la lame tranchante ne puiſſe les atteindre.

J'ai aſſurément trouvé le mot de l'énigme. Voilà le cas des Tailles heureuſes qu'on nous annonce d'un air ſi triomphant, & avec les procédés d'un homme peu accoutumé à ces bonnes fortunes. C'eſt auſſi-là préciſément le cas où réuſſiſſoit le Frere Jacques, qui, comme le F** C**, pouſſoit une lame tranchante dans la cavité de la veſſie, & par cette raiſon, la perçoit ſouvent de part en part. Il ne vouloit tailler que les ſujets qui avoient de groſſes pierres, parce que *la groſſe pierre*, dit Dionis, *arrête le Biſtouri.* * A Dieu ne plaiſe néanmoins que je croye les manœuvres du F** C** auſſi imparfaites que celle du Frere Jacques, je ſuis incapable de ces excès réſervés à mon Adverſaire : F** C** a une ſonde cannelée, ſon inſtrument a

* M Buſſiére atteſte la même vérité, & par ce qu'il a vu faire à Frere Jacques, & par les expériences qu'il a lui même faites de ſa méthode. *The Philoſophic. Tranſ. abredg. Vol. III. p.* 187.

une gaine qui se glisse jusqu'au bout de cette sonde ; Frere Jacques n'avoit point tous ces secours ; mais quand la lame du Lithotome caché sort de sa gaine, elle devient le poignard du Frere Jacques entré dans la cavité de la vessie. F** C** ne fera pas plusieurs incisions, comme cela arrivoit au Frere Jacques, pour entrer dans cet organe, mais il pourra blesser son fond postérieur supérieur, le percer de part en part, comme cela arrivoit au Frere Jacques, indépendamment de l'incertitude de son entrée dans sa capacité. En un mot, l'entrée du Lithotome de Frere Jacques dans la vessie, & sa manœuvre dans cet organe, étoient toutes deux incertaines & dangereuses, au lieu que la seule manœuvre du Lithotome caché, dans l'intérieur de la vessie, a ces deux défauts ; & les circonstances seules que je viens de remarquer, sçavoir l'incomplette introduction, ou l'abri d'une pierre au cou de la vessie, peuvent en garantir une vessie vuide & comprimée postérieurement supérieurement, comme est presque toujours celle d'un Taillé.

Réponse de M. le Cat, à la Pièce intitulée *Jugement.*

L'événement, confronté avec les raisons précédentes, démontre la solidité

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

de ma conjecture ; l'Anonyme nous apprend, p. 61. de ce Recuëil, que dans la premiere Taille faite par le Lithotome caché, ſur M. le Roi, Marchand de Chaux, de la Ville de Melun, *les urines paſſérent en partie dès le même jour de l'Opération, par la voye ordinaire.* Or tous les Lithotomiſtes ſçavent que cette circonſtance ne ſe rencontre que dans les méthodes qui employent la dilatation, & tout au plus dans celles qui ne font précéder cette dilatation que par un ſimple débridement ; car il n'y en a pas d'aſſez aveugle pour ſe perſuader qu'une inciſion au cou de la veſſie, *proportionnée à la pierre*, ſe fermera ſur le champ de façon à forcer *les urines* de paſſer *en partie, dès le même jour de l'Opération, par la voye ordinaire.* Donc dans ce cas en particulier, & très-vraiſemblablement dans tous les autres cités par le F** C**, il n'a été heureux, que parce qu'on a exécuté par hazard, ou le grand apareil, ou notre apareil latéral.

La manœuvre de l'Opération, preſcrite par l'Anonyme, confirme ces conſéquences. F** C** commence ſon inciſion extrêmement haut (*un peu au-deſſous du milieu du muſcle accélérateur*

gauche. *) Il y a donc beaucoup de chemin à faire pour atteindre à la cavité de la veſſie, & par là il ſera aiſé à des gens, qui n'ont pas beaucoup exercé l'Opération de la Taille, de ſe croire dans cette cavité quand ils ne feront qu'au cou de la veſſie. La ſonde le conduit, me direz-vous, & il doit pouſſer le Lithotome juſqu'à ce qu'il s'arrête au bec de la ſonde : il le doit faire, ſelon la méthode du F** C**, j'en conviens, mais 1°. Eſt-il démontré qu'on l'ait fait ? Au contraire, n'eſt-il pas plus vraiſemblable qu'on ne l'a point fait, puiſqu'il eſt évident que ce n'eſt qu'en n'exécutant pas completement cette méthode qu'on a réuſſi ?... 2°. De la façon dont F** C** preſcrit de tenir le manche de la ſonde (à angle droit avec le corps,) le bec de cet inſtrument doit être très-peu avancé dans la cavité de la veſſie ; car par les expériences que j'ai faites, la ſonde dans cette direction, en ne gênant point les organes, n'entre que d'environ ſix à huit lignes dans la veſſie, & en faiſant faire ſaillie à l'uréthre vers le périnée,

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

* On a vû à la p. 21. 22. de la deſcription & de l'uſage du Gorgeret uréthrociſtitome que cette circonſtance eſt encore un très grand défaut dans l'Opération de la Taille ; en quoi je ſuis d'accord avec M. Sharp dans ſon dernier ouvrage intitulé. *A Critical enquiry &c. p.* 210.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

le bec de la ſonde vient de niveau avec le cou de la veſſie intérieurement ; pour peu donc que l'Opérateur renvoye encore vers le corps ce manche de ſonde, ſon bec ſe trouvera dans ſon cou ; le Lithotome s'y arrêtera, & ne ſera pas dans la capacité de la veſſie, & il eſt heureux, comme vous ſçavez, qu'il n'y ſoit pas ; mais pour faire de cette circonſtance heureuſe & de pur hazard, une méthode, il faudroit qu'on pût être ſûr de ne porter jamais ce bec de la ſonde plus loin que ce cou ; ce qui eſt impoſſible par la variété des ſondes, par celle des organes, par la difficulté inſurmontable de déterminer au juſte dans l'exécution d'une telle Opération, l'angle formé par le manche de la ſonde avec le corps ; à moins qu'on ne mît en uſage une ſonde de l'eſpéce de celle que j'ai imaginée en 1740, qui eſt dans les Eſſais d'Edimbourg, Tom. V. Pl. 6. Fig. 4. & dans les Tranſactions, N°. 476, ou de celle de M. Pallucci, Pl. 3. Fig. 2. Mais pourquoi chercher des expédiens pour nous garantir des accidens d'un inſtrument dangereux, tandis que nous en avons qui entrent ſûrement dans la capacité de la veſſie, ſans aucun riſque, ſoit que la ſonde ait ſon bec, peu ou beaucoup élevé dans la cavité de cet or-

gane ? L'urine retenuë dans la veſſie, qui eſt encore un des cas qui a pû favoriſer l'uſage téméraire du Lithotome caché, eſt la circonſtance la plus incertaine, la plus équivoque, la plus hazardeuſe. On y peut joindre celle d'une veſſie aſſez mollement pouſſée vers ſon col, & contre l'inſtrument, pour que la lame de celui-ci puiſſe paſſer ſa pointe & ſon tranchant contre les parois de l'organe, & les repouſſer ſans les ouvrir, comme il nous eſt arrivé pluſieurs fois dans nos eſſais ſur le cadavre avec le Lithotome caché; mais qui eſt le Lithotomiſte qui ne frémira pas au ſeul recit d'une pareille manœuvre ſur une veſſie vivante, ferme, & pouſſée avec force par les inteſtins, les muſcles du bas ventre, & le diaphragme, & qui ne regardera pas ce coup de main comme des plus téméraires, & des plus dangereux.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Il n'y a donc ni certitude ni régle dans les moyens d'éviter les deux écuëils redoutables qu'on vient de démontrer dans l'uſage du Lithotome caché; c'eſt une manœuvre qui ne ſe trouve heureuſe que dans quelques cas, qui ne ſe trouve heureuſe qu'en n'exécutant point ſa méthode, ou en ne l'exécutant qu'à demi; manœuvre qu'on ne ſçauroit répéter avec ſûreté, quand on le voudra, & qui par conſéquent n'eſt pas une méthode.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Qu'on ne me diſe point que ces accidens dont je menace les Pierreux taillés, par le Lithotome caché, ne ſont arrivés à aucun des ſeize auſquels il a déja ſervi. Cette propoſition n'eſt pas bien ſûre, comme on le verra en examinant le cas du neuviéme taillé mort après l'Opération; mais en ſupoſant même qu'on a pu tailler ſeize Sujets ſans tomber dans ce malheur, s'enſuit-il qu'on n'y tombera pas au 20e, au 30e, au 50e? Et ne fuſſe qu'au centiéme; n'eſt-il pas de la prudence, n'eſt-il pas de la bonne police même de proſcrire un inſtrument qui par ſa ſtructure expoſe à ce danger?

A quoi ſert donc à cet inſtrument la jolie invention de ſon manche à pluſieurs pans; n'eſt-il pas clair que toute cette mécanique eſt en pure perte, étant apliquée à un inſtrument ſi eſſentiellement défectueux, & n'aportant aucune rectification à ce défaut eſſentiel, qui eſt d'avoir une longue lame, dont le plus grand écartement ſera toujours à l'extrémité de l'inſtrument, & dans les capacités du corps où on l'introduit. Donc....

Le nouveau Lithotome caché, quoique plus parfait que les Biſtouris herniaires qui lui ont ſervi de modéle, eſt toujours, comme eux, un inſtrument dangereux.

ART. II.

ARTICLE II.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

SECONDE PROPOSITION.

*Les Tailles heureuſes qu'on cite en faveur du Lithotome caché, ne démontrent ni la bonté de l'inſtrument, ni l'excellence de la Méthode du F** C**.*

SECTION PREMIERE.

§. I. Les heureux ſuccès, M. R. P. ſont, ſans doute, le ſçeau qui confirme de la façon la plus frapante, les bonnes Méthodes. Mais, prenez-y garde, il faut qu'il ſoit bien conſtant que ces ſuccès ſont réellement des effets de cette méthode. Il faut qu'une théorie éclairée découvre un accord décidé entre ces heureux événemens, d'une part, & de l'autre les manœuvres de l'Opération, la nature des parties qu'elles intéreſſent, & les effets de ces manœuvres ſur ces parties, connus par l'expérience. Sans ce Flambeau, nous replongeons notre Art dans l'Empyriſme; ſans ce Flambeau, nous croirons aveuglément bonnes, excellentes, les Opérations les plus extravagantes de la Chirurgie; car il n'y en a pas une qui n'ait une liſte nombreuſe

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

de ſes ſuccès. Combien de ſiécles n'a point ſubſiſté l'uſage des tentes & du tamponnement dans les Pancemens des Playes ? & ne croyoit-on pas faire des merveilles par ces manœuvres meurtriéres ? N'a-t'on pas ſoutenu leur uſage comme excellent, néceſſaire même ? & n'y a-t'il pas encore des Hôpitaux où il ſubſiſte ? N'a-t'on pas aplaudi pendant plus de cent ans à ceux qui verſoient des huiles boüillantes dans les playes d'armes à feu, & n'attribuoit-on pas à cette cruelle Méthode, toutes les guériſons que le hazard & une nature heureuſe opéroient en dépit de cette barbarie ? Quelle vogue n'a pas eu le petit apareil, tout mauvais qu'il eſt ? N'ai-je pas vu encore dans ce ſiécle ſi fecond en bonnes méthodes un Chirurgien exercer celle-ci, par préférence à toutes les autres ? Le Livre, qui annonça le grand apareil ſi décrié aujourd'hui, a été nommé *un Livre d'or.* Quelle célébrité n'a-t'il pas eu ſous les Collots, & quelle réputation n'en ont-ils pas reçus, pendant qu'ils mépriſoient le haut apareil, & l'apareil latéral inventé par Franco. *

§. II. Le Frere Jacques, qui a tant de

* Voyez la premiere Partie de notre Recuëil, *in*-8°, & Colot, pag 40. 41. 42.

reſſemblances avec le F** C**, n'a-t'il pas paſſé pour un prodige avec ſon poignard & ſa ſonde pleine. Sa manœuvre dangereuſe, ſans régle, a eu des ſuccès en grand nombre, dont la réputation l'avoit annoncé & fait regarder à Paris comme un homme divin : M. Méry eut beau découvrir *ſes écarts*, *l'inconſtance de ſon inciſion intérieure*, l'incertitude & le danger de ſes manœuvres, comme je l'ai fait par raport au Lithotome caché. Il ne put *déſabuſer le Public qui ſe prévient aiſément en faveur des gens d'un certain caractere*, remarque très-cenſément l'illuſtre Académicien qui en a fait l'Hiſtoire dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1737. Frere Jacques opoſa des *Faits*, des *ſuccès conſtans* aux Obſervations Théoriques, & aux expériences de M. Méry, & ſouleva tout Paris contre ce grand Chirurgien. Tout le monde étoit frapé, dit M. Mery, des aſſurances qu'on avoit donné de *l'heureux événement d'un grand nombre d'Opérations que Frere Jacques avoit faites en diverſes Provinces du Royaume. Il étoit porteur*, dit Dionis, * *de quantité de Certificats des Opérations qu'il avoit faites en différens endroits.* Il confirma ces témoignages par une Taille faite à Fon-

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

* P. 240.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

tainebleau, où étoit la Cour. Les Médecins & le premier Chirurgien du Roi, M. Félix, étoient preſens à cette Opération. Le Taillé *ſe promenoit dans les ruës trois ſemaines après avoir ſubi la Taille.* M. Falconet, lui-même preſent à une autre Taille brillante de ce Moine, n'en a-t'il pas été enchanté; *le cas eſt ſi remarquable*, me dit-il dans ſa Lettre du 8 Mars, *qu'il ſera toujours preſent à ma mémoire.* On *regardoit donc le Frere Jacques comme un homme envoyé* * P. 465. *de Dieu*; ¶ & ſelon Saviard, * *comme le plus excellent Lithotomiſte qui fût jamais.* La Cour revint à Verſailles, il y tailla avec aſſez de ſuccès; & l'on s'entêta tellement de ſa méthode, *remarque M. Dionis*, qu'on réſolut d'abandonner l'ancienne, & de lui faire pratiquer la ſienne dans les Hôpitaux de Paris; ce qui ſe fit en effet au Printems ſuivant, choſe qu'on n'a pû encore obtenir juſqu'à ce jour pour l'apareil latéral le plus perfectionné, malgré les ſuccès conſtans qu'il a eû depuis vingt ans dans toutes les parties de l'Europe. Paris étoit ſi entêté P. 241. de ce Beat, qu'on le ſoutint dans ſes

¶ Il régne un enthouſiaſme tout pareil à celui ci, par raport au F** C**, dans l'Art XVI. du Tom. 3. des *Obſervations ſur la Littérature Moderne* p 278. 288 Nouveau *monument* public du préjugé que nous combattons ici.

mauvais ſuccès, en accuſant les Chirurgiens d'avoir eux-mêmes empoiſonné ou eſtropié ſes Malades. *Ce qu'il y a encore en tout cela de plus merveilleux*, dit Saviard, *c'eſt que Frere Jacques ſoit eſtimé plus excellent Lithotomiſte que les autres, parce qu'il opére en habit de Moine, comme ſi cet habit pouvoit donner à un homme qui le porte, des connoiſſances plus ſûres & plus certaines dans la Médecine & la Chirurgie, que les Univerſités les plus fameuſes, la lecture des bons Livres, les leçons des meilleurs Maîtres, & une longue pratique. Je ne doute pas*, continuë cet Auteur, *que la dévotion de Frere Jacques ne doive lui attirer la confiance de bien des gens; on méne par cet endroit toutes ſortes de perſonnes par tout où l'on veut; mais je doute que la véritable dévotion ſe puiſſe trouver avec la prévarication toute viſible où l'exercice de la Chirurgie met Frere Jacques par raport à ſon état de Moine.* Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Tous ces ſuccès ſéduiſans, toutes ces faſtueuſes aprobations, & l'enthouſiaſme pour le Frere Jacques, malgré les repreſentations de M. Méry, finirent pourtant par reconnoître que cet Avanturier étoit un Lithotomiſte ſans méthode, un Lithotomiſte téméraire & cruel, qui a

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

tué un grand nombre de Pierreux, avant de ſe rendre aux lumiéres, & de profiter des inſtructions de Meſſieurs Méry & Hunaud.

Voilà le fond qu'il y a à faire ſur les ſuccès non raiſonnés, & ſur la prévention qui les accompagne.

§. III. Mais pour nous raprocher encore plus de notre queſtion, le fameux Biſtouri herniaire lui-même, ce prototype du Lithotome caché, combien de tems n'a-t'il pas régné? Il a donc eu des ſuccès, avant que les accidens attachés à ſes défauts euſſent fait remarquer ces derniers à ceux qui ne décident que par l'événement. La peine qu'a priſe un auſſi grand Chirurgien que M. Thibault pour l'améliorer, prouve combien on étoit entêté de ce pernicieux inſtrument, & combien il falloit d'Opérations malheureuſes pour en faire revenir. Il n'y a pas long-tems qu'on trouvoit encore des Chirurgiens entichés de cet inſtrument. *J'ai vu*, dit M. Garangeot, *des Chirurgiens qui ayant cet inſtrument, ſe croyent en garde contre tout ce qu'il y a de difficile dans ces Opérations*, * (du Bubonocéle.) Ce n'eſt qu'après avoir fait périr grand

* Traité des Opérations, Tom. 2. p. 238.

nombre de malades qu'ils l'ont abandonné, mais ils n'avoient été prévenus en ſa faveur, ils ne s'y étoient attachés que par des premiers ſuccès ; s'ils avoient raiſonné, avant que d'opérer, ils n'auroient pas donné dans ce panneau ; ils auroient vu le peu d'accord qu'il y a entre le mécaniſme de cet inſtrument, & le but que ſe propoſe l'Opérateur dans la Bubonocéle ; ils auroient vu, pourſuit le même M. Garangeot, *que l'uſage qu'on lui donne s'oppoſe à la vraye connoiſſance des maladies, ou des parties pour leſquelles il eſt deſtiné.** Voilà donc le flambeau qui doit conduire le véritable Artiſte dans le choix des inſtrumens, & dans le Jugement qu'il porte d'une Opération faite par un inſtrument avec ou ſans ſuccès. Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Or, par les preuves ci-devant données de la premiére Propoſition, il eſt démontré que le mécaniſme du Lithotome caché ne s'accorde point du tout avec le but du Lithotomiſte, avec la ſtructure & la nature des Parties dans leſquelles il ſe propoſe de l'introduire & d'opérer. Il eſt démontré que cet inſtrument, employé ſelon la méthode décrite par F** C**, expoſe les malades à des dangers ſi évidens, qu'il n'y a

* Ibidem.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

qu'une exécution incomplette de cette méthode, & des circonſtances particuliéres qui peuvent avoir ſauvé ceux qui s'y ſont livrés, mais que cette manœuvre même n'a & ne peut avoir, avec les inſtrumens de F** C** ni régle ni certitude; d'où il réſulte néceſſairement que ſon inſtrument & ſa méthode, ſont à tous égards, également dangereux. Donc les ſuccès qu'il cite, ſont des exceptions plûtôt que des ſuites de ſa méthode, & ils ne ſçauroient relever ni l'inſtrument, ni cette méthode de l'Anathême que portent contr'eux les lumiéres victorieuſes d'une théorie ſaine & ſolide.

Section II.

§. I. Mais quels ſont donc ces ſuccès ſi vantés?

Le F** C** cite d'abord ſept Tailles conſécutives faites avec le plus grand ſuccès par trois Chirurgiens différents, ſavoir; M. de la Roche, M. Tardy, & un troiſiéme Chirurgien qui a prié le F** de ne le point nommer. Or, vous ſavez, comme moi, M. R. P. que ce Chirurgien modeſte qui prie ainſi votre F** de ne le point nommer, c'eſt le

F** C** lui-même qui en a taillé trois, & il n'eſt pas juſte de laiſſer un tel flambeau *ſous le boiſſeau.* Puis une Femme de taillée auſſi, & une autre liſte de 7 à 8 inſérée au Mercure & au Journal des Savans. Or, vous remarquerez, M. R. P. que tous ces gens-là, ſur-tout les trois Taillés par le F** ſont guéris *ſans ſaignées ni devant ni après l'opération, ſans qu'il ait fallu apliquer ni fomentations ni embrocations quelconques.* En un mot, *à la Frere Jacques : Je t'ai taillé, Dieu te guériſſe*, diſoit ce ſaint homme. Ce ſont-là, M. R. P. des graces de votre état, auſquels il ne nous eſt pas permis d'aſpirer nous autres Chirurgiens profanes. *

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

* Frere Jacques n'eſt pas même l'inventeur de cet abus, de ne faire aucunes préparations ni aucuns pancemens méthodiques aux Taillés. On peut voir dans Fabricius Hildanus, en ſon Chapitre intitulé ... *De horrendis ac perniciosis quibuſdam erroribus*, &c. la réfutation de ces abus. D'ailleurs, tout le monde ſçait que les Charlatans Opérateurs qui courent le pays, tiennent tous la même maxime. Le F** C** fait plus ici, il s'engage dans le Journal des Sçavans de Janvier 1751. p. 92. *de prouver dans la ſuite qu'il eſt plus avantageux de ne pas pancer les Malades après l'opération de la Taille*, AVEC SON LITHOTOME CACHE'.

R. 1°. Son Lithotome caché n'a rien qui ne ſoit commun à cet égard avec tous les inſtrumens tranchans dont on ſe ſert pour faire l'iſſuë de la pierre, dans toutes les eſpéces de la Taille latérale.

2°. Si par *ne pas pancer* après la Taille, l'Anonyme

Reponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Quoiqu'il en ſoit, M. R. P., par rapport à ces guériſons, le peu qu'on en a vu de ma part, n'a pas fait une fort bonne figure à l'examen ; le fils de Vercollier, de Chambly, près Beaumont, taillé par F** C**, a un viſage exténué, atrophié, & n'a jamais voulu faire voir ſa cicatrice. La prévention eſt ſi grande pour votre bon F**, que ceux mêmes qui étoient encore malades, ſe diſoient parfaitement guéris, & ne vouloient point montrer leurs infirmités. Cela me fait ſouvenir du Cordonnier de Fontainebleau, taillé par Frere Jacques, qui couroit les ruës trois ſemaines après, par bonne amitié pour le Frere, & qui mourut l'année ſuivante ayant la fiſtule, dont il lui gardoit très-fidélement le ſecret. François de May, autre taillé de F**

entend ſuprimer les pancemens pendant quelque tems, dans certains cas, il ne dit rien que les grands Maîtres ne faſſent tous les jours ; c'eſt donc encore là du trivial qu'il veut nous faire valoir pour du neuf ; s'il entend *qu'il ne faut pas pancer du tout*, il eſt dans l'erreur la plus groſſiere, & il lui ſeroit auſſi aiſé de *prouver* qu'il ne faut pas ſe ſervir de compreſſes graduées, pour récoler les diviſions faites par certaines fuſées, certains clapiers, ni des bandages uniſſans, & des futures pour la guériſon des playes ; & que la future entortillée en particulier pour la réunion du bec de liévre, eſt une manœuvre inutile & deſavantageuſe. Cela s'apelle avoir la manie de ſe faire un nom, en donnant dans le ſingulier, dans l'extraordinaire.

C** a reſſenti, dès le lendemain de l'Opération, les mêmes douleurs que lui faiſoit la pierre, il reprocha pour lors au F** qu'il lui avoit *laiſſé le loup dans la bergerie*; & il le dit encore. Il a été ſix mois fiſtuleux. Vous vous ſouvenez, M. R. P., que F** C** a donné ſa méthode comme un prodige par la promptitude avec laquelle ſes Taillés guériſſoient; & ce pauvre malheureux de May, après ſix mois de cure, eſt encore reſté avec une incontinence d'urine, & des douleurs qui le font tomber malade dès qu'il veut ſe mettre au travail. Je ſuis certain de tous ces faits, & je ſuis poſſeſſeur d'un Certificat ſigné du Malade, de ſon Pere, de ſon Curé, & de ſon Chirurgien qui en atteſtent les principaux. Pierre Druſſan, troiſiéme Taillé, de la façon de F** C**, eſt auſſi demeuré avec une incontinence d'urine, & il porte contre cet accident *un reſſort à viſſe*, comme s'exprime ſon Chirurgien ordinaire dans le Certificat que j'en ai, ſigné de ſa main.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Voyez les Piéces juſtificatives à la fin de ce Volume.

§. II. Il faut avouër qu'il s'en faut beaucoup que le F** C** ſoit auſſi heureux qu'il nous l'avoit annoncé, puiſque de trois Tailles qu'il a faites, il n'y en a pas ſeulement une de guérie parfaite-

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

ment. Franchement cela eſt malheureux ; mais ce n'eſt pas ſa faute ; ce n'eſt qu'à ſa méthode, à ſon inſtrument qu'il faut s'en prendre. Les autres Chirurgiens, quoique plus adroits peut-être, n'ont pas été plus heureux : j'en juge par ces échantillons. La femme de Martin Plâtre, premiere Femme taillée, eſt reſtée avec une incontinence d'urine, des cuiſſons & des douleurs conſidérables, ſurtout quand elle eſt debout & qu'elle veut travailler de ſon métier de Blanchiſſeuſe. Obſervez, M. R. P., que votre F** dit poſitivement, page 212, que cette Femme a *été guerie en moins de huit jours, & qu'elle retient parfaitement bien ſes urines.* Un de mes Eléves, très-entendu, a été ſur les lieux, & tient tous ces faits de la Femme même, ainſi de que ſes voiſins, & ils m'ont été confirmés depuis par deux autres Chirurgiens, qui ont été pareillement à Chaillot faire les informations les plus exactes. *

* Depuis que ceci eſt écrit, j'ai reçu de M. de la Roche, qui a taillé cette Femme, & à qui on a apparamment raporté ces informations, j'ai reçu, dis-je, de lui un Certificat, par lequel il m'aſſure que la Dame Platre, ſa Blanchiſſeuſe, n'a ni fiſtule, ni incontinence d'urine, & qu'elle a été une demie heure chez lui ſans rendre une ſeule goutte de cette liqueur. J'ai la plus grande confiance dans les raports de M. de la Roche,

Le petit Antoine Perrin ; le petit Pierre Mugaut, & Pierre Monfis, ſont pareillement affligés d'une incontinence d'urine ; & Louis Clermont, le mieux de tous, ne peut les retenir que trois ou quatre heures. Je ſuis perſuadé qu'une plus ample information nous donneroit un plus grand nombre d'accidens. Votre F** ne pourra pas les *attribuer* à la maladreſſe *d'un ſeul Opérateur ;* c'eſt donc à ſon inſtrument qu'ils ſont dûs : mais il a fait pis que tout ce qu'on vient d'obſerver ; de l'aveu du F**, ſon neuviéme Taillé, le fils du ſieur Bernard, Patiſſier, Grande Ruë, du Fauxbourg ſaint Honoré à Paris, taillé le 8 Mars 1750, eſt mort le dix-ſept du même mois.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

On dit que les organes de ſon cadavre ayant été montrés à l'Académie Royale de Chirurgie, *on y convint que la mort n'avoit pû être occaſionnée par l'Opération, puiſqu'il n'y avoit ni con-*

c'eſt un Confrere incapable ſans doute d'en impoſer, même ſur ce qui l'intéreſſe le plus. Je crois donc, que tout l'extérieur du méat urinaire, qu'il a viſité, eſt en bon état ; mais il me permettra de ne pas faire grand fond ſur les aſſurances de ſa Blanchiſſeuſe, eu égard à ſon incontinence d'urine, parce qu'on ſçait ce que le reſpect humain peut faire dire à ces ſortes de gens, & que ces aſſurances ſont contradictoires à celles qu'elle a donné à des étrangers qu'elle ne connoiſſoit point, & devant qui elle avoit une liberté entiére.

Réponse de M. le Cat, à la Pièce intitulée *Jugement.*

tuſion, ni inflammation à la playe de la veſſie. Quand je ne ſerois pas auſſi bien inſtruit que je le ſuis, que l'Académie n'a point porté un pareil Jugement, je ſerois aſſuré qu'elle eſt trop ſage & trop éclairée pour le faire ſur des Piéces enlevées du ſujet, & défigurées comme elles le ſont toujours en pareil cas. 1°. Pour qu'une playe à la veſſie ſoit mortelle, il n'eſt pas néceſſaire qu'il y ait ni contuſion ni inflammation, il ſuffit ſouvent qu'elle ſoit grande ; & l'on va voir que celle de Bernard étoit de cette eſpéce ; par cette ſeule circonſtance, elle prive de vie cet organe tout nerveux & exangue, elle jette les nerfs dans un érétiſme convulſif, qui donne la mort. C'eſt ainſi que nous avons vû quelquefois, dans des bubonoceles mortelles, l'inteſtin étranglé, & totalement privé de vie, n'avoir dans toute ſon étenduë aucun ſigne d'inflammation, ni de gangréne ordinaire, être en un mot dans l'état où ſont les inteſtins d'un mort : Ce *Sphacèle blanc* n'eſt pas ſi rare qu'on ſe l'imagine : mais compte-t'on ici pour rien cette épaiſſeur conſidérable qu'on a trouvé à tout le corps de la veſſie ? S'imagine-t'on nous perſuader qu'elle étoit en cet état avant l'opération, &

ne reconnoît-on pas dans cet engorgement un des ſignes capitaux de la lezion de cet organe ? 2°. Les trois quarts de ceux qui meurent de la Taille, n'ont d'inflammation & de ſuppuration, que dans le tiſſu cellulaire des environs de l'inciſion, & l'on voit bien que l'Académie étoit ici dans l'impoſſibilité de s'aſſurer de cet accident. 3°. Quand on lui a preſenté cette veſſie, , elle étoit, ſans doute, ouverte dans tout ſon fond antérieur-ſupérieur. Mais ſi le Lithotome avoit, par hazard, bleſſé ce fond dans l'Opération, ſon inciſion compriſe dans celle qu'on avoit faite après la mort pour l'examen, auroit mis l'Académie & ceux qui aſſiſtérent à cet examen, hors d'état de reconnoître cet accident. Il étoit donc impoſſible à l'Académie de juger, ſur ces Piéces détachées, que la mort n'avoit pû être occaſionnée par l'Opération. Il lui auroit été très-facile, au contraire, de décider pour l'affirmative, ſi on lui avoit fait une confidence dont on s'eſt bien gardé, c'eſt qu'il eſt bien vrai qu'on a ouvert la veſſie au malheureux Bernard, & qu'on a manœuvré plus de trente-cinq minutes pour avoir la Pierre ; mais il eſt auſſi très vrai qu'on ne la lui a tiré qu'après ſa mort, & que

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

cependant elle n'étoit que de la *groſſeur d'un petit œuf, qu'elle n'étoit ni chatonnée ni enkiſtée*, mais *très-libre dans la veſſie.* Il me ſemble qu'après une pareille circonſtance, on eſt diſpenſé de rechercher pourquoi ce Taillé eſt mort. Tout ce qu'on peut faire, c'eſt d'examiner pourquoi on n'a pû tirer ſa Pierre. Seroit-ce faute d'une iſſuë ſuffiſante ? Celà n'eſt pas croyable : le Lithotome caché les fait toujours proportionnées à la Pierre, celle-ci étoit médiocre, & M. Poiſſonnier, témoin oculaire, qui nous a permis de le citer, nous aſſure que l'inciſion étoit conſidérable. * Eſt-ce que des replis de la veſſie auroient logé & caché ce corps étranger ? Le F** C** n'en conviendra pas ; il nous aſſure que la ſituation horizontale prévient ces obſtacles, & donne aux tenettes la plus grande

* Quoique cet inſtrument (le Lithotome caché) fut annoncé déja, dit M. Poiſſonnier, comme une découverte très-précieuſe, en ce qu'il faiſoit plus ſûrement que tous les autres, la ſection du corps même de la veſſie, je vis avec ſurpriſe, *quoique l'inciſion parut très-conſidérable*, l'Opérateur occupé pendant plus de trente-cinq minutes à chercher la pierre, tantôt avec les tenettes, & tantôt avec les doigts, ſans qu'il eut pû par ces deux moyens la tirer de la veſſie. *Note donnée par M. Poiſſonnier. Voyez les Pièces juſtificatives.*

grande aiſance à trouver la pierre. Si le Lithotome caché avoit fait une ouverture à la partie, ſ, Planche VI. du fond poſtérieur ſupérieur de la veſſie, comme cela eſt arrivé dans nos eſſais, * & que les tenettes euſſent enfilé cette route dans la direction, ſ, ſ, hors de la veſſie, & au milieu des inteſtins, on conçoit bien qu'elle n'auroit jamais attrapé la pierre qui eſt en P.; nous laiſſons au Lecteur Lithotomiſte à décider laquelle de ces trois cauſes a empêché de tirer cette pierre. Nous raporterons ſeulement une autre partie de la Note de M. Poiſſonnier, qui pourroit bien leur donner quelques lumiéres ſur cet article.... *Le neuviéme jour de l'Opération*, dit ce célébre Médecin, *le Malade mourut, & M. D*** voulut bien m'envoyer la veſſie & les reins de ce Malade, que j'ai conſervé dans de l'eſprit de vin....* Obſervez qu'on envoya à M. Poiſſonnier les parties; que ce Médecin n'étoit pas à l'ouverture du cadavre, quoique preſent à l'Opération, & qu'il n'a pas été plus en état que l'Académie de Chirurgie, d'obſerver les véritables cauſes de la mort du Taillé. On ne cite d'ailleurs aucun témoin de cette ouverture. Cette eſpéce d'*incognito* mérite attention. Malgré ce miſtére, voici

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

* Voyez le détail des expériences à la fin de ce Volume.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

ce qu'a vu M. Poiſſonnier.... *cette veſſie*, continuë-t'il, *me parut coupée preſque en deux parties égales ; & ſi on peut faire cette comparaiſon, à peu près comme un roignon de mouton qu'on veut mettre ſur le gril, ce qui m'a engagé*, ajoute le pénétrant Obſervateur, *à faire des réflexions ſur le choix de cet inſtrument, qui juſqu'ici ne lui ſont pas favorables.* Cela s'entend. *

Au reſte, tout ce que je puis aſſurer, c'eſt que loin de croire que Bernard fût *mourant* quand on entreprit la cure, je ſçai très-poſitivement que *l'enfant ſe portoit aſſez bien quelque-tems avant l'Opération*, & qu'il faut en effet qu'il ait eu la vie la plus dure pour ſurvivre neuf jours à une Opération de trente-cinq à quarante minuttes, qui lui a encore laiſſé le corps étranger dans la veſſie ; il eſt donc bien prouvé que ce n'eſt pas la faute du Malade, s'il eſt mort. Il n'eſt pas vraiſemblable que ce ſoit celle du Chirurgien ; & par conſéquent il eſt démontré que cet

* Quelques Journaliſtes ont annoncé au Public que M. Poiſſonnier gardoit dans de l'eſprit de vin la veſſie du ſieur Bernard, & ils ont aporté ce fait d'une façon, à faire croire que c'étoit pour l'entiére juſtification du Lithotome caché. On voit le fond qu'il y a à faire ſur leur raport, & la juſteſſe de mes Remarques ſur leur partialité.

accident eſt entiérement ſur le compte de la méthode, comme l'inſinuë M. Poiſſonnier, témoin oculaire.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Je ne dirai rien de la Dame Fleury, taillée à 85 ans, & *parfaitement guérie en dix-huit jours*, parce que je n'en ai aucune nouvelle; mais comme on nous avoit dit auſſi que la Dame Platre avoit été guérie en moins de huit jours, pendant qu'elle a encore actuellement une incontinence d'urine, on nous permettra de révoquer un peu en doute toutes ces merveilles du F**. D'ailleurs ſi l'Anonyme a donné ces aſſurances de ſuccès complet à la p. 212, ce *Lithotomiſte prudent* avoit fait auparavant (p. 183.) une reſerve à cet égard. *Je me reſerve auſſi*, dit-il, *celle* (l'utilité) *de l'inciſion pour tailler les Femmes malades de la pierre, juſqu'à ce que les occaſions, qui ſont plus rares que celles de tailler les Hommes, ayent donné lieu à des obſervations ſans replique.* Cette Femme avoit été taillée en Mars, & l'Anonyme s'exprimoit ainſi dans l'Eté ſuivant. Il ſentoit donc que cette obſervation n'étoit pas *ſans replique*, qu'elle étoit ſuſpecte, & cependant avec quelle aſſurance il nous dit... *elle retient parfaitement bien ſes urines; circonſtance très-rare*, ajoute-t'il, pour

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

relever cette proüeſſe, *lorſqu'on s'eſt ſervi de la dilatation.*

§. III. En conſéquence de l'incertitude réelle qui reſtoit au F** C**, malgré l'air aſſuré & triomphant qu'il montre à l'extérieur, il chercha par lui-même les moyens de multiplier ces occaſions ſi rares de tailler les Femmes ; & dans ſes perquiſitions, il ſonda entr'autres à Beſſancourt, la Femme de ***, qui ſe trouva n'avoir point de pierre. A ce recit, M. R. P., je vous vois rougir pour votre *très-vertueux* F**, & pour les Supérieurs qui lui donnent *une miſſion auſſi extravagante* * que celle d'aller de village en village *faire des Opérations ſur les deux Sexes, qui demandent qu'il ait ſans ceſſe ſous les yeux leurs parties génitales.*

* Saviard, parlant de Frere Jacques, p. 462.

Vous ſçavez, M. R. P., que cette conduite du F**, eſt formellement oppoſée à l'eſprit de ſon Ordre, à la doctrine de votre Pere S. Bernard, qui s'explique formellement ſur ce point, dans ſes Lettres 67, 68. † contre l'Abbé de S. Germer de Flay, *qui pour gagner les bon-*

† Ces Lettres ſont écrites au nom des Religieux de Clairvaux, & adreſſées aux Moines de Saint Germer.

nes graces des Grands, disent ces Lettres, avoit contraint un de ses Religieux à exercer la Médecine. Ce saint Abbe ne fait point de quartier là-dessus, pour des cas infiniment moins graves que celui-ci, même à des Religieux Lettrés & sçavans en Médecine, & cela dans un siécle où cet Art n'avoit pas dans le monde des Ministres en aussi grand nombre, & aussi habiles qu'aujourd'hui. La charité n'est ou qu'un prétexte, ou une vertu trop dangereuse, trop équivoque en pareil cas, trop souvent fatale, & à celui qui l'exerce, & à celui qui en est l'objet, pour trouver grace auprès de ce saint Légiſlateur. *Nous sçavons certainement*, dit-il, *qu'en exerçant cet Art* (la Médecine) *de son propre mouvement, comme vous le dites*, (car l'Abbé de saint Germer sentit que le cas étoit si grave, qu'il nia de l'avoir autorisé) *où par le commandement de son Supérieur, comme il l'assure, il auroit couru risque de se perdre, & qui seroit assez inhumain pour l'abandonner dans un aussi grand péril.* *

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

D'ailleurs cette espéce de charité n'est-elle pas la vertu particuliérement refer-

* Pag. 2211. de la Traduction sur l'édition nouvelle des R. R. P. P. Bénédictins.

Réponse de M. le Cat, à la Pièce intitulée *Jugement*.

vée aux gens de l'Art ? En eſt-il un ſeul qui ne s'y livre avec zèle, non-ſeulement dans les Hôpitaux deſtinés à ces bonnes œuvres, mais encore chez eux, & dans les maiſons particuliéres ? Si donc ceux que traite votre F** ſont véritablement pauvres, c'eſt autant d'occaſions de faire du bien, qu'il ravit à ceux à qui elles apartiennent ; & ſi ce ſont des gens aiſés qu'il ſert, il fruſtre de ſes ſalaires légitimes une profeſſion, qui ſe ſacrifiant au Public, mérite toute ſa reconnoiſſance : il ne peut donc échaper aux reproches d'injuſtice & de prévarication. Des motifs auſſi graves, M. R. P., ne manqueroient pas de vous engager à faire rentrer votre F** dans la retraite & les *occupations ſérieuſes* qui ſont l'objet de ſes vœux.

Il réſulte de tout cet Article, que les prétendus ſuccès allégués par F** C**, prouvent très-peu en faveur de ſa méthode & beaucoup contre lui. J'ai cru devoir cette ſeconde conſéquence épiſodique aux politeſſes du F**, à ſon ſalut, à l'honneur de ſon Ordre, à celui de notre Art, & au bien public.

ARTICLE III.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

TROISIE'ME PROPOSITION.

*En supposant les succès cités par F** C** constans, ils sont encore inférieurs à ceux de notre méthode, & celle du F** ne peut en aucune façou soutenir le parallelle.*

On sent que cette proposition a deux parties. Le parallelle de la méthode du F** C** avec la mienne, considéré du côté de l'événement, des succès, & le même parallelle considéré du côté du sistême de chaque méthode, ou du mécanisme de leurs manœuvres.

SECTION PREMIERE.

§. I. F** C** exige de moi un Certificat des Administrateurs de l'Hôtel Dieu, pour qu'il puisse ajouter foi aux faits qui regardent mes Tailles. Je suis pour le moins en droit de lui en demander autant; j'en agirai néanmoins plus galamment avec lui. Je suposerai ici comme vrai tout ce qu'il nous a raporté sur les succès de son Lithotome, tant dans

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

ſon Ouvrage que dans les Mercures. Je regarderai comme conſtant, qu'il a taillé & parfaitement guéri huit Sujets de ſuite ; que c'eſt la faute du neuviéme, s'il eſt mort après l'Opération, au lieu de mourir devant, comme il auroit dû le faire ; que les ſept Tailles ſuivantes ont auſſi été très-heureuſes ; & qu'enfin voilà, à la gloire du Lithotome caché, ſeize ſuccès conſécutifs, y compris le mort.

J'avouë que cela eſt beau, & d'autant plus merveilleux, que ces Opérations ſont faites avec le Lithotome caché ; mais 1°. Comment le F** C**, qui a lû ma Réponſe aux calomnies de Francœur, & par conſéquent une liſte de mes premiers Taillés, n'y a-t'il pas vû que les dix premiéres Opérations que j'ai faites en 1732. & 33. & 34. ont toutes réuſſi ? A-t'il pû avoir le moindre doute ſur la bonté d'une cauſe gagnée contradictoirement contre un homme qui étoit ſur les lieux ? Mais s'il lui reſte des ſoupçons, que n'ouvre-t'il les bons Livres, cet homme qui veut faire de la Lithotomie, & en diſputer avec les Maîtres ; que n'ouvre-t'il l'hiſtoire de l'Académie des Sciences, il y verra, année 1734, p. 45. ces mots.... *Cette année, M. le Cat*

Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Rouen, a envoyé à l'Académie l'hiſtoire des Opérations de la Taille latérale qu'il a faites tant à Rouen qu'à Dieppe ; (on auroit dû ajouter Gaillon.) *Elles ont toutes réuſſi au nombre de dix, ſans aucun mauvais ſuccès, qui en ait interrompu la ſuite.* Cela vaut bien, ce me ſemble, un Certificat ; & cela le vaut d'autant mieux, que M. Morand, Membre de cette Académie, étoit preſent à deux de ces Tailles. Qu'eſt donc devenu le jugement du pauvre F** C**, quand après avoir étalé ſes ſept premieres Tailles, comme heureuſes, il s'écrie, en m'apoſtrophant par repreſailles, *quand pourrez-vous en citer autant.*

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

2°. Maintenant, ajoutons à mes dix premieres Tailles toutes heureuſes, les quinze ſuccès de M. du Rocher ; (je démontrerai inceſſamment que ce Chirurgien a fait ces quinze Tailles avec mes inſtrumens & par ma méthode), puis les neuf de M. Vandergracht, Lithotomiſte de Lille ; quatre de M. Beaumont, Couſin de M. Beaumont, fils du Chirurgien ordinaire du Roi d'Eſpagne, (ce dont nous donnerons les preuves dans la ſeconde Section,) & une de M. le Blanc qui ſe ſert de la ſimple dilatation pour

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

tirer les petites pierres, & de ma méthode, & de mes inſtrumens pour tirer les groſſes ; tous ſuccès conſtans non interrompus & obtenus dans les premiers eſſais de ma méthode ; nous aurons pour total de ces eſſais heureux trente-neuf Taillés guéris conſécutivement.

§. II. On voit combien nos premiers eſſais l'emportent déja ſur ceux que cite F** C** ; mais qu'on pouſſe l'examen de ma méthode dans toute la ſuite des années qui ſe ſont écoulées, depuis que je l'exerce, & l'on verra que ſes ſuccès ſe ſont toujours ſoutenus, malgré les diſcours calomnieux que F** C** nous débite ſur cet article.

Dans les années 1732. 33. 34. tous mes Taillés, au nombre de dix, ont guéri. En 1735, je ne me ſervis pas de ma méthode, puiſque celle-ci conſiſte dans deux manœuvres, le débridement & la dilatation, & que dans cette année je m'en tins, comme le preſcrit le F** C**, d'après quelques modernes, à l'inciſion ample & proportionnée à la pierre, ¶ parce que, comme lui, peu ex-

¶ Il le preſcrit & croit qu'on le fait avec ſon Lithotome ; mais il eſt démontré qu'on ne l'a pas toujours fait juſqu'ici, puiſqu'on a taillé, ſans faire périr le Malade, excepté le Sr Bernard.

périmenté alors, je m'étois laiſſé ſéduire par ces modernes Lithotomiſtes, qui prétendent que l'inciſion eſt beaucoup moins dangereuſe que la dilatation, & que je voulois exempter encore mes Tailles, quoiqu'heureuſes juſques-là, des frayeurs mêmes qu'avoient cauſé les accidens, à travers deſquels mes Sujets étoient parvenus à la guériſon. Je fus trompé dans mon attente; & reconnus trop tard le cas qu'on doit faire des axiomes établis par les anciens, & la défiance qu'on doit avoir pour les nouveaux dogmes; mes Tailles furent malheureuſes, & d'autant plus malheureuſes, que je m'étois davantage écarté de ma méthode. En 1736, j'étois bien averti de cette erreur, mais je n'avois pas encore imaginé les moyens ſûrs d'éviter ces inciſions dangereuſes; je m'étois contenté de retrecir mes Ciſtitomes, croyant, comme le F** C**, qu'il ſuffiſoit d'opérer avec un inſtrument étroit pour faire une petite playe, & je me trompois comme lui. * J'eus encore dans ſept Taillés deux inciſions grandes, c'eſt-à-dire, deux Tailles mortelles; & cela, parce que ces deux Opérations ſortoient encore

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

* Voyez pag. 215. de cette troiſiéme Partie, & p. 81. de la ſeconde Partie.

Reponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

des régles de ma méthode. Ainſi, loin que ces deux années puiſſent être citées contre elle, comme l'affecte à chaque page le F** C**, elles démontrent au contraire ſa bonté, en prouvant que toute manœuvre qui s'en écarte eſt meurtriére.

En 1737. Je repris ma Méthode améliorée & renduë certaine par la courbure de mon Ciſtitome. Je taillai ſix ſujets en preſence de M. Morand : ils furent guéris tous ſix. (Hiſt. de l'Academ. p. 52.) En 1738, je taillai huit hommes & une femme latéralement. Ils guérirent tous neuf. * En voilà, comme vous voyez, M. R. P. dans un ſeul Printems, plus que n'en a jamais fait de ſuite le Lithotome caché. Mais puiſqu'il eſt évident que 1735. & 36. ne ſont pas ſur le compte de ma Méthode, ne voilà-t'il pas cinq Printems conſécutifs (1732, 33, 34, 37, 38.) dans leſquels j'ai taillé vingt-cinq Sujets dont il n'eſt mort aucun ? Quand le F ** C ** pourra-t'il en citer autant ? Ajoutons ces vingt-cinq ſuccès aux vingt-neuf des Lithotomiſtes

* L'Hiſtoire de l'Académie, année 1748. p. 47, ne fait pas mention de la Femme, on ne l'a pas miſe dans la liſte de mes Taillés guéris ; je n'en ſçai pas la raiſon ; je lui avois pourtant donné cette obſervation avec les huit autres.

qui ont embraſſé ma Méthode ; c'eſt cinquante quatre Tailles heureuſes faites conſécutivement par cette Méthode, & avec mes inſtrumens.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

En 1739, j'ai taillé 18 perſonnes, & en 1740, ſeize, y compris les femmes. De ces 34, 4 ſeulement ſont morts, & de ces 4, l'un à Dieppe eſt mort d'hydropyſie, preſque cicatriſé. Un autre avoit une pierre des plus groſſes. Un troiſiéme avoit un abſcès aux reins. Le quatriéme eut la taille la plus laborieuſe & la pierre la plus irréguliére. Vous obſerverez, M. R. P., que l'Académie de Montpellier fait avec raiſon l'éloge de la Taille latérale de M. Goulard, qui eſt celle de M. de la Peyronie, parce que de 34. Taillés il ne lui en eſt mort que ſept. * Les années mêmes où il m'en eſt mort ſont donc encore plus heureuſes que celles que des Académies célébres citent & loüent comme telles. Ajoutons maintenant à ces 34 Sujets, les 25 guéris conſécutivement par ma Méthode ; il s'en ſuit qu'en ſept Printems conſécutifs de l'uſage de ma Méthode, j'ai taillé 59 Sujets dont il n'en eſt mort que 4. De ſon côté, M. Vandergracht qui a

* Nouvelles Remarques ſur la Lithotomie de M. Pallucci, pag. 68.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

taillé d'abord & guéri 9 Sujets, fit, dans la seconde Taille l'Opération à onze, dont il n'en mourut qu'un ; c'eſt un Mort ſur 21 en deux ans. Ajoutons ces 21 & les 20 de nos autres Confréres, aux 59. que je viens de compter, c'eſt en tout cent Sujets taillés conſécutivement par ma Méthode, dont il n'eſt mort que 5, & par conſéquent un vingtiéme.

Quelle eſt l'audace du F** C** d'oſer dire d'une ſemblable Méthode qu'elle eſt connuë par toute l'Europe pour la plus meurtriére de toutes. Les Mémoires de l'Académie n'ont-ils pas apris le contraire au monde entier, & ne voit-on pas que les ſuccès de la Taille par cette Méthode, égalent preſque ceux des Opérations de Chirurgie les plus communes.

Eſt-ce que notre Adverſaire ignore ces détails, quand il dit que j'en ſuis encore aux Eſſais ; quand il affecte & de raporter ſans ceſſe ceux de 1735. comme des ſuites de ma méthode, & de taire les ſuccès conſécutifs dont ces Eſſais ont été ſuivis ; quand enfin il donne [p. 167.] pour des *variations* & des *incertitudes afflígeantes* dans mes Opérations une ſuite de perfections données à

mes inſtrumens pour la plus grande certitude de ma Méthode ? Non. Le vertueux F** n'ignore aucune de ces circonſtances ; il eſt bien inſtruit de tout ce que je viens d'expoſer par le Verdun d'Août 1742, par l'Hiſtoire de l'Académie 1734, 37, 38, &c. par les Mercures, par des Brochures, & mieux encore par mes Répliques mêmes auſquelles ſon Libelle eſt une Réponſe. Mais il eſt évident que le but de cet Anonime n'eſt pas de chercher la vérité ; il ſe la cache, au contraire, & au Public, dans ſes Réponſes, parce que ce n'eſt qu'à ce prix qu'il peut réuſſir à accréditer ſa méthode, & à décrier la nôtre. Les moyens & la fin ſont également dignes de l'attention du Lecteur, à qui je laiſſe le ſoin de donner un nom à ce procédé.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

§. III. Ma méthode s'eſt pareillement ſoutenuë les années qui ont ſuivi 1740, & ſi l'on peut dire qu'il m'eſt mort quelquefois de ſix Sujets un, & même, comme me le reproche tant de fois l'Anonyme, de ſept deux, en 1742. On trouvera auſſi qu'en 1746, 48, & 51, il n'en eſt mort aucun, ainſi que dans les années 1732, 33, 34, 37, 38, comme on vient de le raporter. Qui eſt le

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Lithotomiſte en Europe, qui pourroit citer plus de ſuccès ! C'eſt pourtant cette Méthode précieuſe au Public, que le F** C** s'acharne à décrier. Il aſſure d'après *Francœur*, calomniateur convaincu, que *plus de la moitié* de ceux que je taillai en 1745, *périrent par l'Opération*; & d'après d'autres gens auſſi exacts & auſſi bien intentionnés, qu'en 1749, de 8 Taillés, 3 ſont morts, & qu'un quatriéme eſt reſté fiſtuleux & *languiſſant*. Je reconnois à ces traits, un Taillé dont les organes ſont une vraye carriére, dont les urines ſont depuis pluſieurs années purulentes & fœtides, & qui reſta long-tems à notre Hôpital ; mais ſi les Nouvelliſtes du F** étoient plus exacts & moins précipités, ils lui auroient appris que ce *Langoureux-là* a encore eu la force & le courage de ſe faire tailler en 1750, & de ſouffrir l'extraction de trois pierres, chacune de la groſſeur d'une noix, dont il n'eſt pas plus mort qu'en 1749. J'ajoute qu'il eſt ſorti de l'Hôpital avec l'embonpoint le plus complet, ainſi que l'année précédente, & qu'il a cet avantage conſidérable ſur tous les Taillés du F** C**, qu'il retient parfaitement ſes urines, toutes purulentes & graveleuſes qu'elles ſont encore,

&

& qu'il ne ſe fait par la cicatrice aucun écoulement capable de mouiller ſes chemiſes ; je crois qu'il eſt peu de méthodes qui puiſſent tirer un auſſi bon parti d'un Sujet dont les organes ſont dans un état ſi déplorable, ou plûtôt qu'il n'en eſt point, par laquelle il n'ait ſuccombé dès la premiére Opération.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

F** C** aſſure que je ſuis convenu du fait allégué par M. Francœur. Voici ce fait. J'avois avancé dans un Ouvrage périodique, que de quatorze Printems, pendant leſquels j'avois taillé, il y en avoit eu ſix dans leſquels il ne m'étoit mort aucun Sujet. Le Calomniateur connu ſous le nom de *Francœur*, prétendit me donner un démenti, en diſant.... *auriez-vous déja oublié que de ceux que vous taillâtes en* 1745, *plus de la moitié ſuccomba ſous les accidens ſi ordinaires à votre méthode.* Il y a deux fauſſetés dans cette alléguation.... La premiere, qu'il me ſoit mort plus de la moitié de mes Taillés en 1745. La ſeconde, que ceux qui ſont morts ayent *ſuccombé ſous les accidens* dépendans de *ma méthode* : mais comme l'imputation calomnieuſe d'avoir une méthode meurtriére, qui m'avoit tué plus de la moitié de mes Sujets, tomboit d'elle-même, ſi je prouvois que

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

de quatorze Printems, j'en avois eu ſix; dans leſquels il ne m'étoit mort perſonne, & qu'il n'étoit queſtion que de ce fait entre le Calomniateur & moi, je dédaignai de juſtifier 1745. qui d'ailleurs avoit été malheureux, de ce qu'il y avoit d'outré dans ce reproche, parce que l'efferveſcence de la bile y eſt trop viſible pour s'y méprendre. Je me contentai donc de répondre.... *Non, Monſieur, je ne l'ai pas oublié* (ce malheureux 1745.) *Mais qu'eſt-ce que fait le Printems de* 1745. *aux ſix Printems que j'ai cités? Ai-je mis de ce nombre celui de* 1745 *? Point du tout. Que voulez-vous donc dire? Eſt-ce que dans quatorze Printems, il n'y a point de place pour un malheureux* 1745; *pour ſept autres moins malheureux, & pour les ſix totalement heureux que je reclame?* Voilà le raiſonnement qui a fait croire au F** C** que j'étois convenu du fait avancé par M. Francœur: mais avec un peu moins de paſſion & plus de réflexion, il ne s'en ſeroit pas raporté aux injures d'un Calomniateur qu'on a négligé de refuter ſcrupuleuſement dans toutes leurs circonſtances.

Enfin, que pourront dire au F** C** ſes émiſſaires les plus mal intentionnés ſur cette preſente année 1751. J'ai taillé le

15 Mai, en vingt-huit minutes, dix Sujets, depuis l'âge de ſix ans, juſqu'à celui de quarante-deux. Trois de ces Pierreux étoient très-malades, & deux de ces trois avoient l'air ſi atrophiés, ſi moribonds, qu'on ne les reçut qu'avec peine & preſque aſſuré de leur perte. Ils avoient tous d'aſſez groſſes pierres, à l'exception d'un ſeul : par exemple, celle d'un enfant de dix ans, a deux pouces deux lignes de long, ſur un pouce & demi de large ; une de ces groſſes pierres ſe briſa dans l'Opération ; malgré toutes ces circonſtances deſavantageuſes, il y en eut la moitié qui n'eurent pas de fiévre après la Taille : un tiers rendit une partie des urines par le canal naturel dès le premier jour, & il n'en paſſa point du tout par la playe, quelques jours après. Tous furent ſans fiévre le ſixiéme jour. Cinq étoient guéris & levés trois ſemaines environ après l'Opération, deux des cinq autres le furent vers le trentiéme jour, & actuellement, dix-neuf Juin, que je donne ce cahier à l'Imprimeur, le reſte donne les eſpérances d'une guériſon prochaine. *

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

* Pendant qu'on imprime ceci, l'un de mes Taillés, des premiers guéris, & qui étoit non ſeulement cicatriſé, mais encore levé, le vingt-uniéme jour de

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

§. IV. Mais je ſupoſe que ces huit Printems, dans leſquels il ne m'eſt mort aucun Sujet, ſe trouvent balancés par d'autres Printems moins heureux, malheureux même; voyons ce qu'on en peut conclure contre ma méthode. Vous, M. R. P., qui n'avez pas pour le Lithotome caché l'enthouſiaſme du F** C**, & à qui on peut parler raiſon ſur le ſuccès des autres Lithotomiſtes, trouverez-vous vraiſemblable, qu'une méthode dont l'excellence eſt conſtatée par les ſuccès d'une ſi longue ſuite d'années, qu'une méthode, dont les manœuvres ſont auſſi ſures que l'Opération *Geométrico-mécanique*, de tirer avec une régle & un compas, deux parallelles à une diſtance donnée, puiſſe être la ſource de ces variations ? N'eſt-il pas évident au contraire que les accidens qui les produiſent, doivent être ou étrangers à l'Opération, ou annexés aux méthodes les plus parfaites de l'apareil latéral? L'Opération de la Taille, quelque parfaite qu'elle ſoit, étant toujours une des

ſon Opération, eſt ſaiſi d'accidens très-dangereux, mais ſi étrangers à ſa taille & à ſa guériſon, qui eſt toujours conſtante, qu'ils ne changent rien à notre texte. Néanmoins s'ils ont des ſuites, nous en rendrons compte à la fin de ce Volume.

plus grandes, des plus délicates, & des plus dangereuſes Opérations de la Chirurgie, peut-on regarder cette méthode comme meurtriére, parce qu'il y aura eu quelques années où ſes ſuccès n'auront pas été les mêmes? années dans leſquelles les faits même établiſſent, ou que la petite vérole aura attaqué tous, ou preſque tous ceux qu'on aura taillé, ou qu'il ſe ſera trouvé des veſſies malades, purulentes, puantes, pleines de champignons, des reins remplis d'ulcéres, des inteſtins rongés de vers, & parſemés de puſtules purulentes, ou des hydropiſies, & pluſieurs autres maladies auſſi étrangéres à l'Opération; des défauts de ſuccès dans l'Opération de la Taille, ſurprendront-ils un homme raiſonnable qui ſçait que la maladie de la Pierre eſt de la derniere conſéquence, & qu'elle eſt très-ſouvent accompagnée de la ruine des organes qui filtrent & qui reçoivent l'urine; que cette maladie, toute terrible qu'elle eſt, n'exempte point ſon ſujet de toutes celles qui attaquent les autres hommes dans les diverſes ſaiſons de l'année, & dans les différens âges; qu'une auſſi grande Opération que la Taille eſt autant & plus ſuſceptible, que toute autre maladie, des intempéries de

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

l'air & des saisons ; que les Sujets taillés à la plûpart enfans, sont autant & plus capables que tous autres, de l'indocilité, des défauts de ménagemens, & des indiscrétions qui en font tant périr dans les autres Opérations ; que tous ces inconvéniens sont beaucoup plus grands & plus communs encore dans les Hôpitaux, parce que, 1°. Tous les Sujets bons ou mauvais y sont reçus. 2°. L'air n'y est pas fort pur. 3°. Les salles y sont grandes, & par là rendent plus difficile la correction des intempéries de l'air. Ces différences sautent aux yeux, en comparant les Tailles que je fais en Ville avec celles que j'opére à l'Hôtel-Dieu. Toute notre Chirurgie attestera encore qu'en 1750, un Sujet taillé en Ville depuis douze jours, & dont la playe étoit remplie des plus belles chairs, ayant été dans la nécessité de venir à notre Hôpital, fut trouvé au pancement suivant avec une playe pâle & molasse, par le simple séjour de douze ou quinze heures qu'il avoit fait dans nos sales. 4°. Un seul malade pétulant & criard prive du sommeil tous les autres. 5°. Des enfans attachés à leurs parens, & pleins d'horreur pour l'état, comme abandonné, où ils se trouvent, périssent quelquefois par

la ſeule révolution que cette ſituation excite dans leur ame. Ajoutons à cela que l'Hôtel-Dieu de Rouen, en particulier, avoit acquis ſous mes prédéceſſeurs la réputation de porter tous ces défauts à un ſi haut dégré, que la Taille y étoit abandonnée depuis pluſieurs années, quand j'y ſuis arrivé, & que l'adminiſtration avoit pris des arrangemens pour me faire faire ces Opérations en Ville.

Réponſe de M. le Cat à la Piéce intitulée *Jugement.*

Convenons donc, M. R. P., que quiconque voudra refléchir ſur toutes ces circonſtances, ſera forcé d'en conclure qu'il eſt impoſſible que la plus excellente de toutes les méthodes ſoit exempte d'avoir des années malheureuſes, parce qu'en général, comme je viens de le dire, quelque perfection qu'on donne à la Taille, on ne fera jamais qu'elle ne ſoit pas une Opération très délicate & très-dangereuſe; qu'ainſi la meilleure de toutes les méthodes ſera ſeulement celle par laquelle il mourera moins de Sujets; or, par les faits conſtans allégués ci-deſſus, il eſt démontré que la mienne eſt de cette eſpéce, & qu'il s'en faut beaucoup que le Lithotome caché ait encore acquis le droit d'entrer en comparaiſon avec elle à cet égard.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

SECTION II.

§. I. La bonté de ma méthode tire ſes preuves, non-ſeulement des ſuccès qu'elle a eu entre mes mains, mais encore entre celles de quelques Lithotomiſtes de l'Europe, qui l'ont adopté : tels ſont, comme je l'ai déja annoncé, M. du Rocher, premier Chirurgien de la Reine Doüairiere d'Eſpagne, M. Vandergracht à Lille, le Couſin de M. Beaumont, M. le Blanc, &c.

Le F** C** n'étant pas en colére contre ces derniers Lithotomiſtes, a eu la modération de ne point nier leurs ſuccès ; mais comme ces ſuccès ſont pour ma méthode, qu'il a pieuſement réſolu de décrier, il a fallu dire que la méthode de ces Meſſieurs n'eſt pas la mienne, & la fauſſeté du fait n'a pas arrêté le ſcrupuleux Anachorette.

M. du Rocher a taillé par ma méthode 15 Sujets, dans différens climats, dans différentes ſaiſons, & tous ont guéri. On reconnoît-là les ſuccès de cette méthode, par laquelle on a taillé 25 Sujets de ſuite, ſans qu'il en ſoit mort un ſeul. Mais, ſelon F** C**, *cette réüſſite uniforme eſt* au contraire *une preuve* que ce *Chirur-*

rien ne ſuit pas M. le Cat. Qui ſuit-il donc ? Il a été à Londres voir tailler Meſſieurs Cheſelden, & Sharp, & c'eſt l'apareil de M. Cheſelden, décrit par M. Sharp, qu'il exerce. Il eſt vrai que M. du Rocher a vu tailler à Londres & à Rouen dans la même ſaiſon, mais il eſt auſſi vrai qu'ayant vu & peſé l'une & l'autre méthode, il s'eſt déterminé pour la mienne, a emporté mes inſtrumens, & l'a toujours exercé avec une ſi grande prédilection, que de dix-ſept Pierreux qu'on lui a confié, il en a taillé quinze par ma méthode & avec mes inſtrumens, & deux ſeulement par celle de M. Cheſelden. Qu'il ait eu tort ou raiſon de me donner la préférence, c'eſt ce que je n'examine point ici ; il n'eſt queſtion que du fait, & en voici des preuves ſans replique.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

EXTRAIT de pluſieurs Lettres de M. du Rocher à M. le Cat.

LETTRE DE MADRID.

Du 10 Juin 1741. pag. 8.

" J'attends votre Livre, (le Traité
„ des Sens), avec bien de l'impatien-
„ ce. Si vous écrivez quelque choſe ſur
„ vos Opérations de la Taille, vous
„ ſçavez que je ſuis le premier qui me
„ ſuis ſervi de vos inſtrumens, que j'ai
„ réuſſi en paſſant à Angers. Si vous en
„ voulez un Certificat, je vous l'enver-
„ rai ; cela ne pourra que vous faire hon-
„ neur, de m'avoir apris la maniére de
„ faire cette Opération, vous pourrez
„ me citer. Je vous envoye le nom de
„ celui que j'ai taillé.... à Angers à l'Hô-
„ tel Dieu, en preſence de tous les Mé-
„ decins & Chirurgiens en cette Ville,
„ en l'année 1740. le 15 Avril. Il eſt
„ parfaitement guéri.

LETTRE DE CHAMBERRY.

Du 8 Février 1744. pag. 2.

"..... Vous ſçaurez donc que depuis
„ ma derniere (Taille), j'ai refait l'O-

„ pération de la Taille latérale avec au- Réponſe de
„ tant de ſuccès que la premiere ; je ſuis M le Cat,
„ un petit chat qui a volé votre métho- à la Piéce
„ de, & je me fais gloire partout de intitulée
„ publier que ce ſont avec des inſtrumens *Jugement.*
„ que vous avez inventés. Tous les Chi-
„ rurgiens de Lyon en ſont informés.

LETTRE D'AIX EN PROVENCE.

Du 17 *Mars* 1744. *pag.* 2.

" En la Ville d'Aix, il y a deux Chirur-
„ giens penſionnés de la Province pour
„ la Lithotomie, leſquels ſont éléves
„ de feu M. Colot : il n'y a pas d'apa-
„ rence que ces Meſſieurs changent leur
„ méthode ; cependant deux Chirurgiens
„ de cette Ville & un Médecin m'ont
„ prié de vouloir bien leur enſeigner vo-
„ tre méthode ; le Médecin eſt Profeſſeur
„ d'Anatomie de l'Univerſité, & le Chi-
„ rurgien eſt Démonſtrateur ; il ſe nom-
„ me M. Ponthieu, lequel a gagné un
„ Prix à l'Académie ; c'eſt un fort bon
„ Chirurgien, & qui a une grande ému-
„ lation ; ces Meſſieurs ont fait préparer
„ un cadavre, que j'ai taillé devant eux,
„ ils ont été fort contens, je leur ai laiſſé
„ vos inſtrumens pour en faire de ſem-
„ blables. M. Ponthieu m'a aſſuré qu'il

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

„ tailleroit par la ſuite par votre métho-
„ de &c.

Le reſte de la Lettre eſt remplie de l'hiſtoire des Opérations de la Taille qu'il a faites à Chamberry preſence de M. Groch, premier Médecin du feu Roi de Sardaigne, de M. Mabille, Chirurgien Major de l'Armée Eſpagnole, & d'un grand nombre d'autres. Mais comme ces faits ne nous ſont pas conteſtés, nous paſſerons cette longue relation, en obſervant ſeulement que M. du Rocher a grand ſoin de répéter dans cette liſte que ces *Tailles ont été faites avec les inſtrumens inventés par M. le Cat.*

LETTRE DE NICE.

Du premier Avril 1745.

„ Donnez-moi de vos nouvelles, &
„ de vos Opérations. Je ne ſuis point
„ du parti de l'Opération de la Taille
„ au haut apareil. Je m'en tiens à celle
„ que je pratique avec vos inſtrumens,
„ & j'ai toujours bien réuſſi.

LETTRE D'ESPAGNE, A S. ILDEPHONSE.

Le 28 *Février* 1748, *pag.* 3.

„ Je compte cette année faire quelque
„ Taille. Je ne changerai pas la métho-

„ de que vous m'avez apris, parce que
„ j'ai toujours bien réuſſi, & il ne m'eſt
„ mort aucun Malade par cette mé-
„ thode.

Réponſe de M. le Cat, à la Pièce intitulée *Jugement*.

LETTRE D'ESPAGNE, A S. ILDEPHONSE.

Du 7 Mars 1751.

.... „ A l'égard de ce que vous me
„ demandez, au ſujet de la méthode
„ que je pratique, je vous dirai que de
„ dix-ſept Opérations que j'ai faites avec
„ ſuccès, je n'en ai fait que deux, ſui-
„ vant Meſſieurs Cheſelden & Sharp;
„ toutes les autres, je les ai faites avec
„ les mêmes inſtrumens que vous m'avez
„ donnés, lorſque je fus de Paris exprès
„ pour vous voir tailler, où j'ai eu la ſa-
„ tisfaction de vous voir pratiquer cette
„ Opération en deux années différen-
„ tes avec tout le ſuccès poſſible.

„ Il m'a paru plus utile & plus avanta-
„ geux de faire cette Opération avec vos
„ inſtrumens, & ſuivre votre méthode.
„ Je ſuis fâché de n'avoir pas en ce païs-
„ ci des occaſions de faire cette Opéra-
„ tion, je ſerois plus en état de prou-
„ ver qu'elle doit être préférée à toutes
„ les autres.

„ Pag. 6. Le Moine dont vous me

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

„ parlez ; m'a écrit pluſieurs fois ſur „ différens ſujets ; & ſur celui-là, je lui „ ai répondu à peu près ce que je vous „ marque. Il y a près d'une année de cela.

M. du Rocher m'ajoute que ce Moine lui a envoyé ſon inſtrument, mais il s'en faut bien qu'il en faſſe cas, & il eſt fort éloigné d'adopter ſa Méthode, comme cet Anonyme a eu la hardieſſe de le faire annoncer dans le Mercure de Février 1751. page 127.

On voit donc clairement que c'eſt contre ſa propre ſcience que le F** C** a nié que M. du Rocher exerçoit ma méthode, & qu'il en impoſe au Public quand il met ce Chirurgien au nombre de ſes Sectateurs ; s'il prétend donner ce titre à tous ceux à qui il voudra envoyer ſon Lithotome, il ne tiendra qu'à lui de mettre ſur ſa liſte tous les Chirurgiens de l'Europe.

On eſt en état actuellement de connoître le caractére de mon Adverſaire, & de donner un nom propre aux ſtratagêmes, par leſquels il s'efforce de décrier ma méthode, & de flétrir ma réputation. Mais je lui dois encore une notte qui mettra le lecteur en état de décider qui l'emporte chez le F** C**, de ſa droiture ou de ſon ſçavoir.

M. du Rocher, dit-ill, *s'eſt ſervi quelquefois des inſtrumens de M. le Cat; mais il a ſuivi conſtamment la méthode de Londres.* Et quelle eſt cette méthode de Londres connuë du F** C** ? C'eſt celle que pratique M. Sharp, par laquelle on coupe les proſtates ſur la ſonde par dehors, en retirant le Lithotome à ſoi de bas en haut; méthode que F** C** trouve qui différe de la mienne comme le jour & la nuit.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

On vient de voir que ce fait, pour ce qui regarde M. du Rocher, eſt une fauſſeté notoire: mais ſi F** C** étoit ou mieux inſtruit ou moins fougueux. 1°. Il verroit clairement qu'il eſt même impoſſible avec mes inſtrumens de pratiquer l'Opération de M. Sharp; que mon Ciſtitome, qui n'a preſque point de lame, & qui eſt fait pour débrider un étranglement, couper la proſtate & le cou de la veſſie de dedans en dehors, & en gliſſant entre la cannelure de la ſonde & ces parties, ne pourroit jamais couper ces mêmes organes par les dehors, & de bas en haut; & qu'ainſi M. du Rocher n'auroit jamais pu, quand il l'auroit voulu, en taillant avec mes inſtrumens, ſuivre la méthode en uſage actuellement à Londres.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

2°. Ce bon cher F** croit que la Taille de M. Sharp différe de la mienne, comme le jour différe de la nuit. Autre trait de ſon ſçavoir.... M. Sharp coupe les proſtates par dehors, ou de dehors en dedans de la ſonde; je les coupe de dedans en dehors; voilà toute la différence : différence qui n'empêche pas que ces deux méthodes ne ſoient les mêmes par les manœuvres eſſentielles qui ſont de faire une grande inciſion aux téguemens, & aux mêmes endroits des téguemens, de couper enſuite les mêmes parties du col de la veſſie, & enfin de dilater le corps de la veſſie, nous gardant bien, l'un & l'autre, d'y porter l'inciſion, comme le preſcrit témérairement notre F**; mais admirez l'adreſſe de ce dernier, à donner le change au Public. Pour s'autoriſer de M. Sharp, il ſupoſe que cette grande inciſion qu'il fait aux téguemens, eſt placée au corps de la veſſie; car il ajoute tout de ſuite.... *On voit par cette manœuvre que cette ouverture ſurpaſſe prodigieuſement le ſimple débridement intérieur de M. le Cat.*

Non-ſeulement les gens inſtruits ne verront pas cette *prodigieuſe ouverture* à la veſſie dans la méthode de M. Sharp, mais même ils n'y trouveront pas tout

le

le débridement de ma méthode ; car non-seulement mon Ciſtitome coupe les proſtates, mais encore il trace une petite voye à la dilatation du corps de la veſſie, ce que ne fait pas la *prodigieuſe* inciſion de M. Sharp, puiſque ce célebre Auteur dit, *qu'après avoir fait une inciſion très-ample à la peau, & à la graiſſe, & avoir coupé toute la longueur des proſtates, il termine l'Opération à peu près de la même maniére que dans le grand apareil*, * c'eſt-à-dire, par la dilatation. Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

3o. Une troiſiéme circonſtance qu'il faut aprendre à F** C** tout ſeul ; car tous les Gens de l'Art le ſçavent, c'eſt que cette Méthode que j'exerce, & qui déplaît tant aujourd'hui au Benoît F** c'eſt celle que M. Morand m'a enſeignée ; c'eſt celle que M. Cheſelden lui a montrée, & qui étoit en ce tems-là la *Taille de Londres*; & ſi elle eſt devenuë mienne en quelque ſorte, ce n'eſt pas qu'il y ait rien de changé au fond de la Méthode, non plus que dans celle qui eſt actuellement en uſage à Londres, c'eſt ſeule-

* Then make your inciſion *Through the Skin and fat very large* . . . . and cut the Whole Length of that gland (proſtate) *after Which the opération, Finishes nearly in the ſame manner as With the greater apparatus.* Treat. of the opérations of Surgery. by Samuel Sharp. *Second. Edit. p.* 51.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

ment parce que je la fais avec des instrumens qui l'exécutent, selon moi, d'une façon plus sûre & plus facile que ceux que M. Cheselden nous a mis entre les mains, & qu'il a quitté lui-même depuis. Avouez, M. R. P. qu'il y a bien du désagrément à disputer avec un homme aussi peu au fait de la question que l'est votre F**.

§. II. Le F** C**, après avoir tiré des consequences aussi justes & aussi pleines de droiture que celles qu'on a vû ci-devant, par rapport aux succès de M. du Rocher, continuë sur le même ton, en disant.... *Je me crois en droit d'en dire autant de la Méthode pratiquée par M. Vandergracht, s'il est vrai qu'elle a toujours eu des succès heureux*, c'est-à-dire, il a réüssi; donc il ne suit pas la méthode de M. le Cat.

Voici une Lettre imprimée que le F** C** avoit sous les yeux, dans le tems qu'il écrivoit ces beaux raisonnemens-là.

LETTRE de *M. Fr. Vandergracht, Chirurgien & Lithotomiſte à Lille.* A M. LE CAT, &c. *A Roüen.*

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

MONSIEUR,

« Mille pardons ſi j'oſe prendre la liberté de vous écrire, pour vous prier d'avoir la bonté de m'honorer d'un Traité de la Taille que vous avez promis au Public dans le Journal du mois d'Août 1742. J'y ai lû avec beaucoup de ſatisfaction votre bonne façon d'opérer; je l'ai luë auſſi dans le Dionis de M. de la Faye, pag. 251.

„ J'ai eu le bonheur de faire *par cette méthode & avec vos inſtrumens*, ſept Opérations, avec tout le ſuccès poſſible; ſçavoir, à cinq enfans âgés; le premier, de dix ans; le ſecond, de onze; le troiſiéme, de douze; le quatriéme & le cinquiéme, de quinze, & à deux hommes, dont l'un étoit âgé de vingt-quatre ans, & l'autre de cinquante, & tous les ſept ont été guéris.

„ Je vous ai, Monſieur, en mon particulier, mille obligations de la bonté que vous avez eu de donner au Public des inſtructions auſſi néceſſaires ſur la

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

„ maniére de ſe conduire dans une Opé-
„ ration ſi dangereuſe.
J'ai l'honneur d'être &c.

F. VANDERGRACHT, Maître Chirurgien, & Opérateur Lithotomiſte, Juré en la Ville de Lille, vis-à-vis la petite Boucherie.

A Lille, le 4 Octobre 1747.

Le même Chirurgien m'a informé par des Lettres poſtérieures à celles-ci, que le ſept & le dix du même mois d'Octobre 1747. il tailla deux autres ſujets qui ont été encore gueris, ce qui fait neuf pour cette année 1747; qu'en 1748. il n'eut point d'occaſion de tailler; mais qu'en 1749, il en tailla onze, dont un ſeul mourut; celui-ci avoit une pierre murale du poids de ſix onces trois gros; M. Vandergracht me l'a envoyée à cauſe de la grande irrégularité de ſa figure, & il me dit dans ces Lettres... „ J'ai fait la premiére opération avec „ vos inſtrumens le 5 Avril 1747; mais „ depuis ce tems-là juſqu'à ce jour, tou„ tes les opérations que j'ai faites, & „ dont je vous envoye la Liſte, ont été „ faites avec vos inſtrumens, & par vo„ tre méthode *que je ne quitterai ja„ mais...*

Quel eſt donc l'acharnement aveugle du F** C**, qui a cette premiére Lettre imprimée entre ſes mains, de dire que M. Vandergracht ne pratique pas ma méthode, parce qu'il eſt heureux dans ſes Tailles ; ou que, s'il la pratique, *il a trouvé des reſſources dans ſes talens pour la perfectionner ;* qu'il n'eſt *pas informé de ſa manœuvre*, qu'il n'en a connoiſſance que par moi. Cette Lettre n'eſt-elle pas de M. Vandergracht lui-même ? N'eſt-ce pas lui qui nous aprend que c'eſt ma méthode qu'il exerce, que c'eſt avec mes inſtrumens qu'il opére, & ſur mes Inſtructions qu'il le fait ? Sur quel fondement F** C** imagine-t'il que M. Vandergracht a perfectionné ma méthode, quand cette folle conjecture ſe trouve démentie par des faits poſitifs. S'il doutoit de ces faits, il étoit aiſé de s'en informer à M. Vandergracht lui-même. Il n'en doute donc point, & contre le propre ſentiment de ſa conſcience, il s'éforce de perſuader au Public le contraire de ce qu'il croit lui-même : Qui pourroit reconnoître à ces traits le *très-vertueux Auteur* du Lithotome caché ?

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Réponse de M le Cat, à la Pièce intitulée *Jugement*.

§. III. Ma façon de tailler eſt donc heureuſe, non-ſeulement entre mes mains, mais encore entre celles des Lithotomiſtes qui l'ont adoptée. Le F** C** peut donc *voler* à ſon choix, *ou en Normandie où les opérations ſe font tous les ans*, ou en Eſpagne, ou en Flandres, *ou dans les divers climats de l'Europe*, & il y verra tailler le plus heureuſement *par mes manœuvres* & par *l'invention de mes inſtrumens*; Si c'eſt pour la Normandie qu'il ſe détermine, il aura cela de commun avec l'un des premiers Chirurgiens de l'Europe, M. Morand, & avec les gens de l'Art les plus curieux & les plus célébres d'Allemagne, d'Italie & d'Eſpagne. Il n'ignore pas, puiſqu'il a lû le Journal de Verdun du mois d'Août 1742, que dès 1740. M. Gunz, Profeſſeur en Anatomie & en Chirurgie à Leipſik, aujourd'hui correſpondant de l'Académie des Sciences, a fait un Livre ſur les Méthodes de tailler, trouvées par Meſſieurs Foubert, Garengeot, le Dran & le Cat, & qu'en comparant ces diverſes méthodes par leurs ſuccès, leurs inſtrumens & leurs manœuvres, il donne par tout la préférence à la mienne, quoiqu'il ne la connût encore qu'imparfaitement, & qu'il n'en

connût point du tout l'Auteur. * Je lui aprendrai encore que Meſſieurs du Rocher en Eſpagne, Vandergracht en Flandres, ne ſont pas les ſeuls profelytes qu'ait eu ma méthode. Qu'à Rome, Mr Guattani premier Chirurgien du Pape, qu'à Florence M. Nanoni, au Mexique M. Beaumont, fils du Chirurgien ordinaire du Roy d'Eſpagne, ſont poſſeſſeurs de mes inſtrumens, qu'ils ne s'en ſont fournis, qu'apres m'avoir vû tailler à Roüen, & m'avoir déclaré qu'ils préféroient ma méthode aux autres, & qu'ils comptoient la pratiquer; on peut regarder ces diſcours faits de vive voix comme des politeſſes, mais voici ce que m'écrit, de ſon propre mouvement, M. Beaumont, dans une Lettre dattée du 19 Novembre 1749. au Mexique, où il eſt Chirurgien Major d'un grand Hôpital.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

„ J'ai eu poſſeſſion, me dit-il, l'Hô-
„ pital Royal des Indiens; Il s'y offre
„ une aſſés grande pratique, ainſi s'il
„ s'offre quelque choſe de particulier,

* Cet Ouvrage de M. Gunz finit par cette phraſe... *Et quandò quidem inter eas curandi vias, quas pertractavimus, quartam cæteris antepoſuimus, cujus inventio expertiſſimo le Cat debetur; eam quidem noſtrum eſt, non tam corrigere, quam potius laudare, & ad imitandum cunctis proponere.*

Réponſe de M le Cat, à la Piéce intituléе *Jugement.*

„ vous me permettrez de vous en faire „ part, comme auſſi du réſultât de mes „ Opérations, de la Taille. *C'eſt moyen-* „ *nant votre méthode que je compte réüſ-* „ *ſir, elle m'a fort appaſſionné, vû* „ *ſon bon fondement & les ſuccès qui en* „ *réſultent. Mon cher Couſin en a fait* „ *quatre par la méme méthode, qui ont* „ *toutes réüſſi, ainſi je me perſuade que* „ *c'eſt la meilleure & la plus correcte.*

Tous ces Faits raprochés & réünis *mettent néceſſairement le F** C** dans une ſituation fâcheuſe ; car il eſt démontré*, non-ſeulement *à toute l'Europe*, mais encore au nouveau monde que ma methode de tailler *eſt la meilleure & la plus correcte de toutes*, & que par conſéquent *le très-vertueux F*** s'eſt attaché à la décrier & à flétrir la réputation de ſon Auteur ſans aucuns fondemens, & que par de petits artifices qui ne quadrent gueres avec cette épithéte qu'on lui prodigue.

Oh, qu'eſt-ce que tous ces faits prou-
p. 176. vent, replique le F** C** ? *Quoiqu'il en ſoit de ces prétendus ſuccès*, dit-il, *au moins il eſt certain que Londres & Paris n'en ont pas été les témoins, au lieu qu'il eſt certain que ces deux Villes remplies de Sçavans Obſervateurs, dé-*

poſent hautement contre la méthode de M. le Cat.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Qu'entendez-vous, mon cher F**, par Paris & Londres ? ſont-ce les maiſons ou les habitans ? Si vous parlez des derniers, vous voulez en impoſer encore au Public ; car Paris, Londres, toute l'Europe, & même ce qu'il y a de plus ſçavants obſervateurs dans cette partie du monde, ont été témoins de mes ſuccès ; d'où il réſulte que ces Sçavans & les Regiſtres de la plus célébre Académie des Sciences du monde dépoſent hautement pour ma méthode.

Ne diroit-on pas, à entendre le cher F**, qu'il n'y aura rien de bien, & de bon, que ce qui ſera fait ou dit à Paris ou à Londres ? Voilà une nouvelle régle pour juger de la bonté d'une choſe, qui eſt bien digne du *très célebre* Auteur du Lithotome caché ; mais F** C** n'a garde d'adopter cette maxime, quand elle lui eſt contraire, quand il eſt queſtion, par exemple, de la ſituation inclinée du pierreux, laquelle eſt en uſage chez tous les Lithotomiſtes de Paris. Au reſte ils'en faut bien que les grands Chirugiens de ces deux Villes célebres ſoient dans le préjugé ridicule du F**. Ils ſont trop inſtruits & trop juſtes pour ne pas re-

Reponſe de M le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

connoître qu'il eſt encore dans les Provinces de la France des Francos, des Collots, * des Covillards, des Oliviers, des la Mottes &c. auxquels ils rendent aſſez juſtice pour croire qu'ils ont un peu de part aux découvertes qui contribuënt chaque jour aux progrès de notre Art. La Chirurgie de Paris notre mere commune nous regarde tous comme ſes enfans ; les abſents de la Maiſon Maternelle ne ſont pas ſouvent les moins cheris : Mere trop éclairée & trop équitable pour faire un partage inégal de ſa tendreſſe, ſon attention affectueuſe les ſuit dans tous les climats, elle les y ſoutient de ſes regards, elles les y anime de ſes faveurs, & ne ceſſe de les regarder comme faiſant partie de ſa chere & précieuſe famille.

Section III.

§. I. Si le Lithotome caché ne ſoutient pas le Parallelle avec ma methode, par ſes ſuccès, par ces Tailles prétenduës heureuſes qui ſont toute ſa reſſource,

* Laurent Collot, le premier Lithotomiſte de ce nom, étoit Chirurgien à Trenelle, près de Troye en Champagne ; c'eſt-là qu'il commença à exercer avec beaucoup de ſuccès l'Opération au grand aparell, que lui avoit apris Octavien Chirurgien de Rome.

tout ce qu'il a d'ébloüiſſant, de ſéduiſant; que deviendra-t'il dans la ſeconde partie du parallelle qui regarde la theorie & le mécaniſme de la manœuvre.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

On a vû dans l'Article de la premiére propoſition, que le Lithotome caché ayant le plus grand écartement, ou la la plus grande largeur de ſa lame à ſon extrêmité, il ne ſçauroit entrer dans la cavité de la veſſie, ſans y porter tous les dangers que la theorie & la pratique ont découvert dans le biſtouri herniaire ſon modele, & même que ces dangers du Lithotome s'étendent à des poſitions de cet inſtrument qui en ſeroient exemptes dans le biſtouri herniaire; qu'ainſi le Lithotome caché eſt plus généralement pernicieux que le biſtouri herniaire.

Les Praticiens revenus du préjugé favorable qu'ils avoient pour ce biſtouri, & bien convaincus de ſes défauts, en ont imaginé d'autres d'un mécaniſme opoſé à celui-ci. Ce dernier avoit ſon plus grand écartement à l'extrêmité de la lame Pl. II. Fig. 4. 5, & dans l'Opération cet écartement ſe trouvoit en dedans de la capacité du bas ventre; dans les nouveaux biſtouris Fig. 6. 7. ils ont placé ce grand écartement vers

Réponſe de M le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

le manche de l'Inſtrument, de façon qu'elle eſt en dehors du ventre dans l'Opération.

L'ancien Biſtouri herniaire agiſſoit du dedans en dehors, les nouveaux agiſſent principalement du dehors en dedans par la grande ſaillie extérieure de l'angle de la lame. On ſent tous les avantages de ce contraſte en faveur des nouveaux Inſtrumens, & ceux-ci ſont le fruit des réflexions des plus grands Chirurgiens de l'Europe, de M. Morand, de M. le Dran, &c.

Tous ces avantages des nouveaux Biſtouris herniaires & gaſtroraphiques, Fig. 6. 7. ſur l'ancien Biſtouri, reconnus unanimement de tous les Chirurgiens de l'Europe, ſont exactement ceux dont eſt en poſſeſſion ma méthode comparée au Lithotome caché.

Soit que j'exécute mes Opérations avec mes inſtrumens ordinaires, ou avec mon *Gorgeret ciſtitome*, l'extrêmité de la lame tranchante eſt toûjours fixe & cachée, ſoit dans la cannelure de la ſonde, ſoit dans la guaine du Gorgeret, & hors d'état par conſéquent d'offenſer les parties contenuës dans les capacités. La lame du *Gorgeret ciſtitome* a ſon plus grand écartement vers ſon manche, &

opere du dehors en dedans, comme le biſtouri herniaire de M. le Dran Fig. 7., avec cet avantage que le point fixe du jeu de la machine eſt à l'extrêmité de la lame introduite; que l'autre extrêmité de cette lame qui regarde le manche, prend ſur elle tout le mouvement du dehors en dedans, comme celle du biſtouri gaſtroraphique de M. Morand, Fig. 6. au lieu que celle du biſtouri herniaire de M. le Dran Fig. 7. ne fait un plus grand angle en dehors qu'en ſe retirant de dedans en dehors, ce qui rend un peu équivoque l'action du dehors au dedans de cet inſtrument; tandis qu'il eſt clair que la lame du *Gorgeret ciſtitome* opere franchement & totalement du dehors au dedans, & par conſéquent uniquement ſur l'iſſuë qu'on veut ouvrir; ce qui eſt le but unique de cette Opération.

Réponſe de M. le Cât, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Ce que le *Gorgeret ciſtitome* fait par le moyen d'une baſcule, mon ciſtitome ordinaire l'éxecute par la main de celui qui le manœuvre, & cette manœuvre eſt ſi ſimple par la ſuite des cannelures qu'ont tous mes inſtrumens, que la main la moins adroite ne ſçauroit le faire mal. Il n'eſt queſtion que de pouſſer ce ciſtitôme dans la cannelure de la ſonde; car le ciſtitôme étant étroit, un peu courbe, &

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée Jugement.

son extrêmité mousse coulant dans cette cannelure, il ne coupera jamais que les parties qui feront obstacle & résistance à sa largeur, & il n'y a dans tout le trajet qu'on lui peut faire faire, que les prostates, que le cou de la vessie qui puissent lui offrir un pareil obstacle. Aussi l'Opérateur sent-il à merveille quand il a passé cet obstacle, quand il en est à la capacité de la vessie, & tout naturellement il arrête là son introduction.

La diversité des écartemens qu'on peut donner à la lame du Lithotome caché, fait la partie brillante de son mécanisme, & F ** C ** fait sonner cet avantage, comme s'il étoit particulier à cet instrument. Mais en vain s'enyvre-t'il de cette fumée, malgré tous nos avis; Il ne doit pas ignorer que tous mes instrumens ont les mêmes propriétés, & les ont d'une façon beaucoup plus avantageuse que le Lithotome caché, comme on l'a vu ci-devant, p. 122. 216. 222. 251, &c.

La Piéce qui fait sortir la lame de mon *Gorgeret cistitome* a une *visse modératrice*, qui donne à cette lame tous les degrés d'écartemens que l'Opérateur lui juge néceſſaires.

Mes Cistitomes simples sont comme

les tenettes & les ſondes, de pluſieurs degrés de largeur ; & l'inciſion des proſtates & du cou de la veſſie, eſt toûjours proportionnée à cette largeur ; c'eſt-à-dire à la portion de cette largeur qui ſurpaſſe la capacité de la cannelure de la ſonde, & celle du canal des urines, puiſque c'eſt cette largeur du Ciſtitome, qui appuyée par le dos de l'inſtrument dans la cannelure de la ſonde, détermine l'écartement du tranchant qu'elle porte contre les parois intérieures des proſtates & du cou de la veſſie, & détermine auſſi par conſéquent la grandeur de l'inciſion produite par ce tranchant, avec autant de juſteſſe & de ſureté qu'un compas trace une circonférence de cercle ; pour me ſervir de la comparaiſon du F ** C **. Ainſi à cet égard mes inſtrumens ont tous les avantages du Lithotome caché ; mais ils les ont avec cette prérogative importante que l'angle que forment leurs divers écartemens, a ſon ſommet dans la capacité, vers le fond de la veſſie, & ſon ouverture, vers les dehors, vers l'Opérateur. Comment F ** C ** n'a-t'il pas compris la ſimplicité & la néceſſité de ce mécaniſme de mes inſtrumens ? S'il l'a compris, où eſt ſa bonne foi d'o-

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

ſer dire encore.... que je ne perſuaderai à perſonne que mon *Ciſtitome qui eſt un couteau libre, que la ſeule main aſſujetit, & qu'elle pouſſe dans une cavité où les yeux ne peuvent voir, fera tantôt une petite inciſion, & tantôt une grande* à ma *volonté*. Confrontez, M. R. P., *ce couteau libre que la main ſeule aſſujetit*, avec mon Ciſtitome pouſſé & aſſujeti dans la canelure de la ſonde ; obſervez que F** C** eſt informé de tous ces avantages de mon Ciſtitome par le Verdun de 1742. qu'il cite, & admirez ſa fidelité.

Il triomphe cependant ſur ce beau fondement, & prétend que je n'ai pas répondu à ſa *démonſtration géométrique du compas*. Ne voilà-t'il pas que F** C**, après s'être crû un Lithotomiſte conſommé, va auſſi s'imaginer être un Geometre. *

Mes

* Voici la démonſtration Géométrique que cite F** C**. *Comment M. le Cat peut il aſſurer que ſes inſtrumens ont l'avantage de faire un degré determiné d'inciſion, de même que celui dont il s'agit ? C'eſt comme ſi un Geométre s'aviſoit de ſoutenir qu'il fera mieux, ou même auſſi bien une figure parfaitement ronde avec la main qu'avec un compas....* Il entend par *figure parfaitement ronde*, la circonférence d'un cercle ; car les Géométres de l'eſpéce du F** C** apellent un cercle, *un rond*, & le beau raiſonnement qu'on vient de voir, *ma demonſtration Géometrique du Compas.*

Mes instrumens ont non-seulement tous les avantages des écartemens gradués qu'on vante dans le Lithotome caché, mais encore la manœuvre qui les employe n'est accompagnée d'aucun des dangers qui environnent de toutes parts celle du Lithotome caché.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Nous avons vû dans les preuves de la seconde Proposition, que la manœuvre qui porte le Lithotome caché directement dans la cavité de la vessie, met l'Opérateur dans un risque évident de blesser le fond de la vessie, & les intestins qui apuyent dessus; que celle qui, pour éviter ce grand accident, apuye la sonde sur le bas fond de cet organe, & fait glisser l'instrument tranchant entre ce fond & la sonde, que celle-ci, dis je, expose le Lithotomiste à faire une playe énorme, & par conséquent mortelle à ce bas fond; & qu'enfin la troisiéme, & moins mauvaise manœuvre, qui consiste à ne pousser l'instrument qu'à l'entrée de la vessie, est absolument sans régle, & par conséquent flotante entre les dangers des deux précédentes, & ceux de la Taille au grand apareil; car si on pousse *directement* le Lithotome caché un peu plus loin que cette entrée de la vessie, on attrape les replis de son fonds;

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

ſi on le pouſſe obliquement ſur le bas fond, on l'ouvre dans une grande étenduë ; ſi l'on ne va pas juſqu'à cette entrée, on laiſſe le cou de la veſſie ſans débridement, & c'eſt le grand apareil qu'on fait, ſous les dehors d'une Taille latérale.

Aucun de ces inconvéniens n'eſt à craindre avec mes inſtrumens, parce que le manche de la ſonde fait dans ma méthode un beaucoup plus grand angle avec la ſurface antérieure du corps ; ſon bec eſt très-relevé dans la cavité de la veſſie : ma premiere inciſion eſt à la portion ſimplement membraneuſe de l'uréthre, devant les proſtates ; ainſi mes inſtrumens ſont portés aiſément & ſûrement dans la cavité de la veſſie, à angle droit avec la circonférence de ſon cou ; régle ſûre & invariable de faire à ce cou un débridement déterminé par la largeur du ciſtitome, ſans craindre de bleſſer aucune partie étrangére à l'intention du Lithotomiſte.

Il eſt donc démontré que mes inſtrumens ont tous les avantages du Lithotome caché, mais avec cette diſtinction qu'ils n'offrent aucun des périls auxquels ſont expoſées toutes les manœuvres de celui-ci.

Enfin il eſt démontré que la méthode du F** C** ne ſçauroit ſoutenir le parallelle avec la nôtre, ni du côté des ſuccès, ni du côté du mécaniſme des manœuvres. Ce que j'avois à prouver dans ce troiſiéme article. J'étois donc bien fondé, dans mes premieres Critiques du Lithotome caché, à dire, que cet *inſtrument exécute* l'Opération latérale *d'une façon moins avantageuſe que ceux dont nous nous ſervons depuis nombre d'années*, & que *ſes manœuvres ſont propres à replonger* cet apareil *dans les inconvéniens* dont on l'a *ſauvé.*

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Quelques ſuccès qu'on puiſſe citer en faveur de l'inſtrument de l'Anonyme, ils ne ſçauroient affoiblir les conſéquences que nous venons de tirer du parallelle que renferme cette Section. S'il étoit poſſible que ces ſuccès devinſſent aſſez nombreux pour prouver que la méthode de F** C** eſt bonne, il réſulteroit de ces preuves mêmes que la mienne ſeroit plus que bonne, ſi l'on peut dire; puiſqu'elle exécute tout ce qu'il y a de bon dans la ſienne, avec la certitude de ne point participer à ce qu'elle a de mauvais. Je ne ſçaurois faire une ſupoſition plus honorable à la Taille du F**, que de la regarder, pour un moment,

Réponſe de M le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

comme auſſi bonne pour l'extraction de la Pierre, que la façon ordinaire de ſaigner eſt bonne pour tirer du ſang. Notre parallelle étant porté dans cette ſupoſition, ma méthode y devient une façon de ſaigner, dans laquelle on ne riſque jamais de piquer ni artére ni tendon ; or je demande ſi pour avoir exercé dix mille fois la Phlébotomie ordinaire, ſans les accidens que je viens de déſigner, on ſeroit bien fondé à la préférer à une autre méthode, par laquelle ces accidens ne pourroient jamais arriver ? c'eſt à quoi ſe réduit notre queſtion dans cette hypotéſe, qui eſt la plus polie qu'on puiſſe imaginer en faveur de l'Anonyme.

Votre méthode eſt excellente, dira F** C**, d'accord ; mais puiſque vous n'avez pas réuſſi, vous n'êtes donc *pas en état de la bien exécuter.* *

Les preuves de mes ſuccès contenus dans les articles précédens, me mettent en droit de retorquer l'argument ; j'ai réuſſi ; donc je ſuis en état de bien exécuter ma méthode ; mais ce n'eſt point là ce dont il s'agit entre F** C** & moi. Ce très-vertueux & très-modéré F**, qui nous avoit promis dans ſon exorde

* Recuëil de l'Anonyme, page 167.

d'abandonner tout le perſonnel, a bien-tôt oublié qu'il n'eſt queſtion ici ni de mon adreſſe, ni de ma capacité, mais ſeulement du Lithotome caché, comparé à mes inſtrumens & à mes manœuvres, en un mot à ma méthode. Ainſi, dès qu'il eſt démontré que ma méthode eſt excellente, tandis que la ſienne eſt pleine de dangers, & je crois que cela eſt inconteſtable, ma cauſe eſt gagnée. Il m'importe fort peu de paſſer chez le F** C**, pour un Chirurgien adroit ou non, je n'ai rien à craindre ni à eſpérer de ſon ſuffrage, & ſur cela ma réputation a des garans un peu plus reſpectables.

Reponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

MA diſpute avec l'Anonyme a deux parties ; la premiere, regarde le Lithotome caché, & la Tenette à briſer les pierres. Celle-là a été diſcutée dans les piéces précédentes. La ſeconde partie de notre démêlé, a pour objet *la ſituation du Pierreux dans l'Opération de la Taille.* J'ai déja inſinué que l'occaſion de celle-ci eſt une diſſertation par laquelle l'Anonyme ſe déclare pour la ſituation horiſontale, laquelle n'eſt en uſage, ni en France, ni dans aucune contrée du monde, excepté en Angleterre : nous avons déja vu que l'Anonyme aime à ſe ſingulariſer. Pour remédier à cet abus, j'ai fait auſſi un Mémoire, dans lequel j'ai prouvé que la ſituation inclinée, ſuivie de tous tems par tous les Lithotomiſtes, à l'exception de Frere Jacques, & de quelques Anglois, étoit la ſeule conforme aux régles de l'Art. C'eſt à ce Mémoire que s'adreſſent les réflexions de l'Anonyme ; ainſi, pour mettre le Lecteur au fait, je vais inſérer ici les deux Piéces qui ont précédé ces réflexions, & qui y ont donné occaſion ; après quoi viendra ma réponſe à cette derniere Piéce du F** C**

L'Anonyme a fouré entre ces deux premieres Piéces la *deſcription d'un Trocard courbe pour faire la ponction par l'hypogaſtre à la veſſie remplie d'urine, & y laiſſer la canule ſeule après la retraite du poinçon.*

Le Trocard courbe à poinçon mobile n'eſt pas une invention de l'Anonime.

Tous les Chirurgiens ſçavent qu'il y a plus de cinquante ans qu'on fait la ponction de la veſſie par l'hypogaſtre, dans les retentions d'urine où il eſt impoſſible d'introduire la ſonde, & qu'on la fait avec un Trocard, dont la canule reſte dans la veſſie, après qu'on en a retiré le poinçon. J'ai fait pluſieurs fois cette Opération.

On peut voir dans M. Denis, p. 142. & Planche XI. celui dont ſe ſervoit M. Rau, perfectionné par M. Denis. M. Petit a ajouté une cannelure ſur la canule de ce Trocard, & une goutiére à ſon orifice pour en rendre l'uſage plus général. M. Belloq, déja célébre par ſa machine à arrêter les hémorragies de l'artére intercoſtale, & par tant d'autres également utiles à notre Art, a fait percer cette cannelure juſques dans la cavité de la canule, & par le moyen d'un reſſort à boudin, il a fait retirer le poinçon dans la canule après la ponction, de ſa-

Le Trocard courbe à poinçon mobile n'eſt pas une invention de l'Anonime.

çon qu'il laiſſe aux eaux la liberté de s'écouler. Enfin, M. Foubert, Lithotomiſte renommé, a donné la figure courbe au Trocard deſtiné en particulier à la ponction de la veſſie, & cette figure eſt réellement plus commode que la droite pour cette Opération.

L'Anonyme maintenant, pour perſuader au Public qu'il a enchéri ſur les découvertes de ces Meſſieurs, ſupoſe que ces grands Maîtres, qui ont bien eû le génie de donner toutes ces perfections au Trocard, & en particulier la figure courbe à celui qu'on deſtine à la ponction de la veſſie par l'hypogaſtre, en ont manqué au point d'abandonner dans ce nouveau Trocard les avantages eſſentiels de la mobilité du poinçon, qu'on a procuré à cet inſtrument de tant de façons & depuis ſi long-tems. Ce fait n'eſt pas croyable ; mais s'il étoit poſſible qu'il fût vrai, l'Anonyme pouvoit ſe diſpenſer de relever cette omiſſion & d'y ſupléer ; parce que l'invention du Trocard courbe de ces Meſſieurs étant une fois connuë, il pouvoit être aſſuré qu'aucun Chirurgien ne ſe ſeroit aviſé d'en faire faire qui n'eût, comme tous les Trocards ordinaires, un poinçon mobil ; & aſſurément aucun de ces grands hommes ne

s'aviſeroit de publier cette circonſtance comme une découverte, puiſqu'au contraire, en oubliant d'y mettre ce poinçon mobile, ils ſeroient coupables de l'omiſſion d'une circonſtance commune à la conſtruction de tous les Trocards. Voilà pourtant ce que le F** C** fait ſonner ſi haut, & comme une de ſes découvertes importantes. On peut bien mettre ce Trocard à côté de ſa Tenette à briſer la pierre, de ſa ſituation horizontale, & de toutes ces découvertes de nos Maîtres qu'il s'efforce de faire valoir comme ſorties de ſa minerve. Quelle manie dans un homme qui a renoncé au monde & à ſes pompes, de ſaiſir toutes les occaſions, mêmes les plus frivoles, de ſe donner en public, comme un homme à découvertes importantes?

Le Trocard coudbe à poinçon mobile n'eſt pas une invention de l'Anonime.

C'eſt tout ce que je dirai, en paſſant, ſur ce Trocard, qui d'ailleurs eſt étranger à notre diſpute.

***
*

OBSERVATIONS

Sur la ſituation la plus favorable qu'on puiſſe donner aux Malades dans l'Opération de la Taille.

PAR L'ANONYME,

Auteur du Lithotome caché.

Extrait du Recuëil *in* 12, p. 186.

LA facilité de tailler le malade couché à plat ſur ſon lit, ou ſur une table garnie, avec le nouveau Lithotome caché, a donné lieu à des obſervations très-eſſentielles pour le ſuccès de la Taille en général.

L'Anonime qui a donné la deſcription de cet inſtrument, rapportée dans les Journaux des Sçavans de Décembre 1748. & Verdun Novembre même année, a dit qu'il falloit donner au malade la même ſituation que dans le grand appareil, pour le tailler; mais ayant obſervé depuis, tant par la pratique pluſieurs fois réitérée, que par des réflexions bien méditées, que cette ſituation eſt la cauſe de la mort d'une grande partie de ceux qui périſſent de cette opéra-

tion, par les accidens auſquels elle peut donner lieu, il a jugé très-néceſſaire de le prouver par les obſervations ſuivantes.

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille.

Preſque tous les Lithotomiſtes font coucher leur malade ſur le dos, d'une façon oblique, qui aproche plus de la ligne verticale que de l'horiſontale ; & ceux qui avoient penſé d'abord de le laiſſer entierement couché à plat ſur le dos, ſont revenus à la poſition oblique, à cauſe de la difficulté qu'ils trouvoient à manœuvrer avec les inſtrumens ordinaires, & auſſi par ce que le malade ne leur ſembloit pas aſſez aſſujetti ; ils ne paroiſſent pas du moins en avoir donné d'autres raiſons, cependant c'eſt cette ſituation que l'on improuve ici.

On n'entrera point dans la deſcription anatomique de la veſſie, ni du reſte du corps, ſupoſant les lecteurs ſuffiſamment inſtruits de tout le ſurplus de cette matiere, & on ſe bornera à faire remarquer, que la ſituation preſque verticale du malade, quand il eſt ſur la table pour y être taillé, joint au racourciſſement du tronc par la jonction des mains avec les pieds, & à la preſſion du diaphragme ſur tout le bas ventre, contribuent à repouſſer le fond de la veſſie contre ſon col par tout le volume des inteſtins.

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

De ce Méchaniſme, il réſulte qu'auſſitôt que la veſſie eſt vuide d'urine, ſon fond ſe préſente, même avec effort à l'entrée de ſon col, & que dans cet état, ſi elle eſt un peu grande, *elle forme des gouſſets ou replis* ſur toute la circonférence de ſa cavité en s'aplatiſſant; ces gouſſets ſont plus ou moins profonds, ſuivant que la veſſie eſt plus ou moins ample, & ainſi diſpoſés, ils ſervent ſouvent de retraite aux pierres que la veſſie contient : ce qui les éloigne plus ou moins de la ligne droite de ſon cou, ſuivant la profondeur plus ou moins grande que la largeur de la veſſie leur peut fournir. Une ou pluſieurs pierres ainſi logées au fond d'un de ces gouſſets ou replis, y ſont fermement aſſujetties par le fond de la veſſie, comprimé contre ſon col. Dans cet état on y introduit ſucceſſivement les inſtrumens de la Taille dont la tenette eſt le dernier, & celui qui trouve preſque toujours la veſſie vuide d'urine, elle ne peut donc alors trouver d'autre place pour s'enfoncer que celle qu'elle fait en repouſſant le le fond de la veſſie contre les inteſtins qui le preſſent avec élaſticité; de ſorte qu'ils ne cédent qu'à la pulſion de la tenette; mais qui la ſuivent toujours dans

les mouvemens ; & comme leur volume forme une eſpece de Matelats très-flexible, ils ne laiſſent point de vuide autour de cet inſtrument ; il y eſt toujours comme dans une gaine qui ſe remplit dès que la tenette ſe retire, & dès qu'elle s'ouvre, elle ſe remplit de même par les replis de la veſſie, que l'on eſt toujours dans le riſque de pincer. Dans cet état qu'elle aille de côté & d'autre, en avant ou en arriere, elle ne gagne rien ſur la réſiſtance du fond de la veſſie, devenu élaſtique par le volume des Inteſtins, qui revient toujours contre ſon col. Si la pierre ne s'eſt pas trouvée vis-à-vis du fond de la veſſie lorſqu'elle s'eſt vuidée de ſon urine, elle ſe trouve néceſſairement cantonnée dans un des replis de ſa circonférence, & elle n'en peut ſortir, étant preſque toujours devancée par le fond de la veſſie retenu contre ſon col par le volume inteſtinal.

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

L'Opérateur alors la cherche vainement avec ſa tenette, elle n'y ſçauroit atteindre, ſur-tout ſi cette tenette eſt muë directement, & que la veſſie ſoit aſſez ample pour fournir un gouſſet fort profond qui éloigne totalement la pierre de la ligne droite, que la tenette peut parcourir, & la pierre s'en éloigne d'au-

Situation du Pierreux dans l'opér. de la Taille, par l'Anon. Voyez la Fig. 3. Pl. IV. Liv. I.

tant plus que la tenette étant dans une gaîne, la pierre eſt dans une autre par un repli en forme de cloiſon, que la flexibilité de la veſſie forme entre la pierre & la tenette qui les empêche de ſe toucher immédiatement, quand même la pierre ſe trouveroit à la portée de l'extrémité latérale de la ligne droite qui peut être parcouruë. Dans de pareilles circonſtances, quels accidens n'a-t'on pas à craindre, ſi la pierre (ce qui arrive ſouvent) fait boſſe du côté de la tenette, mais toujours recouverte d'un repli de la veſſie! l'Opérateur ſent alors une eſpéce de réſiſtance qui lui fait préſumer que c'eſt la pierre : il ouvre plus ou moins ſa tenette pour la ſaiſir, & il la pince effectivement. Mais quand il veut la tirer, le malade ſe plaint ſi vivement qu'il l'épouvante ; alors, ou il améne tout ce qu'il tient, & dans ce cas quel malheur ! ou il quitte priſe, ce qui l'oblige à continuer de nouveau les recherches de la pierre ; enfin, après avoir cherché inutilement & très-péniblement pendant long-tems, ou il la tire, ou il retire l'inſtrument ſeul. *

* C'eſt ce qu'a vu le F** C** dans la Taille de Bernard, ſitué horizontalement. Eſt-ce la faute de cette ſituation, eſt ce celle du Lithotome caché ? il faut opter. Voyez ci devant les pag. 239 240.

Ceux qui entendent cette matiére, & qui ont été pluſieurs fois les triſtes ſpectateurs de ces Opérations, ſentent bien qu'après un pareil travail, il en doit réſulter un déluge de maux. La tenette n'aura preſque jamais été ouverte dans la veſſie, ſans qu'elle y ait fait quelque contuſion plus ou moins grande; mais ſi elle a pincé la pierre revêtuë d'un repli ou bien un redoublement de ce même organe, que le poids des inteſtins roulans & mobiles, aura forcé d'y entrer, quand elle ſe ſera ouverte, & dans ce cas eux-mêmes peuvent être pincés, alors les ſuites ſont toujours funeſtes.

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

Mais un inconvénient fréquent de cette ſituation du malade, c'eſt que l'Opérateur ne pourra jamais tirer la pierre du premier coup ſi elle ne ſe trouve vis-à-vis du fond de la veſſie, quand ce fond eſt pouſſé contre ſon col après s'être vuidée de ſon urine, ou bien ſi elle n'eſt fort petite; & dans cet état même la veſſie qui ſe preſente fortement avec la pierre, peut être pincée par ces redoublemens qui forment, comme une enveloppe à la pierre: il peut auſſi arriver, qu'y ayant pluſieurs pierres, une peut être trouvée, & que les autres ne le ſoient que très-difficilement ou point du

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

tout, surtout si la vessie est fort ample. On a vû dans ce dernier cas qu'une pierre du poids de six à sept onces a été très-difficile à trouver à nud, & dans ces sortes de cas, il y a eu très-peu de malades qui n'en soient péris.

Il n'y a donc que deux circonstances, où l'Opérateur trouvera promptement la pierre dans la situation oblique du malade; ou lorsque la vessie est racornie, ou naturellement petite, ou bien lorsque la pierre se rencontrera vis-à-vis du fond de la vessie, quand elle se vuide de son urine dans l'instant de son ouverture par l'Opération. Dans tous les autres cas, quelqu'habile & prudent que soit l'Opérateur, il sera rarement à l'abri d'une recherche plus ou moins longue, suivant que la vessie sera plus ou moins ample, & il évitera difficilement les contusions ou les tiraillemens en quelque dégré, qui causeront des accidens proportionnés. D'ailleurs, c'est toujours un inconvénient fâcheux & très-douloureux, d'être obligé d'introduire & retirer plusieurs fois la tenette, aussi-bien que le doigt, après les douleurs excessives que le malade a déja souffertes par l'Opération du grand apareil.

Ne pourra-t'on pas ajouter à cette démonstration,

monſtration, qu'on a réputé bien ſouvent une pierre comme adhérante ou renfermée dans un kiſte, lorſqu'elle n'étoit que dans un repli latéral de la veſſie ? & même avancer que les adhérences de toute autre eſpéce, ſont très-rares, quoiqu'il y en ait des exemples, excepté celle des pierres qui ſe ſont trouvées en partie dans les uretéres, ou qui ont crû entre les lames de la veſſie dans l'endroit que l'extrêmité de ces canaux parcourt.

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

Au ſurplus, les exemples des pierres qu'on a tirées tant de fois avec des tenettes courbes, logées ou retenuës derriére les os pubis, viennent à l'apui de ce qui vient d'être démontré.

De toute cette expoſition, il réſulte évidemment que la ſituation preſque verticale du malade qu'on taille, peut être mortelle pour un grand nombre, & qu'elle eſt au moins très-dangereuſe pour tous ; pour remédier à cet inconvénient, il falloit trouver un moyen d'entrer auſſi ſûrement, ou même plus encore dans la veſſie du malade, quoique couché à plat ſur le dos, & ſans craindre de faire de fauſſes routes, ainſi qu'on le faiſoit dans la ſituation ordinaire. Cette reſſource ſe trouve parfaitement

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

dans le nouveau Lithotome caché, parce que l'Opérateur qui s'en ſert, n'a point d'autre embarras, que celui de faire ſon inciſion aux tégumens & graiſſes, pour parvenir à la partie de la ſonde la plus ſaillante, pour y introduire ledit inſtrument, & le gliſſer dans la veſſie ſans aucune difficulté, quelle que ſoit la ſituation du malade, reconnoître la pierre, & inciſer le trajet en ſe retirant. Toute cette manœuvre ſe fait ſans la moindre gêne pour l'Opérateur, & avec la plus grande ſureté pour le malade.

Les avantages de la ſituation du malade couché à plat ſur la poſition contraire, pleine de dangers, ſont inconteſtables; parce que les inteſtins reſtent tout naturellement ſur la partie poſtérieure de la capacité du ventre, & laiſſent la veſſie libre dans ſa place, & ſon fond ſe trouve éloigné de ſon cou à proportion de ſa grandeur, ſur-tout ſi l'on a eu ſoin de vuider les inteſtins, par une ou pluſieurs purgations & lavemens antécédens; auſſi-bien que de les entretenir dans cet état par un régime liquide qui aura dû être obſervé entre ces évacuations, & l'inſtant de l'Opération. Alors, quoiqu'on ouvre la veſſie, & qu'elle ſe vuide de

son urine, son fond ne vient point heurter le bout des instrumens, la pierre se presente d'elle-même à la tenette, parce qu'elle tombe librement à la partie la plus basse de la vessie, n'étant retenuë par aucun de ses replis.

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

LA SITUATION DU PIERREUX,

DANS L'OPERATION DE LA TAILLE PAR LE BAS APAREIL,

Déterminée par les régles de l'Art.

Mémoire lû à l'Académie des Sciences de Rouen, le Mardi 12 Mai 1750.

PAR M. LE CAT.

JE diviſe toutes les méthodes de tailler en *haut apareil*, & en *bas apareil*.

Le *haut apareil* eſt la Méthode de tirer la pierre par une inciſion au deſſus du pubis ; je comprends ſous le *bas apareil*, dont il eſt principalement queſtion ici, toutes les méthodes de tailler, qui pratiquent l'iſſuë de la pierre au-deſſous du pubis, ſoit ſous les bourſes, comme dans le grand apareil, ſoit au-deſſus & à côté de l'anus, comme dans toutes les eſpeces de l'apareil latéral.

Un Art auſſi eſſentiel & auſſi ſûr que la Chirurgie, s'exerce par des régles, & c'eſt ſur ces loix fondamentales qu'on

doit fixer ſes manœuvres, & en particulier la ſituation des pierreux dans l'Opération de la Taille.

La ſituation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

I. La première régle générale de la ſituation du ſujet dans toute Opération de Chirurgie, eſt de le placer de façon que la partie ſur laquelle on doit opérer ſe preſente à l'Opérateur d'une manière à rendre ſes manœuvres ſûres & faciles.

II. Une ſeconde régle auſſi importante que la première, & qui eſt propre aux Opérations de l'extraction des corps nuiſibles, eſt que cette ſituation du ſujet favoriſe, autant qu'il eſt poſſible, la ſortie ou l'extraction de ces corps ou matiéres.

III. Une troiſiéme régle tout à fait particuliére à l'extraction de la pierre de la veſſie, eſt de donner à cet organe en particulier, la forme la plus propre à nous permettre d'ouvrir la veſſie, & de tirer la pierre, ſans bleſſer les organes qui la contiennent.

I.

Par notre premiere régle générale de la ſituation du ſujet, celle d'un pierreux à tailler par les méthodes du bas apareil doit être telle que l'anus ſoit en beau jour, vis-à-vis de l'Opérateur, à une

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

hauteur où le jeu de ſes mains a le plus de liberté & d'aiſance & que les téguemens en ſoient tendus ; ce qui s'exécute en le plaçant ſur une table ou ſur un lit * d'environ deux pieds dix pouces de haut, meſure priſe ſur le matelas aplati par le poids du Sujet, les cuiſſes pliées vers le ventre, les jambes vers les cuiſſes ; & pour que cette ſituation ſoit fixe & ſûre, ces extrêmités inférieures ſont attachées avec les ſupérieures.

Ces préceptes ſont communs à toutes les eſpéces du bas apareil, parce qu'en toutes, l'inciſion ſe place aux environs de l'anus.

II.

Quant à la deuxiéme régle qui preſcrit de donner au ſujet une ſituation qui favoriſe la ſortie du corps nuiſible, ou ſon extraction ; c'eſt-à-dire, qui donne à ce corps une pente vers l'iſſuë, une pente par laquelle il s'offre, pour ainſi dire, à l'Opérateur, à ſes tenettes, lui évite les laborieuſes & périlleuſes recherches, & rende par là l'opération auſſi prompte qu'heureuſe ; cette ſituation favorable, dis-je, dont la néceſſité eſt ſi évidente, ſi eſſentielle, doit être diffé-

* Tolet, page 122. cinquiéme Edition.

rente, selon les différentes situations mêmes de l'issuë ou de l'incision, par rapport au bas fond de la vessie, auquel elle doit être inferieure pour qu'il y ait de la pente, & par conséquent cette situation du sujet, pour être méthodique, doit être différente pour chacune des espéces du bas apareil.

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

Pour entendre ce que je vais dire sur ces situations, il faut se rapeller que la partie de l'organe des urines, qui est intéressée dans l'Opération de la Taille au bas apareil, forme une courbe considérable, quoiqu'un peu irréguliére, depuis le bas fond postérieur de la vessie jusqu'à l'attache du ligament suspenseur du priape, & cela non seulement par la situation de ce ligament à la partie antérieure du pubis, mais encore par la forme concave de l'os sacrum & du coccix qui soutiennent le rectum, la vessie, les prostates & le commencement de l'uréthre. Cela posé, pour donner de la pente aux corps nuisibles vers l'issuë.....

§. 1. Dans le grand apareil, dont l'incision est placée au-dessus des bourses, c'est-à-dire, à un endroit de l'extrémité antérieure de cette courbe, fort éloigné de l'autre extrémité, & par conséquent fort élevé, il faut nécessairement mettre

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

le Sujet dans une situation plus aprochante de la verticale, que de l'horizontale, sans quoi l'incision extérieure demeureroit toujours supérieure au siége de la pierre & à tout le reste de son issuë; de plus, celle-ci restant trop éloignée de la tenette, l'Opérateur seroit obligé de la pousser si avant que ses branches s'en trouveroient engagées assez loin dans l'incision pour ne pouvoir plus les ouvrir & saisir la pierre; delà les recherches, les tentatives continuées, les tourmens répétés; delà les contusions, inflammations &c. & même l'insuffisance de toutes ces manœuvres dangereuses, qui après tant de douleurs, laissent encore la pierre pour mettre le comble au malheur du patient.

Je ne dissimulerai point que la pente qu'on donne aux organes intéressés dans l'Opération de la Taille, produit quelquefois un petit embarras opposé au précédent, c'est de placer la pierre sous le cloud de la jonction des tenettes, & par conséquent hors de la prise de ses *mords*; mais pour sentir combien cet embarras est leger en comparaison du premier, il suffit de sçavoir que dans le dernier cas, nous touchons la pierre du bout du doigt, que nous pouvons la pousser

où bon nous semble, & porter directement sur ce corps, sans risque de blesser le corps de l'organe, les tenettes, les crochets ou cuillières, & tels autres instrumens convenables qu'il nous plaira d'employer à son extraction.

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

Tels sont les motifs qui ont déterminé nos sages ancêtres Lithotomistes au grand apareil à mettre leurs Sujets sur un plan incliné d'environ 63 dégrez de hauteur, mesure prise du bord de leur fauteuil à l'endroit du dossier où peuvent répondre les épaules d'un homme. On peut voir la figure de cette chaise dans Tolet, pag. 122. 131. de la cinquiéme Edition, ou pag. 67. 74. de la quatriéme; & ce sont ces mêmes motifs qui ont forcé quelques-uns des Lithotomistes modernes au grand apareil, à revenir à cette situation dont ils avoient voulu s'écarter. N'attribuons donc pas la néceſſité de cette situation dans le grand apareil au défaut de leurs instrumens, qui sont tres-bons & très-bien imaginés pour ce qu'on se propose d'en faire; mais à la nature de l'apareil même, ou à la situation de l'incision qu'il prescrit.

§. 2. Dans notre apareil latéral, l'incision étant placée beaucoup plus bas

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

au-dessus & à côté de l'anus, c'est-à-dire, à un endroit de la courbe de l'issuë plus voisin de son extrémité intérieure, la courbe qui reste à parcourir au corps étranger est moindre, ainsi, pour rendre l'endroit où séjourne ce corps supérieur à celui de l'issuë, il y a moins d'inclination à donner au tronc du Sujet, mais il lui faut toujours une certaine pente, c'est pourquoi nos tables à tailler portent un pupitre en plan incliné d'environ vingt-six dégrés d'élévation; ce plan placé à sept pouces du bord de la table, sur lequel pose le sacrum du Sujet, se trouve réduit par cet allongement à environ vingt-trois dégrés, élévation peu considérable, mais suffisante pour tous les cas ordinaires dans cet apareil.

§. 3. On pourroit donner encore moins de pente à l'issuë dans les espéces de l'apareil latéral qui ouvrent les tégumens tout-à-fait à côté de l'anus & la vessie dans son fond; mais pour n'en point donner du tout, ou pour situer le Sujet horizontalement, il faudroit tirer la pierre par une direction perpendiculaire au bas fond de la vessie où séjourne la pierre, il faudroit placer son incision sous le sacrum vers l'échancrure ischiatique, c'est-

à-dire, où il eſt impoſſible de la placer.

Mais, dira quelqu'un, dans le haut apareil, l'inciſion, loin d'être placée au-deſſous du ſiége de la pierre, eſt tout-à-fait au-deſſus; la ſituation ci-devant preſcrite ne fait donc pas une loi.

La ſituation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

La loi générale a lieu dans le haut apareil comme dans tous les autres; mais, 1°. Elle ne peut pas s'y exécuter directement ou littéralement, parce qu'en ce cas-là, elle ſeroit contradictoire à la premiere régle de la ſituation du Sujet, qui eſt que le lieu de l'inciſion doit ſe preſenter à l'Opérateur en beau jour, & à portée de lui donner toute l'aiſance poſſible dans ſes manœuvres; toutes conditions qui exigent qu'on place ſur le dos & ſur un plan incliné des feſſes à la poitrine le Pierreux qu'on veut tailler au haut apareil, au lieu que, pour lui donner la pente preſcrite littéralement par la ſeconde régle, il faudroit le mettre ſur le ventre, comme on le fait auſſi dès que le Chirurgien a exécuté ſes manœuvres.

2°. Si la ſeconde régle ne s'exerce pas ici à la lettre, au moins s'y trouve-t'elle encore exécutée quant à l'eſprit; car l'eſprit de cette loi eſt de ſituer le ſujet de façon que le corps nuiſible ſe preſen-

La ſituation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

te d'abord aiſément aux tenettes, à quoi contribuë merveilleuſement une iſſuë perpendiculaire au ſiége de la pierre ; Or tout cela ſe trouve exécuté dans la ſituation pour le haut apareil, qui porte la pierre à l'extrêmité poſterieure du bas fond de la veſſie ; il eſt donc encore vrai ici que la pierre s'offre aiſément & directement à la tenette, & il eſt fort indifferent, pour l'accompliſſement de la réglè, que ce ſoit la pierre ou la tenette qui faſſe les avances, dès que cela eſt poſſible, facile, & nullement contraire au reſte des manœuvres de l'extraction. Mais qui eſt-ce qui ne ſent pas que dans toute autre méthode, par exemple, dans toutes les eſpéces de l'apareil latéral qui placent l'iſſuë au cou de la veſſie, à la partie antérieure du bas fond de cet organe, donner aux Pierreux une ſituation qui jette la Pierre dans les replis poſtérieurs de ce fond, c'eſt ſe jetter de propos délibéré dans des difficultés dangereuſes, & peut-être dans l'impoſſibilité de tirer la Pierre. Pour un cas où vous trouverez une Pierre logée dans un replis antérieur, vous en rencontrerez cent où elles ſeront enfoncées à l'extrêmité poſterieure de ſon bas fond, dans les parties latérales du baſſin, à côté du

rectum dans les hommes, du vagin & du rectum dans les femmes, vers les échancrures ischiatiques, où j'ai eu occasion d'observer des enfoncemens à loger des Pierres de plusieurs onces. Une Pierre ne peut s'être logée dans un replis antérieur de la vessie, que dans un tems où le malade se sera couché sur le ventre ; vous en apercevez-vous avec la sonde introduite pour l'Opération de la Taille, levez seulement avec une legere secousse le bassin du Sujet, la Pierre délogée tombera sur le bas fond, & la situation inclinée vers le cou l'y raménera d'abord à la portée des tenettes ; au lieu que si, ayant placé le Pierreux contre les régles, horizontalement, par exemple, vous sentez la Pierre logée dans le profond de la vessie, & que vous mettiez le Sujet sur son séant pour la faire revenir vers les tenettes, elle obéïra ; mais vous n'aurez pas plûtôt recouché à plat votre Sujet, pour faire l'extraction, que la Pierre retournera dans sa retraite, & vous forcera à donner au bassin du Pierreux la pente constante qu'il est nécessaire qu'ait le corps nuisible pour le succes de l'Opération.

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

III.

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

§. 1. Par la troisiéme régle particuliére à la Lithotomie, on tâche de donner à la vessie la forme la plus propre, soit à procurer une issuë, soit à nous permettre de saisir & de tirer la Pierre.

Cette régle de conformer la vessie pour la Taille, ne peut regarder que les deux tems de cette Opération ; sçavoir, celui dans lequel se fait l'incision ou l'issuë, & celui dans lequel se fait l'extraction.

C'est pour donner à l'Opérateur les moyens de faire une issuë avec sûreté & facilité, que dans le haut apareil, & dans celui de M. Foubert, on distend le corps de la vessie par des injections, ou par des rétentions préméditées de l'urine, qui poussent les parois de cet organe au-devant du Lithotome.

Il seroit sans doute aussi avantageux pour les manœuvres de l'extraction, que pour celles de l'incision, que les parois de la vessie fussent tenuës ainsi écartées ; mais il n'y a qu'un fluide qui puisse le faire, & la vessie n'est pas plûtôt ouverte, que la liqueur, qui écartoit ses parois, s'échape, & les laisse retomber ; il n'y a pas d'aparence qu'on trouve ja-

mais d'expédient capable de supléer à ce liquide.

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

§. 2. Quelques-uns se sont imaginés qu'en situant le Pierreux horizontalement, les intestins se trouveroient repoussés vers la poitrine, qu'ils cesseroient de comprimer, d'affaisser la vessie, & que par-là ses parois resteroient dans un écartement à peu près pareil à celui que leur donne la plénitude de ce sac.

Pour sentir le vuide d'une pareille idée, il ne faut que faire les réflexions suivantes... 1°. La vessie est logée dans le petit bassin, ou, si vous voulez, dans le fond du bassin. Ce bassin, même dans la situation horizontale, est la région la plus basse de la cavité du bas ventre, l'os sacrum & les vertébres des lombes formant une espéce de précipice, ou de pente fort roide vers ce fond; or ce vase ainsi situé, lors même qu'on est couché à plat, est totalement rempli d'intestin; il le seroit encore, quand on donneroit au Sujet une grande pente vers la poitrine; combien ne l'éprouve-t'on pas dans l'Opération du Bubonocéle où l'on prend toutes sortes de mesures, pour éloigner les intestins du bassin, où l'on opére néanmoins à la surface de cette cavité, & où l'on a encore quelquefois

La ſituation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

tant de peine à vaincre l'impulſion de ces parties vers cette région.

On a ſoin de donner cette ſituation renverſée au Pierreux dans la Taille au haut apareil, & cependant n'a-t'on pas vû que des Lithotomiſtes ayant ouvert la veſſie diſtenduë, & ayant laiſſé échaper & le liquide & les parois de cet organe, celui-ci s'eſt affaiſſé dans le fond du baſſin, & a fait le tourment & du pauvre Opérateur & du malheureux patient.

Si, malgré une ſituation renverſée, malgré les extrêmités tant inférieures que ſupérieures, libres & étendues, les inteſtins ſe portent toujours avec force vers le baſſin, & compriment la veſſie; ſi dans les cas mêmes où on les ſoutient avec les doigts, cet organe s'affaiſſe de lui-même, que ſera-ce dans toutes les eſpéces de la Taille au bas apareil, où les cuiſſes du Sujet ſont néceſſairement ployées contre ſon ventre, ſes bras ramenés contre ſes cuiſſes; en un mot, où les extrémités & le tronc ramaſſés en un peloton, ajoutent à la ſituation naturelle des inteſtins ſur la veſſie, une compreſſion extraordinaire de ces organes. Ajoutons à cela une circonſtance qui produiroit cette compreſſion, indépendament

de

de cette attitude ramaſſée, & même dans une poſture entiérement opoſée. La Taille étant l'opération la plus douloureuſe, la plus cruelle de toute la Chirurgie, quelque courage qu'ait le malade, il fait, pendant ces terribles momens, des cris continuels, ou des efforts perpétuels pour retenir ſes cris; dans l'un & l'autre état le diaphragme aplani vers le ventre, pouſſe avec violence les inteſtins vers le baſſin, & j'ai vû par cette ſeule circonſtance dans une bubonocéle pratiquée ſur un Sujet de douze ans très-criard, la réduction de l'inteſtin renduë abſolument impoſſible.

La Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

Comment donc pourrions nous concevoir la moindre eſpérance d'éviter cette impulſion des inteſtins, au fond du baſſin dans une attitude & des douleurs pareilles à celles de la Taille? C'eſt ſe faire une illuſion deſtituée de tout fondement que de s'y attendre; & cette illuſion eſt du plus grand danger dans la pratique: perſuadé qu'en ſituant ſon Pierreux horizontalement, ou plus renverſé encore, on a prévû à toutes les eſpéces d'affaiſſemens de la veſſie, tant ſpontanés que forcés, on portera contre ſes parois ſupérieures repliées vers ſon cou des inſtrumens pointus ou tranchans qui les ou-

La Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

vriront ; la posture renversée ayant porté le corps nuisible à l'extrémité postérieure du bas fond de la vessie, & la compression des intestins enfonçant, entre ce corps & l'issuë, les parois supérieures de ce sac nerveux en un ou plusieurs replis, la tenette, dans l'impossibilité de saisir une pierre ainsi reculée, comme on l'a vû ci-devant, ne pincera que ces replis, & portera des coups mortels au malheureux patient. Si cet accident arrive avec toutes les précautions propres à l'éviter, avec les situations du Sujet inclinées & disposées à amener le corps nuisible dans le bas fond antérieur de la vessie, & l'offrir aux tenettes ; à combien plus fortes raisons ne doit-on pas le craindre en abandonnant toutes ces précautions imaginées par les plus grands Maîtres de l'Art, & en introduisant des procédés qui y sont entiérement opposés. Puisqu'il est impossible de donner aux parois de la vessie cette conformation salutaire de notre troisiéme régle, excepté dans les incisions pratiquées au haut apareil, & dans celui de M. Foubert, le seul expédient qui reste aux Lithotomistes est donc, 1°. De donner au Sujet les situations qu'on vient de prescrire pour amener le corps étranger à

la portée de ſes inſtrumens. 2°. De ne pouſſer dans la cavité de l'organe précieux qui contient la pierre, aucun inſtrument ni pointu, ni tranchant par ſon extrémité introduite, & en particulier de répudier toutes les machines de l'eſpéce de celles qui l'ont déja été, pour de ſemblables raiſons, de l'opération du bubonocéle.

La ſituation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

Je n'ignore pas que des premiers Lithotomiſtes de l'Europe, à l'apareil latéral, ont ſitué leurs Sujets horizontalement, en leur relevant ſeulement la tête ; mais je ſçai auſſi que de très-grands Maîtres qui ont été empreſſés à les voir opérer & à les imiter, quant à la méthode générale, ne les ont point du tout ſuivis dans cette circonſtance ; je ſçai encore que ces premiers Chirurgiens avoient au moins la prudence de n'introduire aucun inſtrument tranchant dans la veſſie, ayant la précaution de couper la proſtate, & la partie voiſine de l'uréthre de bas en haut, & par conſéquent de dedans en dehors ſur la cannelure de la ſonde, prenant même toutes ſortes de meſures pour ne pas bleſſer la veſſie avec le gorgeret ; loin d'être aſſez hardis pour y pouſſer des inſtrumens tranchans, tels que je viens de déſigner.

La ſituation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

En vain m'alléguera-t'on des ſuccès en faveur de ces inſtrumens proſcrits; on peut s'en être ſervi ſans les avoir pouſſé dans la cavité de la veſſie, ſans les avoir tiré, ou à peine tiré de leur guaine, s'ils en ont; on peut s'en être ſervi *pour éviter les inciſions*, * & ſous les dehors d'une Taille latérale, avoir fait une Taille au grand apareil. Enfin l'événement ne ſçauroit rien prouver en faveur d'un procédé démontré d'ailleurs irrégulier. En loüant l'Opération comme heureuſe, on ſera toujours en droit de blâmer la conduite du Chirurgien comme téméraire, & de dire à un tel Opérateur, qu'il a été plus heureux que ſage.

* Journal de Verdun, Avril 1749, p. 315. l. 27.

REPLIQUE
DE M. LE CAT,
AUX REFLEXIONS
DE L'ANONYME,*

* Pag 231 de son Recueil.

Qui ſervent de réponſe au precédent Mémoire de cet Académicien,

SUR

LA SITUATION DU PIERREUX &c.

LETTRE
A MESSIEURS LES APROBATEURS DE CES REFLEXIONS.

Declivi ex antro delabi pondere cogit.

MESSIEURS,

VOUS avez cru reconnoître dans les réflexions de l'Anonyme, que cet Auteur ſoutenoit par de *bonnes raiſons*, *ce qu'il avoit avancé ſur les avantages de la ſituation horizontale dans l'opération de la Taille.* C'eſt le ſecond Point de notre

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

démêlé qui me reste à discuter. Votre probité m'est trop connuë, Messieurs, pour douter un instant que vous ne soyez aprobateurs de bonne foi : c'est à moi, qui ai tant à cœur l'honneur de vos suffrages, de vous développer les infidélités & les sophismes de l'Auteur, qui ne vous a trompé que parce que votre droiture vous a empêché de l'en soupçonner capable. C'est le parti que je prends, Messieurs, dans la persuasion où je suis que vous blâmerez ses erreurs, avec la même ingenuité que vous avez aprouvé l'Ouvrage qui les contient.

La question sur la situation du piereux dans l'opération de la Taille a deux Parties, comme celle qui regarde le Lithotome caché.

La première Partie qui n'est que préliminaire, concerne l'invention de la situation horisontale que l'anonime insinuë être duë à *des Observations . . . plusieurs fois réïtérées. . . à des réflexions bien méditées*, auxquelles son *nouveau Lithotome caché a donné lieu* ; Il avouë, à la vérité, que quelques Lithotomistes avoient *d'abord pensé à* donner cette situation à leurs Sujets, mais il ajoute qu'ils sont revenus à la situation oblique.

Pag. 187.

La seconde Partie, qui fait propre-

ment le fond de la queſtion, regarde le parallèle entre la ſituation inclinée & l'horiſontale, & la prééminence duë à l'une des deux. Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

§. I. Le F** C** obſerve dans ſa diſſertation ſur la ſituation du pierreux qu'on a vû p. 298. qu'il a fait une grande faute en 1748. dans la deſcription de ſa méthode, de conſeiller de donner dans l'opération de la Taille, la même ſituation que dans le grand apareil; c'eſt-à-dire, la ſituation inclinée de la tête à l'anus, ſuivie par tous les Lithotomiſtes de France, & preſcrite par M. Falconet même, dans ſa Sçavante Theſe ſur l'apareil latéral. * Le F** C** éclairé pour les *obſervations* & les *ré-*

* *Ægro toto ſupino corpore, ut in Celſico apparatu.* *Le Malade étant couché à la renverſe comme dans le petit apareil.* Or tout le monde ſçait que dans le petit apareil, comme dans le grand, le Malade eſt mis dans une ſituation inclinée, mais beaucoup plus relevée que la nôtre, c'eſt à dire, plus aprochante de la verticale; celle que Celſe même preſcrit (*in Celſico apparatu*) eſt ſi relevée, qu'il veut, comme Tolet, qu'un homme fort tienne le Pierreux ſur ſes genoux pendant qu'on le taille; & ſi le Pierreux eſt trop robuſte pour qu'un homme ſuffiſe à le tenir, il preſcrit d'y en mettre deux, mais il ne ſe départit point de la ſituation du Sujet ſur les genoux de ces hommes; ce qui démontre ſon attitude très relevée malgré la ſituation renverſée; *ægro toto ſupino corpore.* C'eſt à cette

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

flexions bien méditées que nous venons d'annoncer, se détermine pour la situation horisontale, sans se soucier de rendre, premierement, hommage de cette méthode au Frere Jacques, qui en faisoit usage, selon Dionis, p. 242, & ensuite aux célébres Anglois Messieurs Cheselden, Sharp, &c. qui s'en servent actuellement & depuis fort long-tems. Il nous dira encore qu'il n'en avoit pas entendu parler, quand il a composé cette dissertation; car il a le talent de se persuader d'avoir imaginé tout ce qu'il a apris des découvertes faites au centre des plus grands Hôpitaux, & par la pratique la plus nombreuse & la plus réflechie : Mais ce qu'il y a de plus plaisant encore ici; c'est que cette situation horizontale, ainsi que la facilité d'*épargner au Malade le terrible préparatif de l'échaffaut*, * il l'a découverte dans son *nouveau Lithotome caché*, comme une perfection particuliére à cet instrument. Quelqu'envie de plaisanter qu'inspire une pareille allégation, je me suis néanmoins contenté

* Pag. 51. de son Recuëil.

circonstance, & à la figure ployée du Pierreux, que Celse attribuë la facilité de saisir la pierre. *Ex quibus evenit ut inter ilia sinus super pubem sinè ullis rugis sit extentus, & in angustum compulsa vesica, facilius calculus capi possit.* Cornelii Celsi de Medicinâ, l. VII. in fol. Basileæ, p. 525.

de répondre ſérieuſement au F** C**; quant à cette derniére facilité, que depuis Franco juſqu'à M Loüis, preſque tous les Lithotomiſtes, & je pourrois dire tous les Lithotomiſtes, ſans m'excepter, avoient pratiqué cette ſituation dans certains cas, & il eſt évident qu'il n'y a aucune eſpéce d'inſtrument du bas apareil avec laquelle on ne puiſſe tailler ſur un lit & dans la ſituation horizontale, comme avec ſon inſtrument, & avec les mêmes avantages ou deſavantages. Il replique très-gravement à ce raiſonnement, que je n'ai *pas connu la préférence eſſentielle que mérite cette ſituation*, qu'il me ſera aiſé de l'aprendre dans *ſa diſſertation.... qu'une expérience guidée par la réflexion* me l'auroit *fait connoître.*

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Nous verrons dans un moment, lequel du F** ou de moi, connoît mieux les avantages & les dangers de cette ſituation, & qui de nous deux eſt plus capable de donner des leçons à l'autre ſur cette matiére; mais toute cette humble tirade du cher F**, prouve-t'elle que ces prétendus avantages de la ſituation horizontale ſont une *découverte* attachée *au nouveau Lithotome caché*, comme il l'a ſoutenu & le ſoutient encore, pour exalter cet inſtrument? C'eſt

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

pourtant-là l'objection préliminaire, à laquelle il avoit à répondre, & qu'il élude si mal adroitement, parce qu'il lui est impossible de se justifier. Voici donc une premiére proposition qui demeure & demeurera sans replique de la part du vénérable F** C**.

*La situation horizontale du Pierreux pour la Taille n'est pas une découverte du F** C**, pas même une vieille découverte rajeunie par lui ; encore moins une perfection particuliere au bistouri herniaire transformé par lui en Lithotome, d'après M. Chaignebrun.*

Au reste, ces *ampullæ Cosmianæ* * ne doivent point surprendre dans le cher F**. C'est ainsi qu'a debuté à Paris, son précurseur le Frere Jacques, si l'on en croit Saviard, pag. 459. *Il commença*, dit-il, *par attribuer à sa méthode de fausses prérogatives.... pure fanfaronade*, ajoute ce Chirurgien, page 460.

La seconde partie de notre question qui regarde le parallelle entre les situations inclinée & horizontale, & la prééminence dûë à l'une des deux, ayant déja été discutée de part & d'autre.... 1°. Dans la Dissertation de l'Anonyme, pag. 298. 2°. Dans mon Mémoire, pag.

* Voyez Martial en diverses Epigrammes.

308. 3°. Dans les Réflexions de l'Anonyme, p. 231. de ſon Recuëil ; je n'ai autre choſe à faire pour décider cette prééminence, qu'à refuter ſolidement les Réflexions de l'Anonyme, & démontrer par de nouvelles expériences la juſteſſe des principes de mon Mémoire, qui donne la préférence à la ſituation inclinée ; ce ſont-là deux points, ſur leſquels je me flâte, Meſſieurs, de vous ſatisfaire dans le cours de cette Diſſertation épiſtolaire.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

§. II. J'avois donné au F** C**, dans le Mémoire de la p. 308. ſur la ſituation du Pierreux, un exemple de modération : il eſt tout dogmatique, & ſi, dans les aplications des principes, j'ai quelquefois fait alluſion à ſon inſtrument, c'eſt, ſans le nommer, non plus que ſon auteur ; en un mot, ce ſont des aplications générales qui ne tombent pas plus ſur le Lithotome caché, que ſur tout autre du même genre. Qui l'auroit cru ? Ces ménagemens ont choqué le F** C**, & il les traite d'affectation, de diſſimulation, de défaut de ſincérité.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que mon Adverſaire n'a pas imité ma retenuë dans ſes Réflexions ſur mon Mé-

[Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

moire, il m'y traite en plusieurs endroits d'homme épuisé, devenu imbécile, qui ne sçait plus d'anatomie, qui ne se souvient plus dans un écrit de ce qu'il a dit dans le précédent, hors d'état, en un mot, de rien donner desormais à quoi l'on puisse se fier. Mais pour rendre mon sort plus digne de pitié par un contraste, il supose gratuitement ou ironiquement, que cet homme, aujourd'hui d'un esprit si caduc, *étoit autrefois un homme célébre par sa science.* J'abandonne volontiers ces insultes puériles que le F** C** prétend faire à un homme, *autrefois célébre par sa science*, & qui auroient dû lui rapeller la Fable du Lion devenu vieux, pour venir aux Réflexions du F**, qui concernent mon Mémoire.

§. III. J'ai dit au commencement de ma Dissertation, sur la situation du Pierreux...

„ Un art aussi essentiel & aussi sûr „ que la Chirurgie, s'exerce par des régles; „ c'est sur ces Loix fondamentales qu'on „ doit fixer ses manœuvres, & en par„ ticulier la situation du Pierreux dans „ l'Opération de la Taille.

F ** C ** à son tour débute ainsi:

La Chirurgie, comme toutes les au-

tres Sciences pratiques, n'eſt point ſoumiſe aux caprices de la ſpéculation.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Ceci a l'air d'une Propoſition opoſée à la mienne .... Je veux qu'un Art eſſentiel & ſûr, s'exerce par des régles, qui ſont, la théorie, la ſpéculation, la ſcience de l'artiſte; & l'Anonyme paroît prétendre, au contraire, que cette théorie, cette ſpéculation eſt capricieuſe, infidèle. Si la ſienne eſt de cette eſpéce, il a raiſon de s'en défier; mais cela ne fait pas une régle pour les autres.

Ce ſont les ſuccès qui nous décident, continue l'Anonyme, *on n'y raiſonne pas* (dans les Sciences pratiques) *avant que d'avoir vû.*

Le vénérable F ** fait bien de l'honneur à notre Art? *On n'y raiſonne pas avant que d'avoir vû* (des ſuccès.) Oh, qu'il diſe que cela lui eſt ſouvent arrivé à lui, j'en conviendrai par complaiſance; mais ce ne ſera ſûrement pas vous, Meſſieurs, qui croirez que ce ſoit une loi parmi nous; car nous regardons au contraire, comme une regle, que pour obtenir des ſuccès, il faut commencer par beaucoup raiſonner, & que ces ſuccès ſont les lauriers qui couronnent la tête qui les a médités.

En conſéquence des Faits reconnus,

F Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

pourſuit l'Anonyme, *on établit la méthode ; & la plus ſûre*, & *la ſeule qui doive être adoptée, eſt celle dont les ſuccès ſont conſtans.*

Par tout ce qui précéde, il eſt clair que ces *faits reconnus* ſont *les ſuccès*, ainſi cette phraſe preſente à l'eſprit celle-ci.... *Ce ſont les ſuccès qui établiſſent une méthode, & la bonne, eſt celle qui a des ſuccès conſtans*, ce qui fait un raiſonnement très-ſublime, très-profond, & digne du *très-habile* Auteur du Lithotome caché ; mais attendez, il pourſuit & change un peu ſa thèſe.... " La ſeule " (méthode) qui doive être adoptée, " eſt celle dont les ſuccès ſont conſtans.... " *parce que l'Opérateur ſçait mieux ſe* " *conformer aux connoiſſances anatomi-* " *ques & aux mécaniſmes des parties.*

Comment donc, cet homme qui traite la ſpéculation de capricieuſe, qui ne ſe décide que par les ſuccès, chante la palinodie dans la même période, & veut que ſon Opérateur ſe conforme aux connoiſſances anatomiques, & au mécaniſme des parties. Mais, permettez, mon cher F**, qu'un eſprit caduc comme le mien, vous demande un peu d'ordre dans les idées. Eſt-ce devant ou après le ſuccès que vous voulez que votre Opé-

rateur ſe conforme aux connoiſſances théoriques ? Si c'eſt après le ſuccès, comme l'indiquent les premiers membres de votre période, votre Opérateur a donc d'abord travaillé ſans ſe conformer à ces connoiſſances théoriques ; en un mot, il a commencé par opérer ſans connoiſſances, ſans principe, en aveugle, en empirique ; le hazard ſeul l'a favoriſé, & vous avez là un Eleve digne de vous ; ſi c'eſt avant le ſuccès qu'il s'eſt conformé aux connoiſſances ſpéculatives, il a donc raiſonné avant d'avoir vû ces ſuccès, il a donc été ſoumis à la ſpéculation ; tout votre début eſt donc faux, & vous êtes forcé d'en revenir à ma propoſition...

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

" Un Art auſſi eſſentiel & auſſi ſûr „ que la Chirurgie s'exerce par des ré„ gles, & c'eſt ſur ces loix fondamen„ tales qu'on doit fixer ſes manœu„ vres.

Ce n'étoit pas la peine d'affecter dans ce brillant début un langage tout opoſé.

Ces principes inconteſtables, continuë l'Anonyme, *ſont également avoüés par M. le Cat & par moi, nous en faiſons cependant chacun l'aplication en notre faveur.*

Eh, quels ſont ces principes inconteſtables que j'avouë de concert avec le

Réplique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

cher F** ? Seroit-ce le raiſonnement emphatique & contradictoire que je viens d'analyſer ? A Dieu ne plaiſe que j'adopte ni regarde jamais de pareilles *réflexions* comme des principes. Si F** C** veut dire par là qu'il ſe rend à l'évidence des miens, à la bonne heure; c'eſt déja moitié gain de cauſe ; & il n'eſt plus queſtion que d'examiner qui de nous deux en a fait une plus juſte aplication ; cet examen vaut la peine qu'il me donnera ; ce ſeroit un phénoméne curieux de voir un homme qui a des idées auſſi embrouillées d'un principe, en faire des aplications exactes & préciſes ; cependant ce phénoméne n'eſt pas impoſſible dans un ſiécle où les Opérateurs ſe trouvent conformes à la théorie de leur Art, ſans l'avoir conſulté.

Ma premiere Regle.

§. IV. *La premiere régle de la ſituation du Sujet dans toute opération de Chirurgie, eſt de le placer de façon, que la partie ſur laquelle on doit opérer, ſe preſente à l'Opérateur d'une maniére à rendre ſes manœuvres ſûres & faciles.*

A la fin de l'aplication de cette régle, à la ſituation du Pierreux qu'on taille

Je me flâte de ne pas affoiblir les argumens du F**, ſi je les raproche, & ſi j'en ſuprime quelquefois les injures. Réplique de M le Cat aux réflexions de l'Anonime.

Je ſuis perſuadé, Meſſieurs, que la raiſon que je viens d'expoſer, eſt une de celles que vous avez trouvé *bonnes*, parce que votre attention n'a pas été juſqu'à confronter les textes, à vous rendre bien maîtres de la queſtion, & voir qu'il y a encore là infidélité de la part du cher F**. Votre droiture vous a empêché d'apercevoir les fauſſes ſupoſitions qui ſervent de baſe à ce ſophiſme. 1°. L'Anonyme affecte ſans ceſſe de confondre le fond antérieur inférieur, & contigu au cou de la veſſie, avec ſon fond poſtérieur, & même poſtérieur latéral, qui eſt celui que j'indique toujours pour retraite aux pierres dans la ſituation horizontale. J'ai dit que dans mes eſſais, le Lithotome caché a fait des rigoles *vers le fond de cet organe.* Remarquez ceci, s'il vous plaît, Meſſieurs, *vers le fond*, c'eſt-à-dire, à la partie du cou de la veſſie qui conduit à ſon fond ; or, pour faire une rigole à cette partie du fond de la veſſie voiſine de ſon col, il n'étoit point du tout néceſſaire que ſon bas fond poſtérieur & latéral fiſſent boſſe, & fuſſent de niveau avec l'inciſion.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

2°. Mais quand ce seroit ce bas fond postérieur, qui se seroit presenté, qui auroit fait bosse, & que j'aurois coupé avec le Lithotome du F***, comme en effet il est arrivé dans quelques-uns de mes essais sur des vessies presque plates, sur des cadavres qui n'avoient point la pierre, & où cette masse ne pouvoit par conséquent se faire son lit, pour ainsi dire, dans les parties postérieures & latérales de la vessie, s'ensuit-il qu'il n'y ait pas beaucoup de cas où les pierres ont ces sortes de retraites. Or, je vous prie, Messieurs, de bien observer que je n'ai pas donné ces retraites de la pierre comme une chose constante, uniforme; j'ai assurément trop taillé des vivans & des morts, pour ne pas sçavoir que pour l'ordinaire ce fond postérieur de la vessie, (& même le supérieur,) est poussé par les intestins vers le cou de la vessie, & c'est sur cette vérité que j'ai établi les dangers du Lithotome caché, démontré aussi par mes essais; j'ai seulement dit que *pour un cas où vous trouverez une pierre logée dans un repli antérieur* de la vessie, *vous en rencontrerez cent où elles seront enfoncées à l'extrémité postérieure de son bas fond, dans les parties latérales du bassin; à côté du rectum*

Journal de juillet 1750 p. 193.

dans les hommes, du vagin & du rectum dans les femmes, vers les échancrures ischiatiques où j'ai eu occasion d'observer des enfoncemens à loger des pierres de plusieurs onces. Et rien n'est plus constant que ces faits; car 1°. Depuis que je taille, je ne me souviens pas d'avoir trouvé une pierre dans ces replis antérieurs, & j'en ai assûrément beaucoup rencontré dans ceux de son bas fond postérieur & latéral, malgré notre situation inclinée. 2°. Par raport aux enfoncemens postérieurs & latéraux très-considérables, observés dans la vessie des femmes, il n'y avoit pas huit jours, quand j'ai écrit ces choses, que j'avois eû encore occasion de vérifier cette observation sur le cadavre d'une femme. Il y a de bonnes raisons pour que ces enfoncemens soient plus considérables dans les femmes, que dans les hommes. 1°. Le milieu de la vessie de ceux-ci n'est relevé au-dessus du sacrum que par l'épaisseur du rectum; le milieu de la vessie des femmes est exhaussé au-dessus du plan du sacrum, par l'épaisseur du rectum, & par celle du vagin. Ainsi cette double saillie doit produire une plus grande pente dans les parties latérales de cet organe. 2°. Les régions latérales de la vessie des deux

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime. Recuëil, p. 222.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime. Voyez la Pl. VII. 1. Part. L. 1. sur-tout Fig. 4.

sexes sont les plus foibles, les moins fournies de fibres musculeuses ; mais celle de la femme ajoute à ces circonstances, qu'elle est souvent triangulaire, plus large que haute, & que deux de ses angles, qui font sa plus grande dimention, se trouvent dans ces parties latérales. Elle est donc doublement disposée à fournir, en ces régions, de profondes retraites aux pierres.

Il est donc vrai tout à la fois, & sans contradiction, que pour l'ordinaire le fond postérieur de la vessie est poussé vers son col, & que souvent aussi ce fond, sur-tout dans ses parties latérales, donne retraite aux pierres. Il y a plus : il est encore très-vrai, & sans aucune contradiction, que quelquefois sur un seul & même sujet la pierre se trouve logée dans une retraite du bas fond postérieur & latéral de la vessie, tandis que le fond supérieur de ce même organe est affaissé sur le col, entre cette pierre & l'issuë de la vessie ou l'incision, ainsi que le represente la Planche VI. Ce sont-là des vérités connuës de tous les Lithotomistes, & qu'aucun d'eux, hors F** C**, ne révoquera jamais en doute. Mais si je ne le persuade pas, Messieurs, au moins je suis sûr de le convaincre,

& même de le convaincre par ſes propres paroles.

Réplique de M le Cat, aux réflexions de l'Anonime. Obſervations ſur la ſituation favorable.

" Si la pierre, dit le cher F**, ne „ s'eſt pas trouvée vis-à-vis du fond de „ la veſſie, lorſqu'elle s'eſt vuidée de ſon „ urine, (par l'inciſion de la Taille) „ elle ſe trouve néceſſairement *cantonnée dans un des replis de ſa circonférence*, (& ces replis de la circonférence ſont dans le bas fond latéral poſtérieur de la veſſie, comme on va voir :) „ & elle n'en peut ſortir, *elle eſt preſque toujours devancée par le fond de la veſſie retenu contre ſon col par le volume inteſtinal.* L'Opérateur alors la „ cherche vainement avec ſa tenette, „ *elle n'y ſçauroit atteindre*, ſur-tout ſi „ cette tenette eſt muë directement, & „ & que la veſſie ſoit aſſez ample pour „ fournir *un gouſſet profond qui éloigne totalement la pierre de la ligne droite*, „ que la tenette peut parcourir, & la „ tenette s'en éloigne d'autant plus, „ que la tenette étant dans *une gaine*, „ *la pierre eſt dans une autre par un repli en forme de cloiſon*, que la flexi- „ bilité de la veſſie forme entre la *pierre* „ *& la tenette*, qui les empêche de ſe „ toucher immédiatement. Dans de pa- „ reilles circonſtances, quels accidens

Recuëil, pag. 190.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

„ n'a-t'on pas à craindre &c. ?

Le F** C** reconnoît donc que dans la situation inclinée, dans cette situation qui donne une pente si sensible à la pierre vers le cou de la vessie, il y a néanmoins des cas où il arrive 1°. Que cette pierre *se trouve nécessairement cantonnée dans un des replis de la circonférence* de cet organe, *dans un gousset profond* qui éloigne totalement la pierre de la ligne droite, *dans une espéce de gaine où la tenette ne sçauroit atteindre* ni la toucher immédiatement ; à combien plus fortes raisons, tout ceci n'arrivera-t'il pas dans la situation horizontale. 2°. Il convient encore que cette Pierre est en même-tems *devancée par le fond de la vessie, retenu contre son col par le volume intestinal*, circonstances dans lesquelles il voit les plus grands dangers. Il tombe donc d'accord lui-même de cette doctrine qu'il s'avise ici de me reprocher comme une contradiction.

Ces dangers que vous me rapellez, répondra l'Anonyme, sont réels dans la situation inclinée, mais non pas dans la situation horizontale, parce qu'il ne s'y fait point de replis de la vessie.

Je prouverai dans un moment qu'il se fait des replis dans la situation horizon-

tale, comme dans l'inclinée, & la Planche VI. où le Sujet avoit cette premiere ſituation, en eſt déja une preuve déciſive ; mais mettons les plis à part pour un inſtant : la pierre ne ſçauroit être logée dans des *gouſſets profonds qui l'éloignent de la ligne droite, ni cantonnée dans des replis de la circonférence de la veſſie*, qu'elle n'y ait été placée, avant que les *replis*, les *cloiſons* de la veſſie lui ayent fait-là une eſpéce de gaine. Or, qui a pû l'y placer ? Ce ne peut pas être la ſituation verticale dans laquelle le Pierreux aura été quelques momens avant la Taille, cette ſituation ne peut porter la pierre & la veſſie que ſur ſon col & contre le pubis : il faut donc néceſſairement que ce ſoit la ſituation couchée ; la ſituation horizontale qui ait porté la pierre dans ces retraites profondes où les replis de la veſſie l'envelopent, & lui forment une gaine. C'eſt donc avec raiſon, de l'aveu du cher F** même, que je tâche *d'inſpirer des craintes* ſur cette ſituation, par raport *à l'enfoncement de la pierre dans le précipice du bas fond poſtérieur* & latéral de la veſſie.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Je défie le F** C**, tous ſes Aprobateurs & Défenſeurs de coudre jamais une bonne piéce à ceci.

Replique de M le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

§. X. Le vénérable Anonyme le prend enſuite ſur le ton plaiſant par raport à ces retraites des pierres, à ces gouſſets, à ces enfoncemens que j'ai obſervés, & qu'il a reconnus lui-même dans les parties latérales & poſtérieures du baſſin vers les échancrures iſchiatiques; *peut-être même*, dit-il, *que ces pierres formoient une boſſe* ſous les grands feſſiers où ces échancrures répondent, & où il dit *avoir eû occaſion d'obſerver des enfoncemens propres à loger des pierres de pluſieurs onces; il auroit pû ajouter*, continuë l'Anonyme, *avec autant de vérité, de pluſieurs livres.*

P. 241

L'ironie ſied à merveille au F** C**; celle qu'il nous lance ici ſur des pierres logées dans les retraites de la veſſie voiſines de l'échancrure iſchiatique, & qui font *boſſe* ſur les feſſiers, eſt d'un ſel admirable. On peut voir dans nos Pl. V. & VI. la veſſie, l'échancrure iſchiatique, leur proximité; ce coup d'œil prouvera plus la juſteſſe de mes obſervations, que de longs raiſonnemens. A l'égard de la plaiſanterie par laquelle l'Anonyme me laiſſe le maître de placer des pierres de pluſieurs livres, à la place de celle de pluſieurs onces que j'avois ſupoſées

logées dans ces enfoncemens, je n'en mettrai pas un gros de plus que ce qu'il a décidé lui-même que ces retraites pouvoient contenir ; & je me contenterai encore de lui rapeller ici ſes propres faits échapés à ſa mémoire. *Il peut arriver*, dit-il, pag. 192. du Recuëil, *qu'y ayant pluſieurs pierres* (dans les *retraites de la circonférence de la veſſie*,) *une peut être trouvée*, *& que les autres ne le ſoient que difficilement*, *ou point du tout*, *ſur-tout ſi la veſſie eſt ample. On a vû dans ce dernier cas qu'une pierre du poids de ſix à ſept onces*, *a été très-difficile à trouver à nud*, *& dans ces ſortes de cas il y a très-peu de malade qui n'en ait péri.*

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Une pierre de *ſix à ſept onces* fait, je crois, une pierre de *pluſieurs onces*, & n'eût-elle que trois ou quatre onces, qui n'eſt que moitié du cas allégué par le F**, elle ſeroit encore de pluſieurs onces. J'ai donc beaucoup moins exagéré que lui, ou plûtôt nous n'avons exagéré ni l'un ni l'autre, ni ſur ces faits-là, ni ſur les dangers qui les accompagnent ; ſeulement il eſt arrivé ici que l'Anonyme n'avoit pas beſoin de ces vérités, qu'elles lui étoient même contraires, il ne s'en eſt pas ſouvenu, & a toujours été en avant : j'ajoute même qu'il ne reviendra

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

point ſur ſes pas. A toutes ces convictions il a coutume de repliquer, *je n'examine point* * une telle queſtion, *je n'ai que fort peu de choſes* à répondre † à un tel article. Voilà ſa défaite ordinaire.

§. XI. Dans mon Mémoire, ſur la ſituation du Pierreux, j'avance que la *ſituation ſur le ventre* peut lui faire tomber la pierre *dans un repli antérieur de la veſſie*; que la ſituation renverſée, couchée à plat, la jette dans les replis poſtérieurs. Qu'enfin, la ſituation debout ou inclinée, la raméne *vers le cou de la veſſie*. Rien n'eſt ſi vrai ni ſi ſimple que toutes ces propoſitions. Voici pourtant les exclamations qu'elles font faire à l'Anonyme.

P. 245. *Il eſt* BIEN EXTRAORDINAIRE, dit-il, ET MESME SINGULIER, *de voir un homme au mérite de M. le Cat, ſe donner bien des mouvemens pour nous faire entendre que la veſſie eſt un corps qui ſe tient évaſé, & qu'il eſt auſſi ſolide qu'une bouteille, puiſqu'une ſecouſſe raméne promptement à ſon orifice le corps étranger qui ne s'y preſentoit pas de lui-meme.*

Non, mon cher F**, la veſſie n'eſt

* Page 255. du Recuëil.

† Journal de Verdun Mai 1749. pag. 398.

pas une bouteille ſolide, je n'ai garde de me donner des mouvemens pour vous le *faire entendre*, il y a au contraire une heure que je m'occupe à vous faire *comprendre* que c'eſt un ſac flexible, ayant des enfoncemens, des replis, &c. & à vous faire reſſouvenir que vous l'avez dit vous-même ; mais cette flexibilité-là même, donne à la pierre la liberté de ſe *promener* dans ſa capacité, non pas *d'elle-même*, mon cher F**, nous ſçavons trop bien qu'aucun corps n'a cette puiſſance, mais par ſon poids, dirigé par les pentes que lui offrent les diverſes ſituations ci-devant parcouruës. Il n'eſt donc point néceſſaire pour cela que la veſſie *ſoit évaſée*, *& auſſi ſolide qu'une bouteille* ; cette idée *extraordinaire & même ſinguliére*, eſt toute de votre imagination. Conſidérez, mon cher F**, les ſouffrances du Pierreux debout & marchant, parce que la pierre porte ſur le cou de la veſſie. Obſervez-le enſuite couché & ſouffrant beaucoup moins, parce que cette ſituation a fait tomber la pierre dans le bas fond poſtérieur de la veſſie ; & vous demeurerez convaincu, ſi non perſuadé, que votre imagination *extraordinaire* fait ici des frais inutils & fort *ſinguliers*.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Replique de M. le Cat aux réflexions de l'Anonime.

§. XII. *Il ne manqueroit plus* (aux mouvemens que se donne M. le Cat, continue l'Anonyme, *que de dire que que le corps étranger se précipite au-dehors tout de suite*, (par la situation favorable) inclinée, par exemple, *sans qu'il soit besoin d'aucun instrument pour le tirer.*

Il est heureux pour moi que la prétendue exagération ironique, par laquelle l'Anonyme espère me tourner en ridicule, soit justement un fait arrivé à une de mes tailles publiques presence de plus de trente personnes. Oui, mon cher F**, les situations du Pierreux déterminent si nécessairement celles de la pierre, & la situation inclinée amène si réellement la pierre au cou de la vessie; elle est si favorable à l'extraction de ce corps étranger, qu'on l'a vû quelquefois suffire seule, avec l'incision, pour que le corps étranger *se précipite au-dehors tout de suite, sans qu'il soit besoin d'aucun instrument pour le tirer.* C'est ce qui est arrivé en 1741, à la taille d'un jeune Sujet, dont la pierre, petite à la vérité, sortit avec les urines, dès que l'incision fut faite, & fut ramassée par un des assistans.

§. XIII. Enfin l'Anonyme, pour me

prouver qu'on peut tirer la pierre à un Sujet situé horizontalement, & *sans être obligé de la chercher dans un* enfoncement *que je voudrois*, dit-il, *comparer à un puits profond*, me renvoye *à M. Sharp* qui a fait *en un instant* une Opération de cette espéce à un cadavre de Bicêtre. Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime P. 246.

L'Anonyme nous aprend-là une grande nouvelle ; mais ce que M. Sharp a fait à Bicêtre, tous les Lithotomistes l'ont fait cent & cent fois ; je l'ai fait moi-même peut-être deux ou trois cent fois en ma vie. Est-ce que le bon F** s'imagine que, pour tailler des cadavres, nous prenons la précaution de faire les aprêts d'une table à tailler, d'un plan incliné &c. ? On les taille tous pour l'ordinaire couchés à plat sur les tables mêmes des Ensevelissoirs, & des Chambres de Dissection ; à moins que l'Opération ne soit publique, ou faite exprès pour comparer les situations différentes. Il est même très-vraisemblable que c'est l'habitude où l'on est de tailler les cadavres à plat, qui a donné naissance à la méthode d'y tailler aussi les vivans.

Qui doute donc que l'on ne puisse tailler, & que l'on ne taille en effet très-bien & très promptement les vivans, comme les morts, dans la situation ho-

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

rizontale ? Ce n'eſt pas-là la queſtion. Il s'agit ſeulement de ſçavoir, laquelle des deux ſituations, l'inclinée & l'horizontale, eſt la meilleure, la plus conforme aux régles de l'Art ; une partie de Londres tient pour l'horizontale, tout Paris juſqu'ici a tenu pour l'inclinée ; je crois que Paris a raiſon, ſans ceſſer d'avoir la plus haute eſtime pour les illuſtres Anglois ; & je crois même que tous les Lithotomiſtes ont tort, moi tout le premier, de ne pas tailler les morts même dans cette ſituation, au moins ceux qui ont, ou dans leſquels on met des pierres, ne fut-ce que pour l'uniformité des manœuvres & de l'habitude. F** C** prétend que j'ai tort, & plaide pour Londres contre Paris. Je fais mon compliment à la premiere de ces deux Villes d'avoir un tel Avocat.

Ma Troisie'me Regle.

§. XIV. *Une troiſiéme régle tout à fait particuliére à l'extraction de la pierre de la veſſie, eſt de donner à cet organe en particulier, la forme la plus propre à nous permettre* D'OUVRIR LA VESSIE, DE SAISIR ET DE TIRER LA PIERRE, *ſans bleſſer d'autres Par-*

ties que celles qui ſont néceſſairement interreſſées à cette opération.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

On voit que cette régle regarde les deux tems de la Taille. 1°. *L'ouverture de la veſſie.* 2o. *La recherche & l'extraction de la pierre.*

On donne aiſément à la veſſie la forme la plus propre à y faire une iſſuë avec ſûreté & facilité, par le liquide dont on diſtend les parois dans les tailles au haut apareil, & dans celle de M. Foubert ; Mais ce moyen qui eſt l'unique pour écarter les parois de la veſſie, & rendre ſa cavité ample & tres-libre aux inſtruments, nous manque dans la ſeconde opération ; c'eſt-à-dire, *dans la recherche & l'extraction de la pierre*, parce que ce liquide s'évacuë néceſſairement par l'inciſion.

Comment faire donc pour remplacer ce moyen, pour ſoûtenir ces parois de la veſſie qui vont s'affaiſſer, & par leur propre poids & par celui des inteſtins, & opoſer à nos recherches des *replis*, des *gouſſets profonds* qu'on a vû ci-devant qui ont tant effrayé l'Anonyme.

Franchement ce moyen deſiré, ce ſubſtitut de l'injection pour ſoutenir écartées les parois de la veſſie, eſt encore à trouver, & le ſera vrai-ſembla-

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

blement toûjours. Il faut donc néceſſairement laiſſer tomber ces parois ſupérieure poſterieure de la veſſie, puiſqu'on ne peut les retenir, mais pour qu'elles ne nous faſſent d'obſtacles que le plus rarement qu'il eſt poſſible, le ſeul vrai & bon expédient eſt de ſituer le malade de façon que la pierre dirigée par la pente ſe preſente aux environs du cou de la veſſie, & laiſſe derriére elle les parois affaiſſées de cet organe, & le ſac inteſtinal dont le poids alors ne peut ſervir qu'à raprocher d'avantage les corps étrangers du cou de la veſſie & des tenettes.

Envain des Lithotomiſtes ſe ſont imaginés que la ſituation renverſée, ou à plat des Pierreux, en repouſſant les inteſtins vers la poitrine, remédieroit à cet affaiſſement de la veſſie par ſon poids & par celui des inteſtins. Quelque renverſée que ſoit cette ſituation, le baſſin eſt toujours plein d'inteſtins, qui par conſéquent peſent toujours ſur la veſſie; elle s'affaiſſera donc toujours; mais avec ce deſavantage conſidérable, que ſon affaiſſement, loin de ſe diriger vers le cou de la veſſie, & d'y chaſſer en même-tems la pierre, il ſe dirigera ſur le bas fond poſtérieur de la veſſie, & y enfermera comme

dans

mirera le cher F**, qui ſuſpend encore ici leur compreſſion ſur la veſſie, ne ſe ſouvenant plus que de deux pages plus haut, il veut que cette compreſſion ſoit ſi terrible, qu'elle empêche la pierre même de ſe remuer dans la veſſie. Que de miracles en deux pages !

Réplique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

§. XIX. " La veſſie, dit l'Anonyme, " étant pleine, ne s'étend pas en pro- " fondeur dans le baſſin le long du rec- " tum, mais toujours le long des os pu- " bis, & ſur le devant de l'hypogaſtre, " ſuivant, dans cette direction, la ſuſ- " penſion de l'ouraque qui part de ſon " fond.

La veſſie pleine, mon cher F**, s'étend en profondeur comme en hauteur; en un mot, dans toutes les dimenſions que lui donne ſa figure. L'ouraque, le tiſſu cellulaire, & le péritoine en particulier, qui fait poſtérieurement, latéralement & ſupérieurement partie des tuniques de la veſſie, & ne la couvre pas ſimplement, comme le dit l'Anonyme; ces parties, dis-je, très-ſouples & très-flotantes, ſuivent la veſſie dans tous ſes états, & ne la gênent point du tout. " La retraite de la veſſie, dont parle M. " le Cat, ajoute le F**, n'eſt autre choſe

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

„ que celle de ſon fond qui ſe retire vers
„ ſon col, par l'élaſticité naturelle de ſes
„ fibres. D'où il réſulte que ce ne ſont
„ pas les inteſtins qui font retirer la veſſie
„ vers ſon col lors de ſon ouverture dans
„ le haut apareil, puiſqu'ils ne la devan-
„ cent point par la partie antérieure.

1°. Vous convenez donc, que la veſſie étant vuide, ſon fond ſe raproche de ſon col ; & il le fait en tous ſens, ſans doute ; car vous ne rendrez pas paralitiques les fibres poſtérieurs, tandis que vous conſerverez l'élaſticité aux antérieures, & aux latérales ; vous avez aſſez fait de prodiges ci-devant, ſans y ajouter encore celui-ci. Par conſéquent cette même veſſie ci-devant pleine étoit auſſi plus étenduë en tout ſens, c'eſt-à-dire, auſſi bien poſtérieurement que ſupérieurement & antérieurement. Votre erreur ſur l'extenſion de la veſſie pleine eſt donc démontrée par vos propres paroles, & vous tombez en contradiction avec vous-même, dans la même page.

2°. La *retraite de la veſſie*, dont vous a parlé M. le Cat, n'eſt point du tout celle qui dépend de la contraction de ſes fibres, il connoît celle-là pour le moins auſſi bien que vous, mais elle eſt ſpontanée, elle ſe fait dans un Sujet qui

rend ſon urine volontairement ou en général, par l'action ſeule, ou le concours des fibres de cet organe. Nous ſçavons que celle-ci ramaſſe toute la capacité de la veſſie autour de ſon cou, & quoique tous les Lithotomiſtes craignent ces veſſies vuides, c'eſt celles-là même que M. Cheſelden préfére aux autres, parce qu'alors la veſſie fait une eſpéce de voute qui contient la pierre près du cou de cet organe, & qu'il ne s'y trouve point de ces plis, au moins ſi conſidérables, que ce grand Chirurgien craint tant lui-même dans les veſſies affaiſſées. Mais ce n'eſt point de cette eſpéce de retraite volontaire de la veſſie dont il eſt queſtion entre nous, c'eſt de celle qui lui arrive par l'évacuation ſubite de l'urine que produit l'introduction de nos inſtrumens, & l'inciſion, circonſtance dans laquelle, de l'aveu de tous les Praticiens, la veſſie ne fait pas retraite, ou au moins le fait bien peu, mais au contraire tombe & s'affaiſſe, ou en voute, dont la concavité touche preſqu'au cou de la veſſie, comme dans la Pl. VI, ou en pluſieurs replis, comme dans la Pl. IV. Fig 3.

Replique de M le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Ce ne ſont pas les inteſtins qui la font retirer, dit le F**, *puiſqu'ils ne la devancent point.*

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

La veſſie s'affaiſſe, & par ſon propre poids, & par celui des inteſtins, qui dans cet affaiſſement, s'avancent juſques ſous le pubis. Quant à ce que le F** dit que les inteſtins ne devancent pas la veſſie, voilà encore un effet de la déroute de ſa mémoire qui ne lui rapelle pas ici p. 255. qu'il a dit, p. 236. " De plus, cet orga-„ ne, (la veſſie), prenant une figure „ variée relativement à ſa plénitude, „ *peut-être devancé auſſi par les inteſ-„ tins*, le long du bord ſupérieur & in-„ terne des os pubis, *lorſqu'il eſt vuide „ de ſon urine, ou que cet excrément y „ eſt en petite quantité.*

§. XX. Pour démontrer par des faits inconteſtables que c'eſt courir après la chimére que de prétendre remédier par la ſituation horizontale à la compreſſion des inteſtins ſur la veſſie, que c'eſt ſe repaître d'idées creuſes que de croire, par cette ſituation, repouſſer les inteſtins vers la poitrine, & les y tenir tranquiles, j'ai allégué des opérations du bubonocéle, où l'on met le malade, non-ſeulement à la renverſe, mais encore dans une ſituation étenduë & inclinée des feſſes à la poitrine, & par conſéquent bien plus favorable encore à cette retraite

des inteſtins vers la poitrine, ſi elle étoit poſſible ; j'ai cité, dis-je, de ces opérations dans leſquelles il a été impoſſible de s'opoſer à l'irruption des inteſtins par l'anneau ; plus impoſſible encore de les faire rentrer dans le ventre, & cela par les cris que cette opération faiſoit faire au malade. Or la taille eſt cent fois plus douloureuſe, elle eſt inſéparable de ces cris, de ces efforts qui accompagnent les grandes douleurs ; & le malade, loin d'être étendu, eſt ployé en deux. Donc, par toutes ces circonſtances réünies, les inteſtins vers la région du pubis doivent être dans un état beaucoup plus violent, & par conſéquent ils doivent beaucoup comprimer la veſſie, quelque précaution qu'on prenne. Tel eſt mon argument, & j'oſe dire qu'il ne ſe trouvera pas un homme de l'Art qui ne le trouve ſans replique. Que répond à cela l'Anonyme ? Le voici ...

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

" Je n'examine point, dit-il, ſi les cris „ & l'état de gêne du malade, peuvent „ (comme le dit M. le Cat) occaſionner „ dans le bas apareil ce *qu'il apelle compreſſion des inteſtins.*

La défaite eſt plaiſante, vous ne voulez pas examiner une preuve à

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

laquelle vous n'avez rien à répondre : Mais . . . .

Nunquam hodiè effugies ; veniam quòcumque vocaris.
Virg. Egl. III.

« La ſituation oblique peut y contribuer beaucoup, continuë l'Anonyme, mais cette queſtion, devient étrangére pour moi, qui ne reconnois pour favorable que la ſituation horizontale, tout y demeure en ſa place, aucun organe ne ſouffre compreſſion, ni ne réſiſte contre l'autre.

Quel eſt le ſens froid qui pourroit tenir contre un raiſonnement comme celui-ci ! N'eſt-il pas queſtion ici de la ſituation horizontale, de la ſituation plus qu'horizontale même, puiſqu'elle eſt inclinée des feſſes à la poitrine ; & n'eſt-il pas démontré que dans cette ſituation même, les inteſtins, & par conſéquent la veſſie, ſont dans un état violent de compreſſion ? Et à cette démonſtration, qui poſe ſur un fait conſtant, reconnu de tous les Praticiens, vous répondez froidement, & ſans aucune preuve, que dans cet état violent, *aucun organe ne ſouffre compreſſion.* Serois-ce là, Meſſieurs, par hazard, une des raiſons

solides qui vous ont déterminés ſi favorablement pour mon ſubtil Adverſaire ?

Repliqué de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

§. XXI. F** C** a regardé comme un grief contre ma méthode, de ce que les grands Maîtres de Paris ne la pratiquoient pas. Il trouvoit cette raiſon-là fort bonne dans ce tems-là ; aujourd'hui que je la lui opoſe par repreſaille contre ſa ſituation horizontale, que nos grands Maîtres ont vû pratiquer à Londres, & n'ont pas adoptée, il trouve cette même raiſon mauvaiſe, & employe préciſément ma réponſe pour ſa défenſe. Il a raiſon pour cette fois ; mais quand il allégue que les ſuccés prouvent les avantages de la ſituation horizontale, il eſt dans l'erreur. Par tout ce qu'on a vû ci-devant, les ſuccès ne prouvent rien en faveur de cette ſituation, pas même en faveur de ſon Lithotome : qu'il ſe ſouvienne ſeulement que ſon Confrere le Frere Jacques, qui a avoué en 1712, c'eſt-à-dire, quinze ans après ſon entrée à Paris, d'avoir tué plus de mille Pierreux * ; qu'il ſe ſouvienne, dis-je, que ce Précurſeur donnoit à ſes malades la ſituation horizontale ; je ne dirai pas que ces meurtres nombreux ſoient dûs à

* Heiſter, page 995.

cette ſituation ſeule, ni qu'on ne puiſſe tailler très-heureuſement dans cette ſituation, cela eſt bien démontré par les ſuccès de Meſſieurs Cheſelden & Sharp; mais je crois auſſi que la ſituation inclinée, telle que nous l'avons déterminée, eſt exempte de quelques dangers annexés à la ſituation horizontale. J'eſpére l'avoir aſſez bien prouvée dans cette lettre pour en pouvoir conclure, que la ſituation inclinée eſt la plus favorable, & qu'ainſi elle doit faire partie de la meilleure des méthodes.

Replique de M. le Cat aux réflexions de l'Anonime.

§. XXII. Je finis mes Réponſes au F** C** par les mêmes Réflexions qui terminent ſon *Jugement* ſi poli & ſi bien raiſonné. Il me conſeille de m'occuper à donner de *bonnes choſes*, au lieu de m'attacher à les *détruire*.

Je pourrois retorquer l'argument au F**, & de plus l'exhorter à ſe renfermer dans les *occupations ſérieuſes* de ſa retraite; je pourrois encore aprendre au cher F**, qu'il y a deux façons pour les Maîtres de l'Art d'être utiles à cet Art & au Public; la premiere, eſt de *donner de bonnes choſes*, comme nous eſpérons l'avoir fait, en publiant notre méthode; la ſeconde, *d'extirper les mauvaiſes*,

ainſi que j'ai tâché de le faire à l'égard de l'inſtrument & des manœuvres du F**. Mais je me borne à convenir avec lui, qu'il vaut encore mieux ne s'occuper qu'à *donner de bonnes choſes*, les mauvaiſes tombent aſſez d'elles-mêmes, & c'eſt le ſort que je prédis au Lithotome caché. Il eſt vrai qu'en Chirurgie il en coute auparavant la vie à bien des hommes, témoin ces mille qu'a tué Frere Jacques, de ſon aveu, avant de ſe corriger, & malgré les ſalutaires avis que lui avoit donné M. Méry : mais puiſque les remontrances n'y font ſouvent rien qu'attirer des ennemis à leurs Auteurs, il eſt plus avantageux de n'en point faire. Je ſuivrai donc dorénavant ſon Conſeil ; on en trouve d'excélens chez ceux mêmes qui ne ſçavent pas en faire uſage pour leur propre conduite, comme on rencontre de bonnes choſes dans les plus mauvais livres. En conſéquence de cette révolution, je déclare au cher F** que je ne l'ai analyſé ſi complettement que pour n'y plus revenir ; que c'eſt ici mon dernier mot avec lui, quand même il m'accuſeroit d'avoir *tué*, non-ſeulement tous les Pierreux que j'ai *oſé tailler*, mais encore tous les malades que j'ai *oſé* regarder. J'aurois ajouté à ceci, Meſſieurs,

Replique de M. le Cat aux réflexions de l'Anonime.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

quand même ces déclamations du F** auroient plus d'Aprobateurs, que n'en ont eu les piéces que je viens de refuter; mais j'ai ſenti que vos aprobations ayant été ſurpriſes, & le Public en étant bien averti, perſonne à l'avenir n'y ſera plus trompé. Je me flâte, Meſſieurs, que vous reconnoiſſez maintenant que le Lithotome caché, malgré quelques ſuccès, n'en eſt pas moins une longue lame tranchante, qu'il ſera toujours dangereux d'introduire dans la capacité de la veſſie, où les plus grands Lithotomiſtes n'oſent porter qu'avec crainte les inſtrumens les plus mouſſes; qu'il eſt impoſſible de garantir jamais réguliérement ce Lithotome des accidens annexés au biſtouri herniaire ſon modéle; & que par conſéquent il eſt auſſi impoſſible, de faire des manœuvres de cette taille une méthode.....

.... Que la *ſituation horizontale*, uſitée par le Frere Jacques, par d'illuſtres Anglois, & défenduë par le F** C**, n'a point les prérogatives contradictoires qu'il lui attribuë, de donner à la veſſie, & aux inſtrumens, la liberté de s'étendre poſtérieurement, & en même-tems de pouſſer la pierre antérieurement; que cette prétenduë liberté étant impoſſible dans toute poſture, la meilleu-

re eſt celle où le corps étranger eſt réellement porté par ſon poids vers le cou de la veſſie & les tenettes, & que cette pente ne ſe trouve que dans la *ſituation* inclinée. Qu'enfin, Meſſieurs, dans des diſcuſſions profondes, délicates & de pratique comme celles-ci, ſe prévenir en faveur d'un *particulier* qui n'eſt *ni Médecin, ni Chirurgien en titre*, & qui, indépendamment des titres, n'eſt ni ſçavant, ni fort exercé dans la Lithotomie, c'eſt bleſſer un peu, ce me ſemble, les vraiſemblances, c'eſt protéger l'Empiriſme, outrager & décourager les vrais Artiſtes, ſaper l'art de guérir par les fondemens, & le faire tomber dans des mains téméraires.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

D E' T A I L
DES EXPE'RIENCES
FAITES AVEC
LE LITHOTOME CACHE',
DE L'ANONYME,
CORRECTION DE CET INSTRUMENT, & de ſes Manœuvres.

PAR M. LE CAT.

Piéces juſtificatives.

J'Ai cru que dans les circonſtances preſentes de mon démêlé avec l'Anonyme, je devois rendre au Public un compte un peu plus détaillé que celui qu'on a vu page 93. des expériences que j'ai faites ſur le cadavre avec le Lithotome caché. Je donne d'autant plus volontiers ce ſuplement que j'ai à y placer de nouvelles obſervations qui confirment les premieres.

J'ai fait les expériences avec le Lithotome caché, tant en Avril 1750, que dans le même mois de l'année 1751, devant toute la Chirurgie de notre Hôpital; & les principales d'entr'elles ont

encore eu pour Témoins Meſſieurs Pinard, Médecin, & Thibault, Chirurgien, tous deux Membres de l'Académie des Sciences de Rouen.

Détail des expériences faites avec le Lithotome caché, par M. le Cat.

J'ai taillé en tout dans ces deux mois, dix-neuf cadavres; ſçavoir, douze mâles, de différens âges, & ſept femmes.

§. I. Parmi les douze mâles, j'ai taillé:

1°. Un enfant de ſix ans avec le n°. 5, c'eſt-à-dire, avec le moindre écartement de la lame du Lithotome caché; un de neuf ans, & deux de quatorze, avec le n°. 7; deux adultes avec le n°. 9; trois avec le n°. 11, & trois avec le n°. 13.

En tous l'inciſion ſe prolongeoit dans le corps de la veſſie, depuis trois lignes & demie, juſqu'à un pouce. Dans toutes les grandes inciſions, le tiſſu cellulaire qui eſt entre la veſſie & le rectum, étoit largement ouvert, & il y avoit-là un eſpéce de vuide.

Dans les veſſies peu profondes, ou preſques plates, comme étoient celles des premieres expériences, outre l'inciſion, il y avoit dans la tunique nerveuſe une trainée ou rigole qui conduiſoit à cette inciſion, & qui avoit depuis deux à trois lignes juſqu'à neuf. Cette derniere

Pièces juſtificatives.

eſt repreſentée par la Fig. 6. Pl. III. Elle a été deſſinée, d'après nature, ſur un adulte taillé avec le n°. 11. La rigole eſt depuis, a, juſqu'à, b; le reſte eſt la playe ordinaire.

Les veſſies profondes & remplies d'urine, non-ſeulement n'avoient point ou preſque point de ces rigoles, mais encore avoient les inciſions les moins prolongées vers le corps de la veſſie, & par conſéquent les meilleures.

Celles de ces grandes veſſies qui étoient vuides, comme celle de la Pl. VI, touchoient ſenſiblement par leur fond ſupérieur poſtérieur l'extrémité du Lithotome caché, & cependant je ne trouvois pas qu'il les eût ouvert dans ce fond.

Les os pubis étant écartés, & la partie antérieure ſupérieure de la veſſie étant ouverte pour cet examen, je plaçai à découvert la ſonde & le Lithotome caché, dans les organes, comme le preſcrit l'Anonyme; je l'ouvris au n°. 13, & enſuite au n°. 9. On vit ſa lame porter réellement contre le fond de la veſſie, & n'y faire cependant aucune impreſſion, parce que ce fond prêtoit & ſe reculoit. J'eſſayai avec le n°. 5, il toucha de même le fond & gliſſa deſſus en le repouſſant; il parut évident à tous les

Spectateurs que cette singularité étoit dûë à l'état flasque & non comprimé de ces parties mortes, & il n'y en eut aucun qui ne frémit en imaginant une pareille rencontre sur la vessie d'un homme qui respire & qui souffre, c'est-à-dire, dont la vessie bien vivante, est poussée avec force par les intestins pressés eux-mêmes par le diaphragme.

Détail des expériences faites avec le Lithotome caché, par M. le Cat.

Selon cette remarque, nous fîmes nos six dernieres expériences sur les deux Sexes, en ordonnant à un aide d'apuyer avec les deux poings sur l'épigastre, pour imiter l'action du diaphragme, & à deux de ces Sujets, qui étoient si maigres, que le corps des vertébres se faisoit sentir à l'épigastre; nous plaçames la compression au-dessous de l'ombilic.

De ces six dernieres expériences, l'une faite sur un garçon de quatorze ans, nous donna, outre l'incision ordinaire....

1°. A un replis du bas fond de la vessie, situé au bout de l'incision, une moucheture de trois à quatre lignes qui ouvroit en entier la tunique nerveuse de la vessie. En étendant ce replis, il y avoit trois lignes d'intervale sain entre cette petite blessure & l'incision ordinaire.

2°. Nous avons trouvé au fond posté-

Pièces justificatives.

rieur ſupérieur de la veſſie une autre bleſſure de ſept à huit lignes d'étenduë, en laiſſant la veſſie libre, mais beaucoup plus grande quand elle étoit un peu étenduë. Cette inciſion pénétroit toutes les tuniques de cet organe ſi complettement que l'inteſtin ſe preſentoit par cette bleſſure. En abandonnant la veſſie à elle-même, c'eſt-à-dire, à ſon affaiſſement, nous vîmes que ces bleſſures étoient contre & vis-à-vis l'inciſion ordinaire faite au col & au corps de cet organe.

L'inteſtin qui a paru dans l'intérieur de la veſſie n'étoit pas bleſſé.

La ſeconde expérience de cette eſpéce fut faite ſur une femme. Elle nous donna, outre l'inciſion ordinaire, une bleſſure au fond ſupérieur poſtérieur de la veſſie, de trois à quatre lignes de longueur, laquelle perçoit les tuniques nerveuſes & muſculeuſes ſeulement.

Les quatre autres n'eurent aucune bleſſure à ce fond ſupérieur poſtérieur de la veſſie; ce que nous attribuâmes à ce que, 1°. Ces Sujets étant très-maigres, l'effet de la compreſſion étoit extrémement foible. 2°. Une partie avoit la veſſie pleine d'urine, & l'autre l'avoit contractée & preſque ſphérique, vu la foible compreſſion, toutes circonſtances heureuſes

reuſes qui les ont garanti de cette bleſſure du fond. *

Détail des expériences faites avec le Lithotome caché, par M. le Cat.

§. II. Des ſept femmes que je taillai avec le Lithotome caché, deux le furent avec le n°. 11 ; trois avec le n°. 13 ; & deux avec le n°. 15.

Les Tailles du n°. 15. nous donnérent dans l'une une inciſion prolongée de plus de deux pouces dans le corps de la veſſie, de ſorte que ſon bas fond étoit percé vers la capacité du bas ventre d'environ quinze lignes ; dans l'autre, l'inciſion au corps de la veſſie n'étoit que

* On a vu dans notre Recuëil qu'une autre circonſtance heureuſe pour les Opérations faites avec le Lithotome caché, c'eſt lorſque la pierre ſe trouve au cou de la veſſie ; mais une expérience faite par le Neveu même de l'Auteur de cet inſtrument, vient de prouver qu'il eſt ſi univerſellement dangereux, que cette circonſtance qui étoit conſtamment favorable au poignard de Frere Jacques, manque quelquefois de garantie au Lithotome caché, & même y devient l'occaſion d'un accident très-grave, puiſqu'on a vû la lame de cet inſtrument ſe caſſer contre cette pierre : & l'on conçoit que cela doit arriver aſſez ſouvent, lorſqu'on aura le bonheur d'avoir affaire à une pierre amenée au cou de la veſſie par la contraction de cet organe. Je l'aurois ſans doute éprouvé ſi j'avois mis des pierres dans toutes les veſſies des Sujets que j'ai taillé avec le Lithotome caché : mais je ſuis charmé de faire honneur de cette découverte au Neveu du F** C**. Il eſt dans l'ordre de la Providence que le poiſon & ſon antidote nous viennent ſouvent de la même ſource.

Pièces justificatives.

de 11 lignes ; * & au bout étoit la trainée dont nous a parlé ci-deſſus : en toutes deux le vagin étoit entiérement coupé, avec une partie de la grande lévre gauche.

Des trois Tailles du n° 13, la premiere ne prolongea l'inciſion dans le corps de la veſſie que de ſix lignes, & cependant le vagin étoit encore coupé en entier, à cela près, d'une bride, d'une ligne & demie, qui en retenoit les parois.

Correction de la manœuvre de l'inciſion dans les femmes.

Les deux autres furent taillés en dirigeant l'inciſion horizontalement. Il n'arriva rien au vagin ; l'inciſion étoit prolongée à l'une, d'un pouce dans le corps de la veſſie ; & l'autre eſt le ſecond des deux Sujets où le fond ſupérieur poſtérieur de la veſſie ſe trouva bleſſé, en faiſant apuyer ſur l'épigaſtre.

Des deux Tailles du n°. 11, l'une avoit porté l'inciſion de cinq à ſix lignes ſeulement dans le corps de la veſſie ; cet

* Ces deux inciſions, d'une étenduë ſi différente avec le même N°., prouvent bien que la régle de ces N°., n'eſt pas ſûre, comme nous l'avons obſervé page 215, & que la grandeur de l'inciſion d'une lame, comme celle du Lithotome caché, qui porte ſon plus grand écartement dans l'intérieur, dépend encore, & de la diverſe poſition de la main qui le manœuvre, & de la différente figure du bas fond de la veſſie.

organe-ci étoit profond & plein d'urine ; mais l'incision étant dirigée obliquement, ou selon la diagonale, elle fit une blessure de trois à quatre lignes dans le bord du vagin. La seconde fut faite par une incision tout-à-fait horizontale, & réussit d'autant mieux, que la vessie étoit contractée.

Détail des expériences faites avec le Lithotome caché, par M. le Cat.

Nous avons exécuté toutes ces opérations, en suivant exactement les manœuvres de la méthode de l'Anonyme, sans y rien changer, excepté la direction que je crus devoir faire horizontalement sur ces dernieres femmes, parce que la direction oblique avoit blessé le vagin dans les premieres.

Je puis assurer encore que, comme je n'ai point exécuté les manœuvres à demi, je n'y ai non plus rien outré. Je sçai cependant que dans les essais d'une opération sur le cadavre, on doit, comme on dit, *caver au plus fort*, & je n'aurois pas manqué à cette régle, si j'avois eu dessein d'employer moi-même le Lithotome caché sur le vivant ; mais mon unique objet étant de démontrer aux autres le danger de son usage, j'ai dû, pour être mieux fondé à les en convaincre, exécuter scrupuleusement la méthode de mon Adversaire. Il est aisé de constater que je l'ai

Pièces justificatives.

fait, & par les témoins nombreux de mes eſſais, & par la meſure des inciſions au cou de la veſſie qu'on voit bien qui n'excéde en aucune de ces opérations les profondeurs qui doivent réſulter des écartemens déterminés par les n°, & combinés avec la poſition de l'inſtrument par raport aux divers bas fonds plus ou moins creux ou plats de la veſſie. Mais quand on voudroit ſupoſer que de deſſein prémédité, ou par mal adreſſe, j'euſſe outré ces manœuvres, que pourroit-on en conclure encore ? Si non qu'il eſt dans ces manœuvres un milieu délicat, dont il eſt dangereux de s'écarter; & qu'ainſi ſur le vivant, & avec les meilleures intentions, un autre pourra tomber dans ces mêmes accidens que j'ai découverts en cette méthode par ces eſſais, & que par conſéquent le Lithotome caché eſt un inſtrument dangereux.

Correction de l'inſtrument, & des manœuvres du F** C**.

§. III. M. Mery a donné au Frere Jacques des conſeils ſalutaires; M. Thibault a ajouté au Biſtouri herniaire la perfection où M. Chaignebrun & l'Anonyme l'ont trouvé; ce dernier excite en quelque ſorte, page 60, les Lithotomiſtes à achever un ouvrage ſi bien commencé. Tous ces motifs m'ont engagé

à chercher les moyens d'ôter au Lithotome caché ſes qualités nuiſibles, ou au moins une partie de ces qualités, s'il n'étoit pas poſſible de les corriger toutes.

Détail des expériences faites avec le Lithotome caché, par M. le Cat.

Le danger des grandes inciſions étant aiſé à éviter, en donnant peu d'écartement à ſa lame, & en s'éloignant du bas fond de la veſſie, par une poſition plus baſſe de la main qui le fait agir, comme je l'ai dit p. 216. 290, j'ai penſé ſur-tout à remédier au péril évident dont le bout de ſa lame menace le fond de la veſſie.

Cet inſtrument ſeroit ſans doute moins dangereux, en le conſtruiſant de façon, que la languette qui entre dans la cannelure de la ſonde, & qui eſt actuellement à la gaine de l'inſtrument, fut adaptée au bout de la lame, ſous la forme d'un bouton ou d'une olive, comme dans la Fig. 7. Pl. III., & que par conſéquent cette lame ſurpaſſât la gaine de toute cette languette, devenuë olive, pour moins bleſſer encore.

Par là on éviteroit d'offenſer le fond de la veſſie, ce qui fait un des grands dangers du Lithotome caché; je ne ſçaurois diſſimuler néanmoins qu'on ſera encore expoſé à couper les replis de ce fond qui pourroient ſe trouver vers le

Pièces justificatives.

bas fond antérieur de cet organe, comme il eſt arrivé dans l'expérience faite ſur le cadavre du Sujet de 14 ans, & comme l'exprime la veſſie, h, de la Pl. IV. Fig. 3. I. Part. Liv. 1. Cependant, comme ce dernier cas n'eſt pas fort commun, il s'enſuit que le Lithotome caché ainſi conſtruit & manœuvré, ſeroit beaucoup moins dangereux : Il le ſera pourtant encore aſſez pour qu'un Lithotomiſte prudent lui préfére les Lithotomes boutonnés & cachés dans des cannelures, qui ouvriront le cou de la veſſie du dehors au dedans : mais s'il ſe trouve des gens de l'Art aſſez attachés à cet inſtrument, & à ſes manœuvres pour ne point s'en départir, voici encore quelques conſeils fort ſalutaires que je leur donne.

1°. Ils ont vû, page 21, combien il eſt contre la bonne Chirurgie d'ouvrir inutilement une auſſi longue portion du canal de l'uréthre que celle qu'ils ouvrent par leur manœuvre, ils doivent donc attaquer la portion de ce canal qui eſt derriere le bulbe : Pour cela, ils n'employeront pas un Biſtouri ou le premier inſtrument venu, comme le penſe l'Anonyme, mais un uréthrotome cannelé, parce que cette inciſion étant plus profonde, elle leur donneroit, ſans

cette cannelure, de l'embarras à retrouver celle de la ſonde avec l'olive du Lithotome caché

Détail des expériences faites avec le Lithotome caché, par M. le Cat.

2°. Le Lithotome caché fait une playe uniforme, parallelle dans toute ſon étenduë, c'eſt-à-dire, auſſi large au cou de la veſſie, que dans le plancher triangulaire, les muſcles tranſverſaux, &c. Mais pour qu'une opération de la Taille ſoit méthodiquement faite, il faut que l'inciſion à la veſſie ſoit ou petite ou nulle, parce que les grandes bleſſures de cet organe ſont mortelles & parce qu'il s'étend avec une grande facilité, & on doit ouvrir largement les autres organes extérieurs par les raiſons contraires; par conſéquent, ſi les Lithotomiſtes qui opérent avec le Lithotome caché, veulent ſe raprocher de la bonne méthode, ils doivent ſupléer au défaut de leur inſtrument, avec l'uréthrotome, & faire avec celui-ci une inciſion qui ſoit évaſée au-dehors, & qui porte ſon ſommet juſques dans le commencement des proſtates.

3°. Dans les Femmes qui auront de groſſes pierres, & où la ſimple dilatation ne ſuffira point, ils dirigeront l'inciſion du Lithotome tout-à-fait horizontalement du côté gauche, conformément à nos expériences précédentes, obſervant

Pièces justificatives.

de pouſſer alors la gaine de leur inſtrument du côté droit du Pierreux.

Moyennant ces corrections, les manœuvres du Lithotome caché ſeront raprochées de la bonne méthode, autant qu'il eſt poſſible de le faire avec un inſtrument auſſi eſſentiellement dangereux. Cependant le dernier & le meilleur conſeil que j'aye à donner aux Lithotomiſtes, eſt encore de ne s'en ſervir jamais.

PIECES JUSTIFICATIVES

De quelques Faits importans avancés dans ce Recueïl.

RAPORTS DE PLUSIEURS CHIRURGIENS ET TÉMOINS OCULAIRES,

Concernant les Tailles faites par le Litho-] tome caché.

*JE soussigné Maître Chirurgien de la Paroisse de Bessancourt, Diocèse & Election de Paris, certifie que l'Enfant de Pierre Drussant de ladite Paroisse, ne peut retenir ses urines, qu'au moyen d'un ressort à visse, ce qui lui a resté, après avoir été taillé de la pierre, toutefois la playe bien consolidée ; de plus, qu'une Femme dudit lieu n'a point la pierre pour l'avoir sondée, * mais des ulcéres, soit aux reins, & même entre la membrane vaginale & l'uréthre.*

Ce 5 Février 1751. *Signé*, DESFOSSES.

A AUVERS. Ce 4 Février 1751.

Nous attestons que François de May, âgé de 19 ans, a eté taillé sur la fin du mois de Septembre 1749. par Frere Côme. Le Malade dès le lendemain s'est plaint de picottemens, de pesanteur, & a de grandes douleurs dans la vessie. Il s'en plaint encore, & a depuis ce tems une incontinence d'urine. Remarquez qu'il fut fistuleux six mois environ. Signés, ETIENNE

* C'est le F** C** qui l'a sondée.

Piéces justificatives.

DE MAY, *pere du Malade*; FRANÇOIS DE MAY, *malade*; ROLAND, *Prieur-Curé d'Auvers, où s'eſt faite l'Opération.* GAUDE, *Chirurgien audit Auvers, par qui ledit Malade a été traité.*

Je ſouſſigné Chirurgien au Neufbourg, Diocèſe d'Évreux, certifie avoir été à Auvers, & avoir vû, viſité & interrogé François de May, taillé par le Frere Côme en Septembre 1749, *& avoir conſtaté que depuis ſon opération, il eſt demeuré un peu courbé & incapable d'aucun travail pénible, parce qu'il reſſent encore les mêmes douleurs qu'il reſſentoit avant la taille; qu'il les reſſentit dès le lendemain de ſon opération, auquel jour il reprocha audit Frere Côme de lui avoir laiſſé* le loup dans la bergerie; *qu'il eſt reſté fiſtuleux ſix mois, & que ſon état eſt tel qu'il reſſent de grandes douleurs, tombe malade dès qu'il ſe veut mettre au travail, & a une incontinence d'urine. Je certifie auſſi avoir viſité le fils de Pierre Druſſant à Beſſancourt, lequel j'ai trouvé avoir une incontinence d'urine, portant pour cet accident un bandage à reſſort.*

J'ai vû pareillement à Chambly le fils de Vercolier, ayant un viſage exténué & de fort mauvaiſes couleurs, mais il a refuſé de me laiſſer viſiter ſa cicatrice: en général, ils ont tous fait de grandes difficultés à me confier leurs infirmités, commençant toujours par m'aſſurer qu'ils ſe portoient bien, & par me faire l'éloge du bon Frere Côme, quoique leur figure démentit leurs diſcours.

Je certifie encore avoir vû & viſité à Pontoiſe le petit Antoine Perrin, le fils de Pierre Mugaut, & à ſaint Leu Pierre Monfils, & que leſdits trois Taillés avoient une incontinence d'urine; celle du dernier moindre que celle des deux autres.

J'ai auſſi vû à Paris la Femme de Louis Clermont, qui m'a dit que ſon mari ne pouvoit retenir ſes urines que trois à quatre heures.

Enfin j'ai vû à Chaillot Jeanne le Moine, Femme de Martin Plâtre, âgée de 50 ans, taillée par M. de la Roche le jour de Pâques 1750. *Elle m'a assuré qu'il lui reste une incontinence totale d'urine, qu'elle ressent de grandes cuissons & douleurs, aussitôt qu'elle fait quelque travail pénible, ou qu'elle est long-tems debout, à quoi l'oblige souvent son métier de Blanchisseuse. Tous ses voisins m'ont assuré les même faits.* Pièces justificatives.

Toutes lesquelles choses raportées ci-dessus, j'atteste & certifie véritables. Au Neufbourg, ce 15 Février 1751. Signé, CLAVIER.

NOTTE COMMUNIQUÉE PAR M POISSONNIER, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur au Collége Royal, Censeur Royal des Livres &c.

LE 8 Mai 1750. *j'ai été present à l'Opération de la Taille faite avec un instrument que l'on a nommé Lithotome caché, par M. de la Roche, Chirurgien, sur le fils de M. Bernard, Patissier &c. Quoique cet instrument fût annoncé déja comme une découverte très-précieuse, en ce qu'il faisoit plus sûrement que tous les autres, la section du corps même de la vessie; je vis avec surprise, quoique la* section *parût* très-considérable, *l'Opérateur occupé pendant plus de trente-cinq minutes * à charger*

* Je sçai très-positivement d'ailleurs qu'il y avoit trente-cinq minutes que l'Opération étoit commencée quand on regarda à la montre, mais que les tourmens que l'on faisoit souffrir au pauvre Pierreux, affectérent tellement les assistans, qu'ils les empêchérent de regarder davantage à leur montre, quoique l'Opération durât encore fort long-tems après les trente-cinq minutes; enforte que sa durée fut évaluée à plus de quarante-cinq minutes.

Piéces juſtificatives.

la pierre, tantôt avec les tenettes, & tantôt avec ſes doigts, *ſans qu'il ait pû par ces deux moyens la tirer de la veſſie. Le neuviéme jour de l'Opération, le Malade mourut, & M. de la Roche voulut bien* m'envoyer *la veſſie & les reins de ce Malade, que j'ai conſervez dans l'eſprit de vin; je vis à la juſtification de l'Opérateur, la veſſie épaiſſe, endurcie, d'une capacité fort petite, & capable par conſéquent de s'apliquer ſur la pierre qui étoit aſſez groſſe, ce qui avoit bien pû empêcher qu'elle ne fût chargée de maniére à en faire l'extraction.* * *Mais en même tems cette veſſie me parut* coupée preſque en deux portions égales, & (*ſi on peut faire cette comparaiſon*), *à peu près* comme un rognon de mouton *qu'on veut mettre ſur le gril, ce qui m'a engagé à* des réflexions ſur le choix de cet inſtrument qui juſqu'ici ne lui ſont pas favorables, *mais ſur leſquelles je ne m'expliquerai que lorſqu'elles ſeront étayées de raiſons & de preuves ſuffiſantes. Quant aux reins de ce Malade, ils ſont gros, celluleux, & remplis d'un très grand nombre de petites pierres, dont la plûpart étoient encore baignées dans la matiére purulente.*

Remarques ſur la Notte précédente.

JE ſuis perſuadé, comme M. Poiſſonnier, que les accidens arrivés à la Taille de Bernard, ni ſa mort, ne doivent pas être imputés à l'Opérateur, mais au Lithotome caché, & je le dis expreſſément, page 242. de ce Recuëil; mais M. Poiſſonnier me permettra de lui repreſenter que ce n'eſt point par la petiteſſe & le raccorniſſement de la veſſie qu'on peut juſtifier l'Opérateur....

1°. Il eſt inconteſtable qu'une veſſie étroite dans toutes ſes dimenſions, (qu'elle ſoit contractée par le reſſort naturel, qu'elle le ſoit par

* Voyez ſur cette juſtification de l'Opérateur les Remarques qui ſuivent cette Notte.

maladie, cela ne change rien à la choſe.) Une veſſie, dis-je, ainſi rapetiſſée, loin de rendre l'extraction plus difficile ou impoſſible, la rend au contraire très-aiſée, dès qu'elle n'embraſſe pas la pierre aſſez étroitement pour empêcher l'introduction d'une ſonde auſſi courbe que l'eſt celle dont on ſe ſert pour tailler, dès qu'elle permet l'introduction d'un Lithotome caché, celle du doigt, des tenettes &c. Or, telle étoit la veſſie de Bernard. Donc &c.

Ma majeure eſt prouvée par l'expérience des plus grands Praticiens, tels que M. Cheſelden. *Voyez ci devant page* 210. Je la démontrerois à *priori*, ſi je n'aprehendois de multiplier les figures du Recuëil qui ne ſont déja que trop nombreuſes; mais je vais le prouver par le F** C** même, cette autorité doit valoir une démonſtration pour les Sectateurs du Lithotome caché. *Il n'y a que deux circonſtances*, dit l'Anonyme p. 193. de ſon Recuëil, & 304. du nôtre; *il n'y a que deux circonſtances où l'Opérateur trouvera promptement la pierre dans la ſituation oblique du Malade*; (ſçavoir) OU LORSQUE LA VESSIE EST RACORNIE, OU NATURELLEMENT PETITE, *ou lorſque la pierre ſe rencontre vis-à-vis du fond de la veſſie....*

Ma mineure eſt conforme aux propres paroles du raport de M. Poiſſonnier, témoin oculaire de l'Opération. Ce n'eſt donc point le raccorniſſement ou la petiteſſe de la veſſie qui a empêché l'extraction de la pierre. C'eſt donc un autre accident, & il eſt aiſé par le raport même de M. Poiſſonnier, par l'Article 1. page 183, & par les conjectures expoſées pag. 238, 243, de voir que cet accident eſt une ſuite du mécaniſme du Lithotome caché.

2°. J'ai taillé pluſieurs Sujets, dont les veſſies embraſſoient exactement la pierre. J'ai entr'autres trois obſervations, dans leſquelles la pierre étoit ſi étroitement & univerſellement enclavée, que les ſondes ordinaires ne pûrent entrer dans

(Pièces justificatives.) la veſſie. Je conviens que dans ces cas les tenettes ſont d'une foible reſſource, & j'ai donné à la Société Royale un inſtrument particulier à cet accident ; mais les pierres de ces trois Sujets ſont-elles reſtées pour cela dans leur veſſie ? Non aſſurément ; j'avois bien mon inſtrument nouveau pour l'une des trois, mais les deux autres ont été tirées ſans lui ; l'un avec une cuëillere ou crochet Lithotomique ; l'autre avec les tenettes ordinaires que je trouvai le moyen d'introduire en dilatant l'entrée avec le doigt.

3°. *Il eſt évident* que la veſſie de Bernard n'étoit dans aucun de ces cas, & je crois très-fermement que l'épaiſſeur de ſa veſſie n'eſt pas une ſuite de ſa maladie, mais une ſuite de ſon opération ; je vais le prouver.

Je ſçai bien que cette épaiſſeur de la veſſie a ſervi d'excuſe aux Artiſtes dans bien des occaſions ; mais qu'on demande aux Lithotomiſtes de bonne foi, ſi les Taillés qui meurent d'une opération laborieuſe, d'une opération où les inſtrumens ont fait de fauſſes routes, où la veſſie a été contuſe, harcelée, ſi, dis-je, dans ces circonſtances on ne trouve pas toujours les parois de cet organe de l'épaiſſeur d'un doigt, d'un pouce même ; veſſies dans leſquelles, avant cette mort, la ſonde & les autres inſtrumens avoient manœuvré avec aiſance ; veſſies qui par conſéquent n'avoient point alors cette épaiſſeur.

Les abſcès aux reins ne prouvent rien en faveur de l'épaiſſiſſement maladif de la veſſie : tous les jours, des reins malades nous laiſſent une veſſie ou très-ſaine, ou au moins exempte de cette épaiſſeur, &, qui plus eſt, nous permettent de la guérir de l'Opération de la Taille. Ces Sujets, que l'on taille tous les deux ou trois ans, & qui ont des douleurs néphrétiques habituelles, peuvent être regardés comme ayant des reins malades. Il m'en a paſſé par les mains

plusieurs de cette espéce, & j'en ai même un à Rouen que j'ai taillé deux fois, & que je suis sur le point de tailler une troisiéme fois, lequel n'a jamais cessé d'avoir des coliques néphrétiques & des urines purulentes. En un mot, depuis 25 ans que je vois & que je traite des Pierreux & des vessies, je puis assurer que de dix vessies trouvées épaisses comme celle du sieur Bernard, après une opération laborieuse de la Taille, il y en avoit au moins neuf qu'on pouvoit assurer ne tenir cette épaisseur que des accidens de l'Opération. Pièces justificatives.

Celle du sieur Bernard seroit-elle bien de l'espéce de la dixiéme exceptée ? Voici de nouvelles preuves du contraire. On vient de voir que la maladie des reins n'a aucun raport concluant avec cet épaississement de la vessie ; or il n'y avoit dans la vessie de Bernard, ni champignons, ni ulcéres, ni skirres, qui seuls peuvent constater une épaisseur chronique ; donc il n'y a dans l'examen de la maladie, ni des parties de Bernard, aucune preuve en faveur de cette opinion. Au contraire, il y en a de frapantes pour mon sentiment.

Si c'est un fait de pratique que les parois d'une vessie harcelée, contuse, blessée, prennent une épaisseur considérable ; je demande comment il est possible que celle de Bernard, qui a été à la torture pendant quarante-cinq minutes, n'ait pas acquis cette épaisseur des parois. Or ce fait de pratique est constant. Donc &c.

Si la vessie de Bernard eût eu, avant l'Opération, l'épaisseur qu'on lui a trouvée après sa mort, si elle avoit embrassé la pierre assez étroitement pour rendre l'extraction impossible ; il auroit aussi été impossible d'introduire dans la vessie la sonde même, ainsi qu'il m'est arrivé en pareil cas, où je me suis vû quelquefois obligé de tailler sans sonde & sur la pierre ; au moins il y auroit eu une si grande difficulté à introduire la sonde, que cet embarras auroit tenu douze ou

Pièces justificatives.

quinze minutes, & qu'il auroit obligé à changer la figure de la ſonde ; événement par lequel j'ai encore paſſé, entr'autres en 1746. dans la Taille d'un nommé Roger à Louviers. Toutes ces circonſtances auroient frapé les Aſſiſtans, & tout Paris en ſeroit inſtruit. Or, non-ſeulement on n'a point eu cette impoſſibilité, ces difficultés à la taille de Bernard, mais encore on a introduit ſur la ſonde, dans la veſſie, le Lithotome caché, qu'on ſçait qui a un certain volume, on les a dégagé l'un de l'autre ; enfin, on a introduit le doigt & les tenettes ; on a manœuvré long tems avec l'un & l'autre dans cet organe, dit M. Poiſſonnier ; qui eſt le Lithotomiſte qui croira que tous ces corps, tous ces inſtrumens pourront entrer dans une veſſie qui ſerre étroitement la pierre de toutes parts, dans une veſſie où ils ſçavent qu'en pareil cas ils ne peuvent pas même introduire une ſonde ordinaire ; j'oſe aſſurer qu'aucun de ces Lithotomiſtes ne croira que la veſſie de Bernard fût dans cet état d'épaiſſiſſement & de contraction dans le tems de l'Opération, & qu'au contraire ils regarderont, comme un fait démontré, que ſa veſſie avoit pour lors les parois auſſi ſaines, & la cavité auſſi ample que l'ont les Pierreux ordinaires, & qu'ainſi c'eſt aux accidens attachés au Lithotome caché qu'il faut imputer les manœuvres qui l'ont mis dans l'état où on l'a trouvé, ainſi que la mort même de ce Pierreux.

Nous

NOus venons d'aprendre que Bernard n'eſt pas le ſeul qui ait eu le malheur de ſuccomber ſous les coups du Lithotome caché. Cet enthouſiaſme, cette prédilection ſinguliere que nous avons obſervé p. 228, qu'avoit le Public pour le très pieux & très deſintéreſſé Frere Jacques, & qui, par les mêmes raiſons, a fait faire une petite fortune au nom du célébre F** C**, cette prédilection, dis-je, cette vertu ſinguliére attachée à certains habits, a auſſi obtenu, pour une Taille latérale, preſqu'auſſi dangereuſe que la premiere, cette admiſſion à l'Hôpital de la Charité, interdite depuis vingt ans à la vraye & bonne méthode. F** C* a même fait plus que Frere Jacques, car c'étoit au moins malgré la Chirurgie de cet Hôpital que Frere Jacques y avoit opéré; mais ce que les ſiécles futurs croiront à peine, c'eſt que ce ſont des Chirurgiens qui ſe prêtent aux travers, que nous reprenons ici; ce ſont des Chirurgiens & de célébres Chirurgiens qui ont empêché les premiers Lithotomiſtes de l'Europe d'établir dans cet Hôpital l'apareil latéral le plus méthodique, le plus heureux, & ce ſont encore des Chirurgiens qui s'éforcent d'y introduire l'uſage du Lithotome caché, l'uſage d'une Taille latérale des plus imparfaites & des plus pernicieuſes. Piéces juſtificatives.

Auſſi l'événement a t'il répondu à nos prédictions & à notre attente. De deux Taillés opérés avec le Lithotome caché dans cet Hôpital, l'un en eſt ſorti cicatriſé au-dehors à la vérité, mais *dans un très pitoyable état*, *& dans un marasme extrême*, l'autre eſt mort, & l'ouverture de ſon cadavre eſt une nouvelle confirmation de notre doctrine.

La playe très-grande * s'étendoit dans le corps

* Grande à y paſſer un pain de deux liards, diſent les Chirurgiens de la Charité *les plus au fait*, & té-

Piéces juſtificatives.

de la veſſie du côté de l'orifice de l'uréthére, & ſe trouvoit par conſéquent dans le cas des playes de veſſies *preſque toujours mortelles.* A quoi il faut ajouter une hémorragie réïtérée que cette vaſte inciſion a produite.

On allégue, pour excuſer cette témérité, un rhume qui prit au Taillé après l'opération & l'adhérence de ſon poumon droit à la plévre. Il eſt poſſible qu'un Taillé ſoit pris de fluxion de poitrine, & qu'il en meure; mais les Lithotomiſtes ſçavent que la toux & l'opreſſion ſont auſſi très-ſouvent les accidens funeſtes qui ſuivent les Tailles malheureuſes; & nous avons ici dans les accidens propres à cette Opération deux ſymptômes mortels, la grande playe au corps de la veſſie, & l'hémorragie répétée, qui nous diſpenſent de recourir à d'autres cauſes. *

moins oculaires de l'Opération, & de l'ouverture du cadavre. Nouvelle preuve que la prétenduë prérogative du Lithotome caché, de faire des inciſions d'un dégré déterminé, eſt fauſſe, ou n'a point de régle ſûre.

* Auſſi les Chirurgiens de la Charité que je viens de citer, aſſurent poſitivement que ce Taillé n'eſt point mort de fluxion de poitrine, mais de ces deux accidens de la Taille.

EXTRAIT DES REGISTRES
De l'Académie Royale des Sciences &c. de Rouen.

Piéces justificatives.

RAPORT DE Mrs LES COMMISSAIRES
NOMMÉS PAR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,
Des Belles-Lettres & des Arts de Rouen.

Pour examiner un Ouvrage de M. LE CAT, intitulé : *Recueïl concernant l'Opération de la Taille*, & les Piéces ou Expériences citées dans cet Ouvrage.

Suivant la Commiſſion qui nous a été donnée par l'Académie, nous avons lû l'Ouvrage de M. le Cat ſur la Taille, dans lequel il ſe défend, principalement contre les attaques d'un Anonyme, Auteur du Lithotome caché. Il nous a paru qu'il démontroit clairement les dangers attachés à l'uſage de ce Lithotome, la prééminence de ſes inſtrumens & de ſa méthode, confirmés par les ſuccès nombreux, dont nous avons été pluſieurs fois les témoins, & la préférence duë à la ſituation inclinée du Pierreux dans l'Opération de la Taille.

Nous avons aſſiſté à la plûpart des expériences faites par M. le Cat avec le Lithotome caché ſur dix-neuf cadavres, & nous avons été témoins, entr'autres, que cet inſtrument a ouvert le fond de la veſſie de façon à laiſſer paſſer au travers une portion d'inteſtin ; qu'en quelques-uns il a fait, outre la playe principale, une rigole dans la tunique nerveuſe, & qu'il a ouvert le vagin à la plûpart des femmes qu'on a taillés latéralement dans une direction oblique.

Pièces justificatives.

*Nous avons vû les Lettres de Paris, qui attestent la Notte ajoûtée à ces expériences; sçavoir, que la lame du Lithotome caché s'eſt caſſée dans une expérience faite par le Neveu du F** C** ſur un cadavre, dans la veſſie duquel on avoit mis une pierre.*

Nous avons lû des Lettres de pluſieurs Chirurgiens célébres de Paris, qui portent ſur le Lithotome caché & la ſituation horizontale le même jugement que M. le Cat, ainſi que les Originaux de toutes celles qui ſont imprimées par extrait dans le Recuëil.

On nous a communiqué une ſuite de Lettres de feu M. le premier Chirurgien du Roi à M. le Cat, & de celui-ci au premier Chirurgien, qui conſtatent le fait avancé à la page 166 de ſon Recuëil.

Nous avons vérifié les textes cités dans le Recuëil, des Lettres de Maîtres Chirurgiens de Paris, très-connus, qui certifient, 1°. Que deux Chirurgiens ont été à Chaillot, & ſe ſont convaincus que la Dame Plâtre avoit une incontinence d'urine. 2°. Que l'opération faite au ſieur Bernard a duré plus de quarante cinq minutes, & que ſa pierre libre dans la veſſie, n'étoit que de la groſſeur d'un petit œuf. Nous avons vû pareillement les Originaux des Certificats ou Raports, ci-devant imprimés ſous le titre de Piéces Juſtificatives.

Nous avons lû un long Raport du Chirurgien de la Charité qui a panſé M. Nicolas Caquias, Curé de Saint Maurice, dans le Diocèſe de Sens, taillé le 25 Mai dernier à la Charité de Paris, avec le Lithotome caché, & mort le treize de Juin.

Plus, des Lettres de Chirurgiens de Paris, concernant le même Taillé, & nous y avons trouvé les faits avancés dans le Recuëil, pag. 417, 418.

A Rouen le 22 Juillet 1751.

PINARD, aggrégé au Collége des Médecins de Rouen, & ancien Directeur de l'Académie.

THIBAULT, ancien Prevôt de la Communauté des Maîtres en Chirurgie de Rouen, & Directeur de l'Académie.

ON ſe ſouvient que j'ai cité en pluſieurs endroits de ce Recuëil, contre le Biſtouri herniaire, modéle du Lithotome caché, les ouvrages du célébre M. Garengeot; j'ai été bien aiſe de ſçavoir ce que cet Auteur penſoit du Lithotome caché même, & ſi l'aplication que j'ai faite à ce dernier inſtrument, de l'anathême lancé contre le premier, paroiſſoit juſte à cet illuſtre Lithotomiſte, Démonſtrateur des Opérations de Chirurgie dans la premiere Ecole du Monde. Voici la Réponſe que je viens d'en recevoir, dans le tems même qu'on imprime cette derniere feuille. Piéces juſtificatives.

LETTRE DE M. GARENGEOT,

A M. LE CAT.

Reçuë le deux Août 1751.

QUelques-uns de mes Auditeurs vous ayant mandé, Monſieur, que j'avois fait publiquement la démonſtration & l'éloge d'un inſtrument apellé Biſtouri caché, *apliqué par un Frere Feuillant à la Taille latérale; vous deſirez ſçavoir de moi-même, ce que j'en ai dit, & l'uſage que je lui ai reconnu dans l'Opération de la Taille. Je vais vous ſatisfaire avec le plus de netteté qu'il me ſera poſſible.*

J'entre dans les uſages du Lithotome caché, par le premier de ſes effets, qui eſt de faire, par le méchaniſme de ſon manche, des inciſions à la veſſie, de différens dégrés, & proportionnés à la groſſeur de la pierre; je dis que quand nous introduiſons la ſonde dans la veſſie, & que par les différens mouvemens que nous lui donnons, nous rencontrons toujours la pierre, nous concluons qu'elle eſt groſſe, ſans pour cela, que nous puiſſions aprécier ni ſa groſſeur, ni ſa figure. Donc, une inciſion prétenduë proportionnée au volume de la pierre, eſt impoſſible.

Pièces justificatives.

Entrons plus avant dans les autres avantages que l'Auteur prétend donner à son instrument. Il dit qu'un grand avantage de son Bistouri caché, est de couper de dedans en dehors. *Pour moi, j'ai toujours trouvé plus d'aisance & de sûreté à conduire un instrument tranchant, de façon que mes yeux l'aperçussent & le suivissent ; & quand les yeux n'ont pû le poursuivre, ou bien une sonde cannelée le diriger jusqu'au profond des incisions, un doigt de l'autre main a toujours marqué le chemin que mon instrument tranchant devoit tenir. Je pense que cette façon d'opérer est celle de tous les vrais Chirurgiens.*

Mais cet avantage spécieux de couper de dedans en dehors, *sembleroit faire imaginer que le Bistouri caché entre dans la vessie saine & entiére, je veux dire de la même maniere que la sonde y est introduite, sans lui avoir fait aucune incision ; ce qui n'est point, car c'est à la Taille latérale que l'Auteur a consacré son instrument. Cette Taille latérale n'est point de son invention : vous sçavez que je suis le premier en France, qui ait donné un Ouvrage sur cette méthode de tailler ; ouvrage dû à mes expériences, & qui a beaucoup servi à ceux qui en ont écrit depuis : Vous sçavez encore que j'ai fait nombre de Tailles fort heureuses par cette méthode, & qu'il y en a un exemple dans le volume de l'Académie Royale de Chirurgie, qui est d'autant plus singulier, que personne avant moi, n'avoit osé inciser une poche ou kiste dans la vessie, pour en tirer une pierre adhérante. Je suis donc en état de porter un jugement solide sur les usages du Bistouri caché, puisque l'Auteur ne l'employe que dans la Taille latérale, que j'ai méditée & pratiquée avec tant de soin & de succès. Son but a donc été de perfectionner cette Taille : Je vais cependant vous faire voir que son instrument y est toujours inutile, qu'il ne sert qu'à allonger l'Opération, & qu'il peut être souvent dangereux.*

Cet instrument est toujours inutile, & allonge l'Opération, parce que l'on ne s'en sert que lorsque

Piéces juſtificatives.

*l'inciſion ordinaire eſt achevée. Par cette inciſion ordinaire, on inciſe la partie membraneuſe de l'uréthre, le côté gauche de la glande proſtate, le bourlet de la veſſie, & même quelques lignes de ſon corps, ſi la groſſeur de la pierre l'exige, car on eſt à même d'*inciſer autant de ſon corps qu'on le croit néceſſaire. *Immédiatement après cette inciſion convenable à la Taille latérale, on introduit le Gorgeret, & de ſuite la Tenette avec laquelle on charge la pierre, & on la tire avec beaucoup de facilité.*

Si l'inciſion de la Taille latérale que je viens d'indiquer, eſt ſuffiſante pour tirer facilement de très-groſſes pierres, ſi l'on ne peut introduire le Biſtouri caché *dans la veſſie, qu'au* moyen de cette inciſion, *il eſt donc démontré que cet inſtrument eſt inutile, qu'il allonge l'Opération, & que cette prétenduë perfection de* couper du dedans en dehors, *eſt également inutile. D'ailleurs, quel eſt le Chirurgien aſſez ignorant pour préférer des inciſions de dedans en dehors, dans un viſcere auſſi important que la veſſie, pendant que nous les faiſons ſûrement de dehors en dedans? Peut-on ne pas ſçavoir que le Biſtouri caché ne peut être introduit dans la veſſie, par l'inciſion dépendante de la Taille laterale, qu'il ne facilite auſſi tôt la ſortie de l'urine, comme cela arrive par l'introduction du Gorgeret? Alors la veſſie s'affaiſſant & ſe pliſſant de toutes parts, ſes parois s'aprocheront de ſon centre, & iront au-devant du tranchant d'un long Biſtouri, éloigné de douze ou quinze lignes de ſa canule. La veſſie peut donc être percée en pluſieurs endroits, dans le tems même qu'on ne voudra que dilater ſon orifice de* dedans en dehors. *Donc le Biſtouri caché ne peut être que très dangereux.*

Telles ſont à peu près les réflexions que j'ai renduës publiques dans mon dernier Cours. Je vous laiſſe le maître d'en faire tel uſage qu'il vous plaira: mais comme les occupations que j'ai dans ce pays, ne me donnent pas le tems de faire une Lettre plus courte, vous me ferez plaiſir de vouloir bien l'abreger. Il ſeroit avantageux pour moi & pour le public, ſi

Piéces juſtificatives.

mes productions pouvoient être revûës par une plus me comme la vôtre. C'eſt par ces ſentimens que je veux vous prouver l'eſtime avec laquelle je ſuis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

CROISSANT DE GARENGEOT.

A Nancy, le 30 Juillet 1751.

J'Ai annoncé dans une Apoſtille de la p. 259. qu'un de mes Taillés, des premiers guéris, avoit été pris, pluſieurs jours après ſon entiére convaleſcence, d'accidens très-graves, étrangers à ſon opération, & je promis néanmoins de rendre compte au Public de l'événement. Je ne ſçaurois le faire plus autentiquement que par la bouche de Meſſieurs les Commiſſaires de l'Académie.

RAPORT DE L'EXAMEN DU CADAVRE DE FRANÇOIS PORION.

NOus Commiſſaires nommés par l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts de Rouen, nous ſommes tranſportés à l'Hôtel-Dieu de cette Ville le 22 Juin, à la requiſition de M. le Cat, Chirurgien en Chef de cet Hôpital, & avons aſſiſté à l'ouverture du cadavre de François Porion, taillé le quinze Mai, & mort ce jourd'hui vingt-deux Juin.

Nous avons vû que l'inciſion de la Taille étoit cicatriſée, & nous avons apris des Chirurgiens & des

Religieuſes de l'Hôpital, qu'elle avoit été cicatriſée des premieres entre les dix Tailles faites ce Printems, c'eſt-à dire le vingtiéme de l'Opération, & que ce Taillé s'étoit levé le 21. Nous avons apris par les mêmes perſonnes qu'il avoit été ſujet à conſtipation dans ſa cure, & qu'il n'avoit pû être excité à aller à la ſelle depuis dix ou douze jours, quelques remédes qu'on lui eût donné par haut & par bas. Nous avons remarqué à ſa tête des boutons de teigne, aſſez conſidérables.

Pièces juſtificatives.

Le Cadavre étant ouvert devant Nous, & devant toute la Chirurgie de l'Hôtel Dieu. Nous avons trouvé le colon retroici, & comme fermé en pluſieurs endroits, ſur-tout dans le trajet de ſon S, & contenant quelques crottelins très petits & très-durs. Tous les autres inteſtins étoient diſtendus & gonflés de vents & de liqueurs. Il y avoit dans toute la capſule graiſſeuſe, qui environnoit le rein droit par ſa partie convexe, un abſcès conſidérable qui communiquoit avec le reſte de la capacité du ventre, & la rempliſſoit d'eau purulente. La ſubſtance du rein y étoit détruite, & il y avoit auſſi communication de cet abſcès dans l'intérieur du rein, où Nous avons trouvé les entonnoirs très-dilatés, & dans le plus conſidérable une pierre de la groſſeur du doigt, figurée en bequille.

La veſſie étoit très-ſaine, & l'iſſuë faite par l'Opération bien conſolidée, nulle inflammation, nulle purulence dans ſes environs.

A Rouen, ce 22 Juin 1751.

PINARD, Docteur en Médecine, ancien Directeur de l'Académie.

THIBAULT, ancien Prevôt de la Communauté des Maîtres en Chirurgie, & Directeur de l'Académie Royale des Sciences de Rouen.

Je crois donc n'avoir rien avancé de trop, quand j'ai dit à l'endroit cité, que les accidens

Pièces juſtificatives.

de ce Taillé bien guéri ne dérangeoient rien à l'hiſtoire que j'avois donnée de cette Taille, & ne pouvoient pas empêcher de compter ce Printems pour le huitiéme dans lequel tous les Sujets ont été guéris de leurs Opérations; puiſque celui-ci eſt mort dix-neuf jours après ſa parfaite guériſon.

FIN.

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES

Contenuës dans cette troiſiéme Partie du Recuëil.

A.

ABBÉ DE LA PORTE (M. L') Auteur de l'Article XVI. du Tome 3. des Obſervations ſur la Littérature Moderne. Sa Satyre refutée, pag. 161

ANDOUILLÉ (M.) Le Gorgeret-Ciſtitome qu'il a aporté de Flandres, eſt un inſtrument défectueux, fait ſur la deſcription mal entenduë du mien, priſe dans le Journal de Verdun, 29, 30, 34.

ANONYME (L') promet de guérir de 50 Tailliés 49. & de ne faire ſouffrir qu'une once de douleur, ſi le grand apareil en fait ſouffrir une livre, 59

Il critique mes inſtrumens & ma méthode ſans les connoître, 86, 132

Son prétendu Lithotome caché, 49

Sa prétenduë nouvelle Tenette à briſer la pierre, 64

Sa diſſertation ſur la ſituation du Pierreux, 298

Son prétendu Trocard pour la ponction de la veſſie, 293

Son peu d'érudition, 74, 80, 140, 271, 273

Ses erreurs, 73, 75, 79, 95

Ses contradictions, 107, 134, 203, 334, 382

Ses infidélités, 87, 109, 116, 118, 120, 126, 143, 341

Il en impoſe au Public, 255, 270, 272, 277

Ses phébus contradictoires, 119, 322, 336

Ses raports avec le Frere Jacques, 93, 223, 227, 228, 233, 234, 417
Sa méthode, loin de perfectionner l'apareil latéral, le dégrade, 77, 90, 92, 291
Il veut qu'on le croye un Lithotomiſte conſommé, 100
Il n'eſt pas même inventeur de l'aplication du Biſtouri herniaire à la Taille, 194
Il ſonde les Femmes, 244
Sa conduite en qualité de Médecin, Chirurgien &c. eſt contraire à l'eſprit de ſon Ordre, à la Doctrine de ſaint Bernard, 245
Qui l'emporte de ſon ſçavoir, ou de ſa droiture, 271
Apothéoſe divertiſſante du F** C**, par M. l'Abbé de la Porte, 167
ATTRAPE-LOURDEAU, ou Biſtouri caché, ſes uſages légitimes, ſes inconvéniens, 31

B.

BEAUMONT (M.) Fils du Chirurgien ordinaire du Roi d'Eſpagne, Chirurgien Major de l'Hôpital Royal du Mexique, Sectateur de ma méthode. Sa Lettre, 279
BELLOQ (M.) Fameux Chirurgien de Paris, a perfectionné le Trocard, 295
BISTOURI HERNIAIRE OU CACHÉ; ſes uſages légitimes, 31
Raiſons pour leſquelles il eſt banni de l'Opération du Bubonocéle: toutes ces raiſons portent contre le Lithotome caché, 172, 196, 197
Ce Biſtouri eſt le modéle ou le prototype du Lithotome caché. 172, 228
Biſtouri herniaire de M. le Dran, 32
Biſtouri gaſtroraphique de M. Morand, 32
BLANC (M. le) Maître en Chirurgie, & Lithotomiſte à Orléans. Son Lithotome caché, 35
Il eſt Sectateur de ma Méthode, 249
BRISE-PIERRE. Voyez Tenette à briſer la pierre, & le mot Pierre,

BRUHIER (M.) l'un des Auteurs du Journal des Sçavans,
Lettre de M. le Cat à cet Auteur, 129
Très-différent de celui qui eſt déſigné à la page 160,

C.

CANNELURES. Avantages des cannelures de mes Inſtrumens juſtifiés, 121
CHAIGNEBRUN (M.) eſt le véritable inventeur du projet de l'aplication du Biſtouri herniaire à la Taille ; mais a été trop prudent pour l'exécuter, 194
CHARITÉ (La) dont l'Anonyme s'autoriſe, eſt un faux prétexte, 245
CHARITÉ (l'Hôpital de la) le Frere Jacques & le F** C** ont obtenu d'y faire ſur le vivant des eſſais de leur méthode, tandis que depuis vingt ans on n'y peut établir la vraye & bonne méthode de tailler latéralement, 228, 417
CHESELDEN (M.) célébre Chirurgien de Londres, cité pour les dangers annexés aux veſſies affaiſſées dans l'Opération de la Taille, 203
Il penſe avec raiſon que l'état contracté de la veſſie eſt le plus favorable à l'Opération de la Taille, 210
CORRECTION de l'Inſtrument & des manœuvres du F** C**, 404

D.

DANGERS ANNEXÉS au Lithotome caché, 93, 193, 194, 199, 283, 401
Dangers annexés aux veſſies affaiſſées, 199, 201, 205, 423
Il y a des moyens d'éviter les dangers annexés au Lithotome caché, mais ces moyens ne ſont pas ſûrs, 217, 223
DESCRIPTION du Gorgeret ciſtitome, 1

Deſcription du Gorgeret-ciſtitome ſimple, 3
Deſcription du Gorgeret-ciſtitome compoſé, 7
DILATATION MÉNAGÉE préférable à l'inciſion, en certains cas. 102, 105
DRAN (M. le) célébre Lithotomiſte de Paris, ſon Biſtouri herniaire, 32
Son conſerve Pierre, 115

E.

EXAMEN des ſuccès des Opérations faites avec le Lithotome caché, 232
EXPÉRIENCES faites ſur le cadavre avec le Lithotome caché, pour prouver les dangers annexés à ſon uſage, 93, 392
EXTRAIT des Regiſtres de l'Académie Royale des Sciences de Rouen, 419

F.

FABRICIUS HILDANUS blame la Tenette à briſer la pierre, 142
FALCONET (M.) Sçavant Médecin de la Faculté de Paris, Aprobateur du F** C**. Sa Réponſe à ma Lettre, 181
Il a vu & a admiré la Taille du Frere Jacques avec ſon Poignard, comme il admire aujourd'hui celle de F** C**, 227
Il preſcrit dans ſa thèſe, ſur la Taille latérale, la ſituation inclinée qu'il paroît blamer aujourd'hui, 327
FAYE (M. de la) Vice-Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie, Démonſtrateur Royal, & célébre Chirurgien de Paris, deſaprouve le projet de l'aplication du Biſtouri herniaire à la Taille, imaginée par M. Chaignebrun, & par conſéquent blâme le Lithotome caché, 194
FEMME ſondée par le F** C**, 244
Leur uréthre ſuſceptible d'une dilatation prodigieuſe, 101, 103
Leur veſſie ſouvent triangulaire, 350

FOUBERT (M.) fameux Chirurgien & Lithotomiſte de Paris, eſt Auteur de la courbure du Trocard pour la ponction de la veſſie au deſſus du pubis, 296
F** C**. *Voyez* Anonyme.
FRERE JACQUES. *Voyez* Jacques.

G.

GARENGEOT (M. Croiſſant de) célébre Lithotomiſte, Démonſtrateur Royal des Opérations de Chirurgie en l'Ecole de S. Côme, Membre de la Société Royale de Londres, cité contre le Biſtouri herniaire, 195, 230, 231
Sa Lettre poſitive contre le Lithotome caché, 421
Il eſt le premier en France qui ait écrit ſur la Taille latérale, 422
Il a ouvert le premier dans la veſſie un kiſte, dont il a tiré une pierre, 422
GORDON (M.) Ecoſſois, mon Penſionnaire, qui m'a communiqué l'obſervation de Madame Geltruda, 103
GELTRUDA (la Dame) ſon obſervation, *ibid.*
GORGERET-CISTITOME ſimple, 3
Gorgeret-ciſtitome compoſé, 7
Ses deux lames de rechange. Avantages de la longue lame entre d'habiles mains, 4
Perfection que ces lames ont de plus que mes inſtrumens ordinaires, au-deſſus de celui de M. Louis, & généralement au-deſſus de tous les inſtrumens qui coupent le cou de la veſſie, en entrant en entier dans cet organe, 5, 6
Son uſage ſur les Femmes, 15
Son uſage ſur les Hommes, 17
Son parallelle avec les inſtrumens du même genre, 25
C'eſt l'inſtrument le plus avantageux qu'on ait imaginé juſqu'ici, & le plus ſimple dans l'exécution, 20
Régles de l'écartement de ſes lames, ſelon les âges, 23

Il y a peu de dangers à s'en écarter dans notre méthode, 24
Le Gorgeret-ciſtitome aporté de Flandres par M. Andoüillé, eſt un mauvais inſtrument fait ſur la deſcription mal entenduë du mien, 29, 30
Mon Gorgeret-ciſtitome juſtifié contre l'Anonyme, 132
GOULARD (M.) Lithotomiſte à Montpellier, pratique avec ſuccès l'aparéil latéral de M. de la Peyronie, 253
GUATTANI (M.) premier Chirurgien du Pape, aprobateur de ma Méthode, 259
GUNZ (M.) célébre Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie à Leipſik, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Rouen, Aſſocié de celle de Petersbourg, Correſpondant de celle des Sciences de Paris, depuis peu Médecin du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, Sectateur de ma méthode, 278, 279

H.

HISTOIRE de mes Tailles. 248, 259

I.

JACQUES (Le Frere) ſa célébrité malgré ſa mauvaiſe méthode, comparée à celle du F** C**, 227
Ses raports avec le F** C**, 94, 227, 228, 233, 234, 417
INCISION (L') dans la Taille, doit être proportionnée à la Pierre, ſelon l'Anonyme, 50, 51
Réfutation de cette erreur, 75. 421
L'inciſion dans la Taille ne dépend, ſelon l'Anonyme, ni de l'adreſſe, ni d'aucune autre manœuvre de celui qui la fait, 54
Réfutation de cette erreur, 78
Inciſion du dedans au dehors deſavantageuſe, 73, 422, 423

Il y a des cas dans la Taille où il eſt plus avantageux de ne point faire d'inciſion du tout, 101
Dangers des grandes inciſions à la veſſie, 108, 110
Inciſion d'un dégré déterminé, incertaine dans la méthode de l'Anonyme, 215, 402, 418
Certaine dans la mienne, 215, 121, 286, 290
INCONTINENCE D'URINE. Accidens qui ſuivent preſque toutes les Tailles faites avec le Lithotome caché. 235, 409, *& ſuiv.*
INCLINÉE. *Voyez* Situation.
JOURNALISTE. Lettre du Journaliſte de Verdun contre M. le Cat, 145
Réponſe à cette Lettre, 152
Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes démontrées, 156
Replique à une eſpéce de juſtification du Journaliſte de Verdun, 157
Réponſe à la Critique d'un Extrait du Journal des Sçavans, 160
Réponſe à la Satire de M. l'Abbé de la Porte, Auteur de l'Art. XVI. des Obſervations ſur la Littérature moderne, 161

K.

KISTE dans la veſſie rempli par une pierre, & ouvert par M. Garangeot, qui en a tiré ce corps étranger. 422

L.

LETTRE de M. le Cat, à M. d'Egly, 82
Lettre de M. le Cat à M. Bruhier, l'un des Auteurs du Journal des Sçavans, 129
LITHOTOME CACHÉ de Franco, 72, 131
Le mien ou mon Gorgeret-ciſtitome, 71
LITHOTOME CACHÉ de M. le Blanc,
Sa deſcription, 35
Son uſage, 42
LITHOTOME CACHÉ de l'Anonyme. Sa deſcription par lui-même, 49, 51

Il eſt ſi parfait, ſelon l'Anonyme, que tous les Opérateurs, quoique de différens dégrés de génie & d'adreſſe, feront avec cet inſtrument, une opération parfaite dans tous les cas, 59
Son premier ſuccès, 61
Il épargne ſeul l'échaffaut ou la table, dans l'Opération de la Taille. 62
Cette erreur refutée, 124
Selon l'Anonyme, cet inſtrument obvie à tous les inconvéniens, il porte dans ſa compoſition le remède pour tous les cas, 120
Ses prérogatives merveilleuſes démontrées fauſſes, 124, 215, 233, 327, 330
Premiere cenſure de ce Lithotome, par M. le Cat, 69
Seconde cenſure, 129
Il n'eſt pas un inſtrument nouveau, 71, 83, 193, 216
Il eſt dangereux, 93, 193, 194, 423
Il dégrade l'apareil latéral, 90, 92
Sa prérogative de faire des inciſions d'un dégré déterminé eſt fauſſe, 215
Expériences faites avec cet inſtrument ſur les cadavres, pour prouver qu'il eſt dangereux, 93, 392
Correction de cet inſtrument & de ſon uſage, 404
Louis (M.) n'eſt pas l'inventeur du Lithotome caché qu'il s'eſt aproprié, 36
Il deſaprouve formellement celui du F** C**, 163
Son erreur ſur la nature de l'uréthre. 101

M.

Methode (Ma) ſes avantages, 25, 102, 105, 121, 283, 285, 286, 290, 291
Morand (M.) eſt mon Maître, c'eſt de lui que j'ai apris l'Opération latérale, 273
Il a aſſiſté à pluſieurs de mes Tailles, 175, 249
Mort du neuviéme & dix-huitiéme Sujet Taillé par le Lithotome caché, 137, 417

N.

NANONY (M.) célébre Chirurgien de Florence, Associé de l'Académie de Chirurgie de Paris, Sectateur de ma Méthode, 279

O.

OBSERVATION de la Dame Geltruda, qui rendit une pierre énorme par les seules forces de la nature, 103
OBSERVATIONS sur la Littérature Moderne, la Satire de l'Art. XVI. Tom. 3. de M. l'Abbé de la Porte, refutée, 161

P.

PALUCCI (M.) son ingénieux instrument pour éviter de blesser la vessie, 307
PANCEMENS. Remarques sur l'abus ancien de ne point panser du tout les Taillés, 233
PARALLELLE du Gorgeret cistitome, avec quelques autres instrumens du même genre, 25
PARALLELLE de la Taille latérale & de la Bubonocéle, 198
PARALLELLE de l'usage du Lithotome ou Bistouri caché dans ces deux Opérations, 198, 212
PARIS, la Chirurgie de Paris est la premiere du monde, 421
Elle est une mere tendre & équitable, qui chérit également, & regarde comme ses enfans tous les Chirurgiens sortis de son Ecole, 282
Les plus célébres Chirurgiens de Paris desaprouvent les Instrumens & la Méthode du F** C**, 161
PEYRONIE (M. de la) sa Taille latérale exercée à l'Hôtel-Dieu de Paris, 136
Et à Montpellier, par M. Goulard, 253
PIÉCES justificatives, 409

PIERRE. Brise-pierre de l'Anonyme. *Voyez* Tenette à briser la pierre.
Le Brise-pierre est une des plus anciennes inventions de la Chirurgie, 140
Conserve-pierre de M. le Dran, 115
PIERRE sortie par l'incision latérale sans instrument, & par la seule pente de la situation inclinée avec le flot des urines, 364
POISSONNIER (M.) célébre Médecin de Paris, témoin oculaire de la Taille de Bernard, mort le neuviéme jour de l'Opération faite avec le Lithotome caché, son témoignage sur ce fait, 240, 242
Sa Notte en entier avec des Remarques, 411
PORTE (M. l'Abbé de la) Auteur de l'Art XVI. du Tom. 3. des Observations sur la Littérature Moderne. Sa Satyre refutée, 161
PORTRAIT du véritable Journaliste, 168
PRÉROGATIVES merveilleuses du Lithotome caché, démontrées fausses, 124, 215, 233, 327, 330, 402, 418

R.

RAPORT de Messieurs les Commissaires nommés par l'Académie Royale des Sciences de Rouen, 419, 424
RAPORTS de plusieurs Chirurgiens sur les accidents qui ont suivi l'Opération faite par le Lithotome caché, 409
RÉPONSE de M. le Cat à deux Articles du Journal de Verdun, 152
A la premiere défense de l'Anonyme, 129
A une mauvaise excuse de M. Bonami, Auteur du Journal de Verdun, 157
A la Critique de l'Auteur de l'Extrait du Journal des Sçavans, 160
A la Satyre de M. l'Abbé de la Porte, Auteur de l'Art. XVI. du Tome 3. des Observations sur la Littérature Moderne, 161
A la Piéce intitulée *Jugement*, &c. 187
Aux Réflexions de l'Anonyme sur la situation

du Pierreux, 325
RÉPONSE de M. Puzos à M. le Cat, 178
RÉPONSE de M. Falconnet à M. le Cat, 181
RIGOLE faite dans la tunique nerveuse, outre la playe principale, par le Lithotome caché, 93, 393, & *Fig. 6. Pl. III.*
Mauvaises raisons que l'Anonyme prétend tirer de ces Rigoles en faveur de la situation horizontale, 352
ROCHER (M. du) premier Chirurgien de la Reine Doüairiere d'Espagne, premier Sectateur de ma Méthode,
Ses Lettres qui en font preuve. 266
ROUTES, fausses routes ne sont pas à craindre avec le Lithotome caché, selon l'Anonyme, 58
Cette erreur refutée, 76, 95
Mes instrumens seuls peuvent garantir des fausses routes, 97

S.

SARCOTOMES CACHÉS. Dénombrement de leurs diverses espéces, 26, 29
SHARP (M.) grand Chirurgien de Londres, pense comme nous sur l'inutilité & le danger de l'incision d'une longue portion de l'uréthre dans l'Opération de la Taille, 22
Cité pour les dangers annexés aux vessies affaissées dans l'Opération de la Taille, 203
SITUATION (La) du Pierreux dans l'Opération de la Taille, déterminée par les régles de l'Art, 308
L'inclinée défenduë par M. le Cat, a été d'abord prescrite par l'Anonyme, 54
Par M. Falconnet, 327
Par tous les Lithotomistes de l'Europe, 294, 327
Les Lithotomistes qui l'avoient abandonnée sont forcés d'y revenir, 299. Pourquoi, 313
Cette situation seule avec l'éruption de l'urine, a fait l'expulsion d'une pierre par l'incision latérale, 364
L'horizontale, défenduë par l'Anonyme, d'après

le Frere Jacques, & quelques Chirurgiens étrangers, 298, 328
Reprouvée par M. le Cat, 316, 320, 325, &c.
Cette situation péche contre toutes les régles de l'Art, 309, 312, 320, 337, 339 342
Dans cette situation, la pierre est portée par sa pente vers le fond postérieur inférieur de la vessie, 314, 316, 343
Preuves Anatomiques de cette pente, 346
Preuve tirée du soulagement du Pierreux couché à plat, 348
Les intestins n'en compriment pas moins la vessie, n'affaissent pas moins son fond supérieur vers son col, 319, 322, 378, 384, 386
Il y a néanmoins une pente réelle depuis le rebord du bassin jusqu'à la poitrine, constatée par mes mesures, 376
Cependant le projet des Partisans de la situation horizontale de repousser par cette pente les intestins vers la poitrine, & de les empêcher de comprimer la vessie, est rendu chimérique par le précipice du bassin, & par l'action du diaphragme, 319, 320, 320, 384, 386
Protestation singuliere de l'Anonyme contre cette pente vers la poitrine, 373
On démontre que dans la situation horizontale, la pierre est souvent logée dans un enfoncement du fond postérieur inférieur de la vessie, tandis que le fond supérieur est apliqué contre le col, entre les instrumens & la pierre, 356, 359, 371
La régle générale de la situation donnée par M. le Cat, a lieu dans le haut apareil, comme dans les autres, 315, 341
Succés. Les mauvais succès des Tailles des années 1735, 36, ne sont pas sur le compte de ma méthode, 134, 135, 250
Succés de ma Méthode entre mes mains, 77, 248, 259
Entre celles de mes Sectateurs, 77, 78, 253, 264, 289

Les ſuccès de l'Anonyme ne démontrent ni la bonté de ſon Inſtrument, ni l'excellence de ſa Méthode, 225
Examen de ces ſuccès, 232, 237, 417

T.

TAILLE. La Taille au grand apareil, telle qu'on la pratique actuellement à l'Hôtel-Dieu de Paris, eſt un vrai apareil latéral de M. de la Peyronie, 136
TAILLE latérale dégradée par l'Anonyme, 77, 90, 92, 291
Les Tailles heureuſes citées en faveur du F** C**, ont été faites au grand apareil, ou par un ſimple débridement, 200
Ces Tailles ne démontrent ni la bonté de ſon Inſtrument, ni l'excellence de ſa Méthode, 225
TAILLÉS. Le 9e & le 18e, taillés par le Lithotome caché, ſont morts des accidens attachés à l'uſage de cet Inſtrument, 237, 417
Hiſtoire de mes Tailles, 248, 259
TENETTE à briſer les pierres par l'Anonyme, 64
Elle n'eſt pas nouvelle, 79, 112
Réfutation & improbation de cet Inſtrument, 114
Hildanus blâme cet inſtrument, 142
M. le Dran invente le conſerve pierre qui lui eſt opoſé, 115
Je ſuis porté à croire néanmoins le Briſe-pierre utile dans certains cas, & avec certaines précautions, 114
THESE. Ma théſe ou ma diſpute avec l'Anonyme ſur le Lithotome caché, & ſa Méthode réduite à trois propoſitions, 192
TROCARD courbe pour la ponction de la veſſie au-deſſus du pubis. L'Anonyme s'en attribuë mal à propos l'invention. Meſſieurs Rau, Denys, Petit, Foubert & Belloq, ſont les vrais Auteurs des perfections des Trocards, & de celui-ci en particulier, 395

V.

VANDERGRACHT (M.) Lithotomiſte de Lille, ſuit ma Méthode. Ses ſuccès, 77, 78, 253
Les obſervations qu'il m'a communiquées ſur la grande dilatabilité de l'uréthre des femmes, 102
Ses Lettres qui en font preuve, 275, 276
Sa Lettre & ſes Obſervations qui prouvent que les grandes inciſions à la veſſie ſont mortelles, 110
VENU. (Le premier venu) ne taillera pas parfaitement avec mon Gorgeret-ciſtitome, quoiqu'il ſoit l'inſtrument le plus ſûr, & le plus facile dans l'exécution qu'on ait imaginé juſqu'ici, 20
VERDUN. *Voyez* Journaliſte.
VESSIE affaiſſée, Pl. VI. Ses dangers avec le Lithotome caché, 199, 201, 205, 343, 356, 359, 371, 423
L'enfoncement de ſon fond contre ſon cou avoué par l'Anonyme, 302
Ses replis & logemens pour la pierre, reconnus par l'Anonyme, 300
Et par la nature, Pl. IV. Fig. 3 I. Partie.
La veſſie contractée, quoique plus avantageuſe dans toute autre méthode de tailler, n'eſt pas ſans danger avec le Lithotome caché, 210, & Pl. IV. Fig. 2. I. Partie.
VESSIE des femmes ſouvent triangulaire, 356
URETHRE (L') n'eſt pas une partie aponevrotique, comme le croit M. Louis, 101
Celui des femmes eſt ſuſceptible d'une dilatation prodigieuſe, 101, 103
Il eſt contre les régles de l'Art d'en ouvrir une grande portion dans l'Opération de la Taille. 21

Fin de la Table Alphabétique des Matières.

Fig. 1.

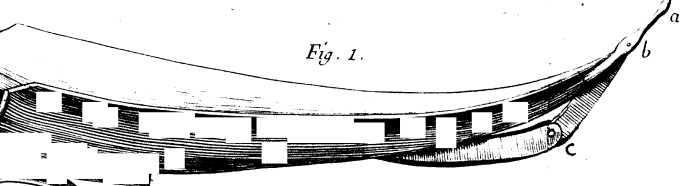

Fig. 2.

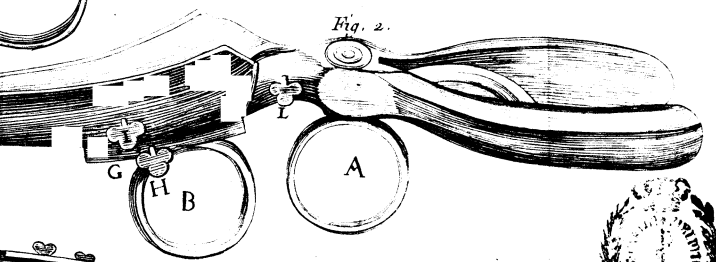

Fig. 3.

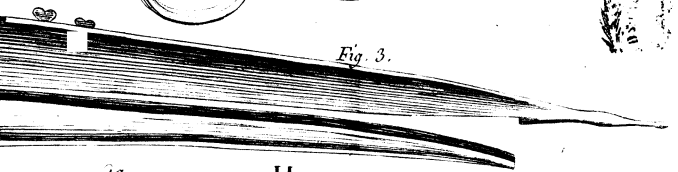

Fig. 4.

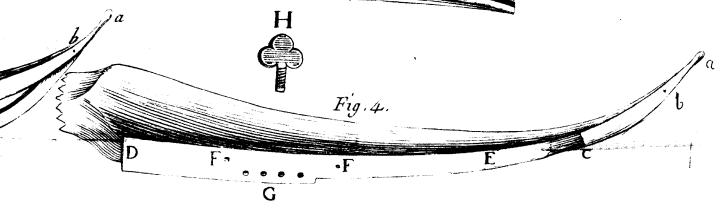

Fig. 2.

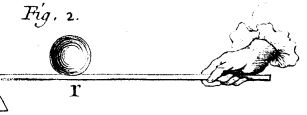

Fig. 3.

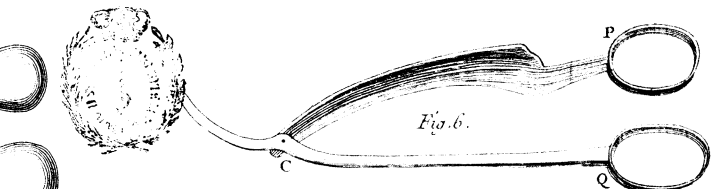

Fig. 6.

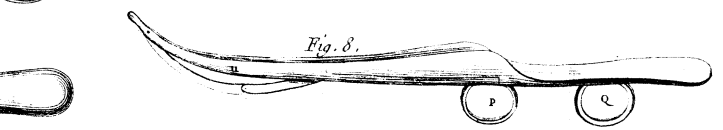

Fig. 8.

Fig. 9.

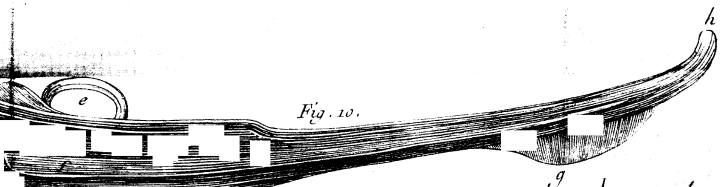

Fig. 10.

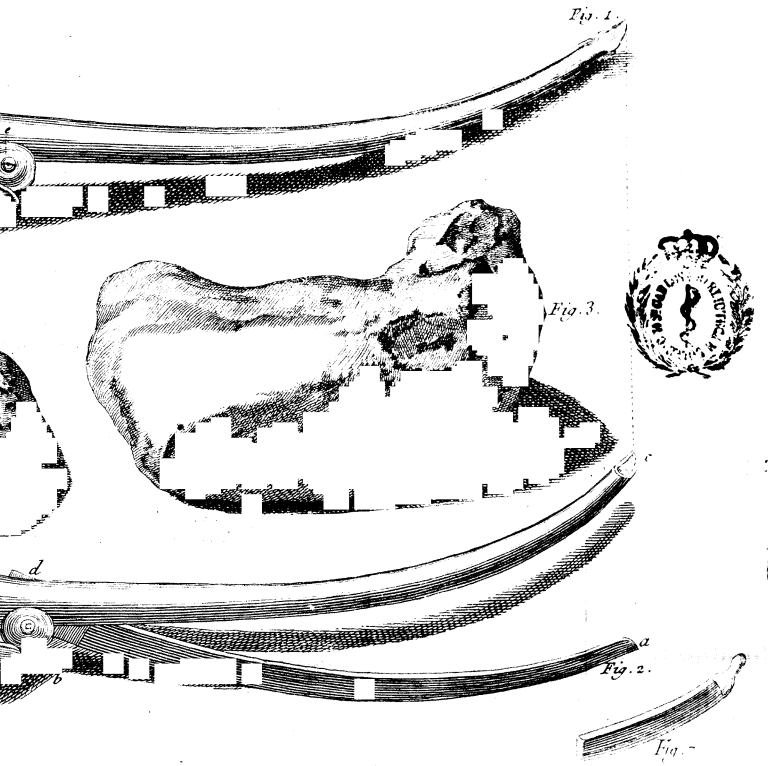
Fig. 1.
Fig. 3.
c
d
a
b
Fig. 2.
Fig.

Fig. 3

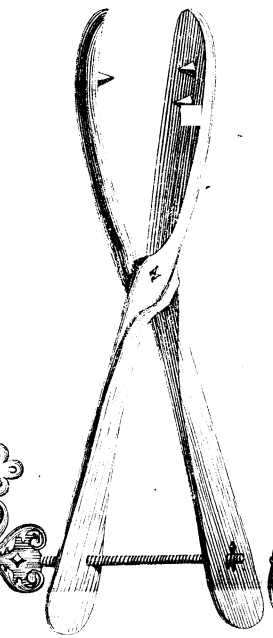

Fig. 2

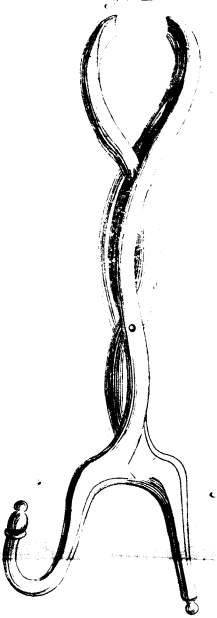

Fig. 1

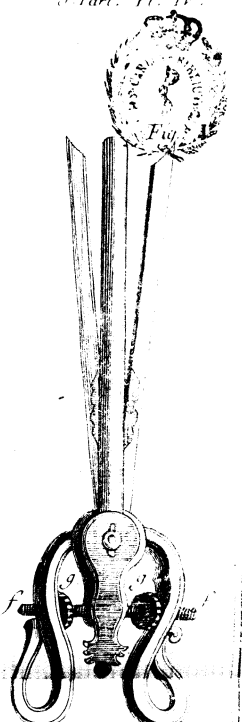

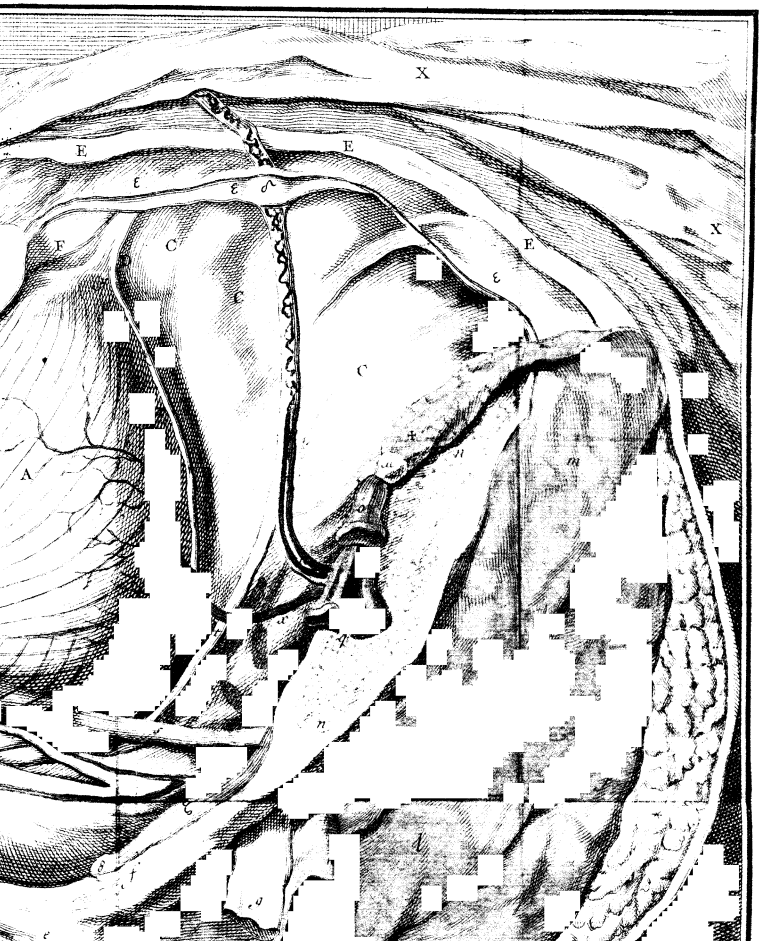
X
E
E
F
C
E
X
A

R
S
T
M
Z

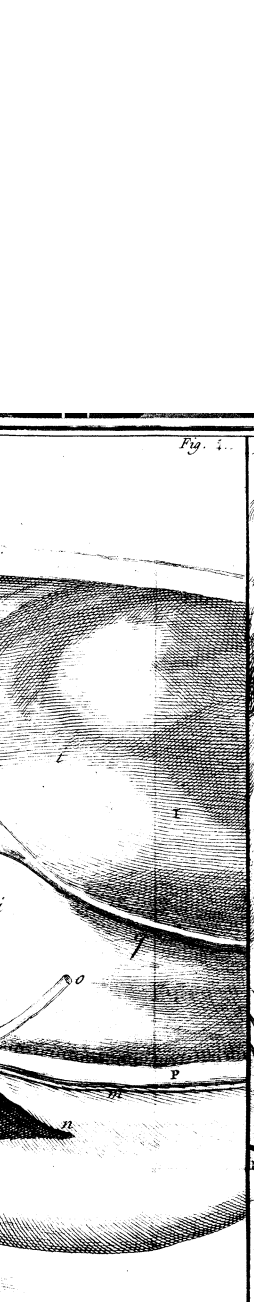
Fig. 1.
t
T
o
P
m
n

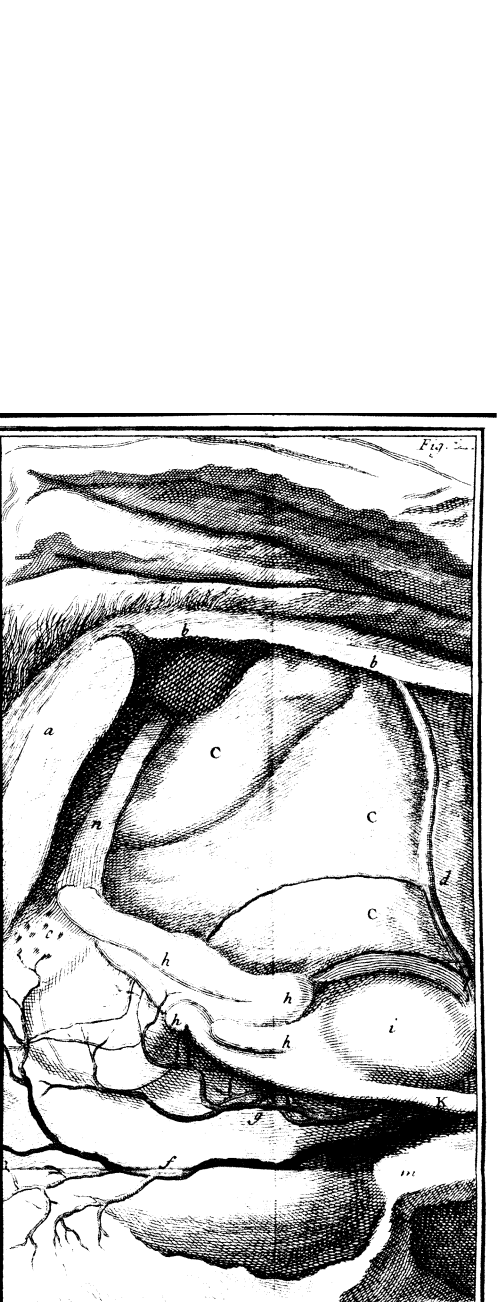
Fig. 2.
b
b
a
C
C
C
n
d
h
h
h
h
i
K
f
f
m